

# La déclinaison opérationnelle des programmes du budget général de l'État

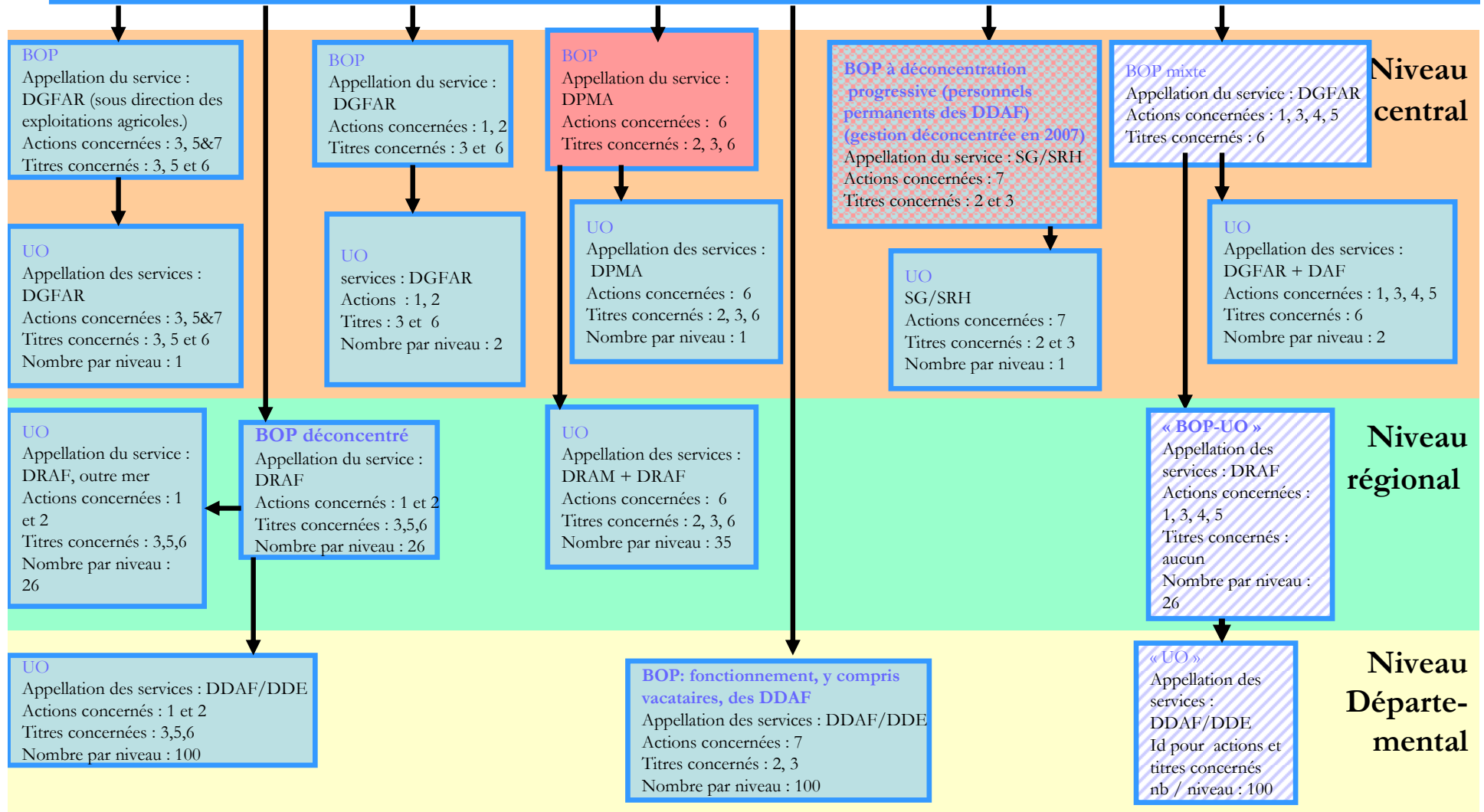
## Cartographie des BOP et des UO au 30/06/2007

# Cartographie des BOP


## Ministère de l'agriculture et de la pêche


# Mission : Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales

## Programme : gestion durable de l'agriculture, de la pêche et développement rural



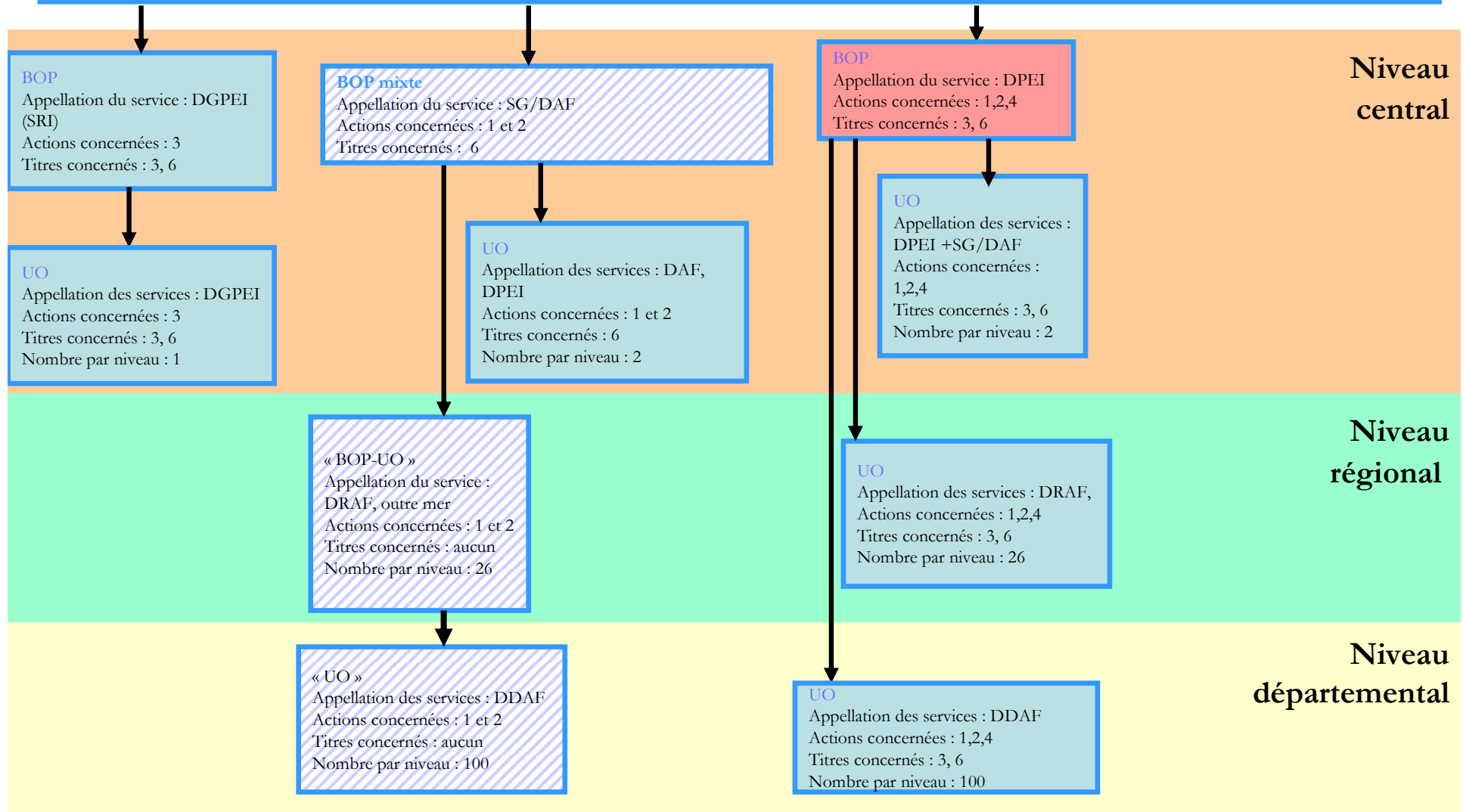
 BOP national


 En attente de l'aboutissement de l'ONP


 BOP « mixte » (paiements à l'opérateur en centrale, enveloppes au niveau régional de droits à engager)

# Mission : Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales

Programme : valorisation des produits, orientation et régularisation des marchés

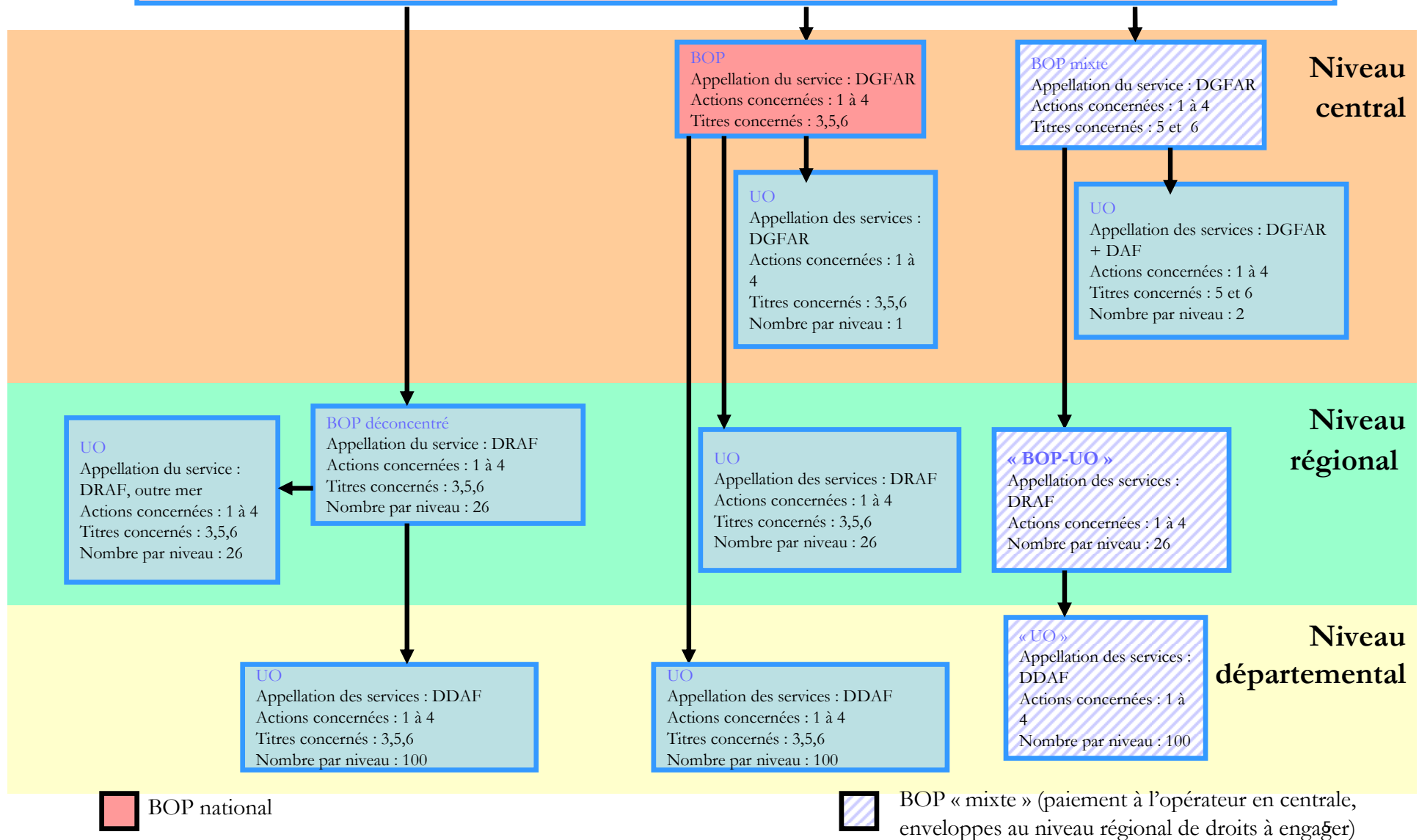


 BOP national

 BOP « mixte » (paiement à l'opérateur en centrale, enveloppes au niveau régional de droits à engager)

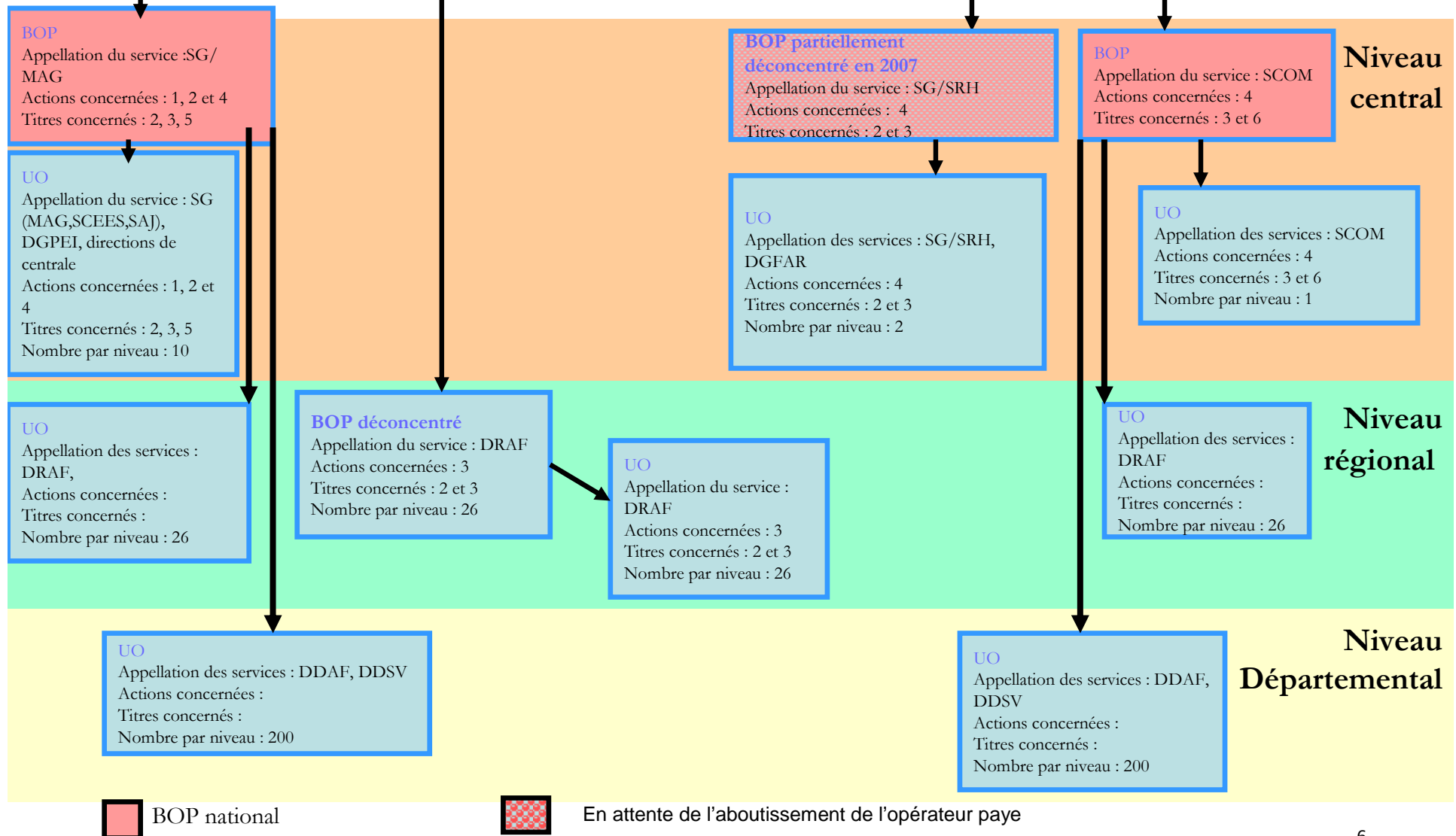
# Mission : Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales

## Programme : forêt



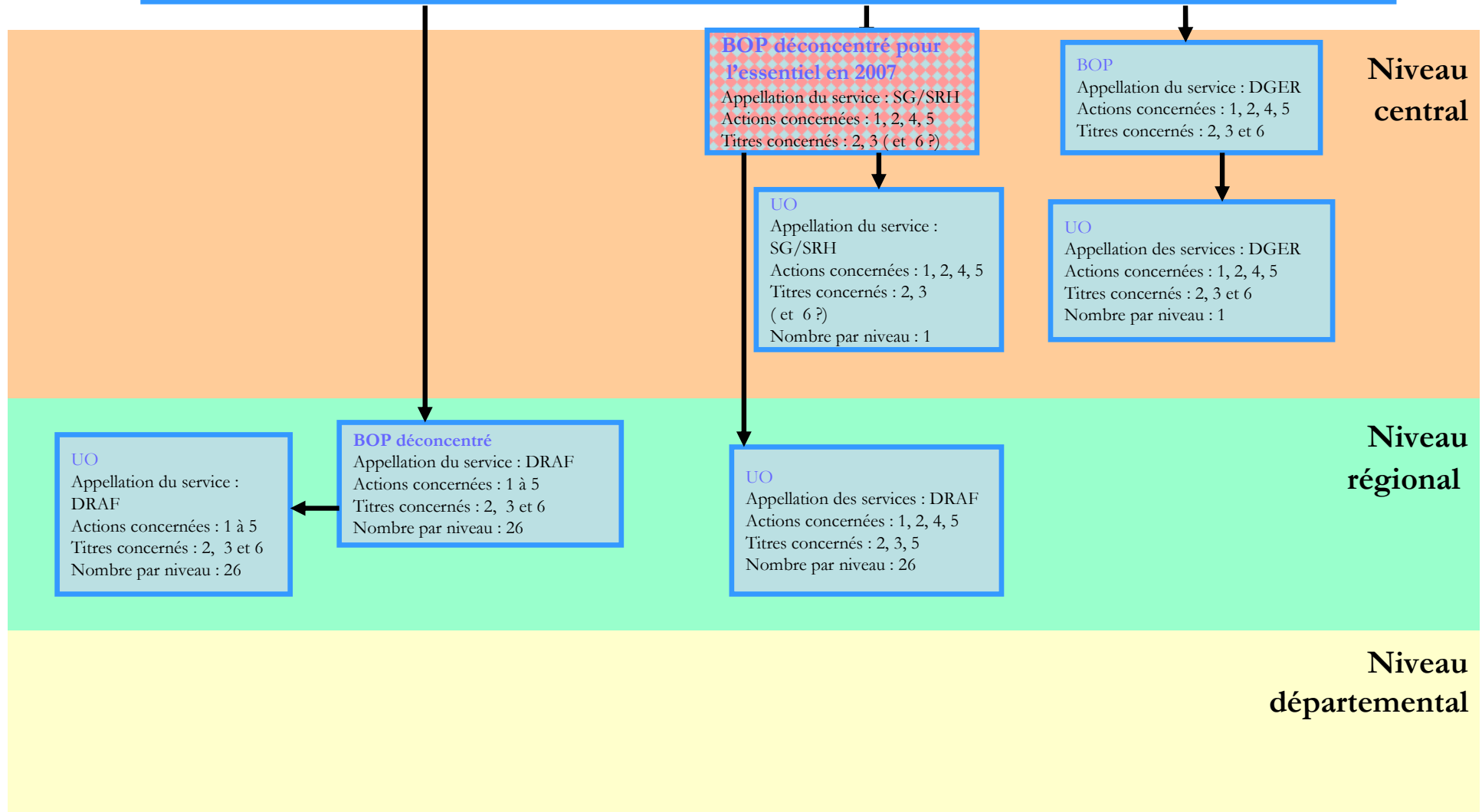
# Mission : Agriculture, pêche, forêt et affaires rurales

## Programme : Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture




# Mission : enseignement scolaire

## Programme : enseignement technique agricole

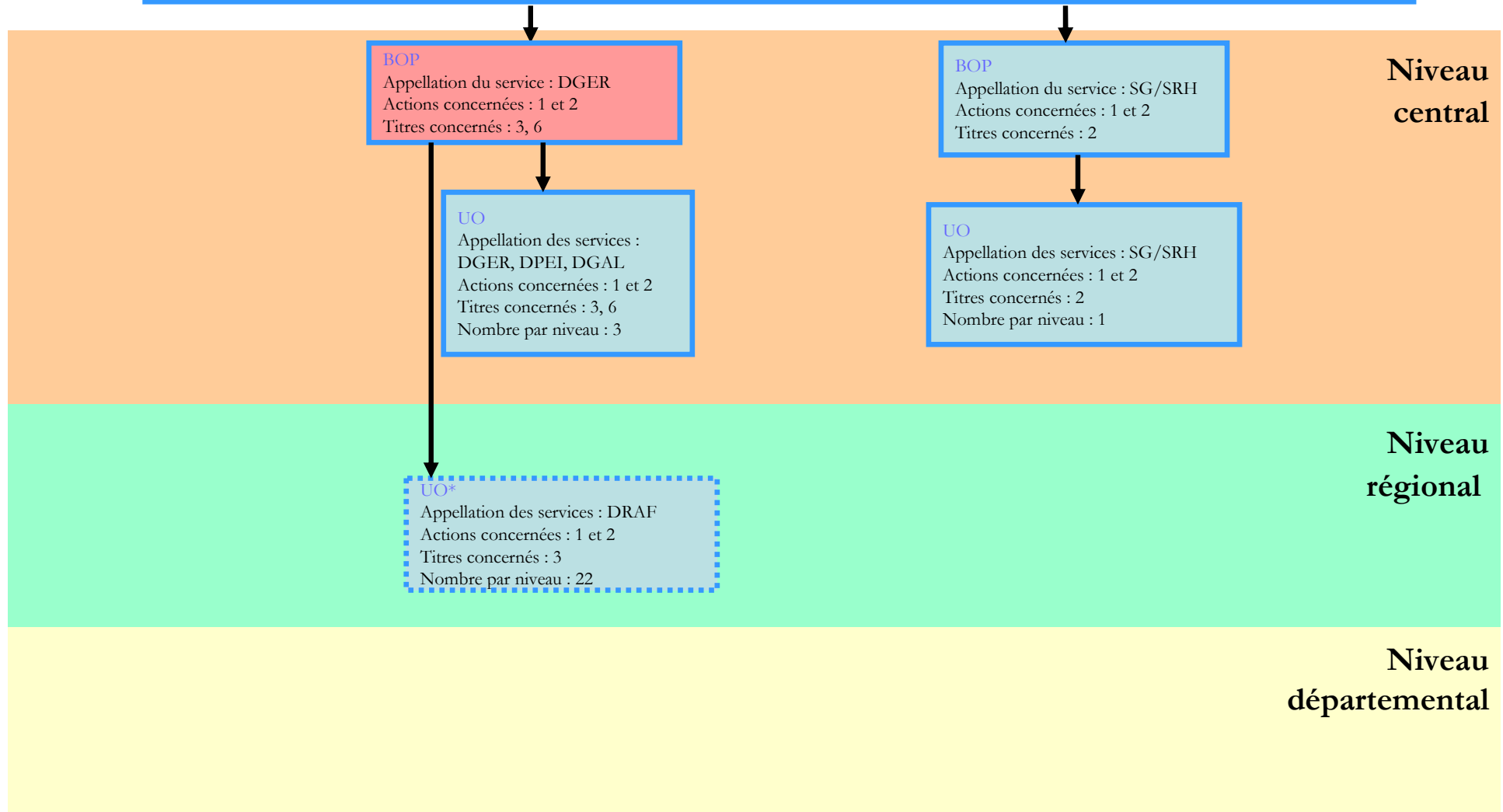


 BOP national

 En attente de l'aboutissement de l'ONP

# Mission : recherche et enseignement supérieur

## Programme : enseignement supérieur et recherche agricoles



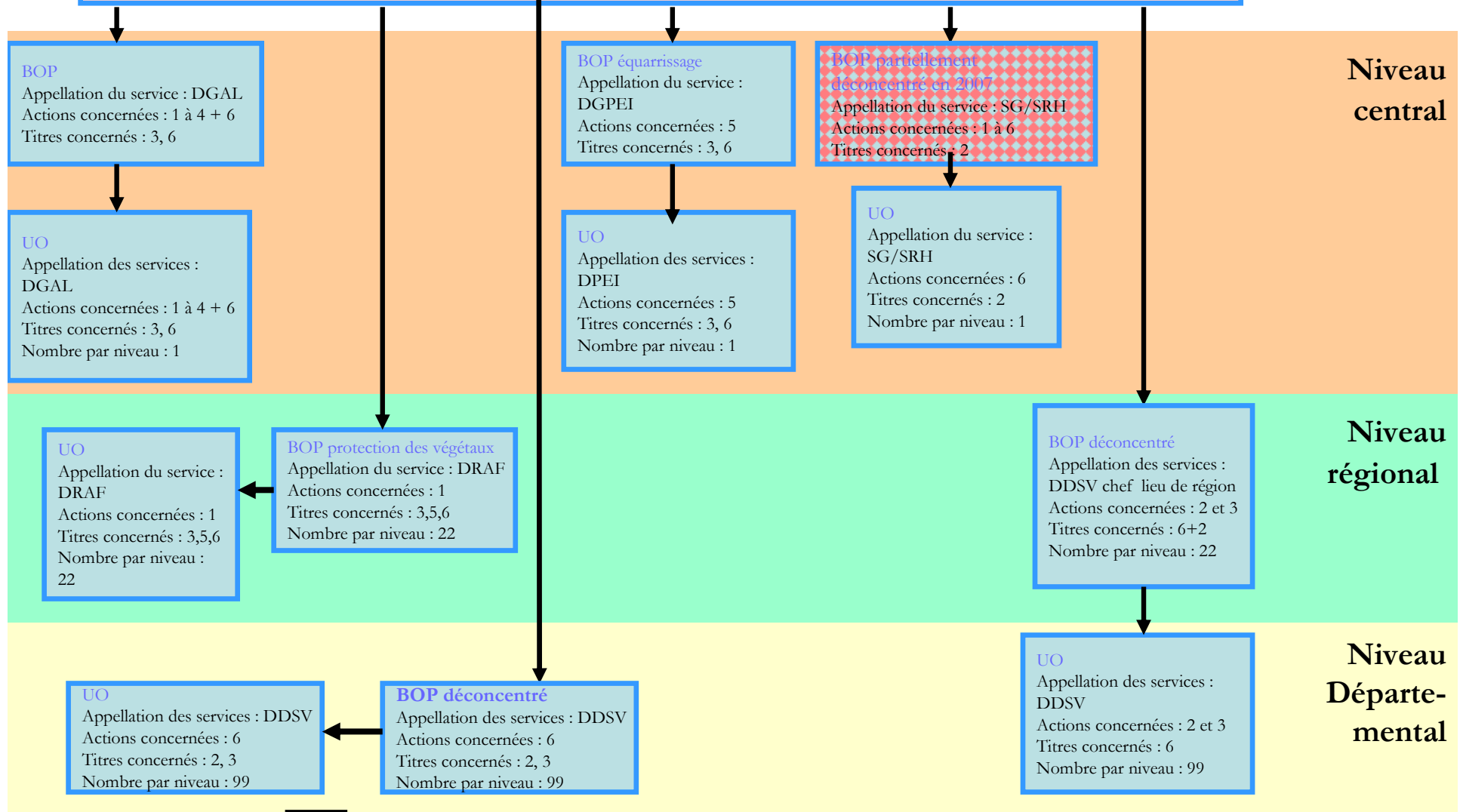
 BOP national

\* Investissements établissements

\*\* (versement des bourses ; paiement direct par établissements envisagé en 2006)

# Mission : sécurité sanitaire

## Programme : sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation



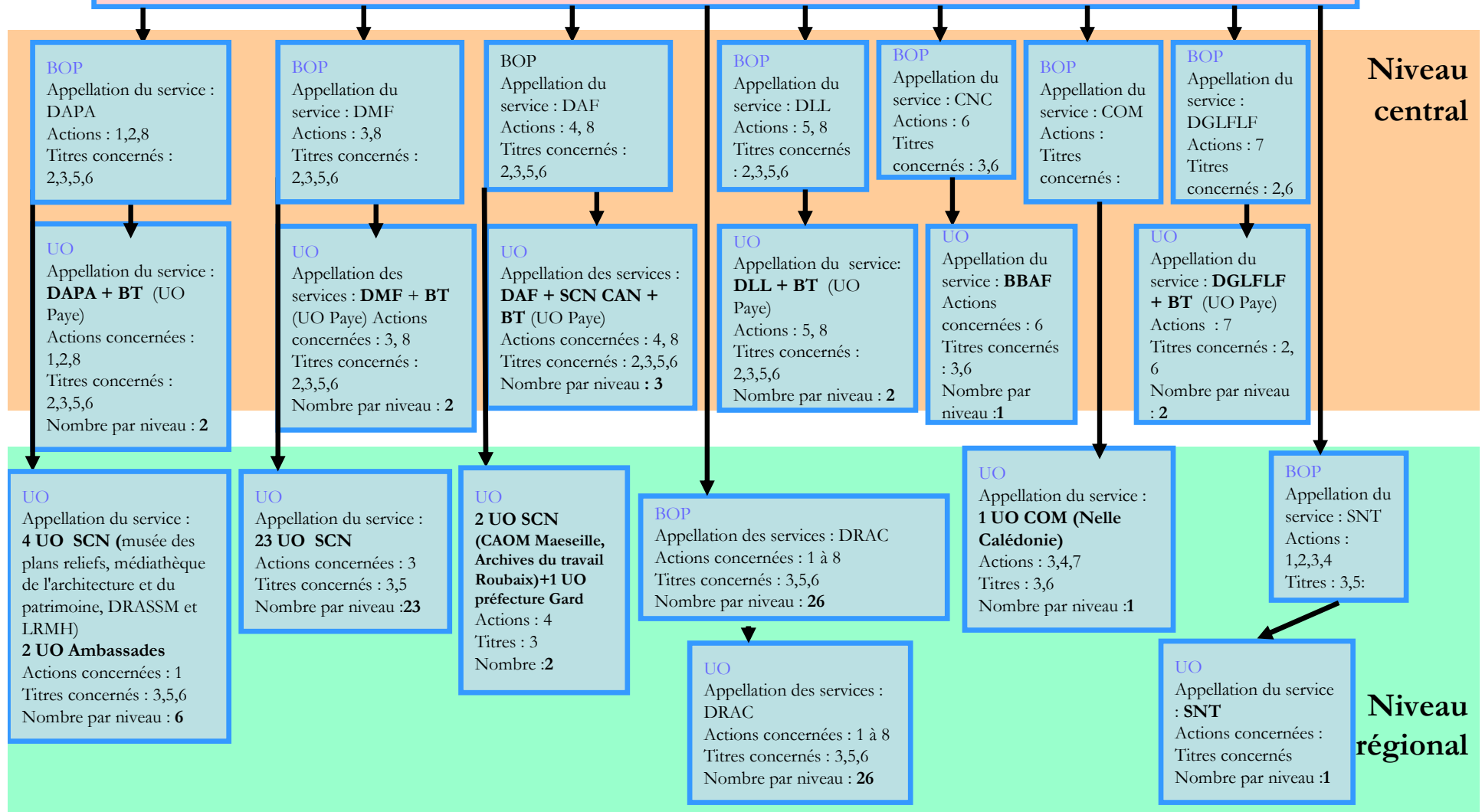
En attente de l'aboutissement de l'ONP

# Cartographie des BOP

Ministère de la culture  
et de la communication

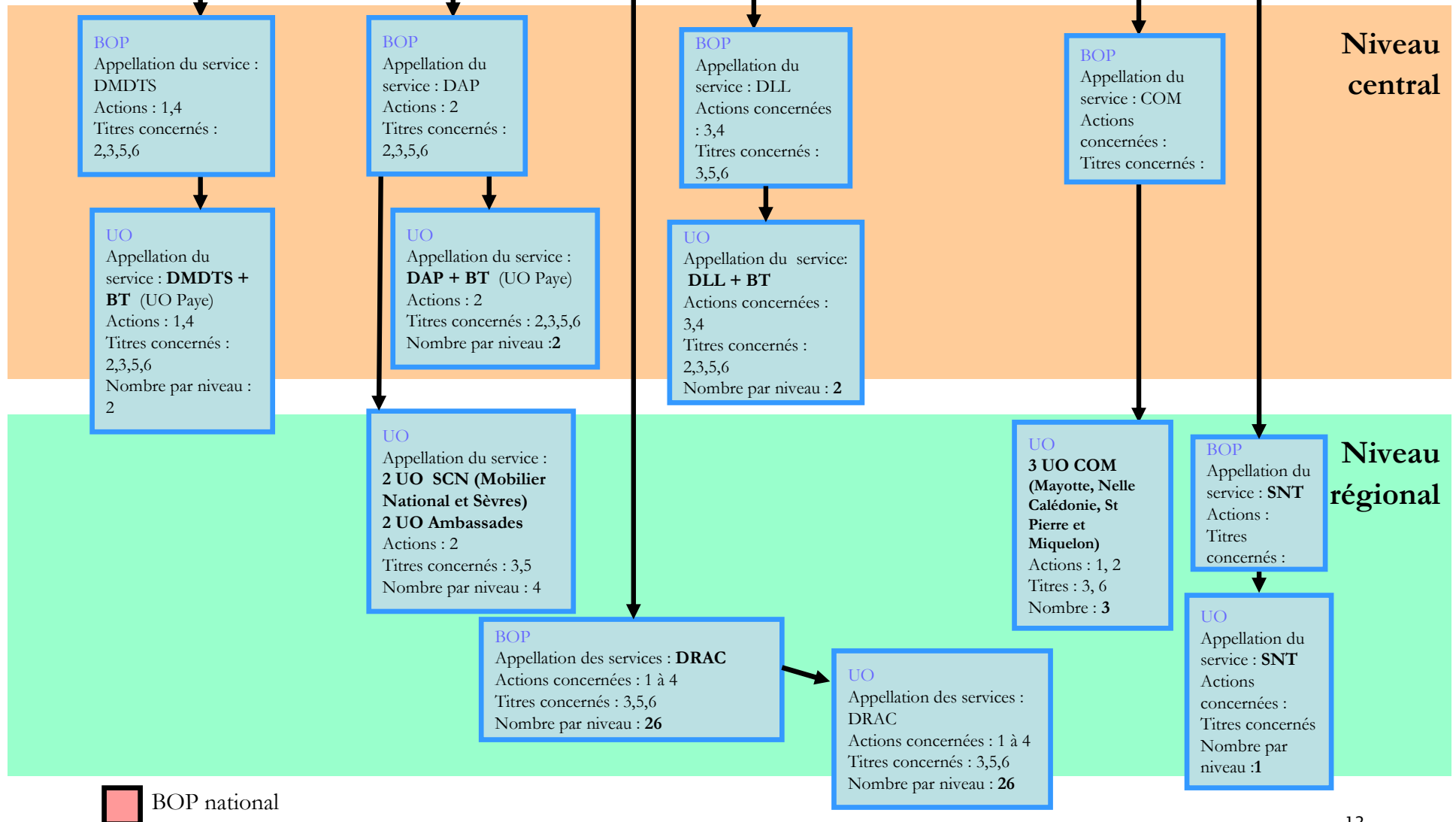
# Mission : Culture

## Programme : Patrimoines



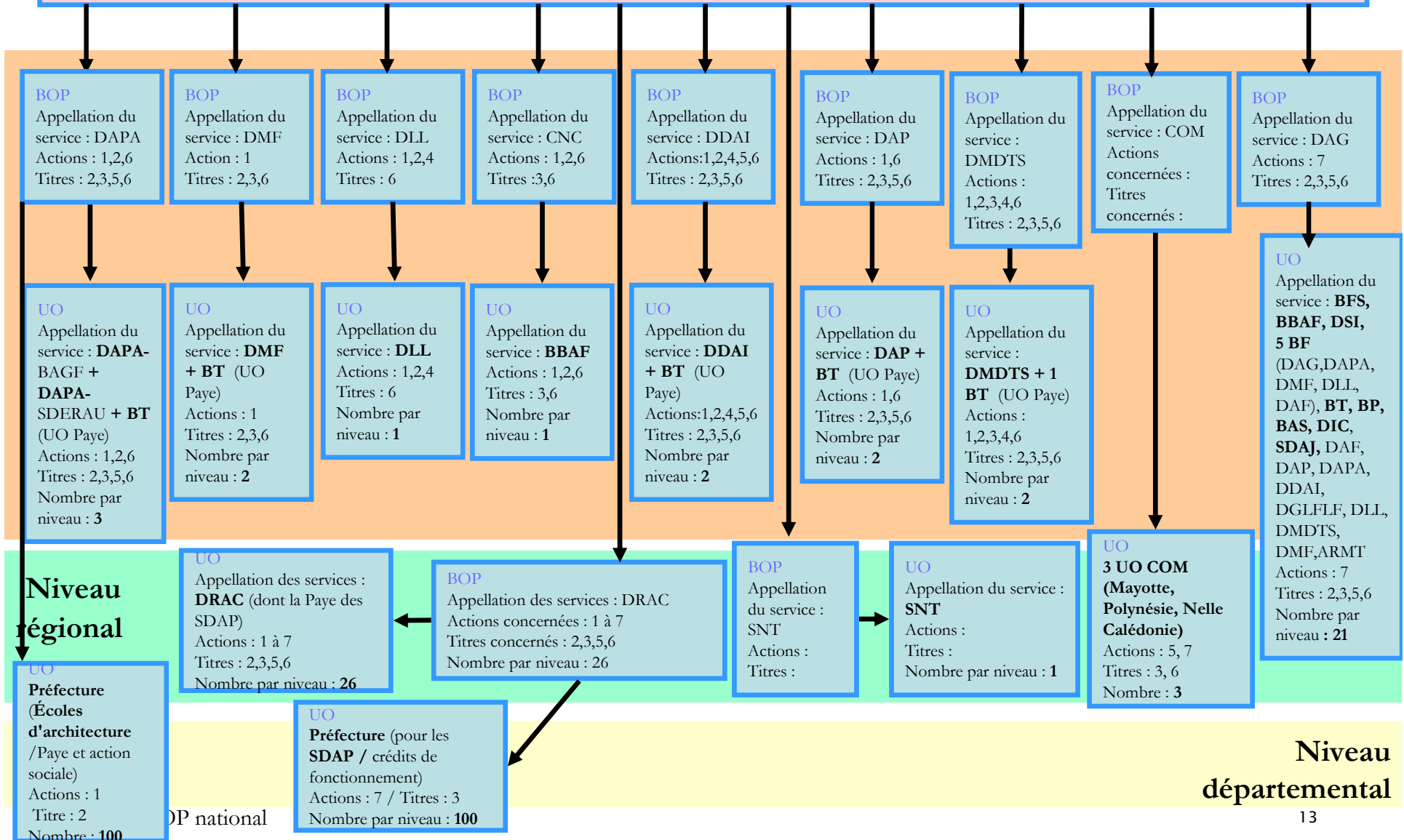
# Mission : Culture

## Programme : Création



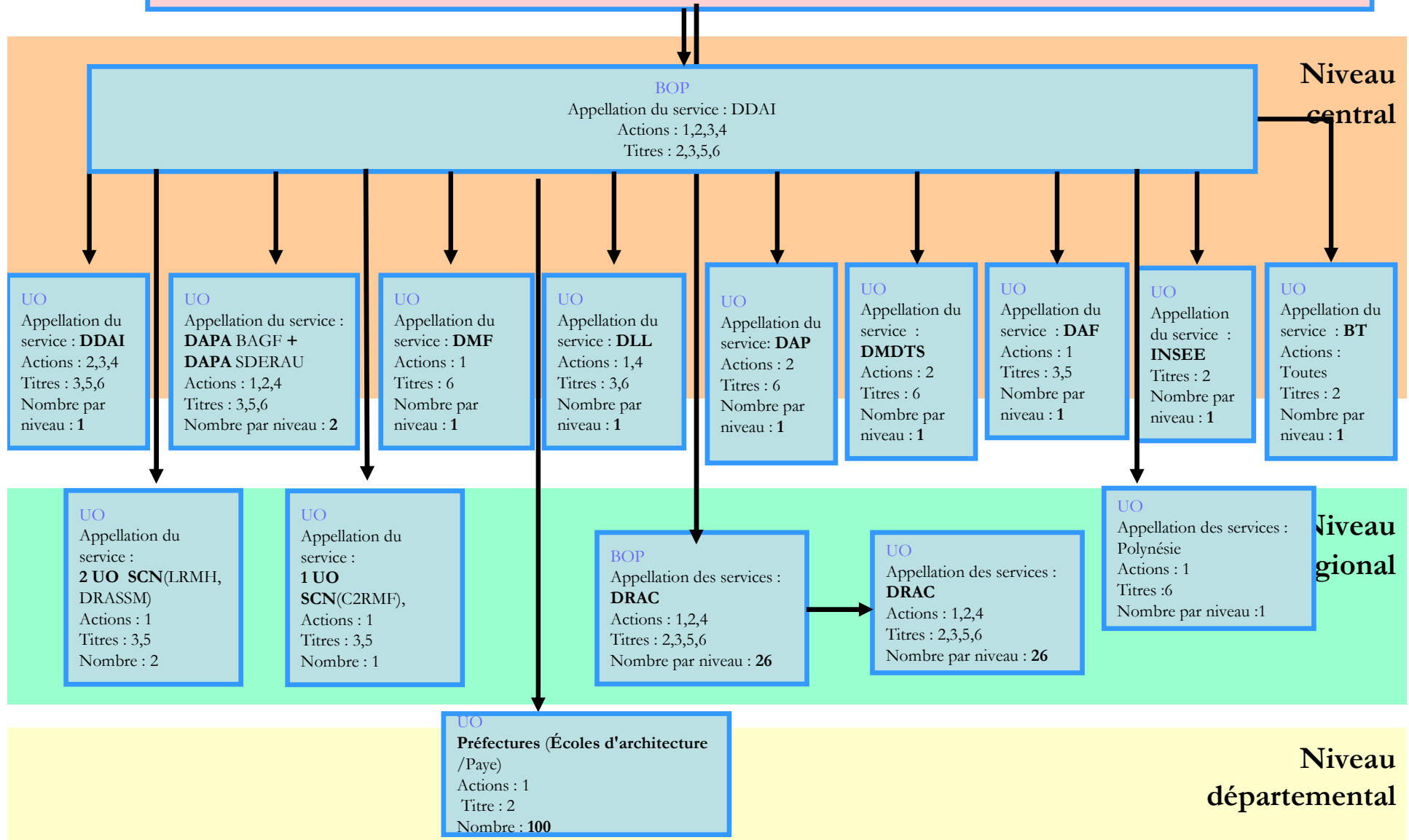
# Mission : Culture

## Programme : transmission des savoirs et démocratisation de la culture



# Mission : recherche et enseignement supérieur

## Programme : recherche culturelle et culture scientifique

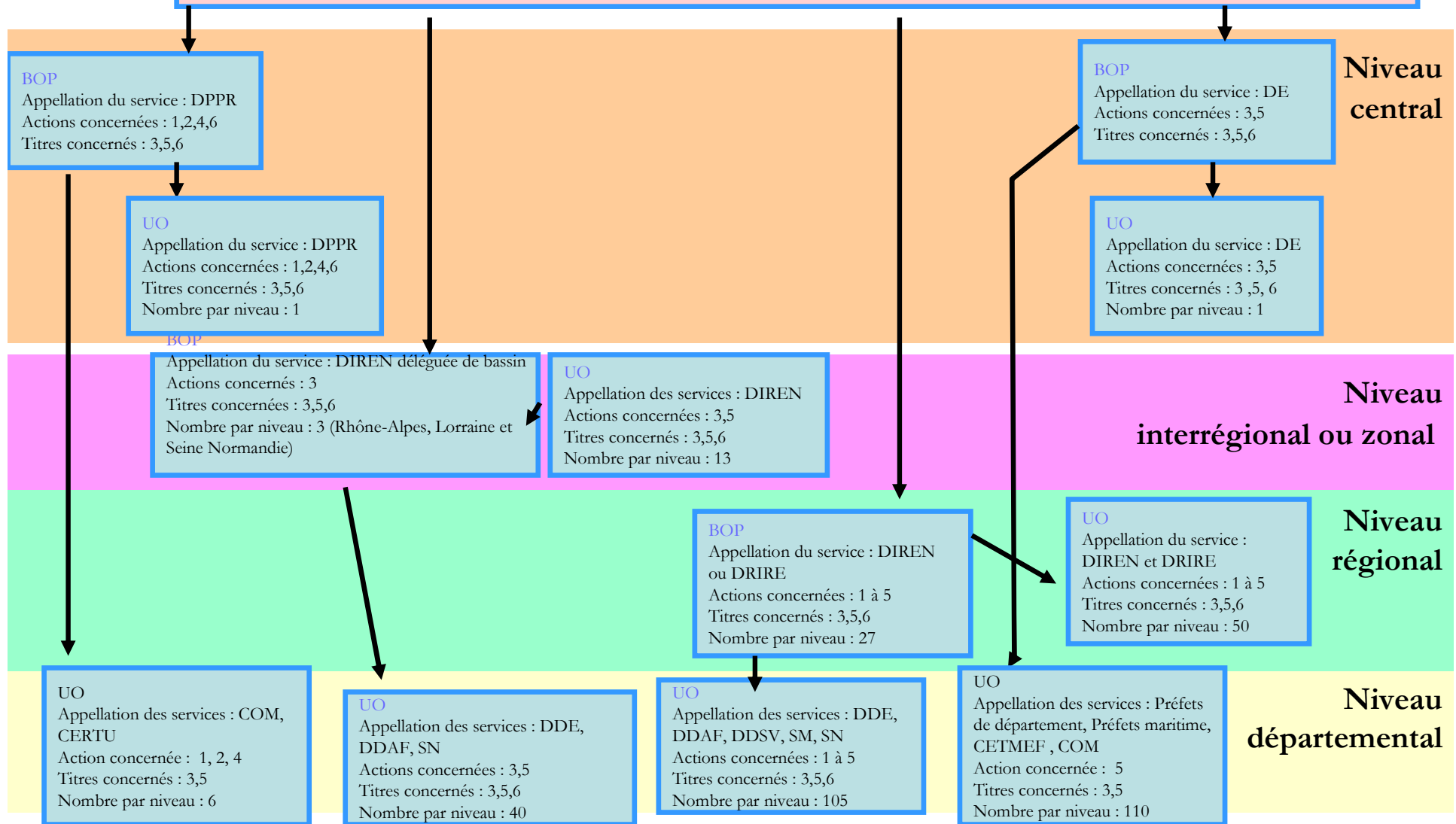


# Cartographie des BOP

## Ministère de l'écologie et du développement durable

# Mission : écologie et développement durable

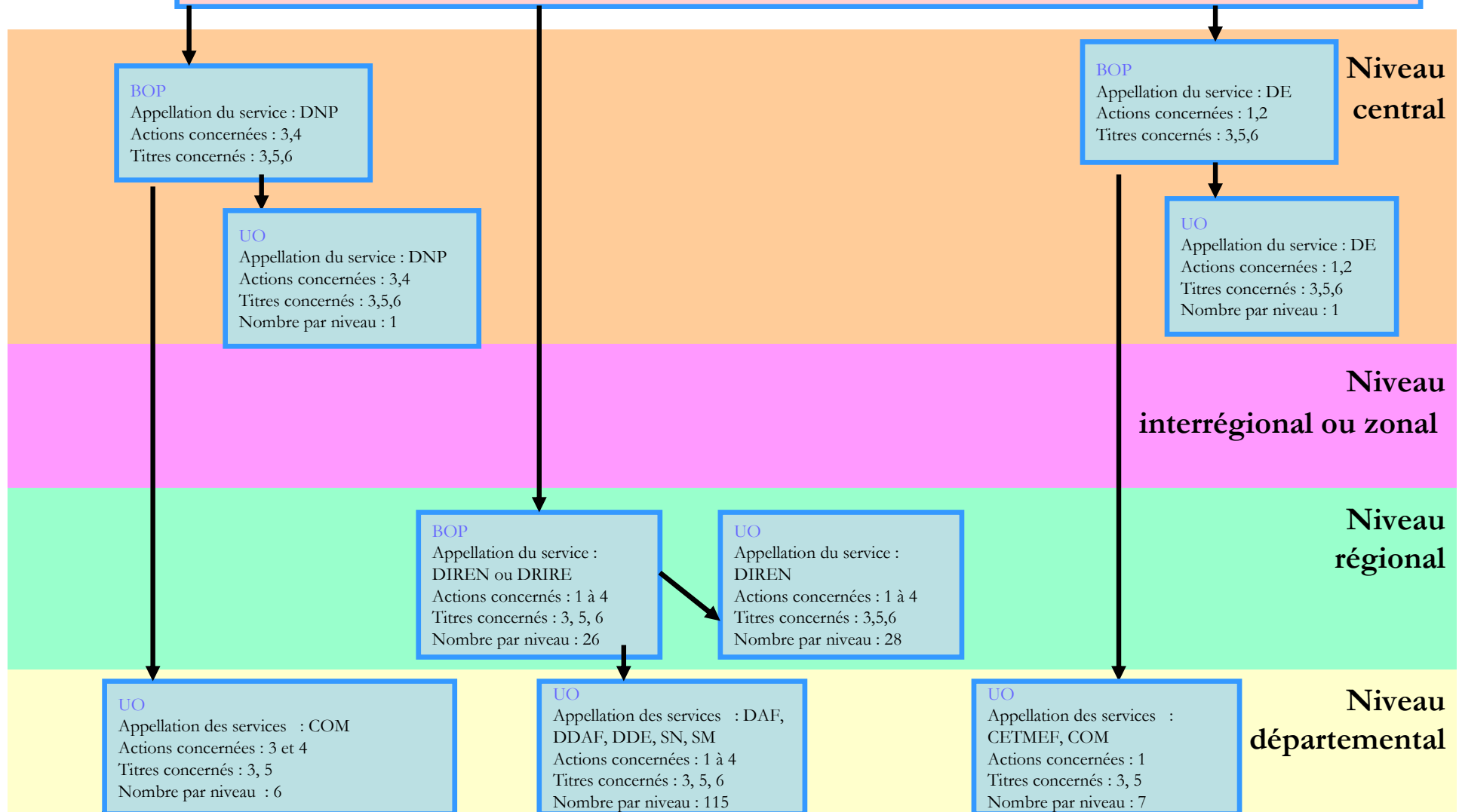
## Programme : prévention des risques et lutte contre les pollutions



BOP National

# Mission : écologie et développement durable

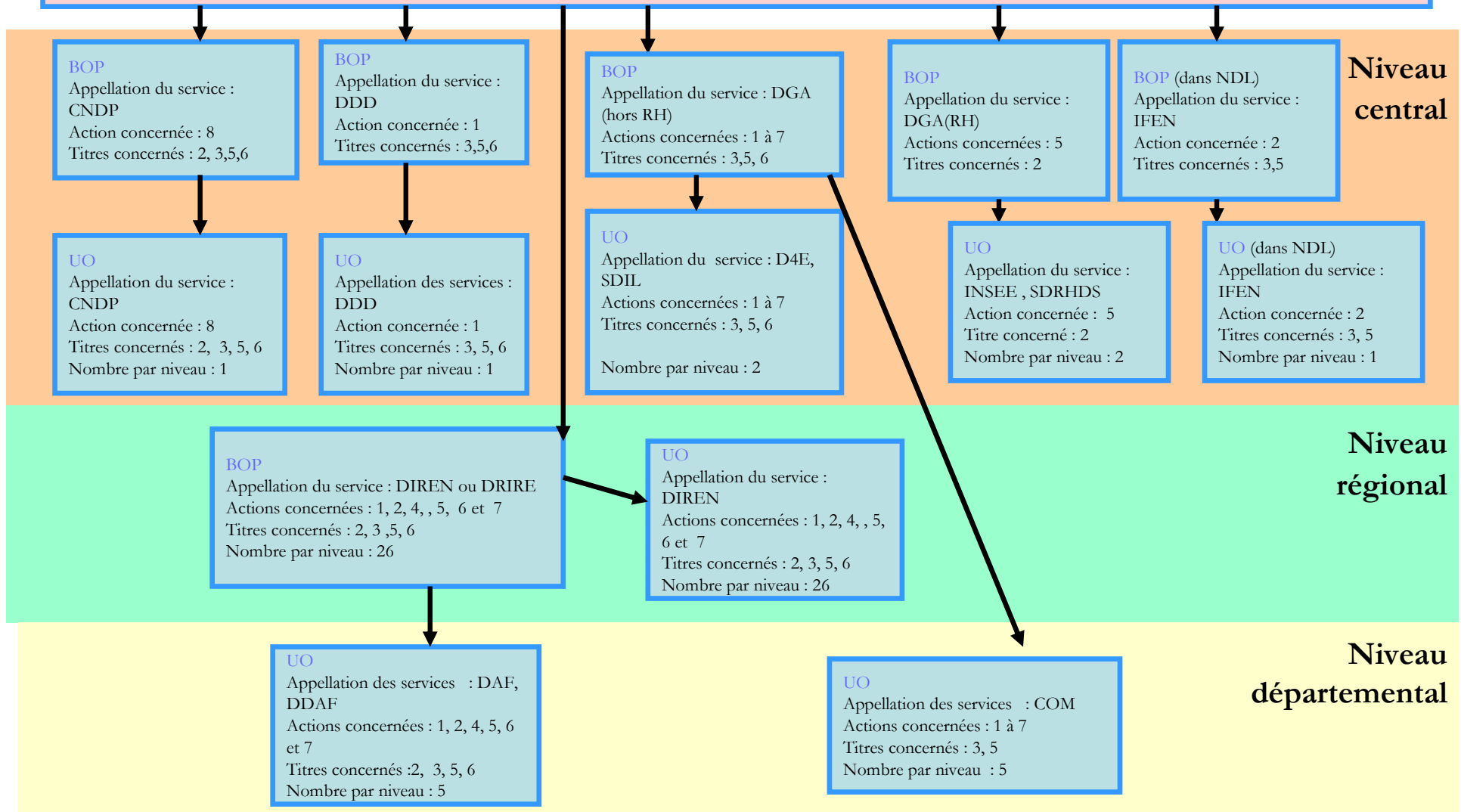
## Programme : gestion des milieux et biodiversité

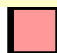


 BOP national

# Mission : écologie et développement durable

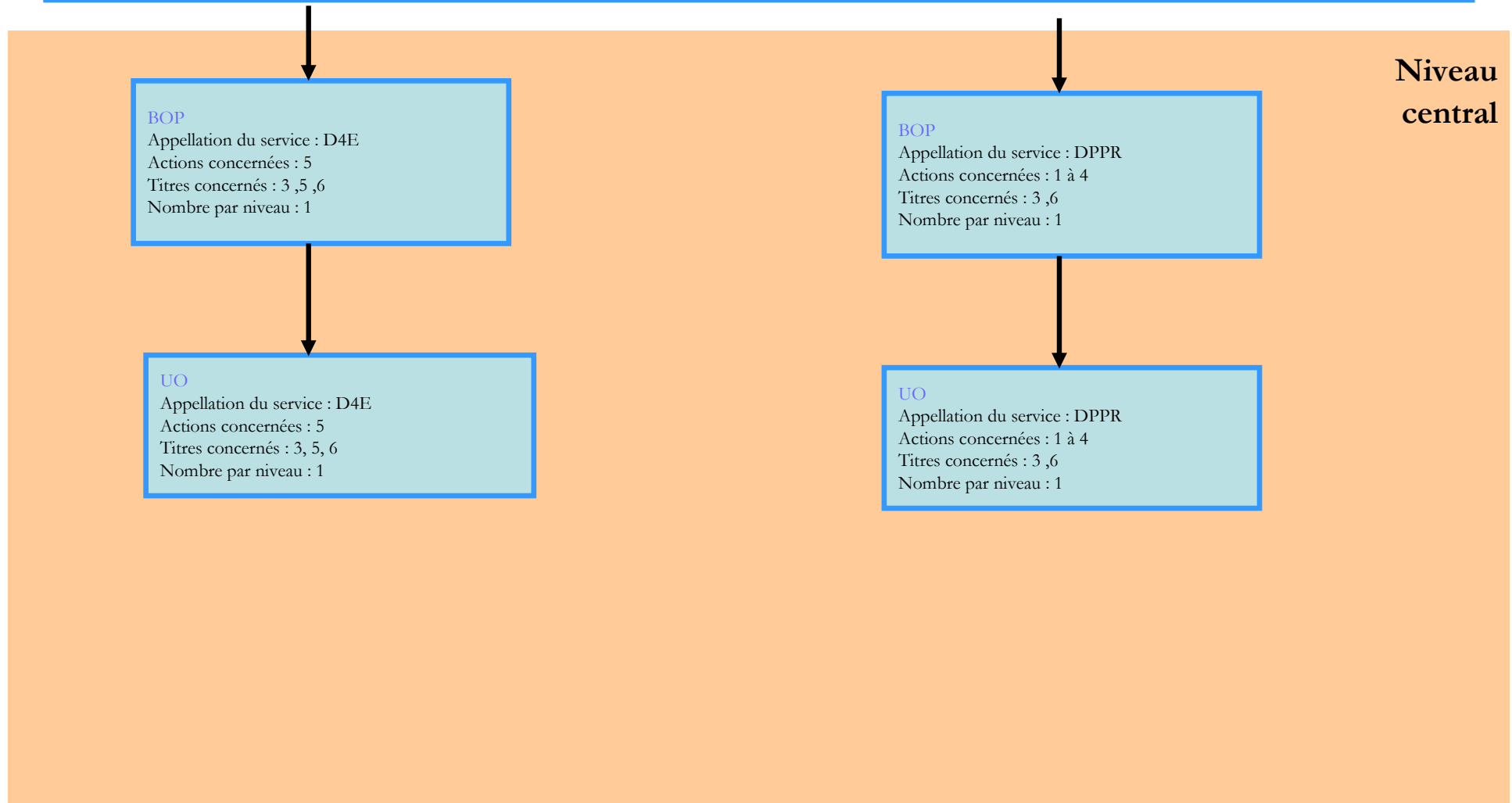
Programme : conduite et pilotage des politiques environnementales et développement durable



 BOP national

# Mission : recherche et enseignement supérieur

## Programme : Recherche dans le domaine des risques et des pollutions

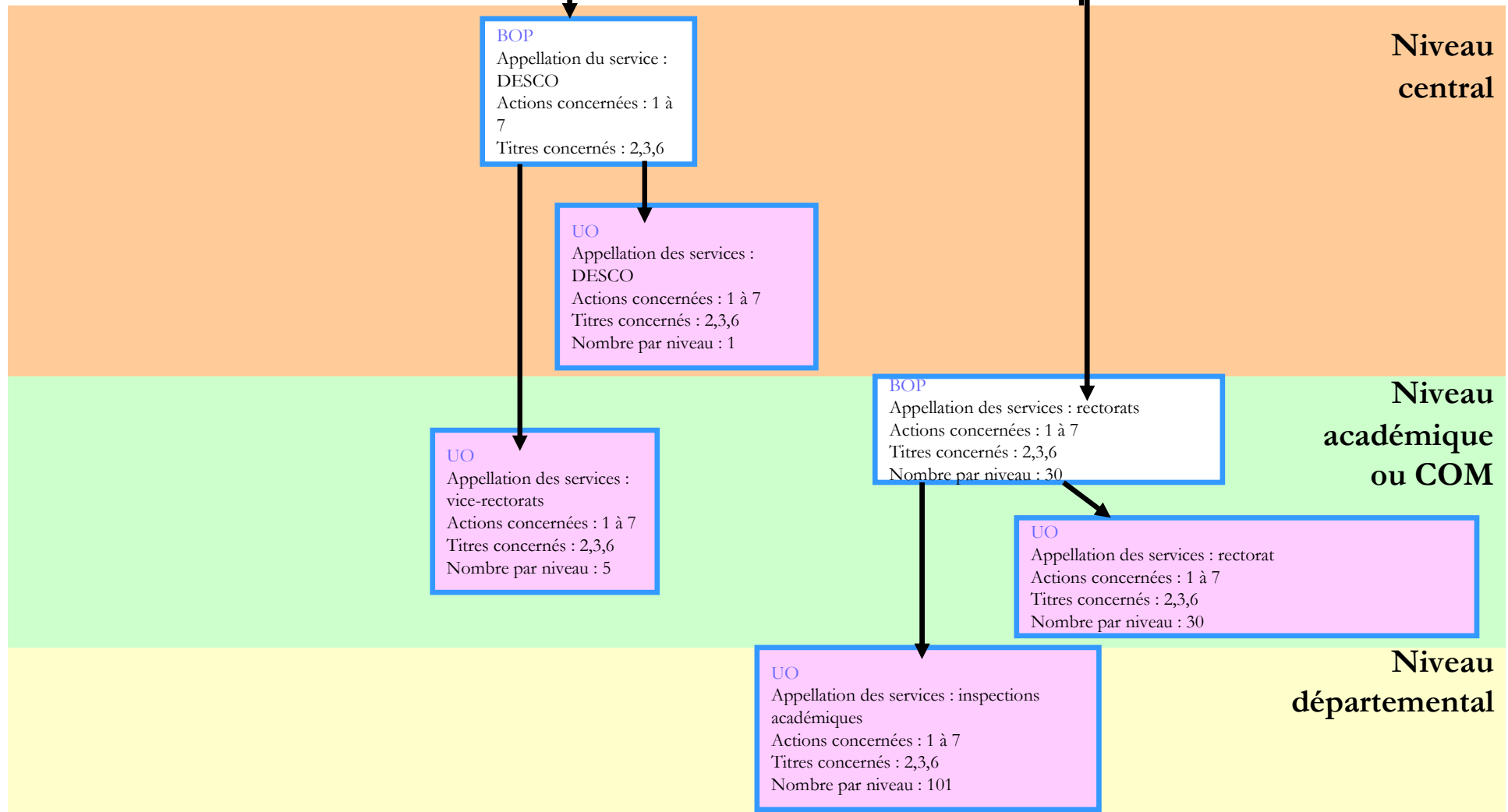


# Cartographie des BOP

## Ministère de l'éducation nationale

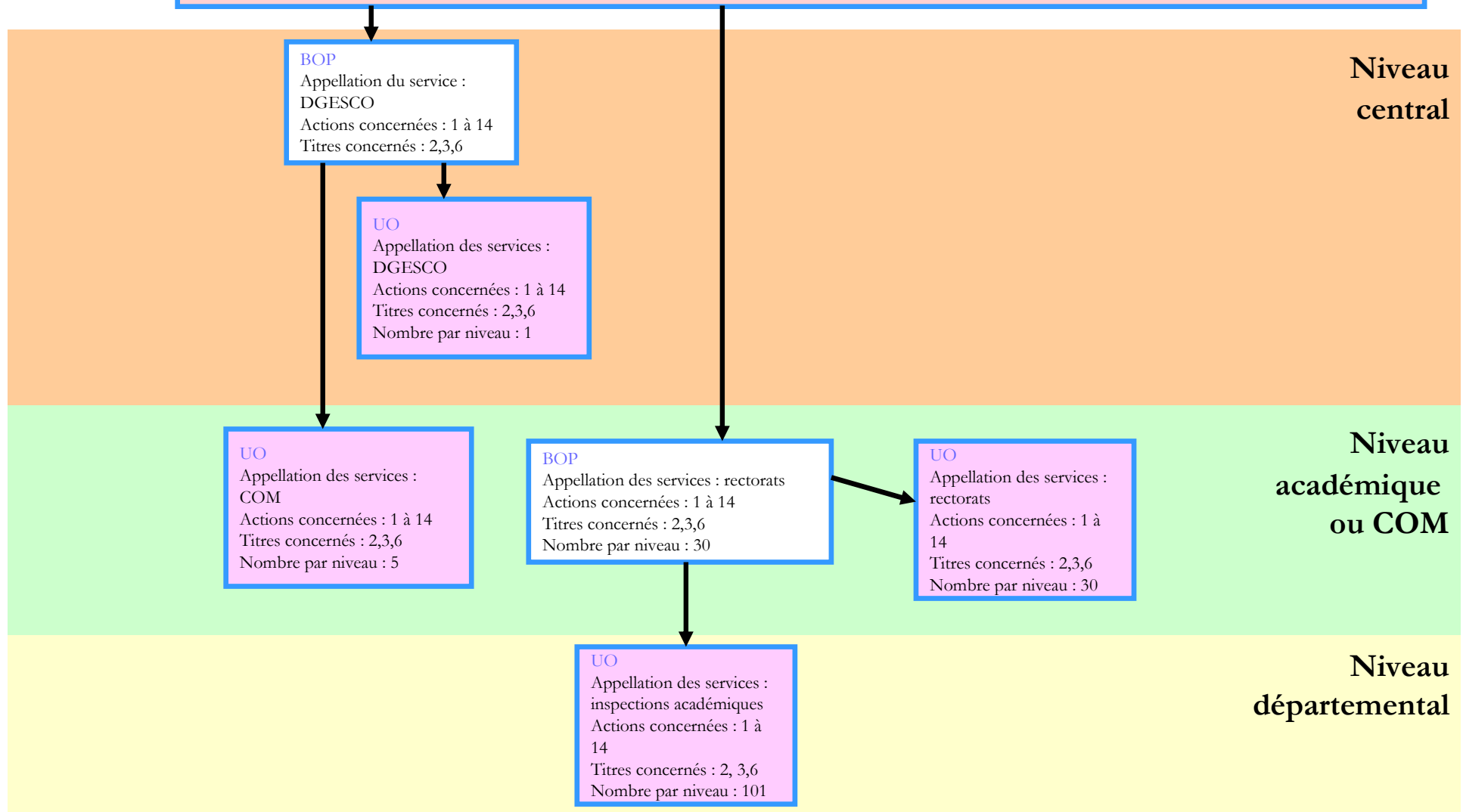
# Mission : enseignement scolaire

## Programme : enseignement scolaire public 1er degré



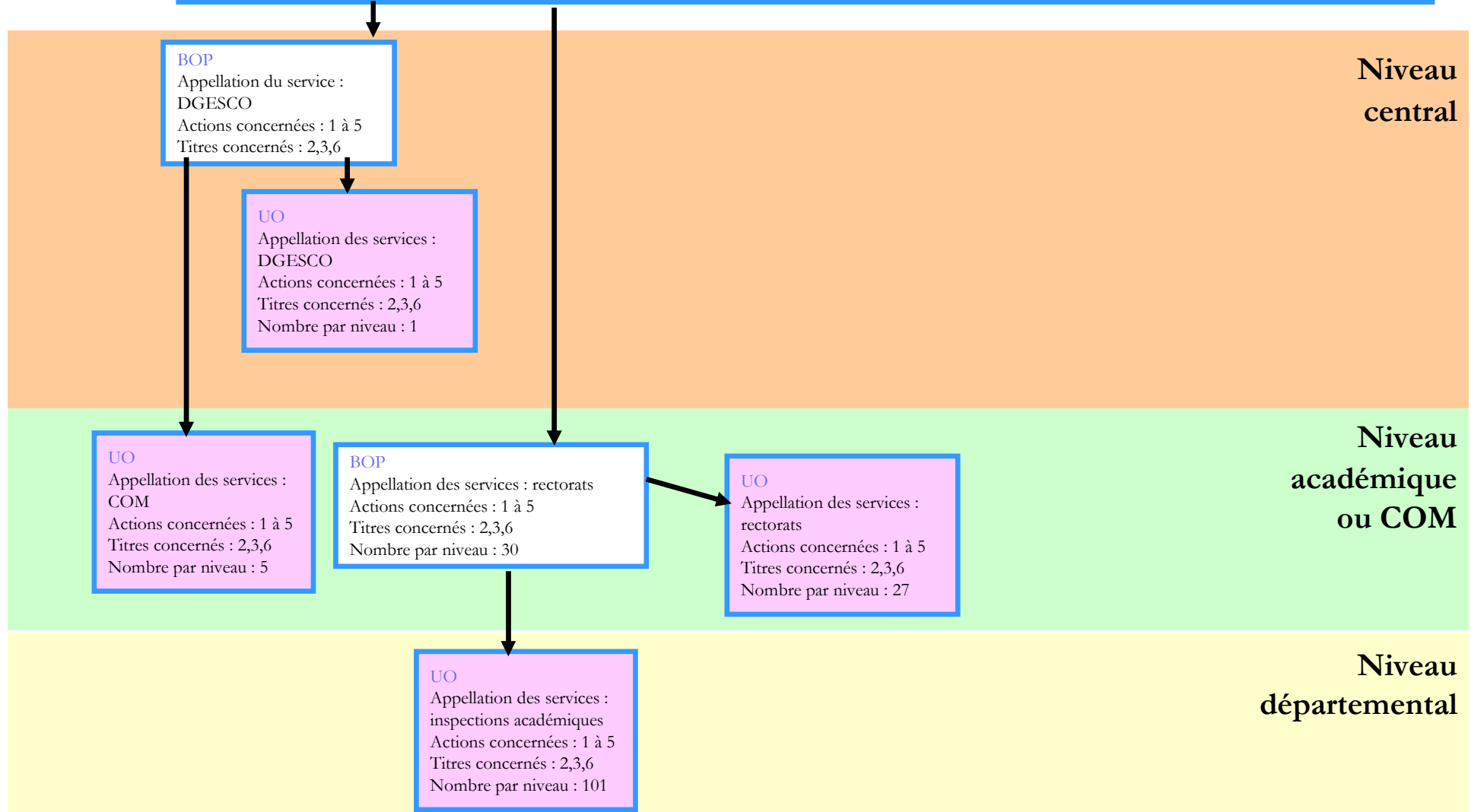
# Mission : enseignement scolaire

## Programme : enseignement scolaire public 2nd degré



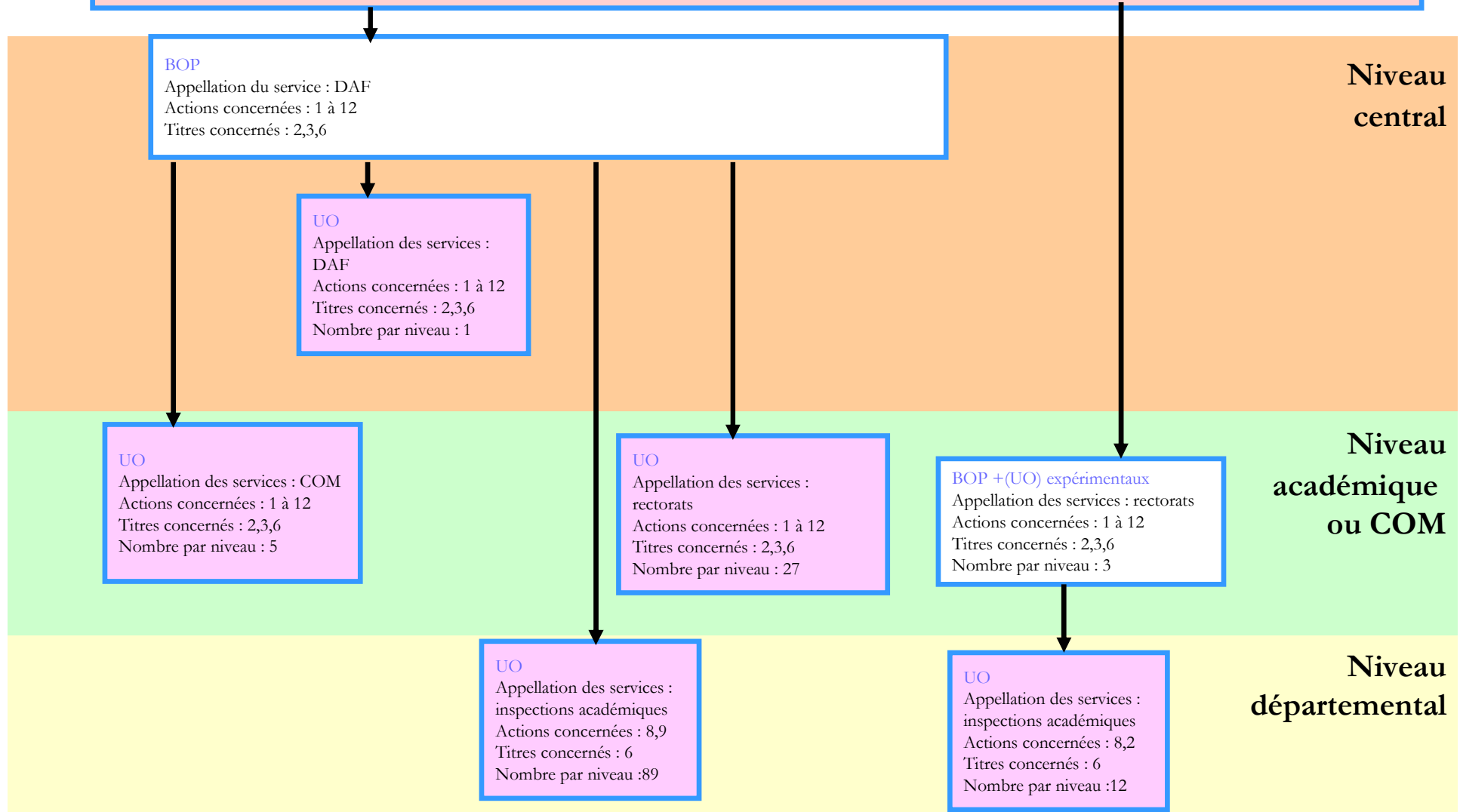
# Mission : enseignement scolaire

## Programme : vie de l'élève



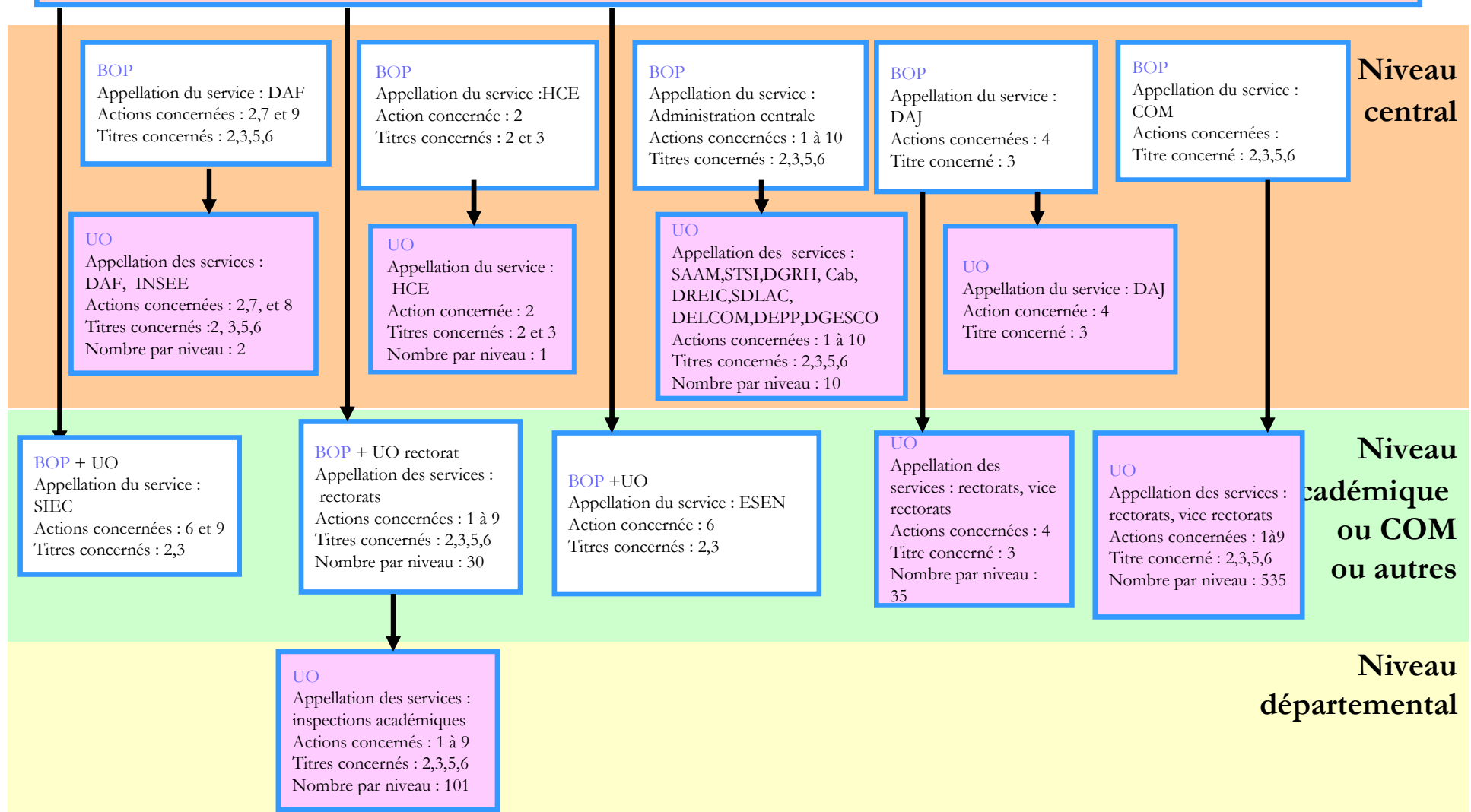
# Mission : enseignement scolaire

## Programme : enseignement scolaire privé du premier et second degré



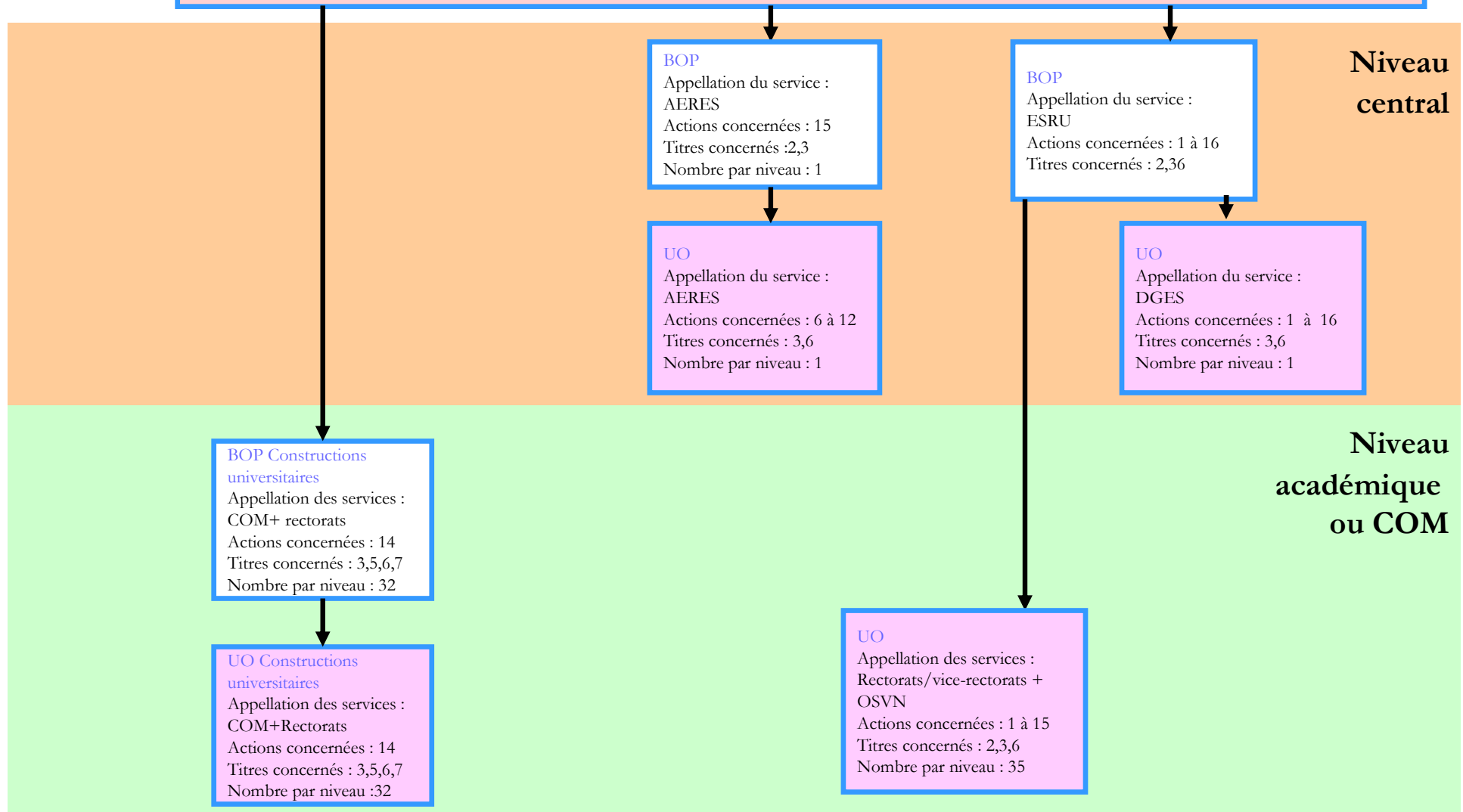
# Mission : enseignement scolaire

## Programme : soutien de la politique de l'éducation nationale



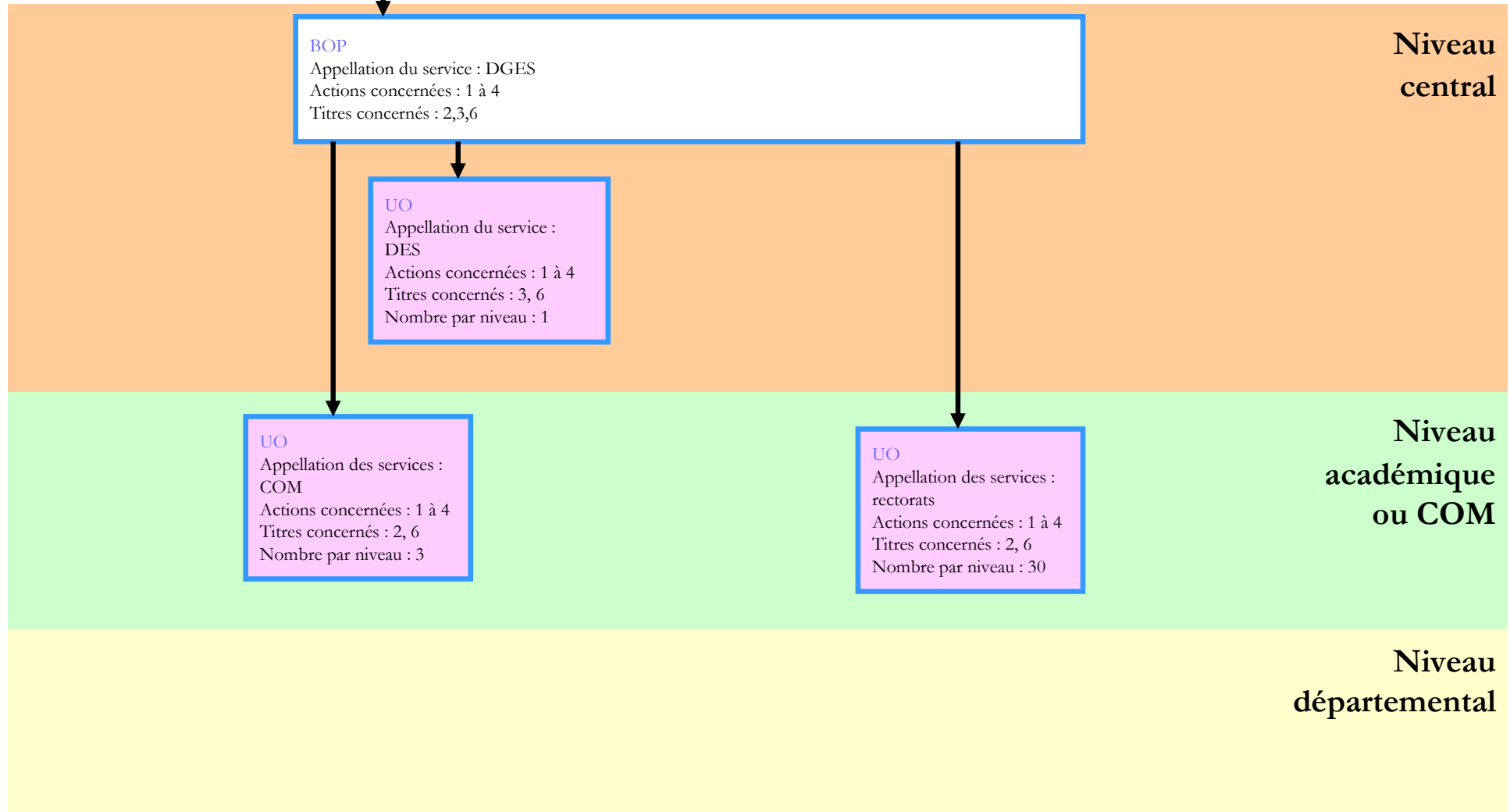
# Mission : recherche et enseignement supérieur

## Programme : formation supérieure et recherche universitaire



**Mission : recherche et enseignement supérieur**

**Programme : vie étudiante**



**Mission : recherche et enseignement supérieur**

**Programme : Recherches scientifiques et technologies pluridisciplinaires**

**Niveau  
central**

**BOP**  
Appellation du service : DGRI  
Actions concernées : toutes  
Titres concernés : 3 et 6  
Nombre par niveau : 1

**UO**  
Appellation du service : DGRI  
Actions concernées : toutes  
Titres concernés : 3 et 6  
Nombre par niveau : 1

**Niveau  
régional  
ou COM**

**Mission : recherche et enseignement supérieur**

**Programme : Recherches scientifiques et technologies pluridisciplinaires**

**Niveau  
central**

**BOP**  
Appellation du service : DGRI  
Actions concernées : toutes  
Titres concernés : 3 et 6  
Nombre par niveau : 1

**UO**  
Appellation du service : DGRI  
Actions concernées : toutes  
Titres concernés : 3 et 6  
Nombre par niveau : 1

**Niveau  
régional  
ou COM**

**Mission : recherche et enseignement supérieur**

**Programme : Recherche spatiale**

**BOP**

Appellation du service : DGRI

Actions concernées : toutes

Titres concernés : 3 et 6

Nombre par niveau : 1

**UO**

Appellation du service : DGRI

Actions concernées : toutes

Titres concernés : 3 et 6

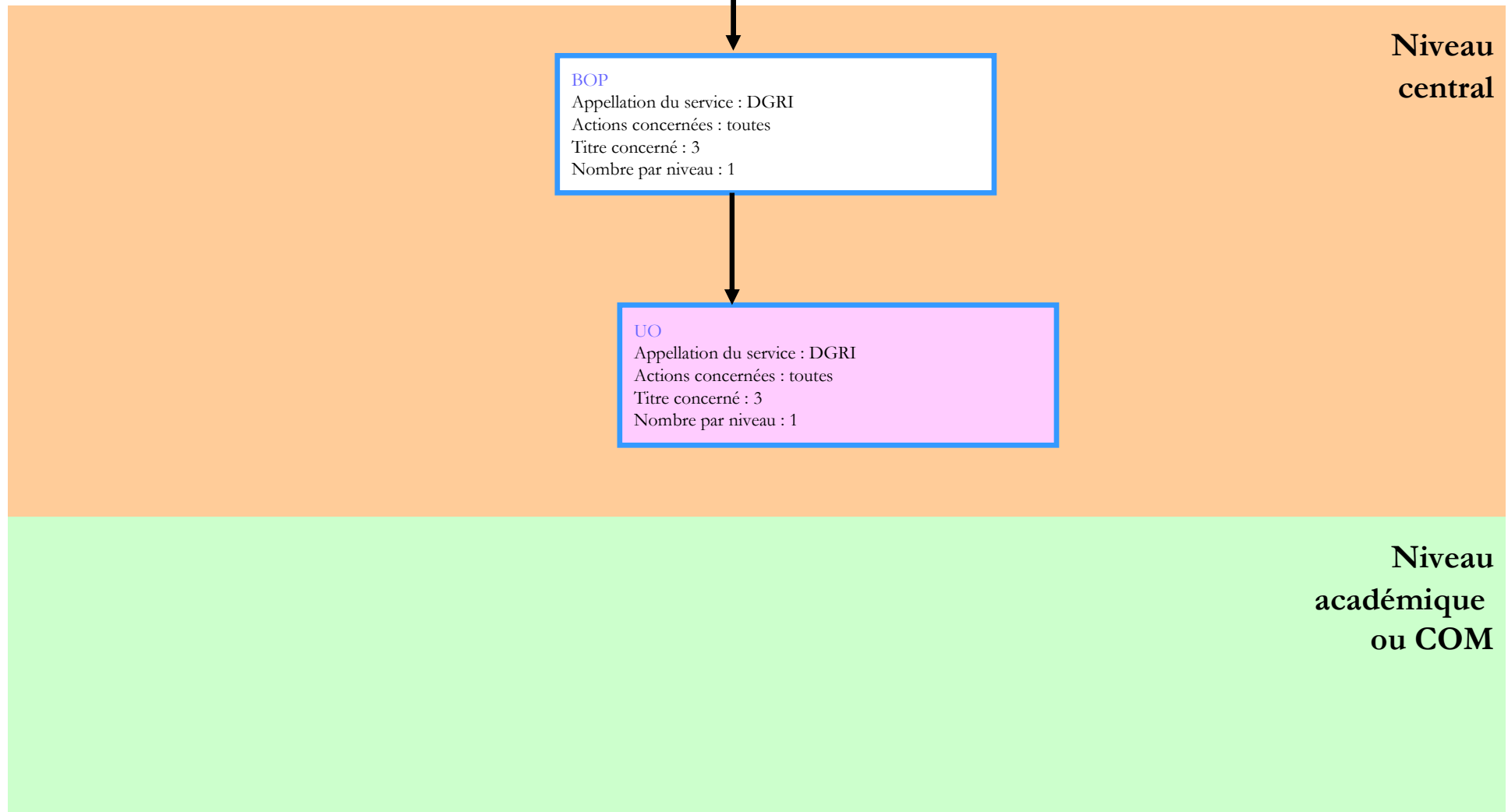
Nombre par niveau : 1

**Niveau  
central**

**Niveau  
régional  
ou COM**

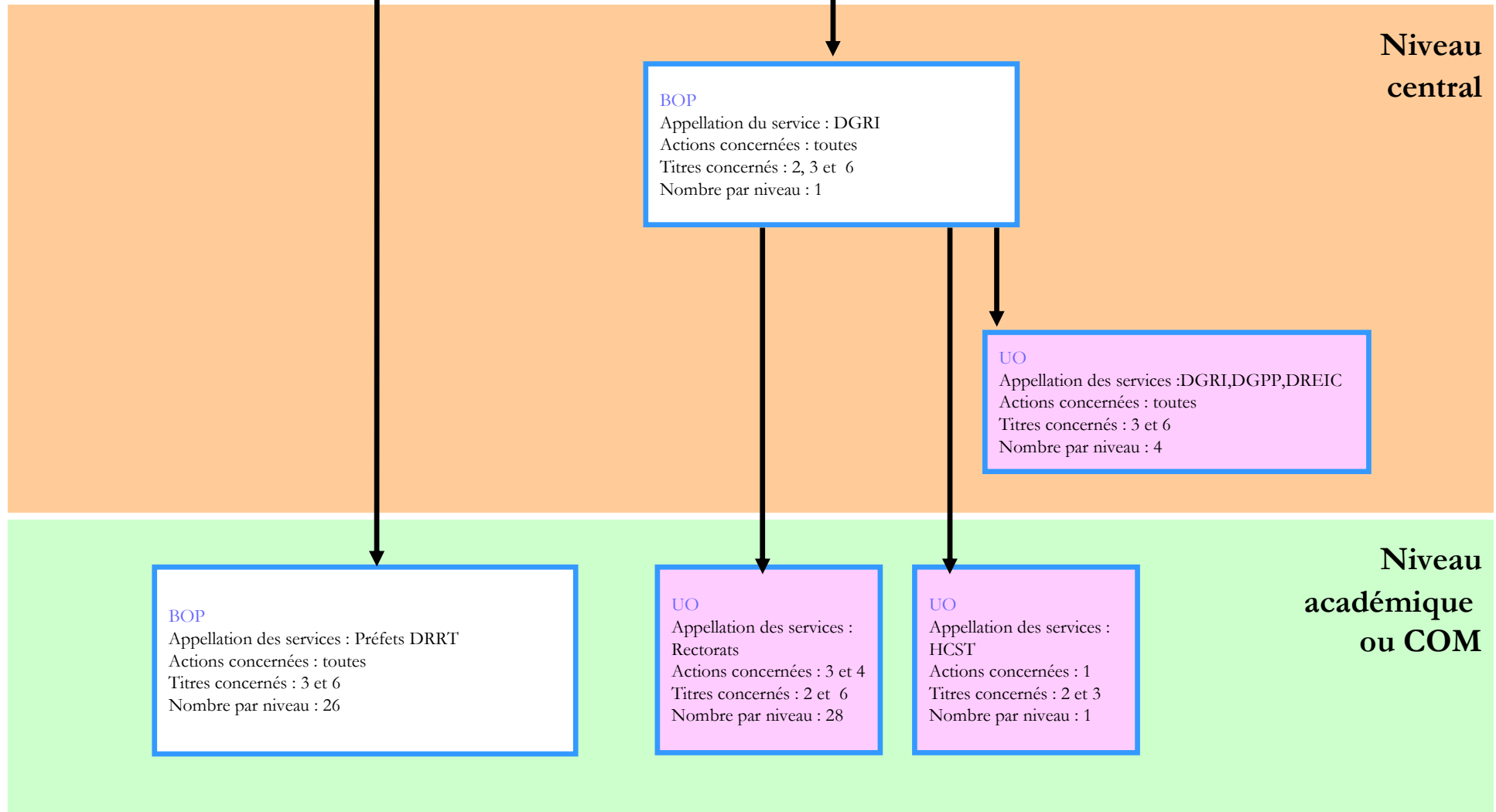
# Mission : recherche et enseignement supérieur

Programme : Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources



# Mission : recherche et enseignement supérieur

## Programme : orientation et pilotage de la recherche



# Cartographie des BOP

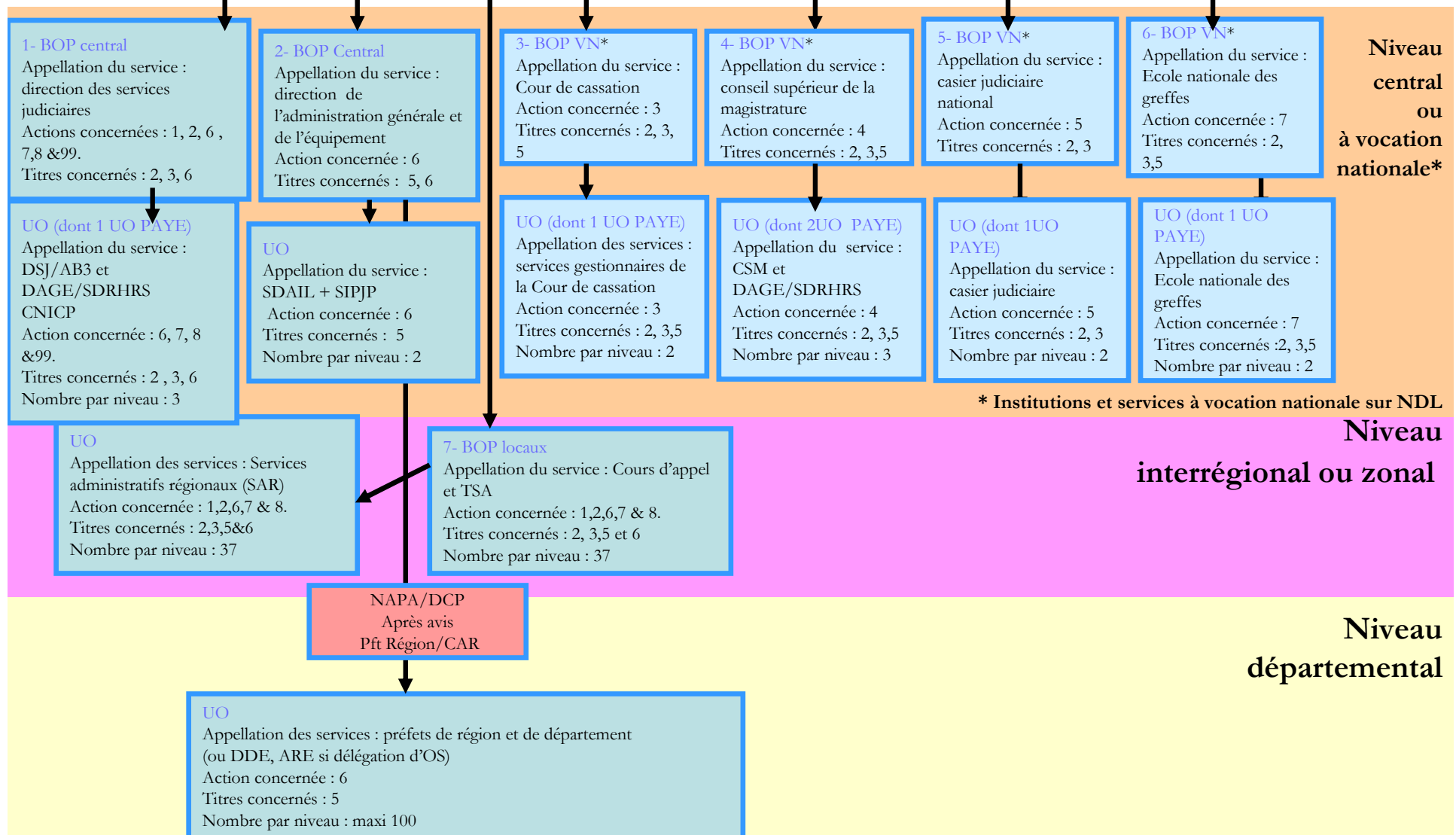
Ministère de la justice



[www.modernisation.gouv.fr](http://www.modernisation.gouv.fr)

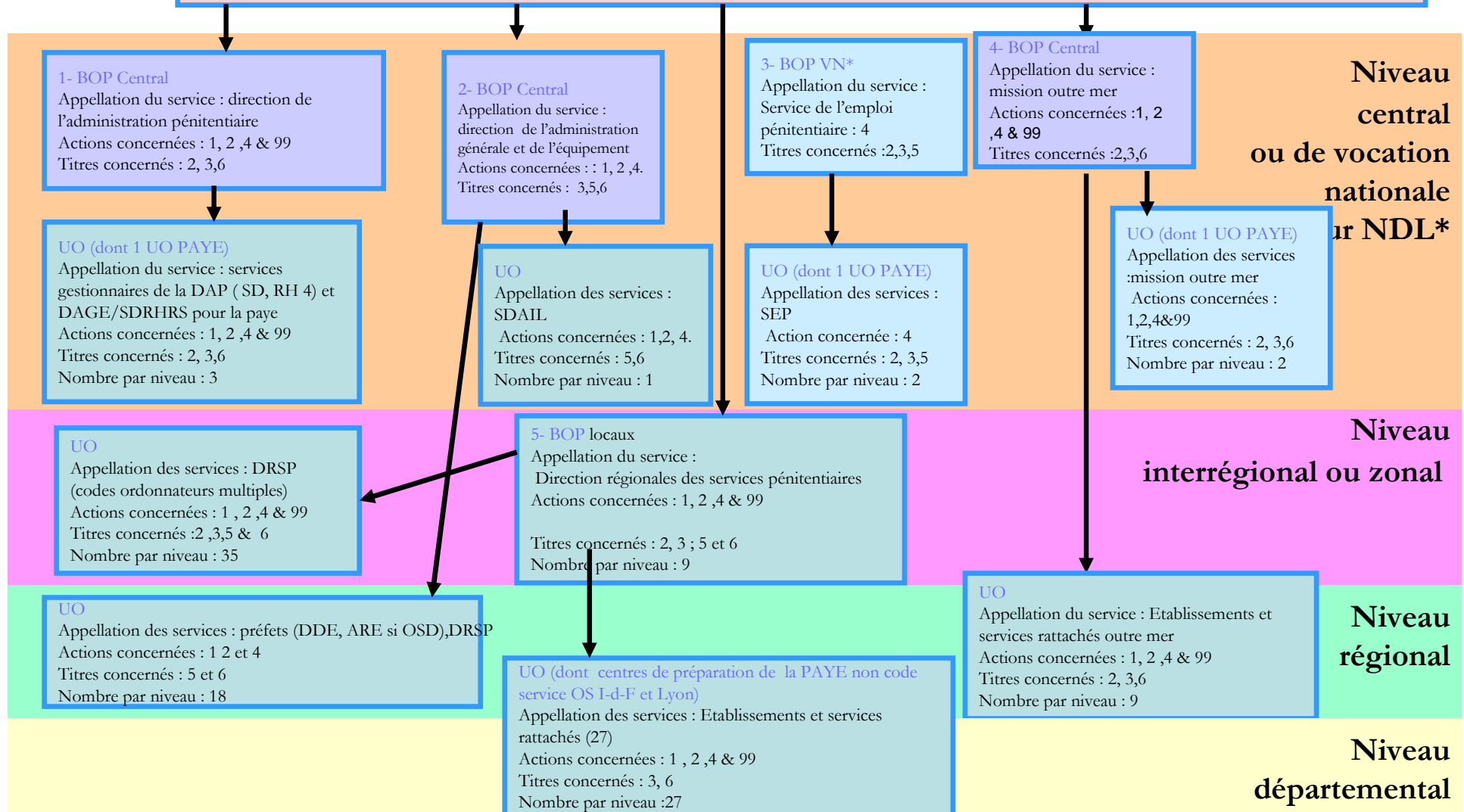
# Mission : justice

## Programme : justice judiciaire



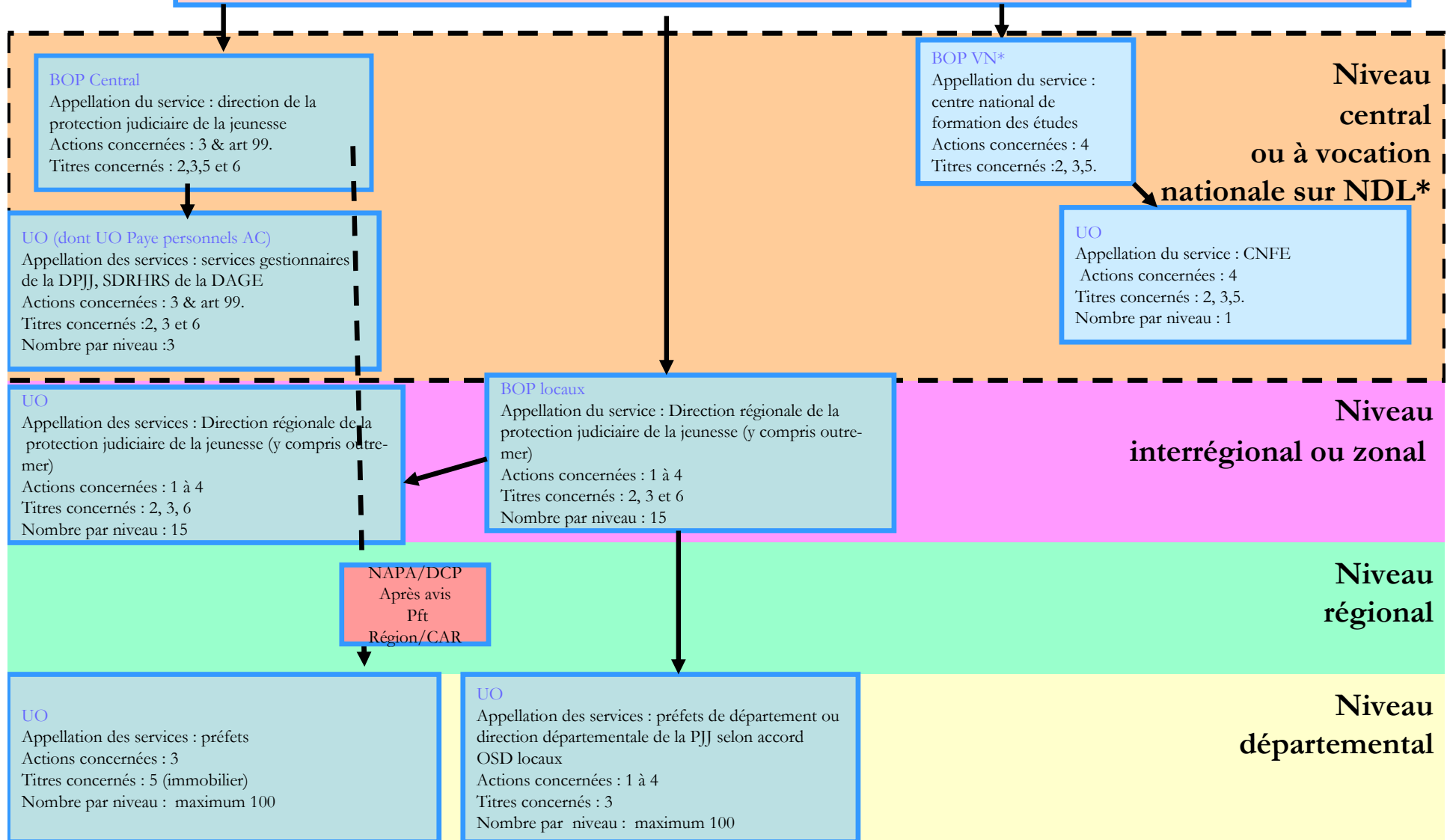
# Mission : justice

## Programme : administration pénitentiaire



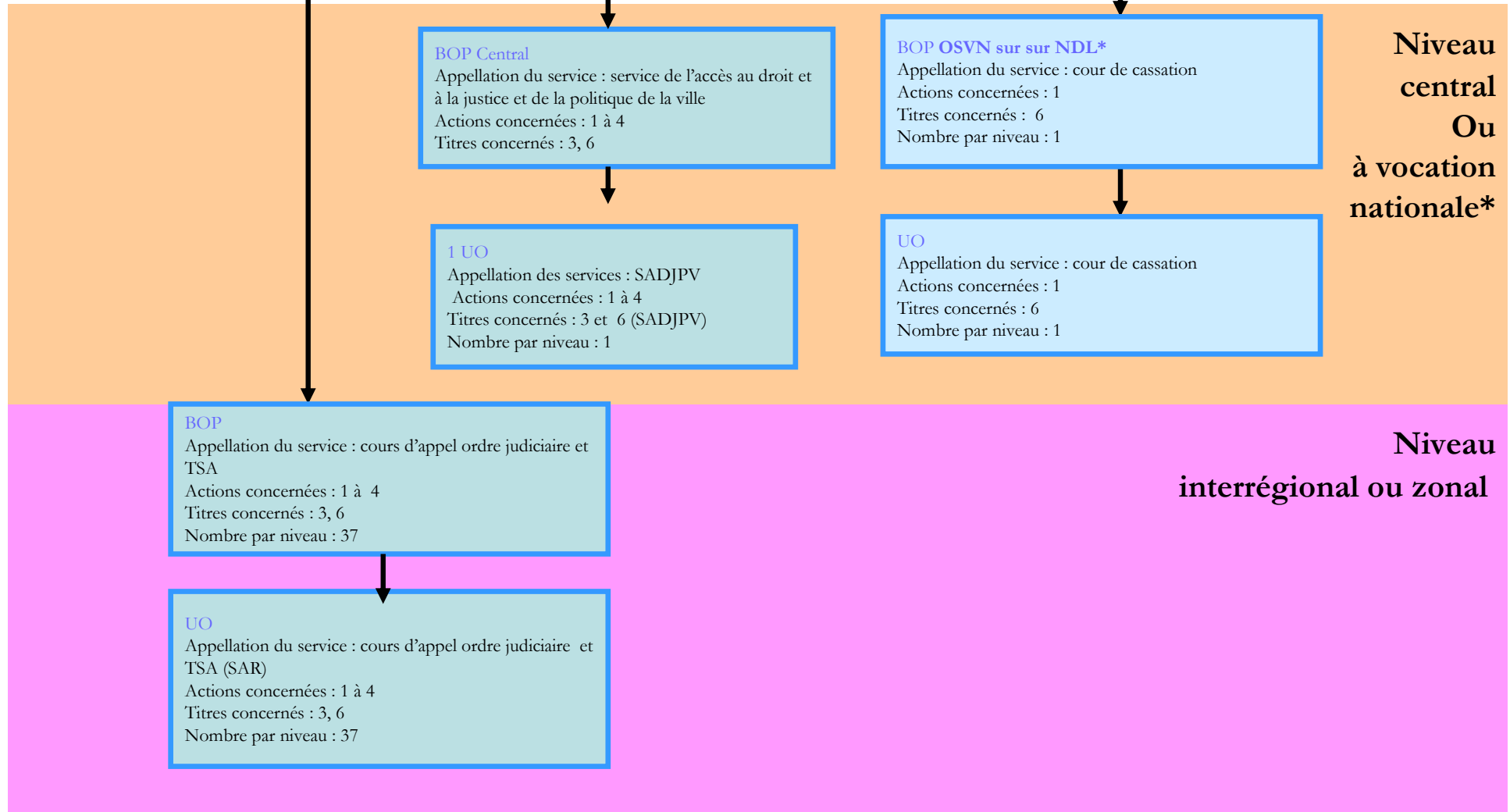
# Mission : justice

## Programme : protection judiciaire de la jeunesse



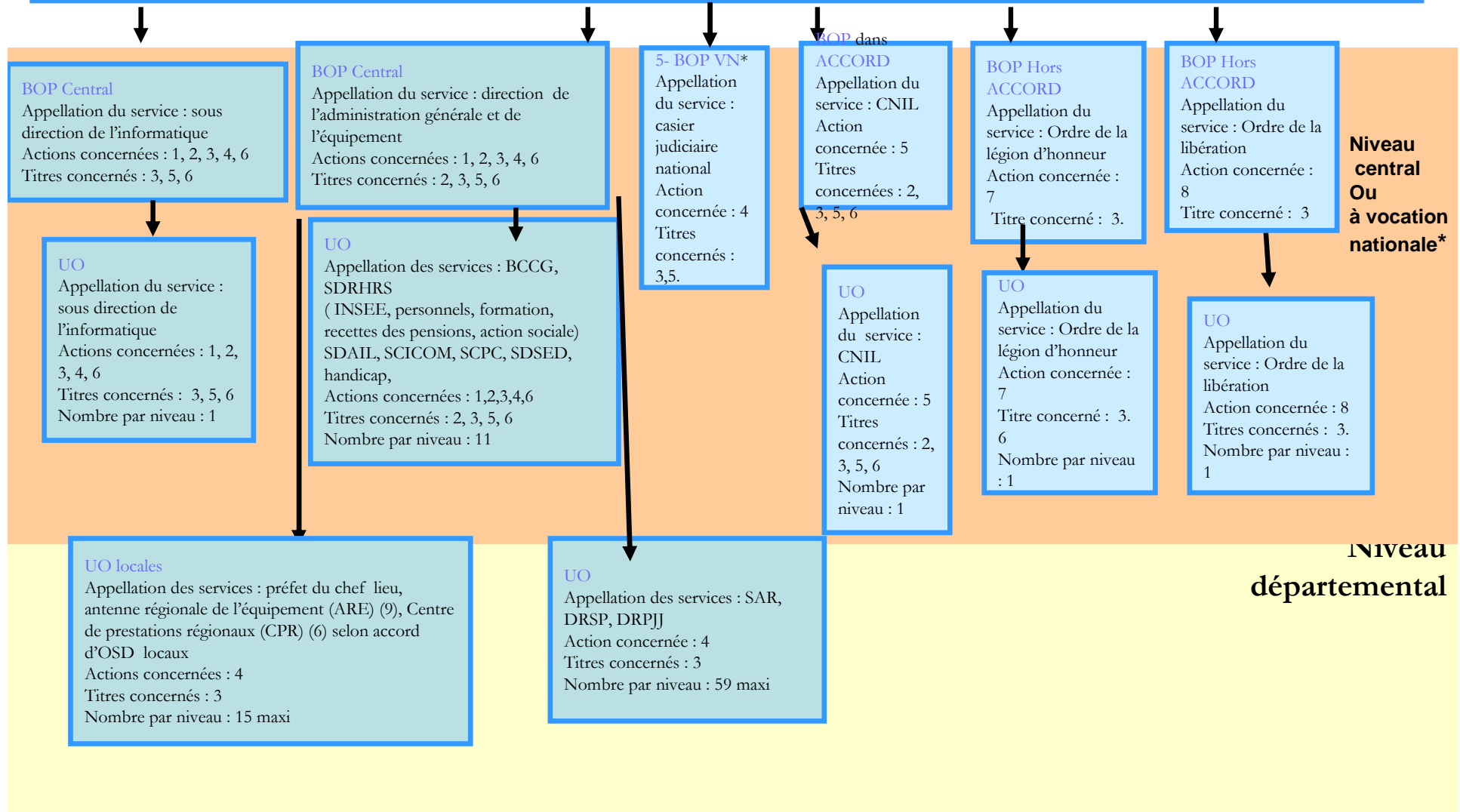
# Mission : justice

## Programme : accès au droit et à la justice



# Mission : Justice

## Programme : conduite et pilotage des politiques de la justice et organismes rattachés



# Mission : Justice

## Régie Industrielle des Etablissements Pénitentiaires : Programme 909

Niveau  
central

Absent de l'environnement ACCORD



Niveau  
départemental

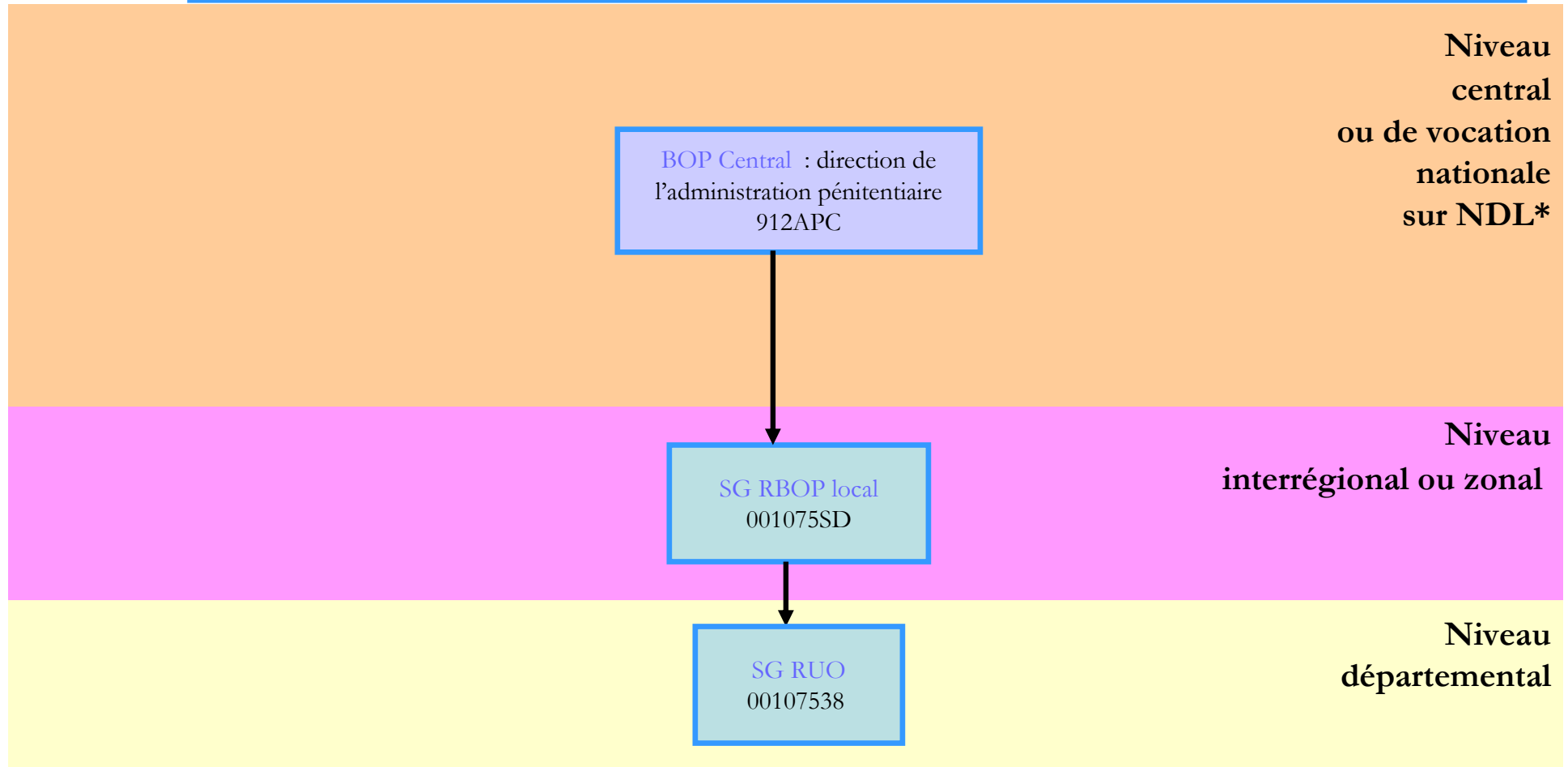
Présent dans l'environnement  
NDL sous la réf.

UO locale

035075

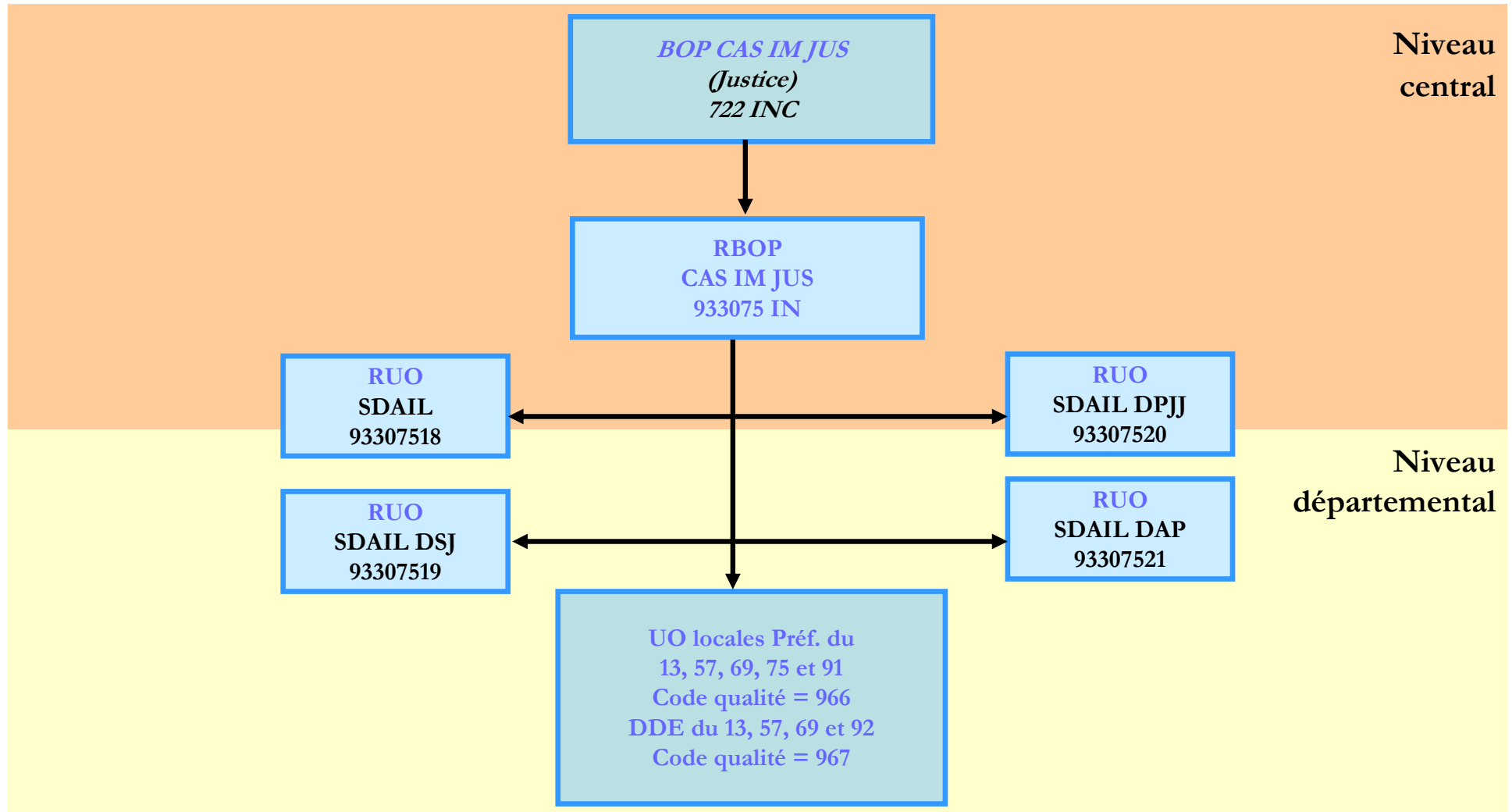
**Mission : justice**

**Cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire  
Programme 912**



# Mission : Justice

## RPROG CAS IMMOBILIER 933075 (PROGRAMME 722)

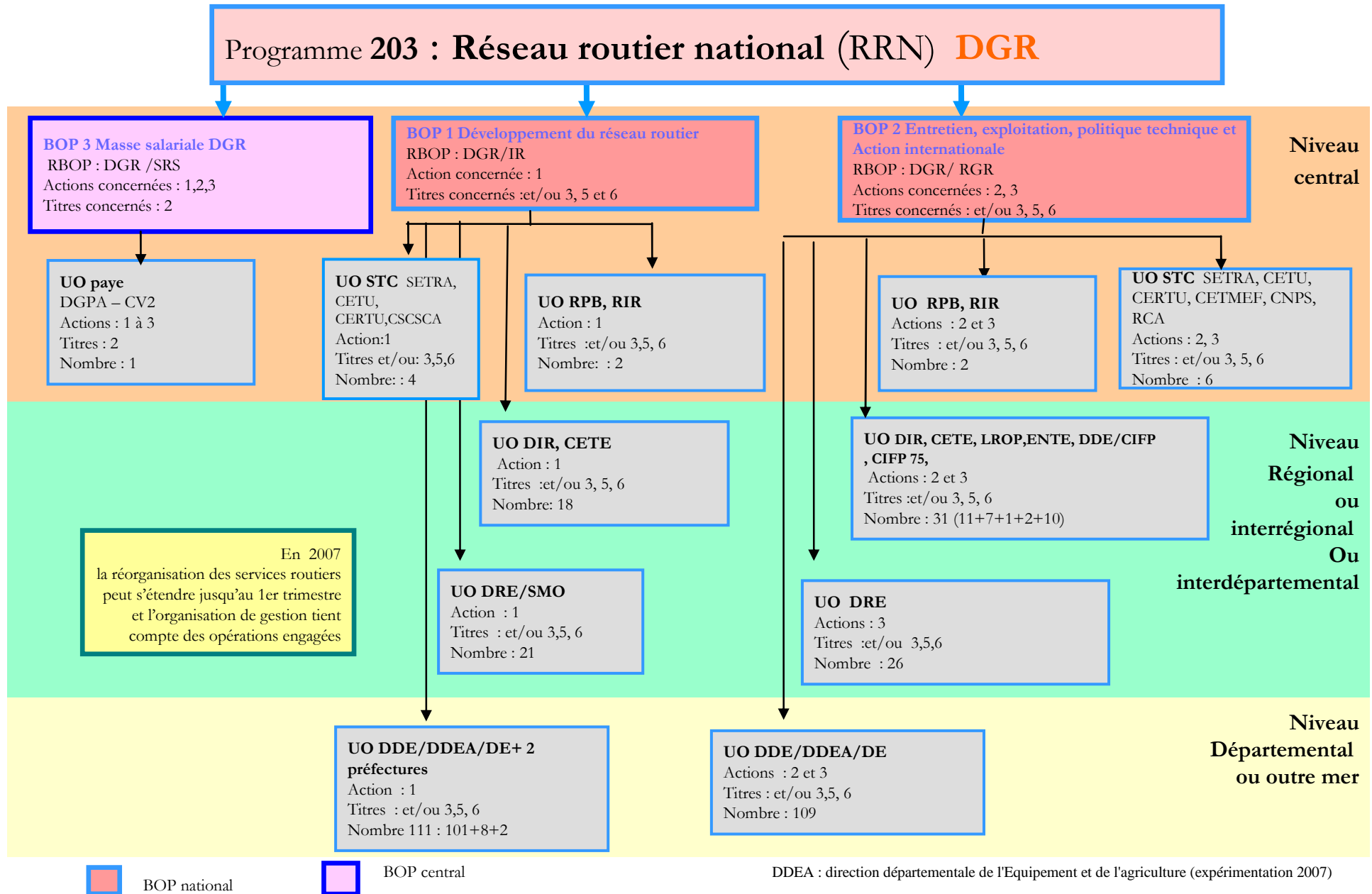


# Cartographie des BOP

Ministère des transports,  
de l'équipement, du tourisme  
et de la mer

# Mission : Transports

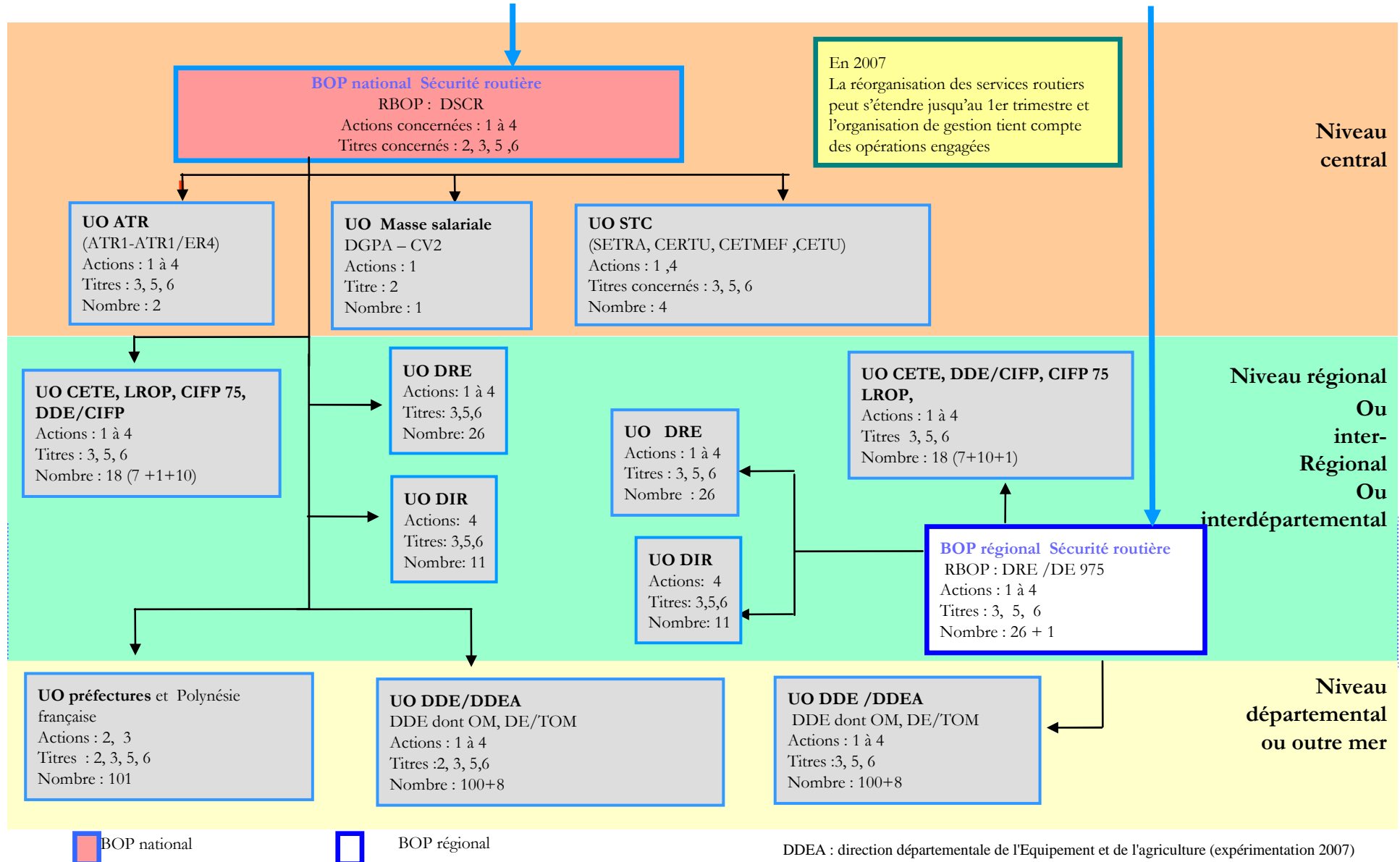
Version du 01.01.07



# Mission : Transports

Version du 01.01.07

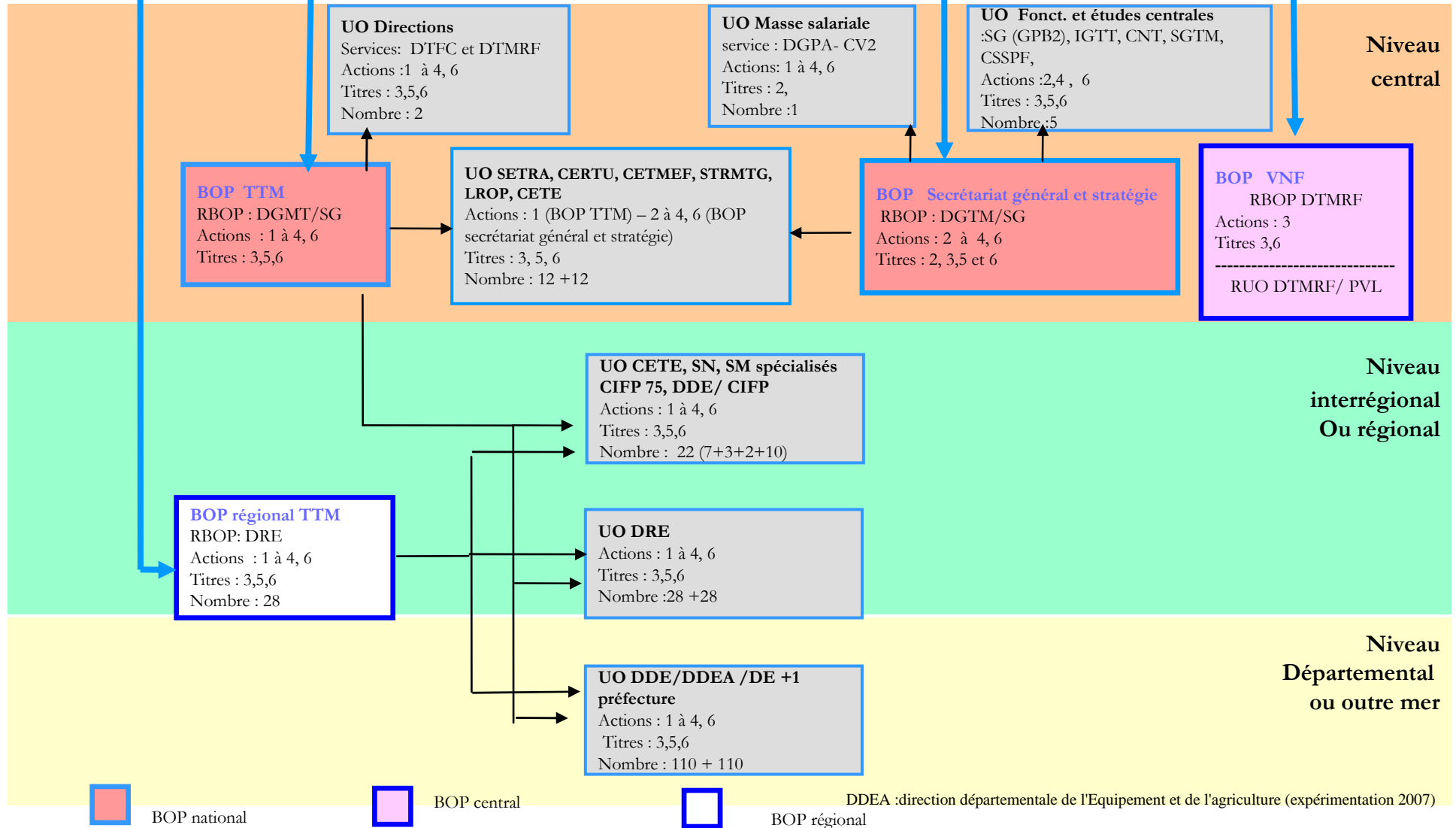
## Programme 207 : Sécurité routière (SR) DSCR



# Mission : Transports

Version du 01.01.07

## Programme 226: Transports terrestres et maritimes (TTM) **DGMT**



# Mission : Transports

## Programme 173 : Passifs financiers ferroviaires (PFF) **DGMT**

**BOP passifs financiers ferroviaires**  
RBOP: DGMT/DTFC.  
Actions concernées : 1 , 2  
Titres concernés : 6

**UO DGMT**  
: DGMT/ SG /GPB2  
Actions concernées : 1, 2  
Titres concernés : 6  
Nombre : 1

Niveau  
central

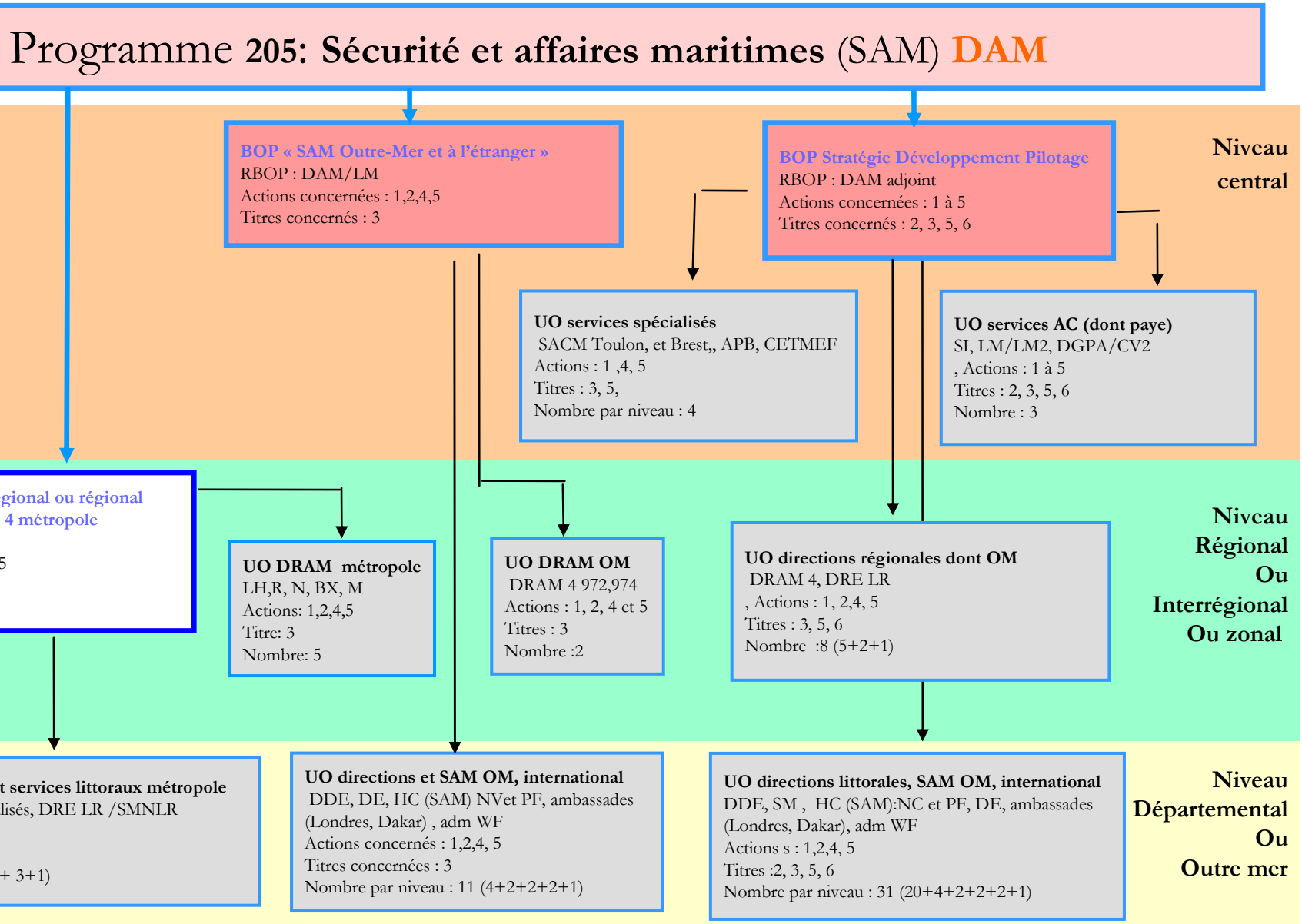
Niveau  
régional

Niveau  
départemental

 BOP central

# Mission : Transport

Version du 01.01.07



BOP national

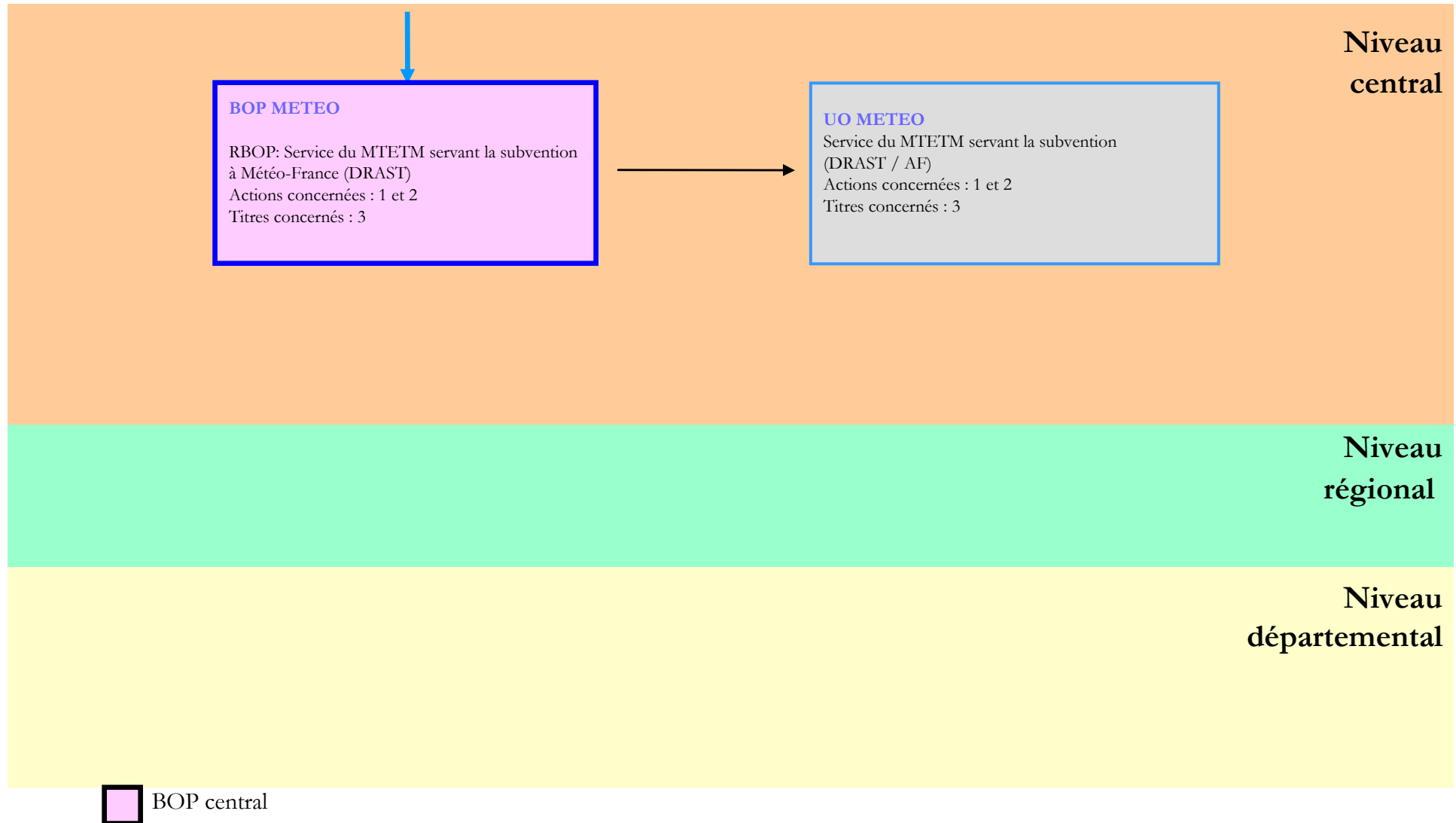


BOP régional

# Mission : Transports

Version du 01.0107

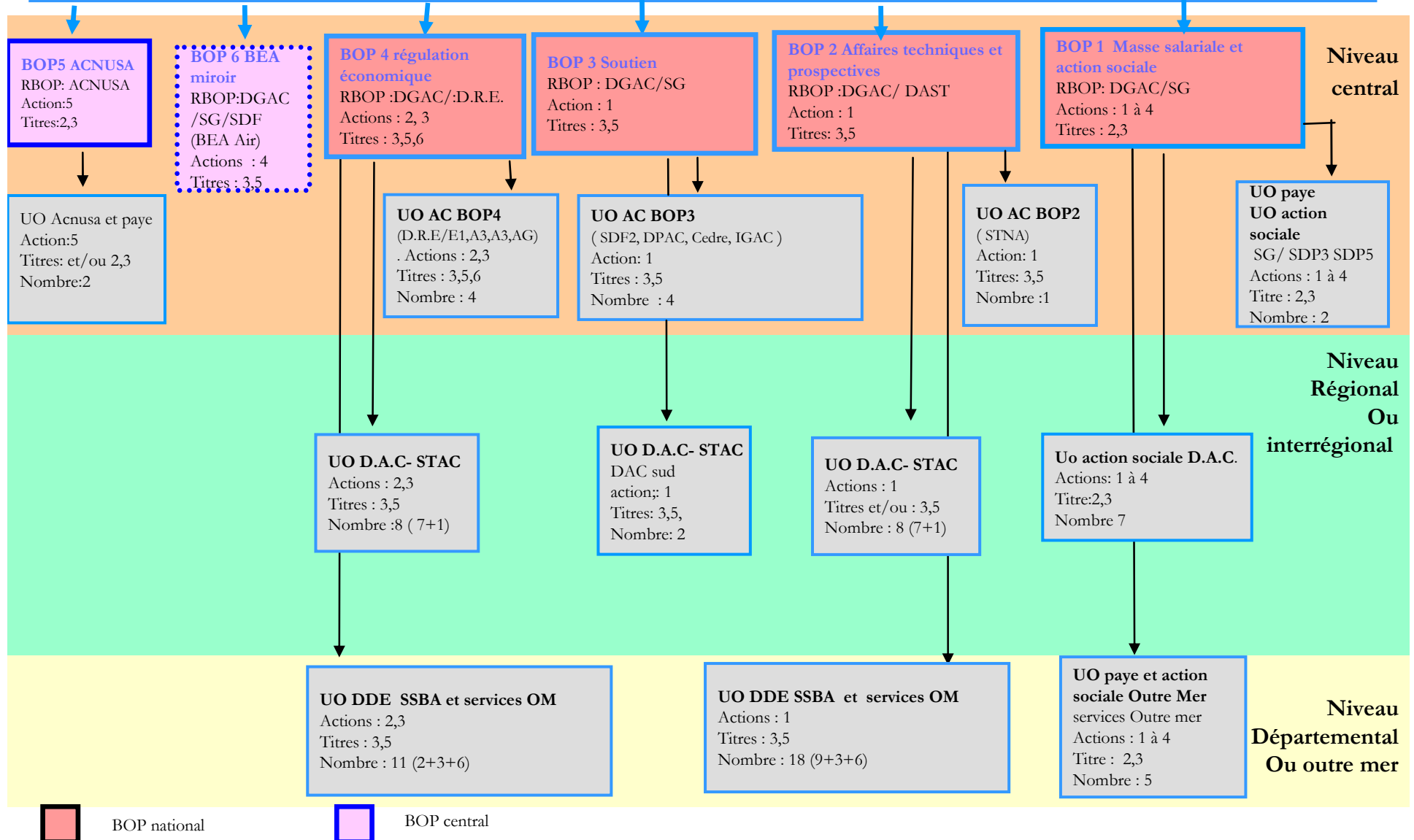
## Programme 170 : Météorologie (METEO) METEO



# Mission : Transports

Version du 01.01.07

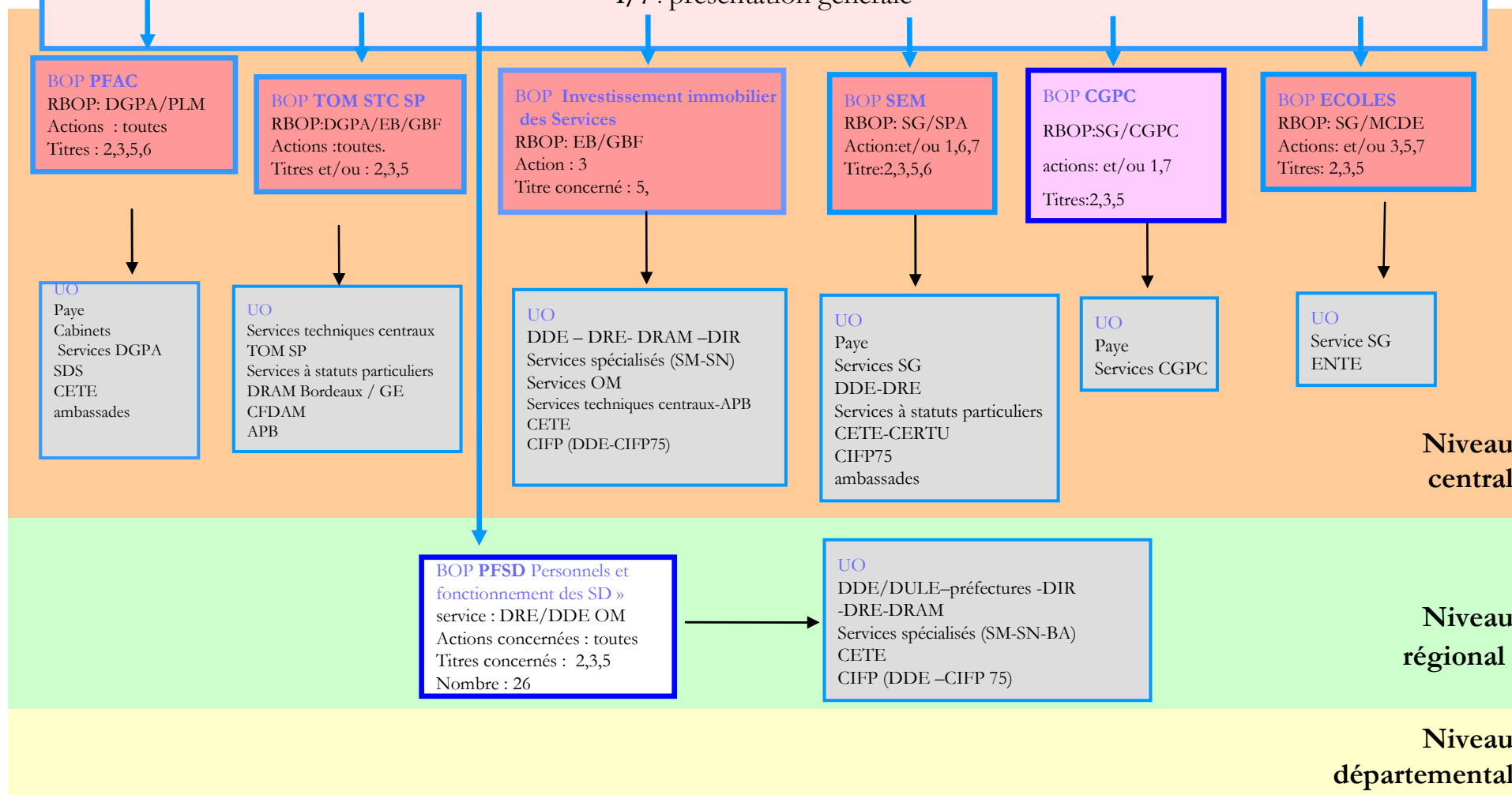
## Programme 225 : Transports aériens (TA) DGAC



# Mission : Transports

## Programme 217: soutien et pilotage des politiques de l'équipement (SPPE) DGPA

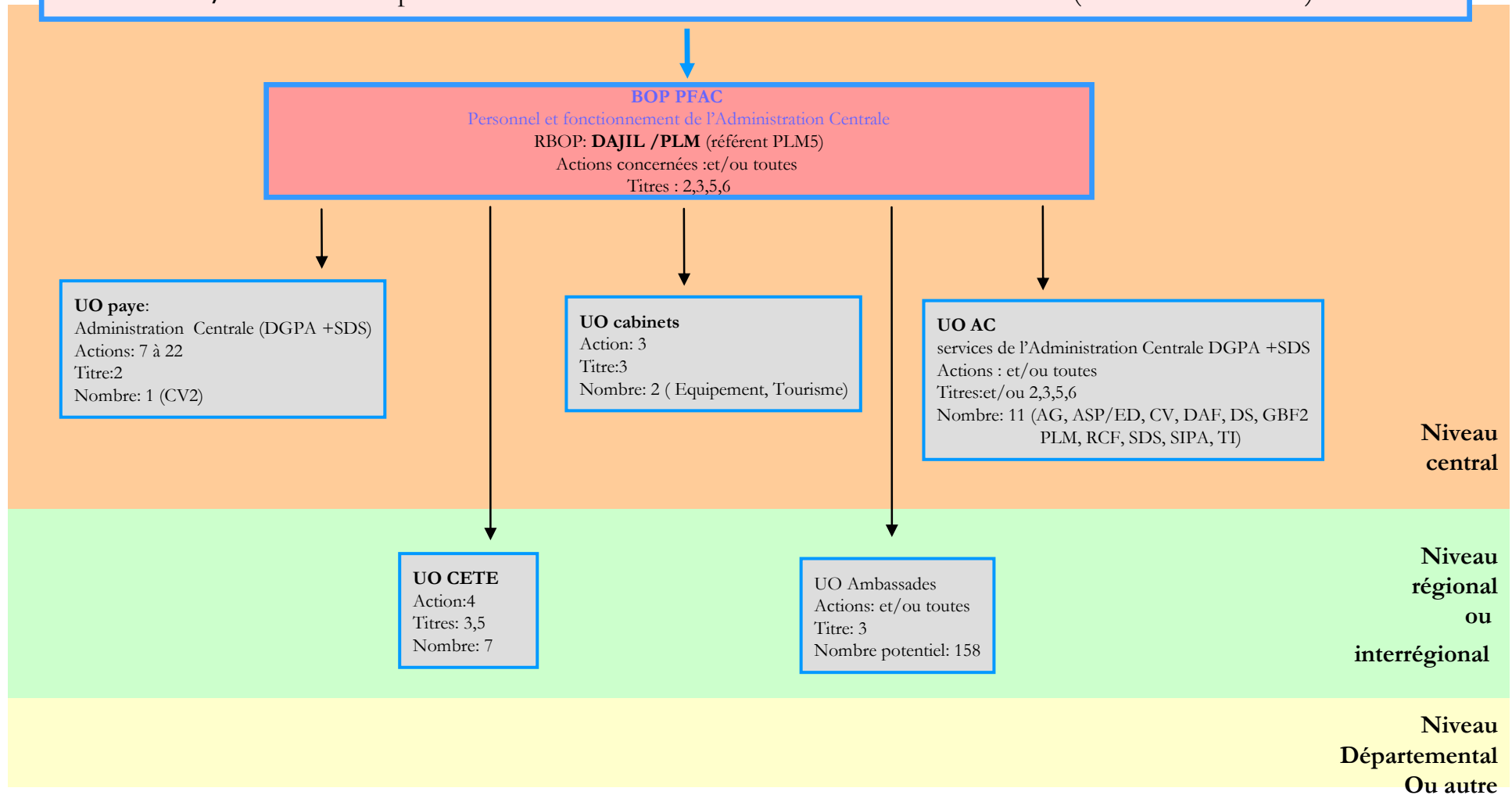
1/7 : présentation générale



# Mission : Transports

## Programme 217: soutien et pilotage des politiques de l'équipement (SPPE)

2/7 :BOP PFAC personnels et fonctionnement de l'Administration Centrale (et services rattachés)

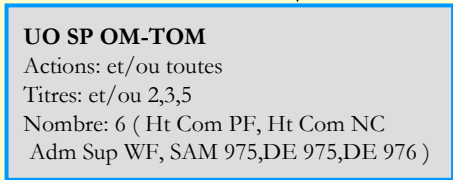
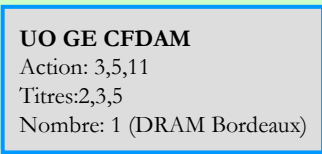
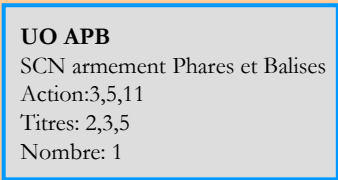
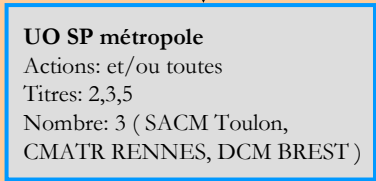
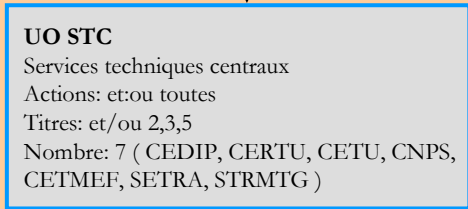


 BOP national

# Mission : Transports

## Programme 217: soutien et pilotage des politiques de l'équipement (SPPE)

3/7 :BOP STCTOMSP personnels et fonctionnement des services techniques centraux, des territoires d'Outre Mer et des services à statuts particuliers



Niveau central

Niveau régional interrégional

Niveau Départemental Ou autre

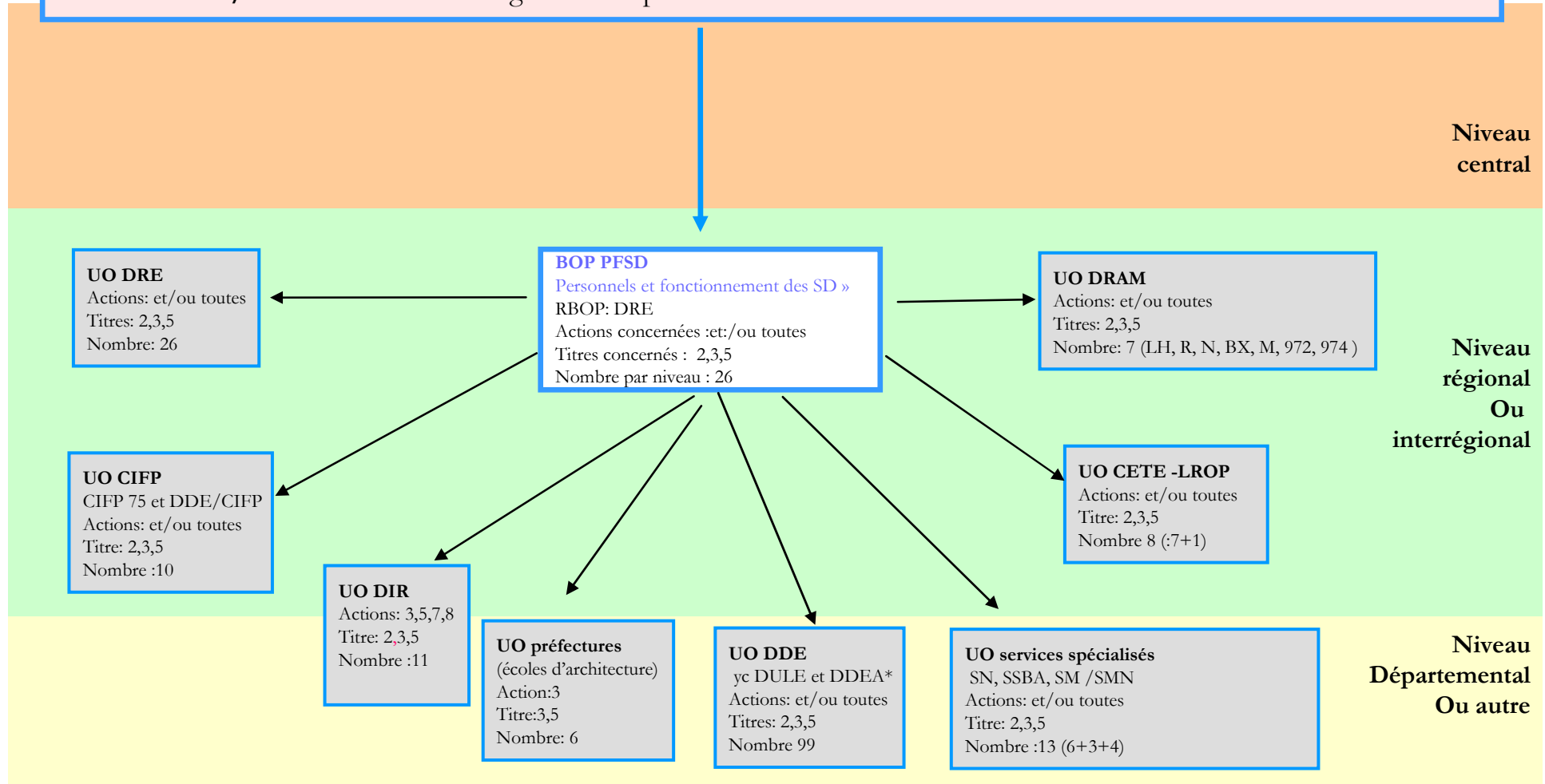
 BOP national

# Mission : Transports

Version du 01.01.07

## Programme 217: soutien et pilotage des politiques de l'équipement (SPPE)

4/7 BOP PFSD: BOP régionaux de personnels et de fonctionnement des services déconcentrés



\* Directions départementales de l'Équipement et de l'Agriculture (expérimentation 2007)



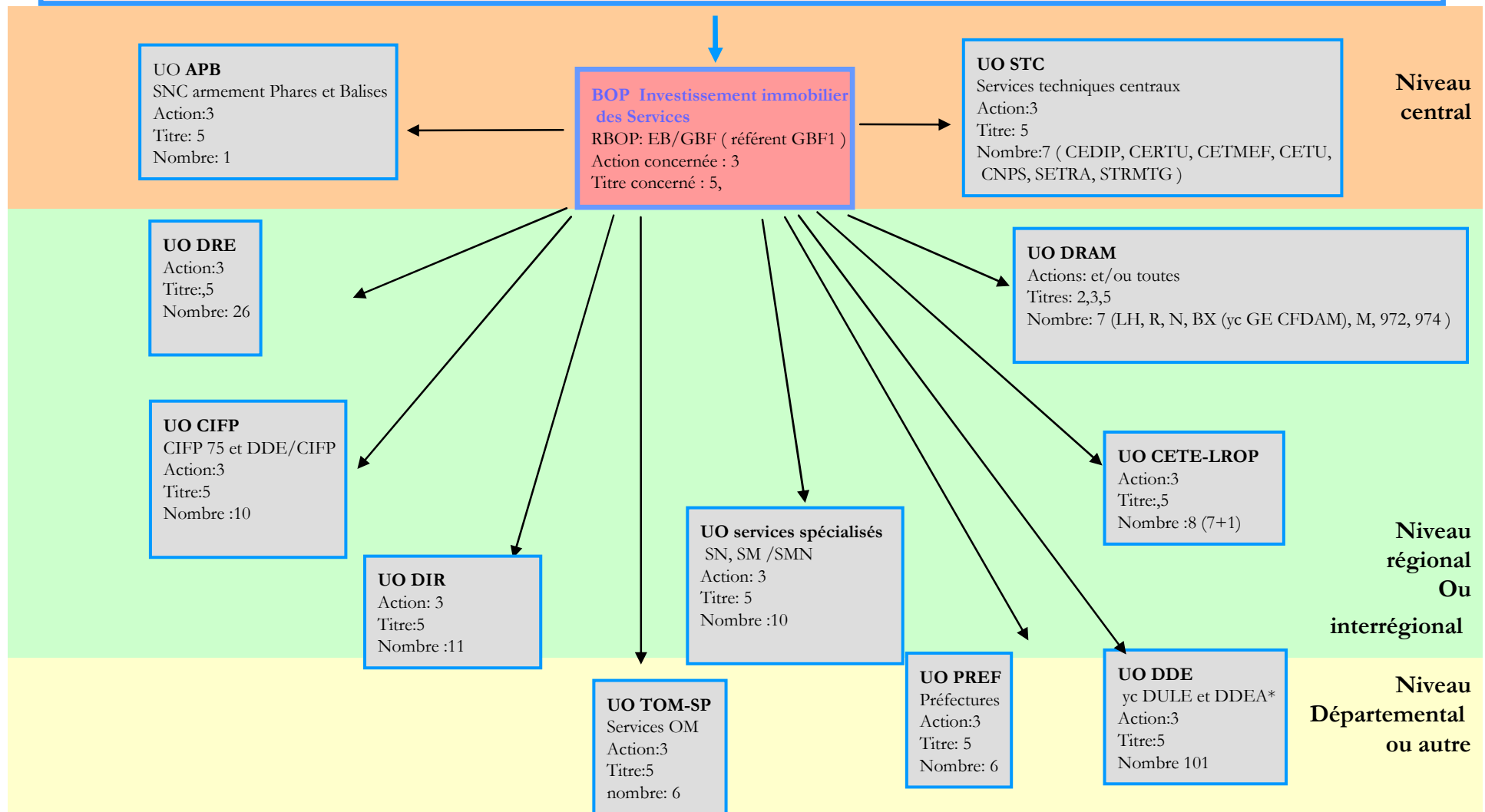
BOP régional

# Mission : Transports

Version du 01.01.07

## Programme 217: soutien et pilotage des politiques de l'équipement (SPPE)

### 5/7: BOP immobilier des services



BOP national

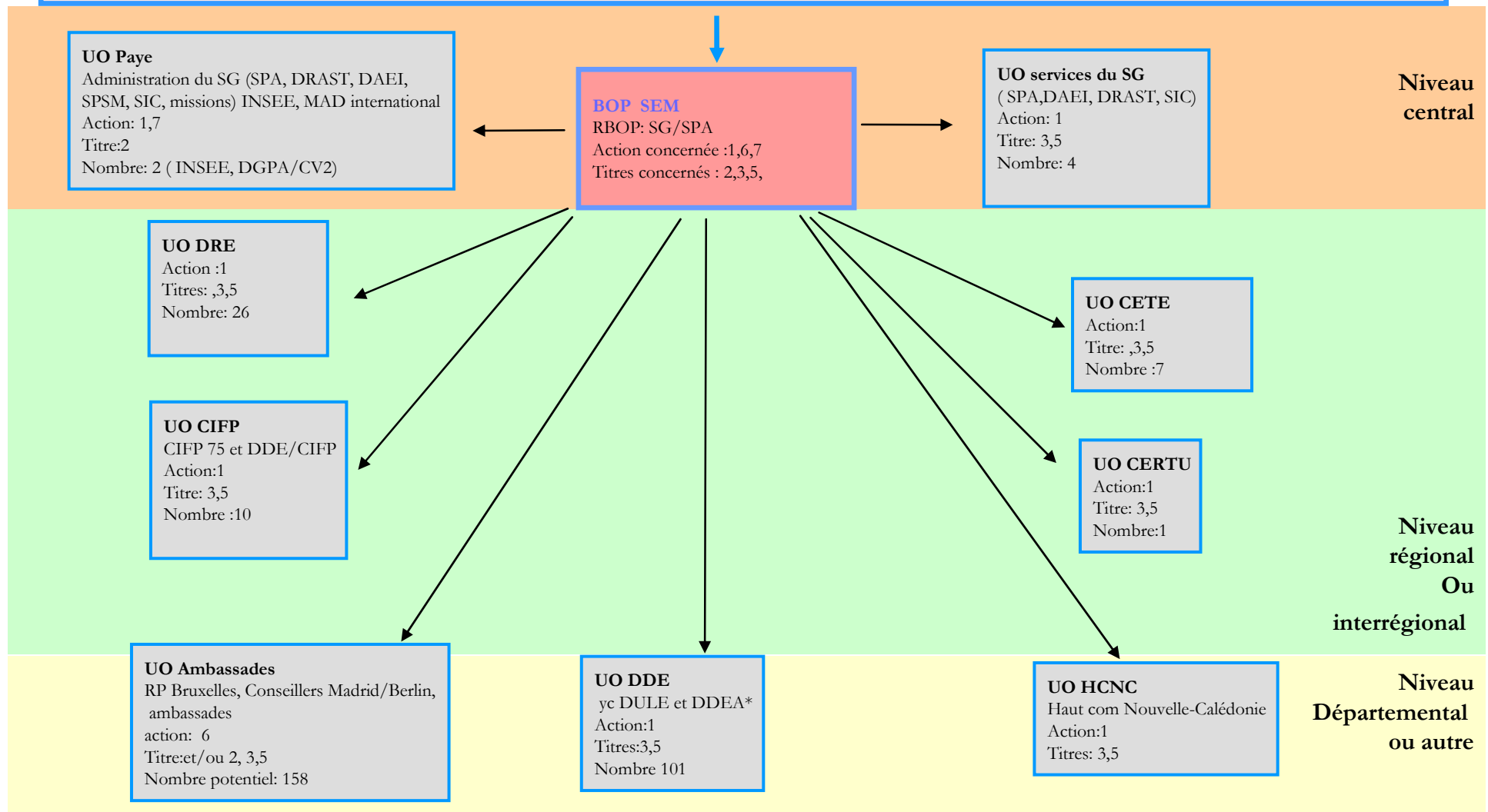
•Directions départementales de l'Équipement et de l'Agriculture  
 • (expérimentation 2007)

# Mission : Transports

Version du 01.01.07

## Programme 217: soutien et pilotage des politiques de l'équipement (SPPE)

6/7: BOPSEM Stratégie et fonctions d'état major



 BOP national

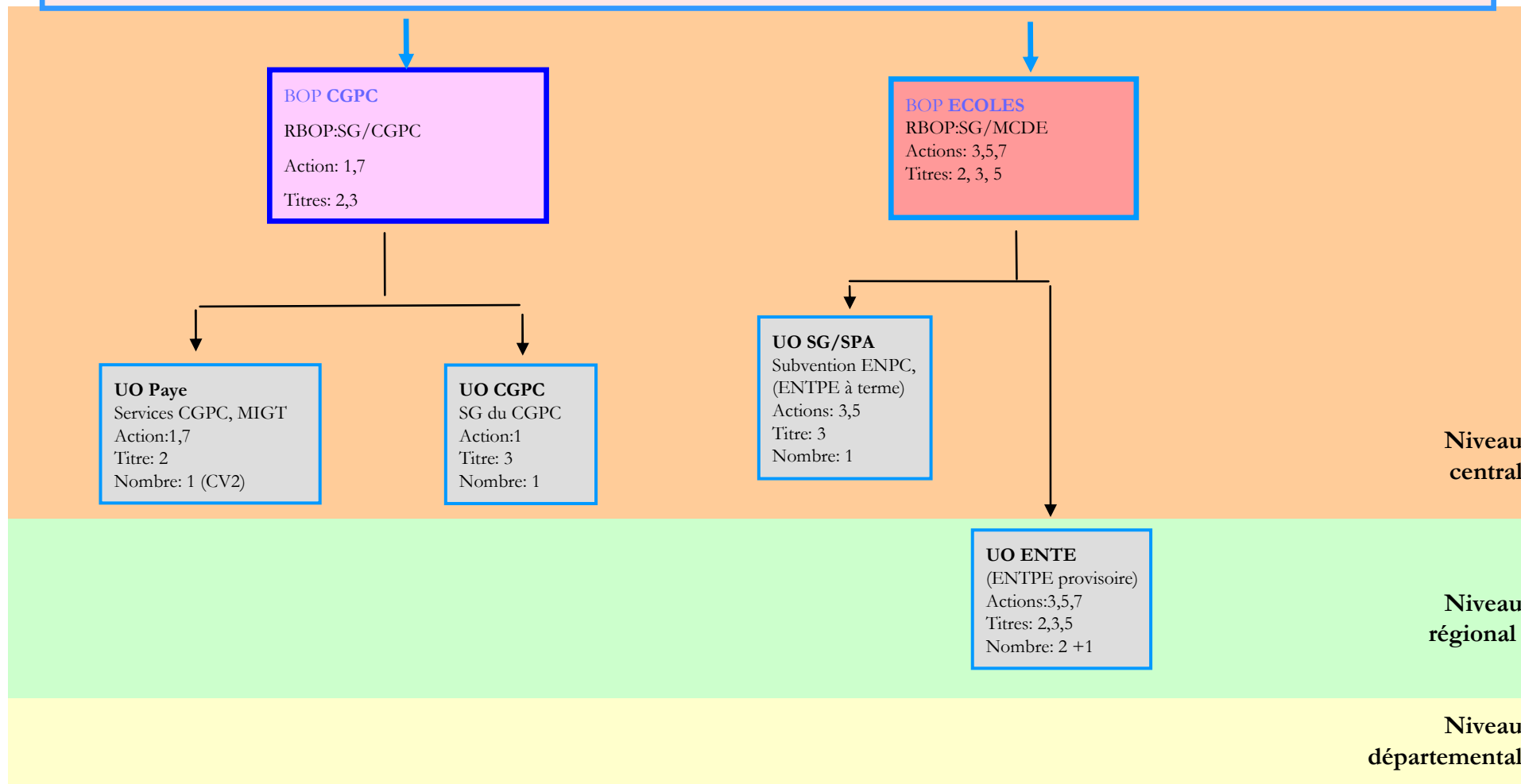
\*Directions départementales de l'Équipement et de l'Agriculture  
• (expérimentation 2007)

# Mission : Transports

Version du 01.01.07

## Programme 217: soutien et pilotage des politiques de l'équipement (SPPE)

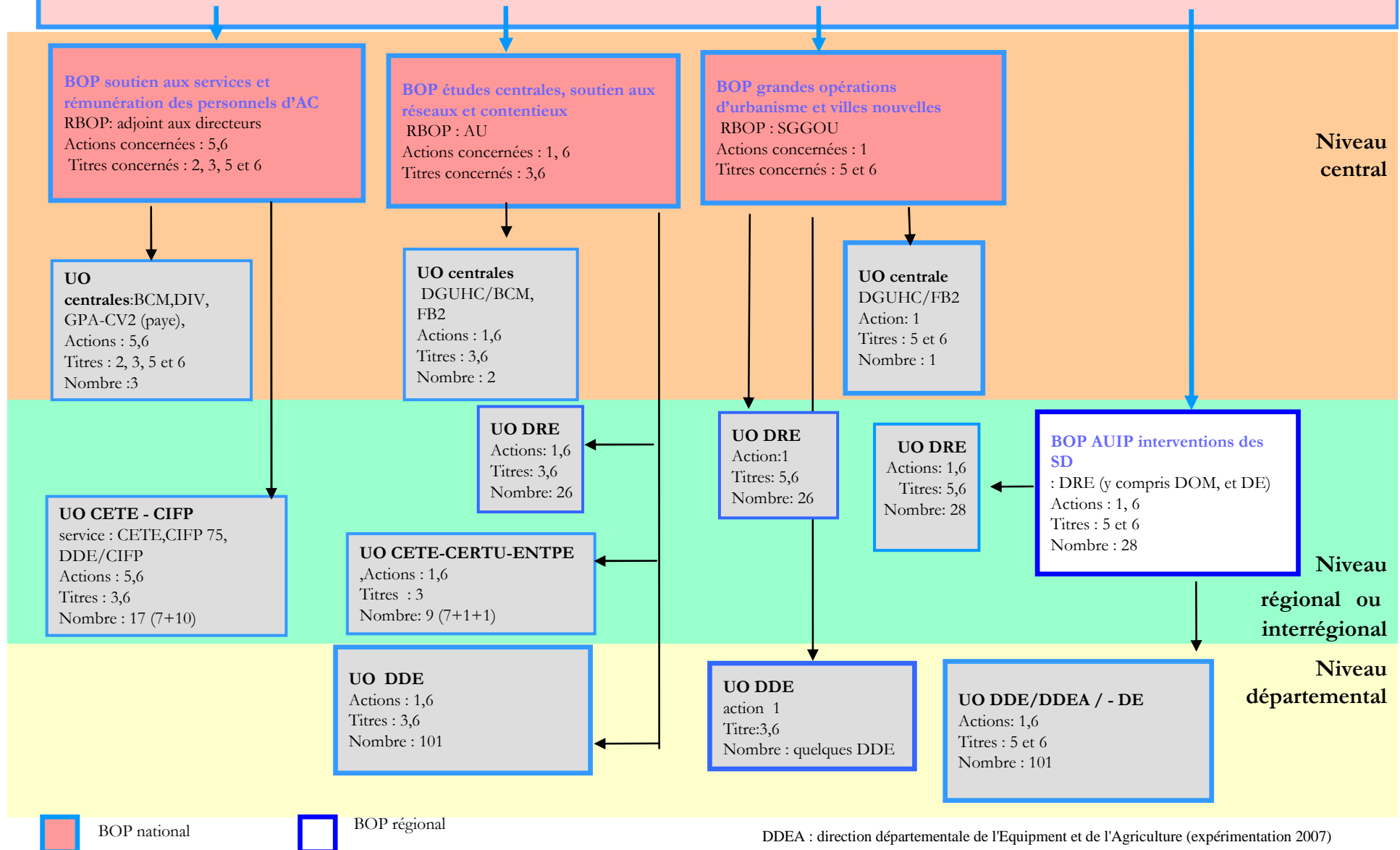
7/7 BOP SPECIALISES: BOP CGPC, BOP Ecoles, BOP miroir Compte de Commerce



# Mission : Politique des territoires

Version du 01.01.07

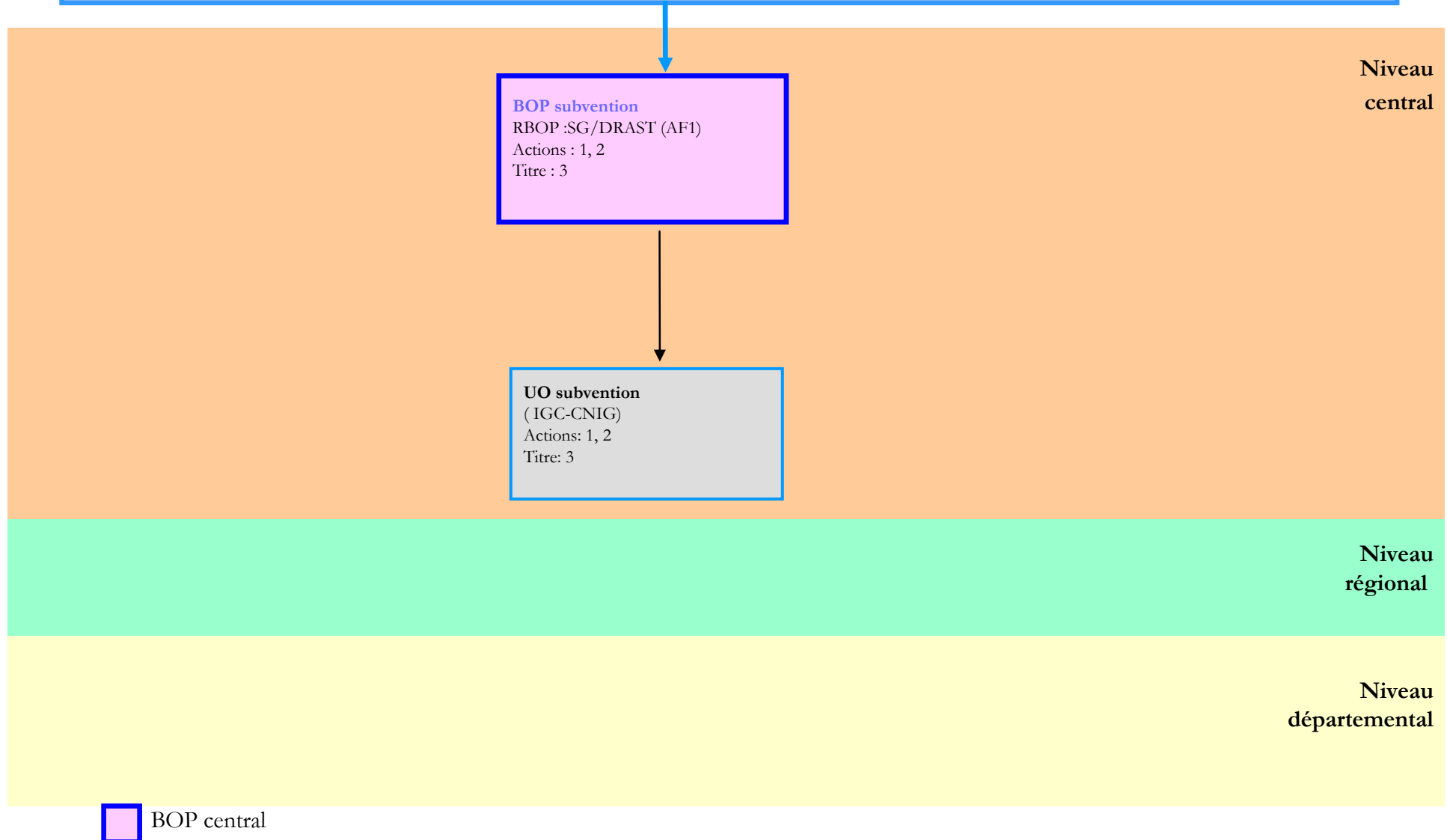
## Programme 113: Aménagement, urbanisme et ingénierie publique (AUIP) **DGUHC**



# Mission : Politique des territoires

Version du 01.01.07

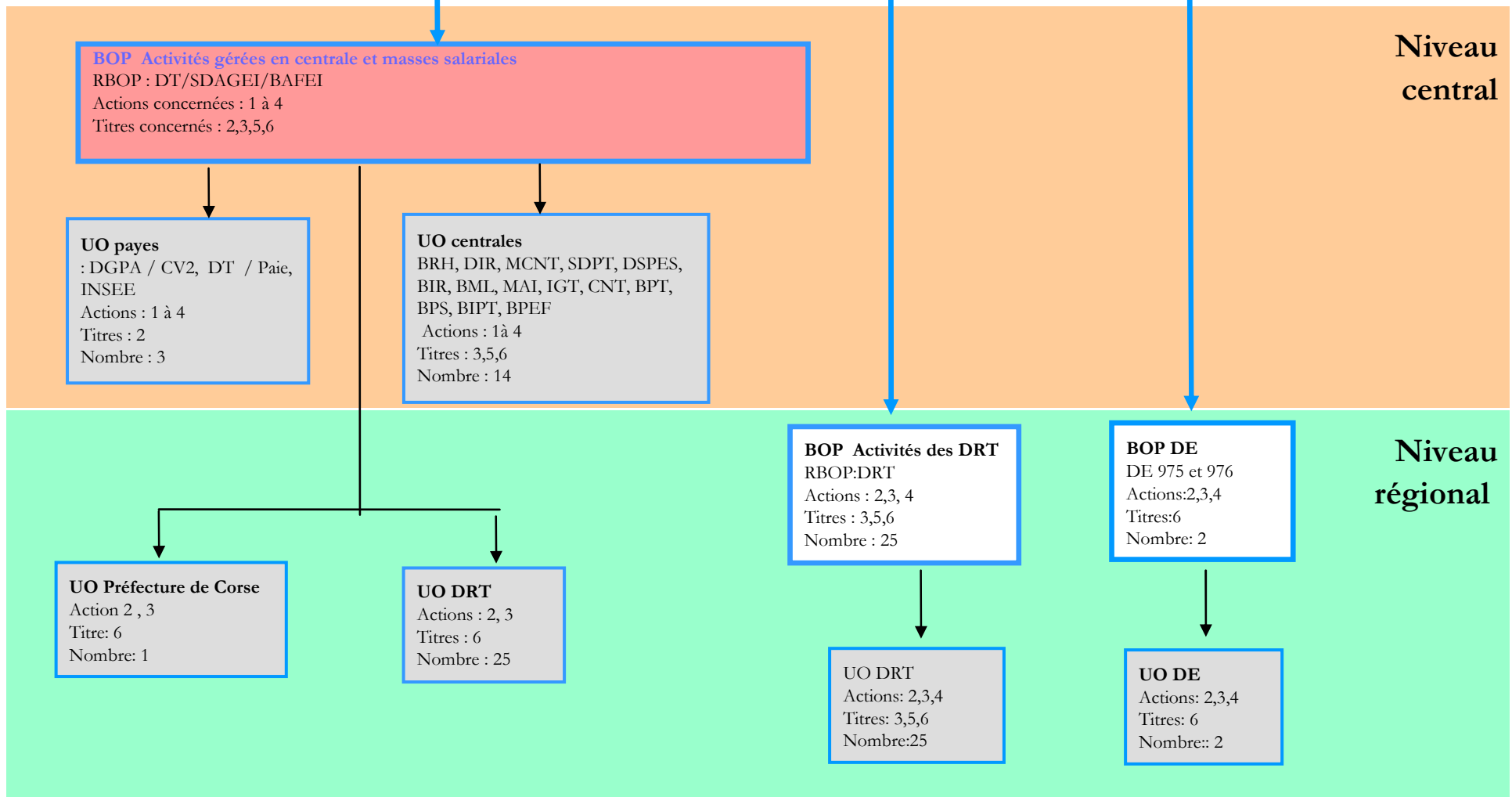
## Programme 159: Information géographique et cartographique (IGC) **DRAST**



# Mission : Politique des territoires

Version du 01.01.07

## Programme 223: Tourisme (Tourisme) DT



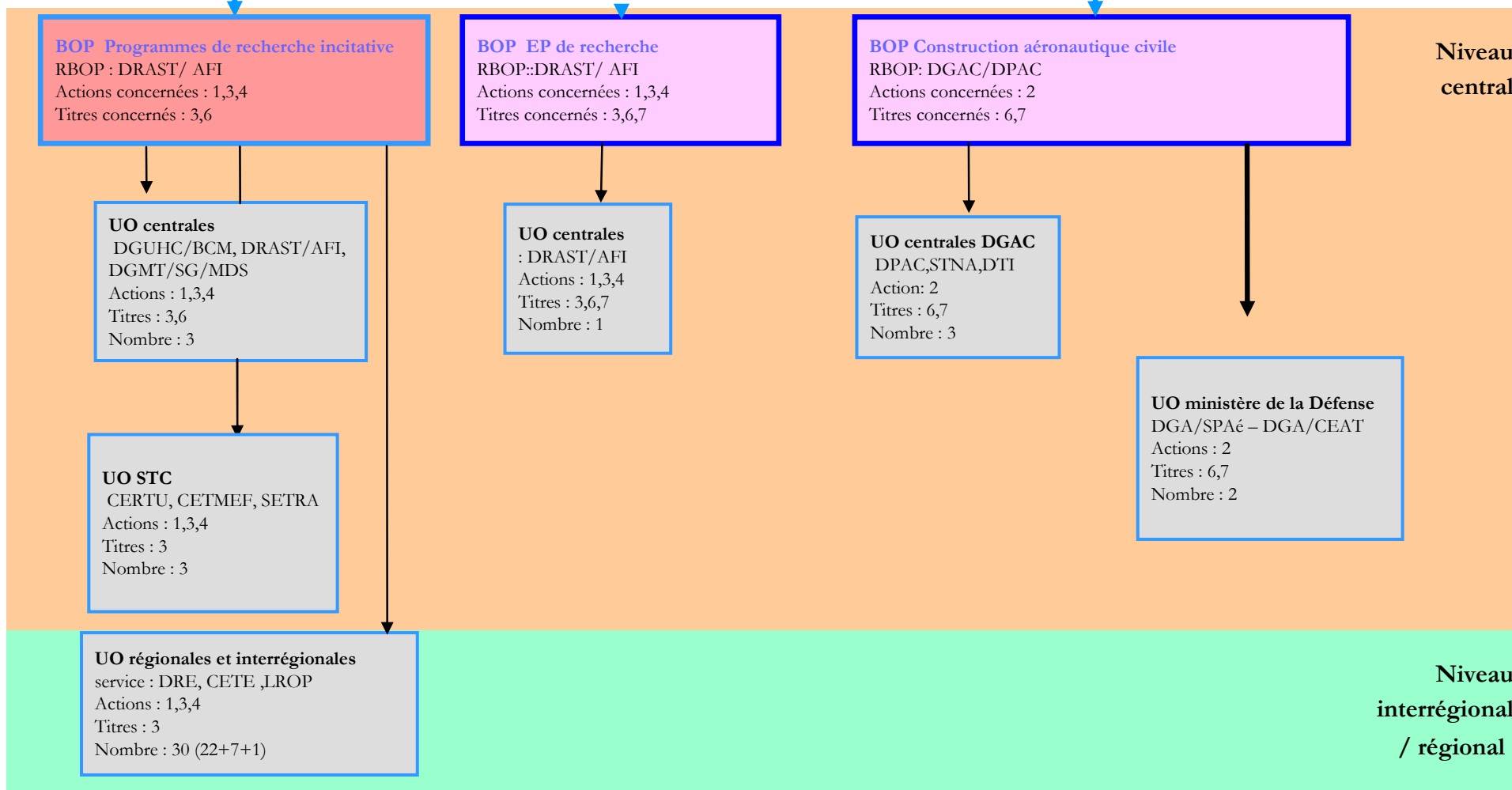
 BOP national

 BOP régional

# Mission : Recherche et enseignement supérieur

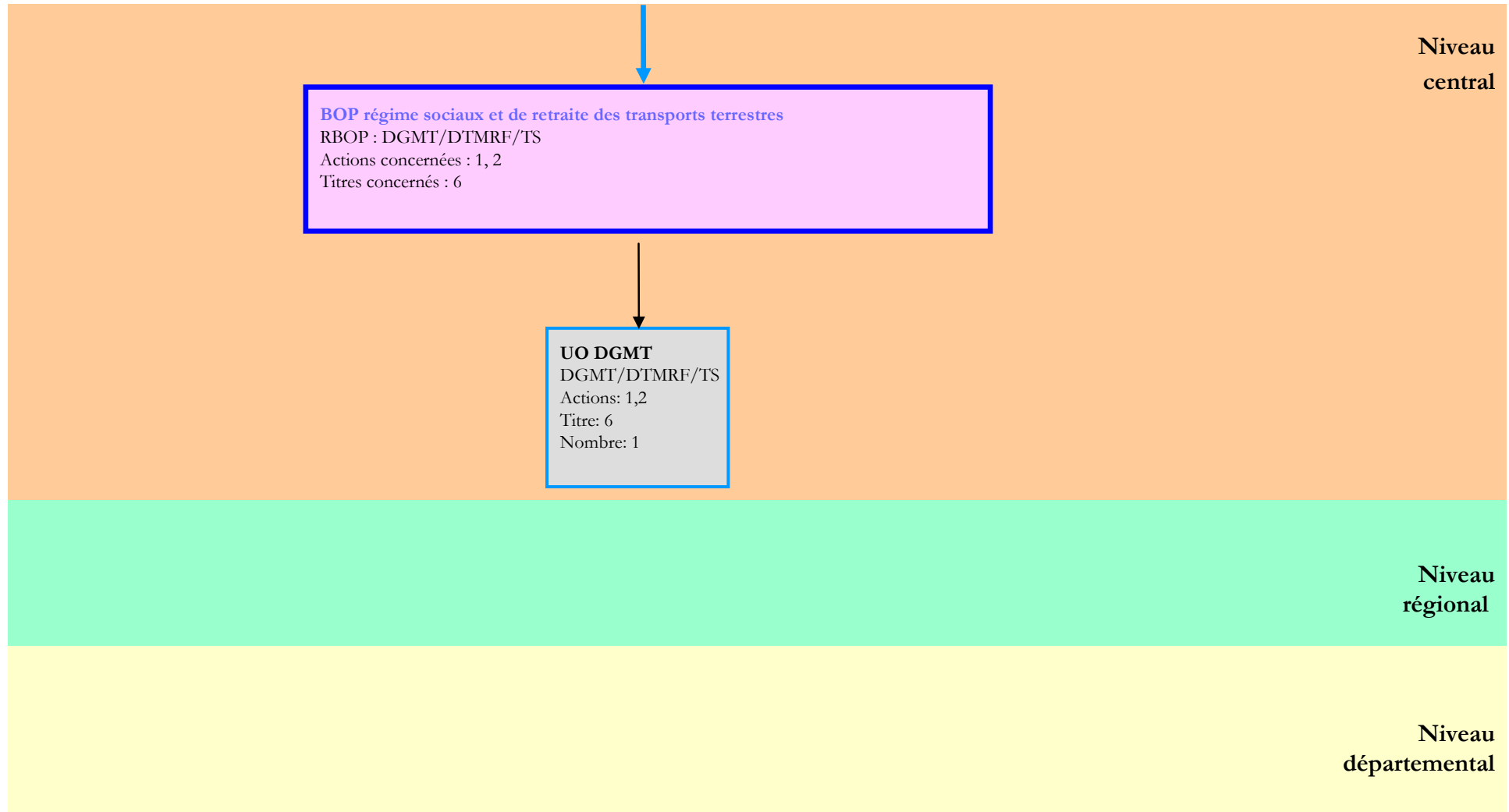
Version du 01.01.07

## Programme 190: Recherche dans le domaine des transports, de l'équipement et de l'habitat (RECHERCHE) **DRAST**



# Mission : régimes sociaux et de retraite

## Programme 198: Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres (RSRTT) **DGMT**



 BOP central

# Mission : régimes sociaux et de retraite

## Programme 197: Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins (RRSSM) **DENIM**

**BOP régimes de retraite et de sécurité sociale des marins**  
RBOP : DENIM (DGPA/AFC)  
Actions concernées : 1 à 3  
Titre concerné : 6

**UO AC**  
AFC (PMP – SSM)  
Actions: 1 à 3  
Titre: 6

Niveau central

Niveau régional

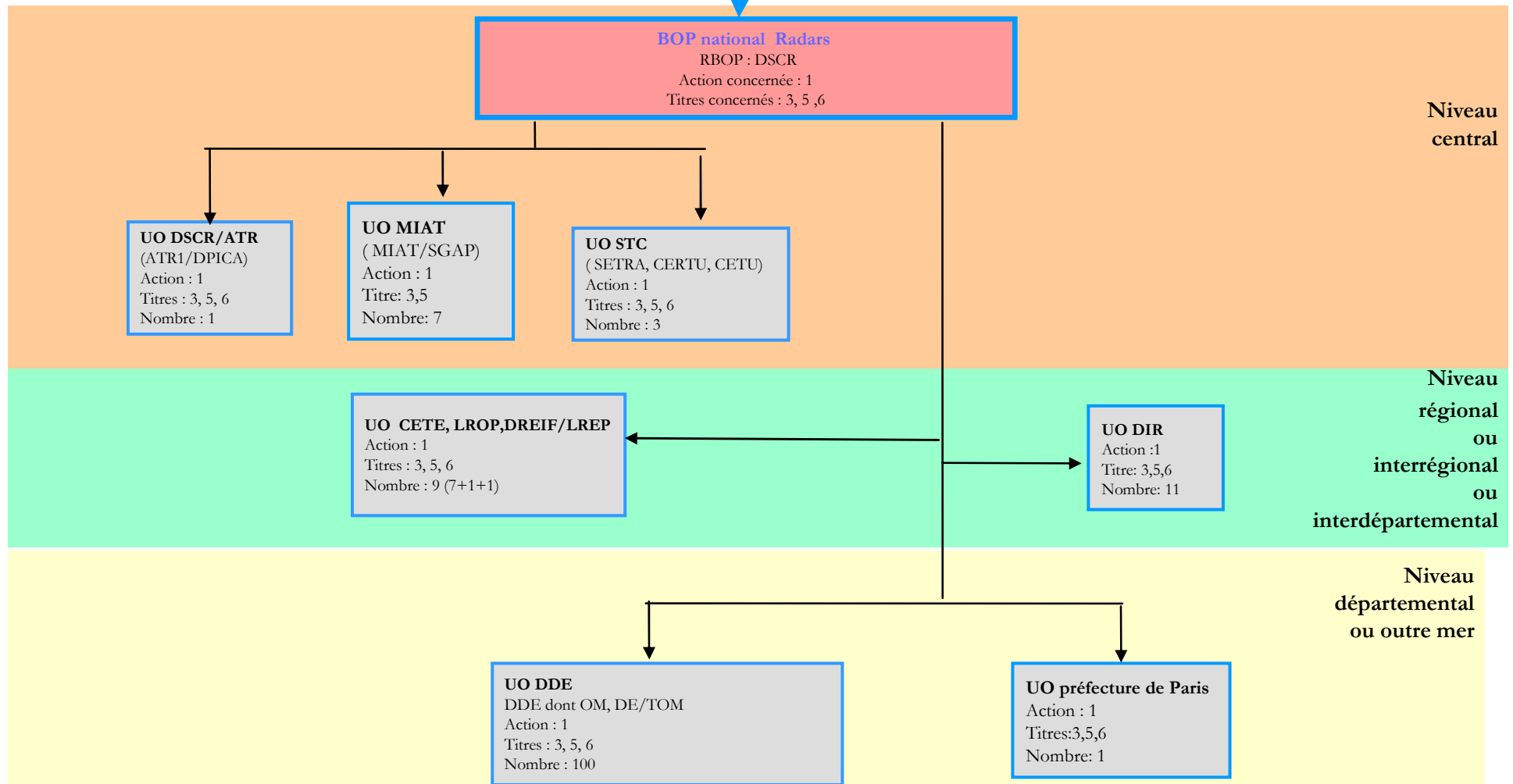
Niveau départemental

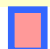
 BOP central

# Mission : Contrôle et sanction automatisés des infractions au code de la route ( CAS )

Version du 01.01.07

## Programme 751 : Radars (RADARS) DSCR



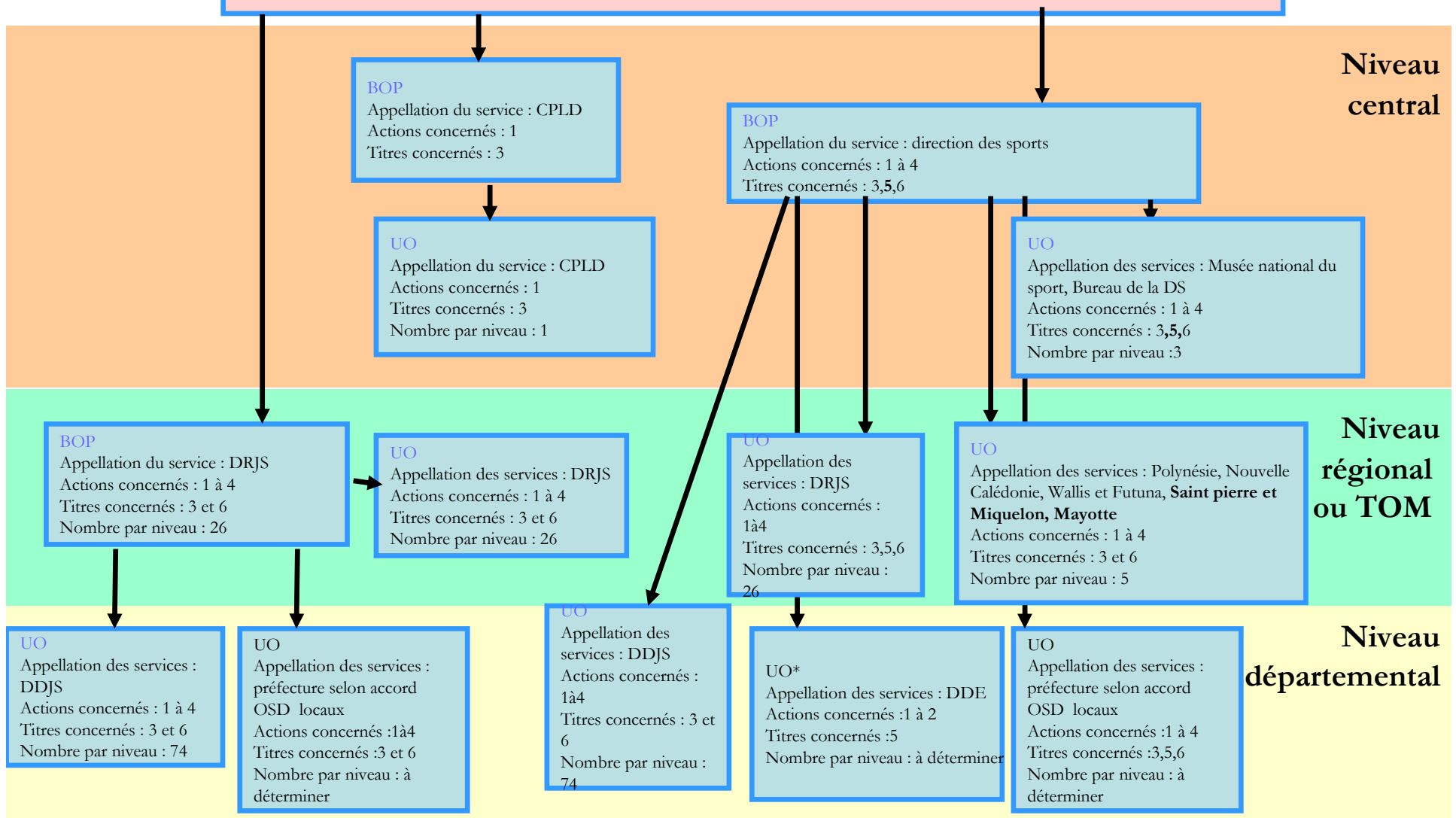
 BOP national

# Cartographie des BOP

Ministère de la jeunesse, des sports et de  
la vie associative

# Mission : Sport, jeunesse et vie associative

## Programme : Sport

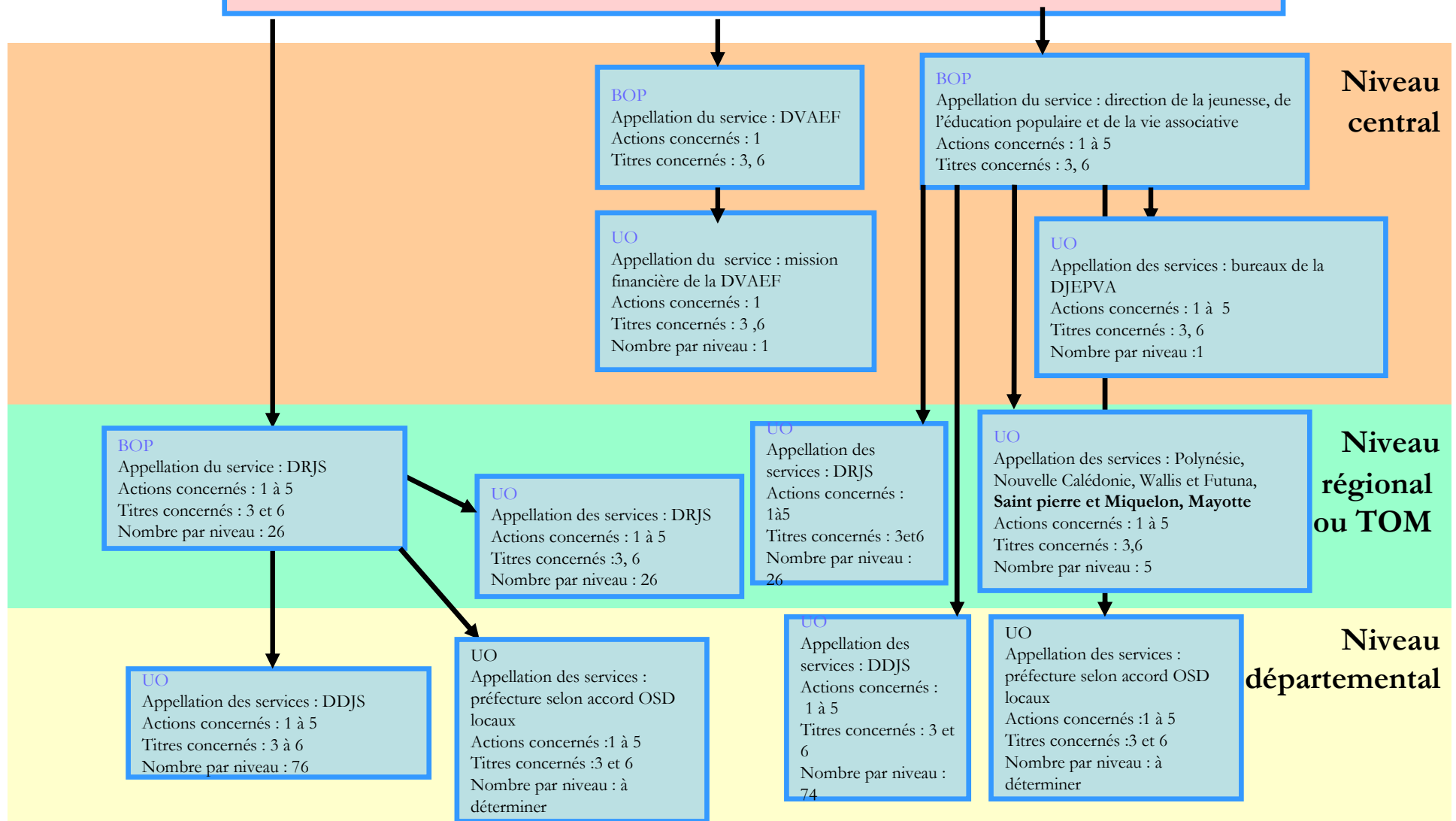


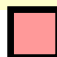
BOP national

\* ces services contribuent à la mise en œuvre du programme, en tant que de besoin

# Mission : Sport, jeunesse et vie associative

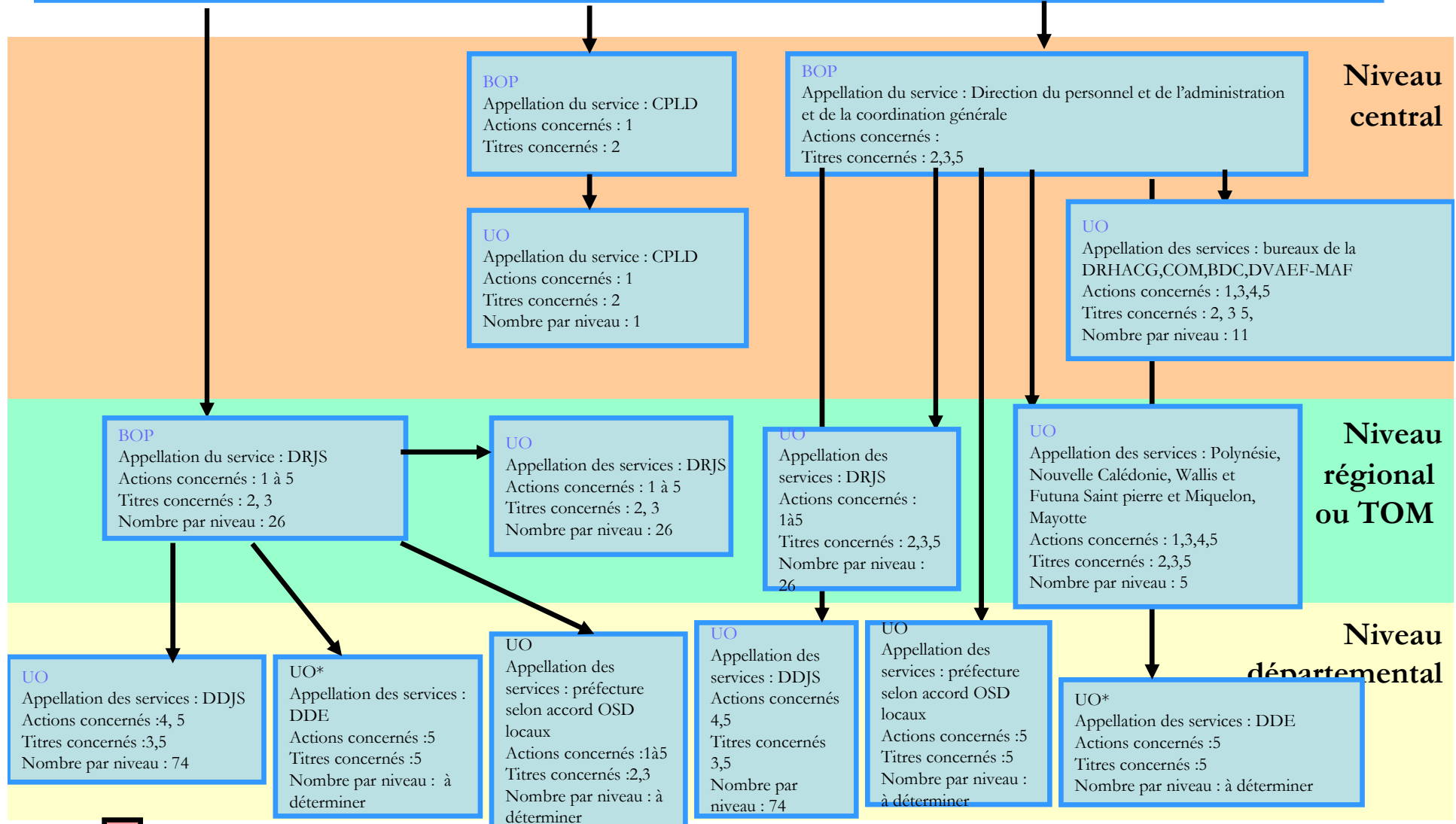
## Programme : Jeunesse et vie associative

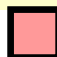


 BOP national

# Mission : Sport, jeunesse et vie associative

Programme : conduite et pilotage des politiques du sport, de la jeunesse et de la vie associative



 BOP national

\* ces services contribuent à la mise en œuvre du programme, en tant que de besoin

# Cartographie des BOP

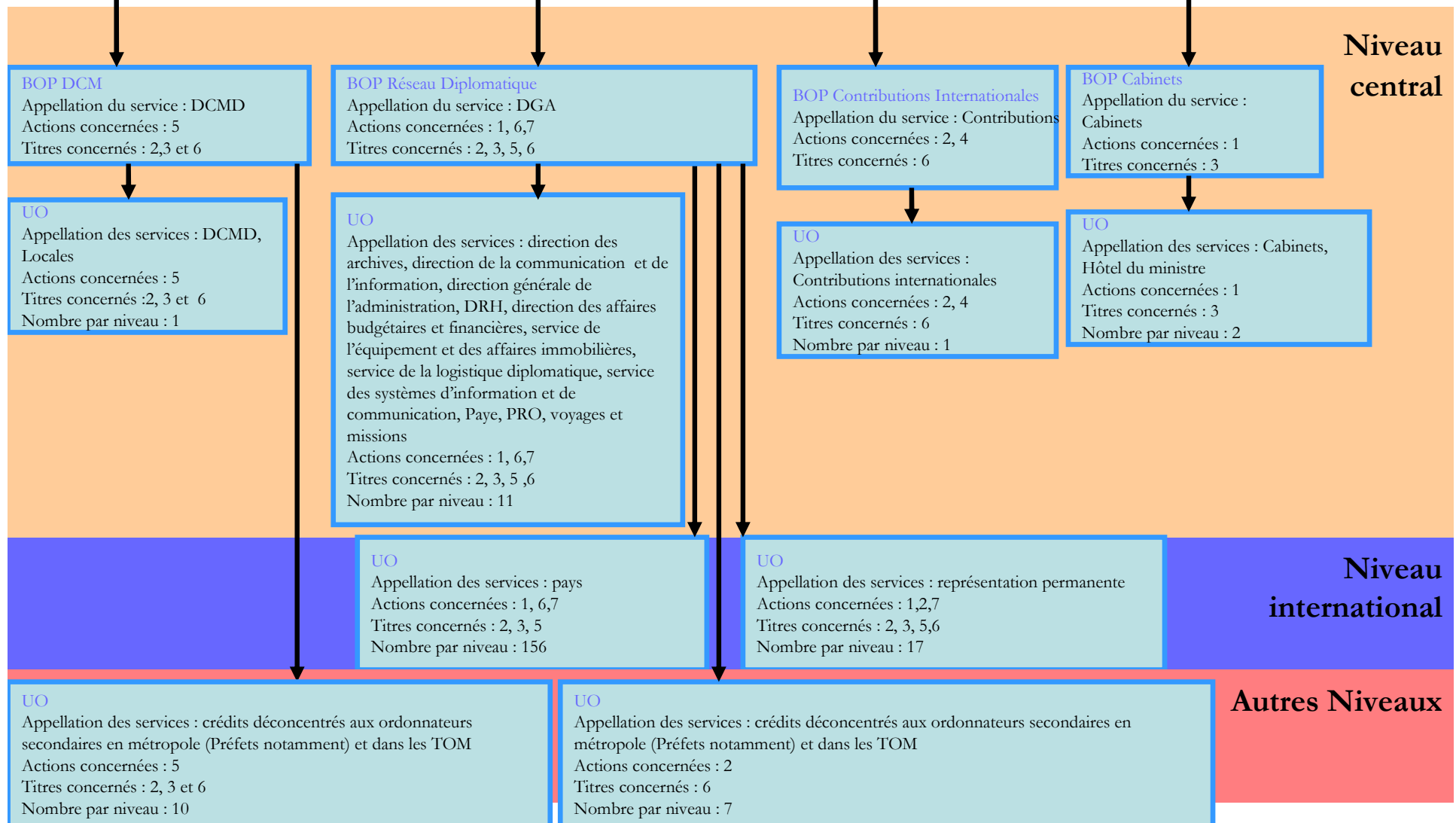
## Ministère des affaires étrangères



[www.modernisation.gouv.fr](http://www.modernisation.gouv.fr)

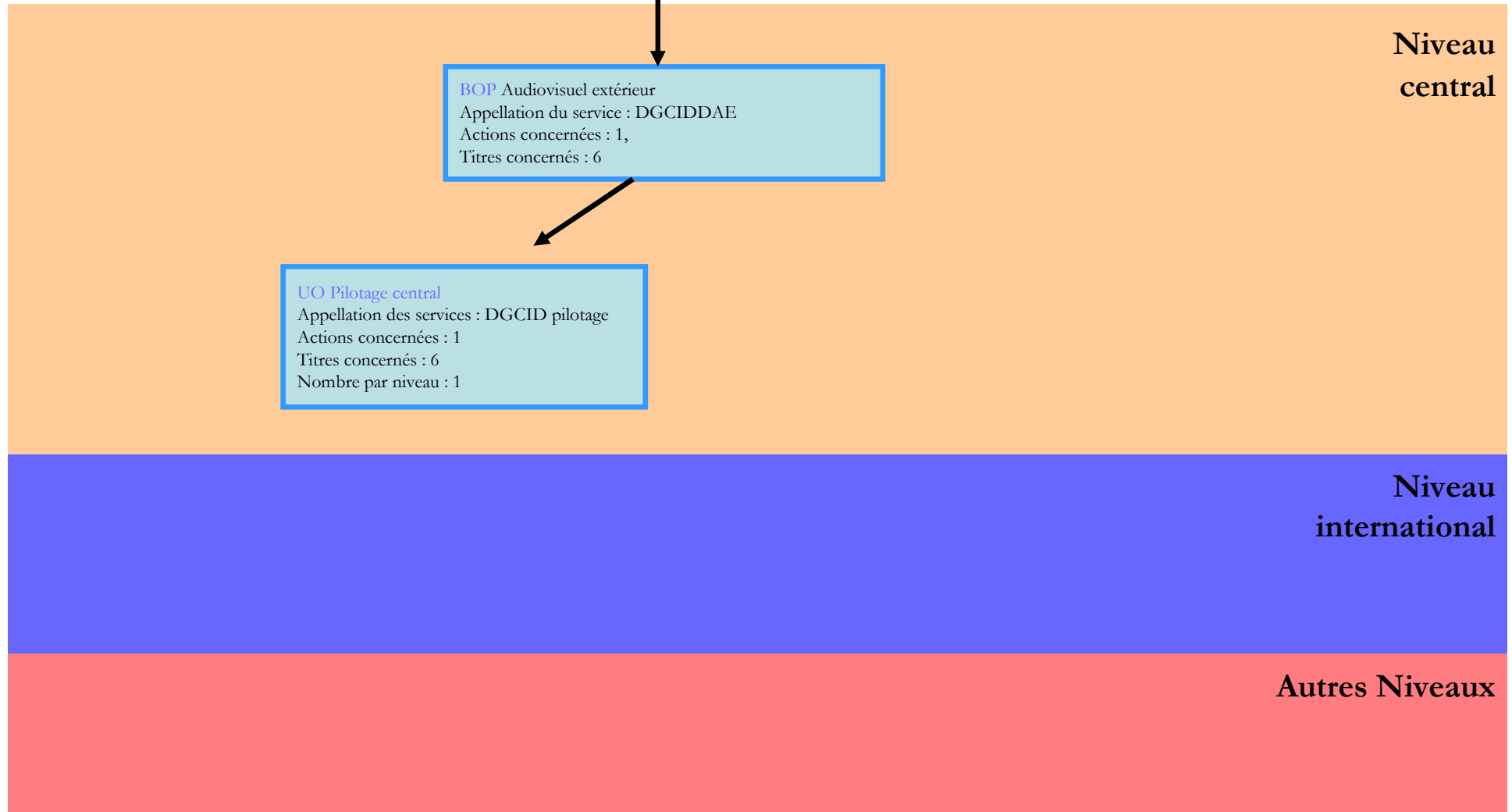
# Mission : action extérieure de la France

## Programme : 105 Action de la France en Europe et dans le monde



# Mission interministérielle : Media

Programme : 115 Audiovisuel extérieur



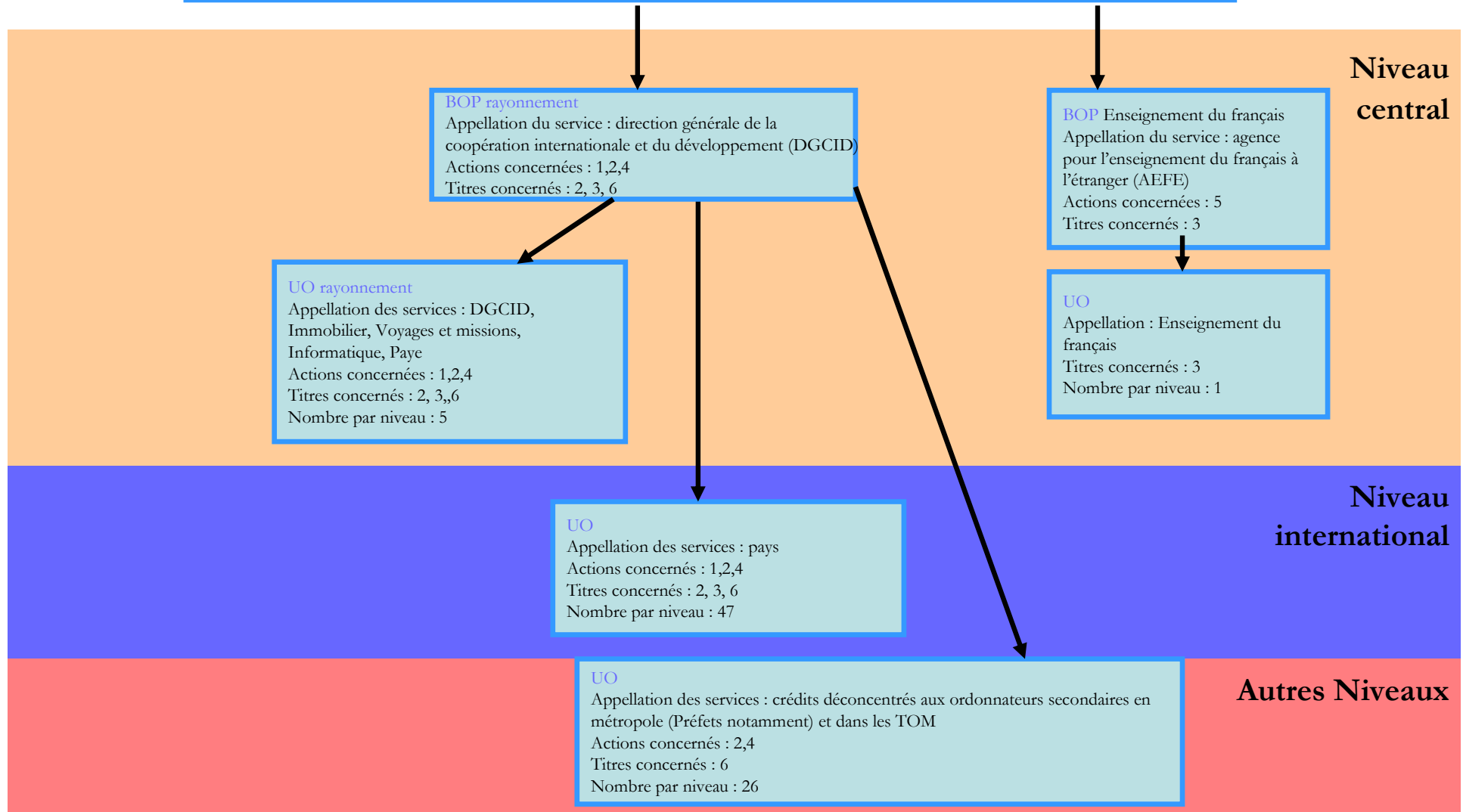
Niveau  
central

Niveau  
international

Autres Niveaux

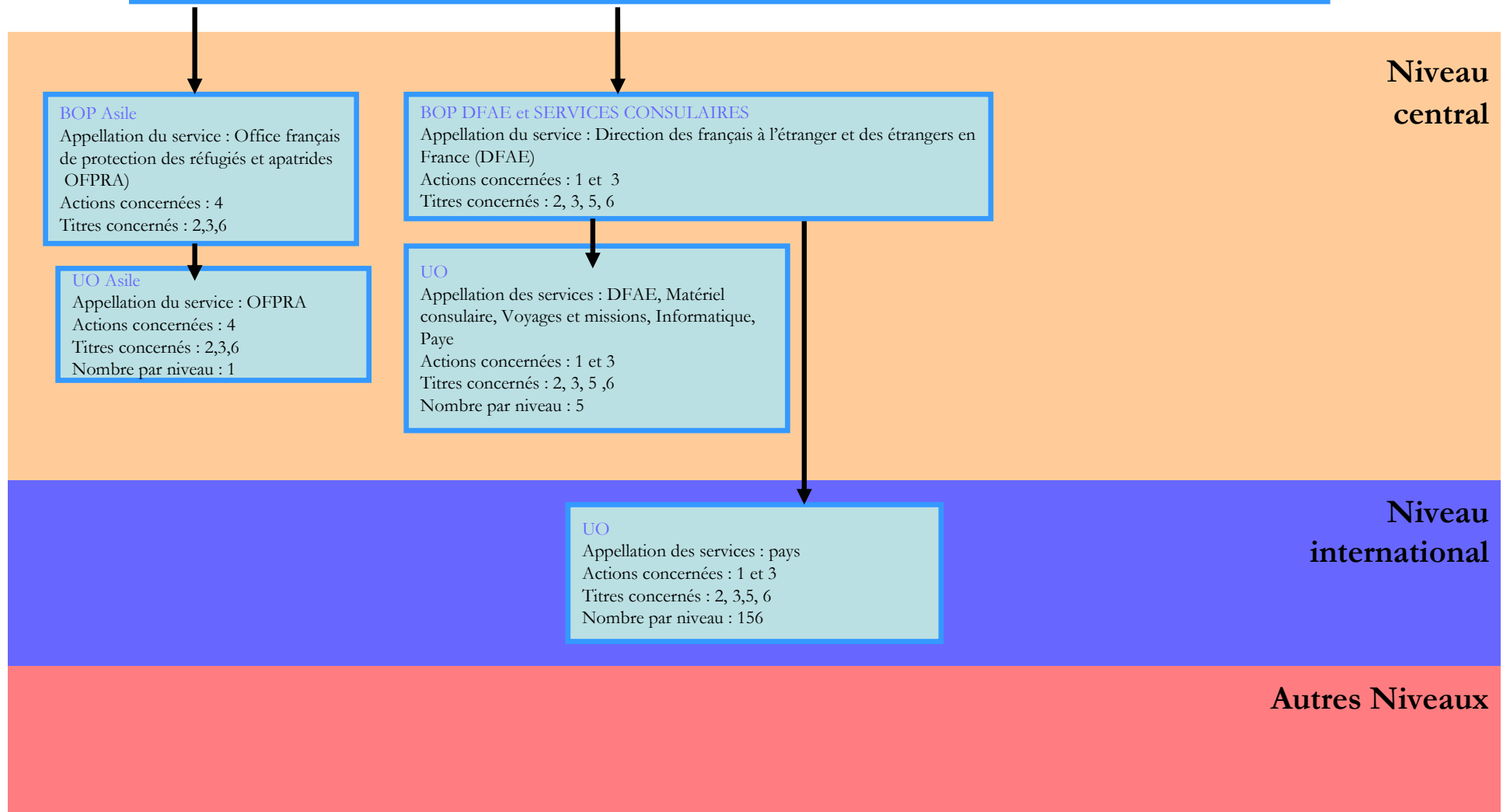
# Mission : action extérieure de la France

## Programme : 185 Rayonnement culturel et scientifique



# Mission : action extérieure de la France

Programme : 151 Français à l'étranger et étrangers en France



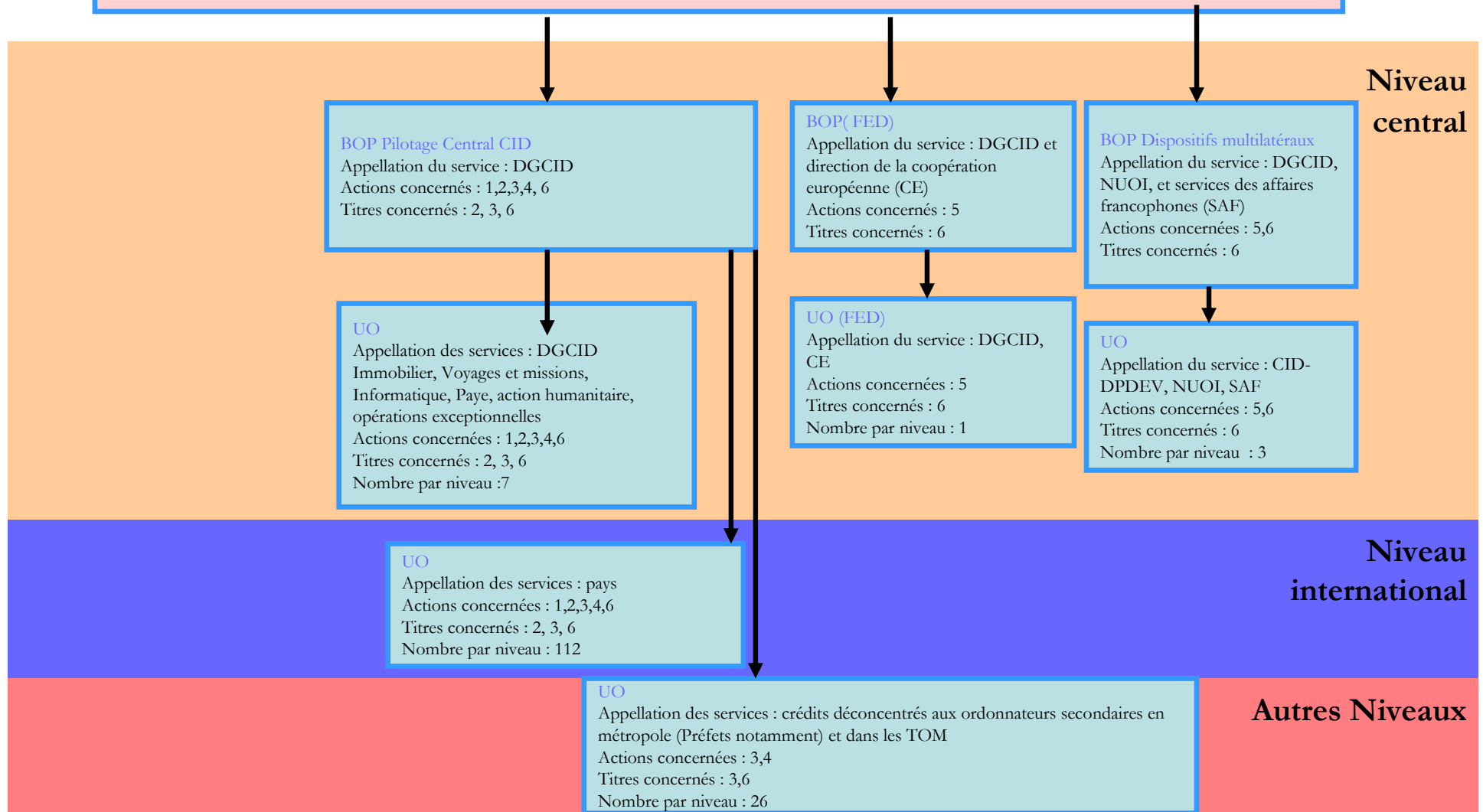
Niveau central

Niveau international

Autres Niveaux

# Mission interministérielle : Aide publique au développement

Programme : 209 Solidarité à l'égard des pays en développement

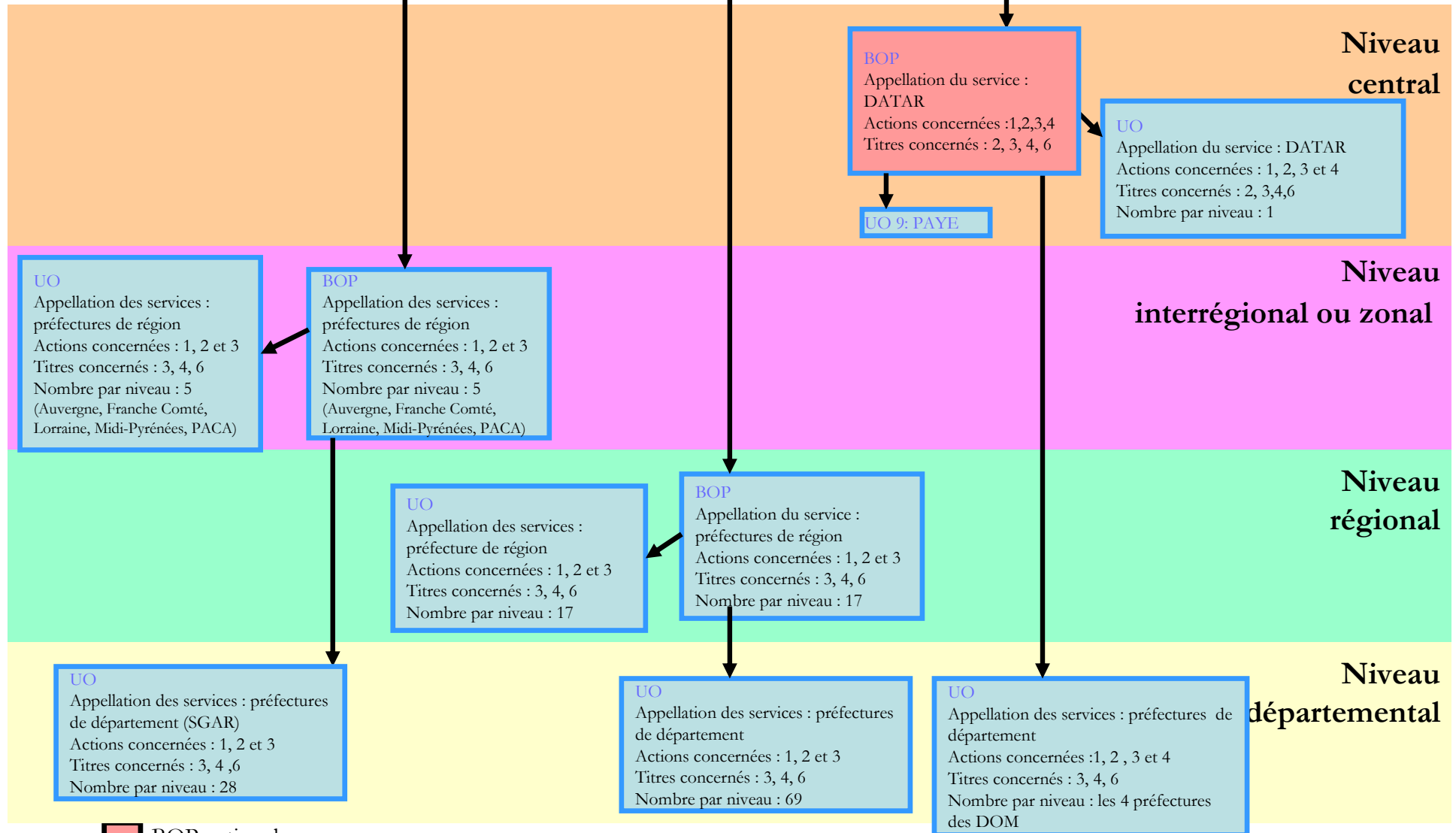


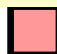
# Cartographie des BOP

Ministère de l'Intérieur et de  
l'aménagement du territoire

# Mission : Politique des territoires

## Programme : Aménagement du territoire



 BOP national

# Mission : Politique des Territoires\*

## Programme : Interventions Territoriales de l'Etat

\* La Mission relève du Premier ministre  
Le PITE est géré par le Ministère Intérieur

Niveau  
central

BOP central  
Appellation du service : DMAT-BARAT

Niveau  
régional

UO  
Appellation des services : SGAR  
Actions concernées : l'action du BOP  
Titres concernés : 3, 5 et 6  
Nombre par niveau : 1

Code OS utilisé:  
050 (code existant)

BOP  
Appellation des services : préfectures de région  
Actions concernées : 1 action par BOP  
Titres concernés : 3, 5 et 6  
Nombre par niveau : 8\* (car 8 actions du PITE  
prévues pour 2007)


Code OS utilisé:  
050 (code existant)

UO  
Appellation des services : Directions  
régionales de services déconcentrés  
Actions concernées : l'action du BOP  
Titres concernés : 3, 5 et 6  
Nombre par niveau : selon le choix du  
préfet et du ministère chef de file

Niveau  
départemental

UO  
Appellation des services : Directions  
départementales de services déconcentrés  
Actions concernées : l'action du BOP  
Titres concernés : 3, 5 et 6  
Nombre par niveau : selon le choix du préfet et  
du ministère chef de file

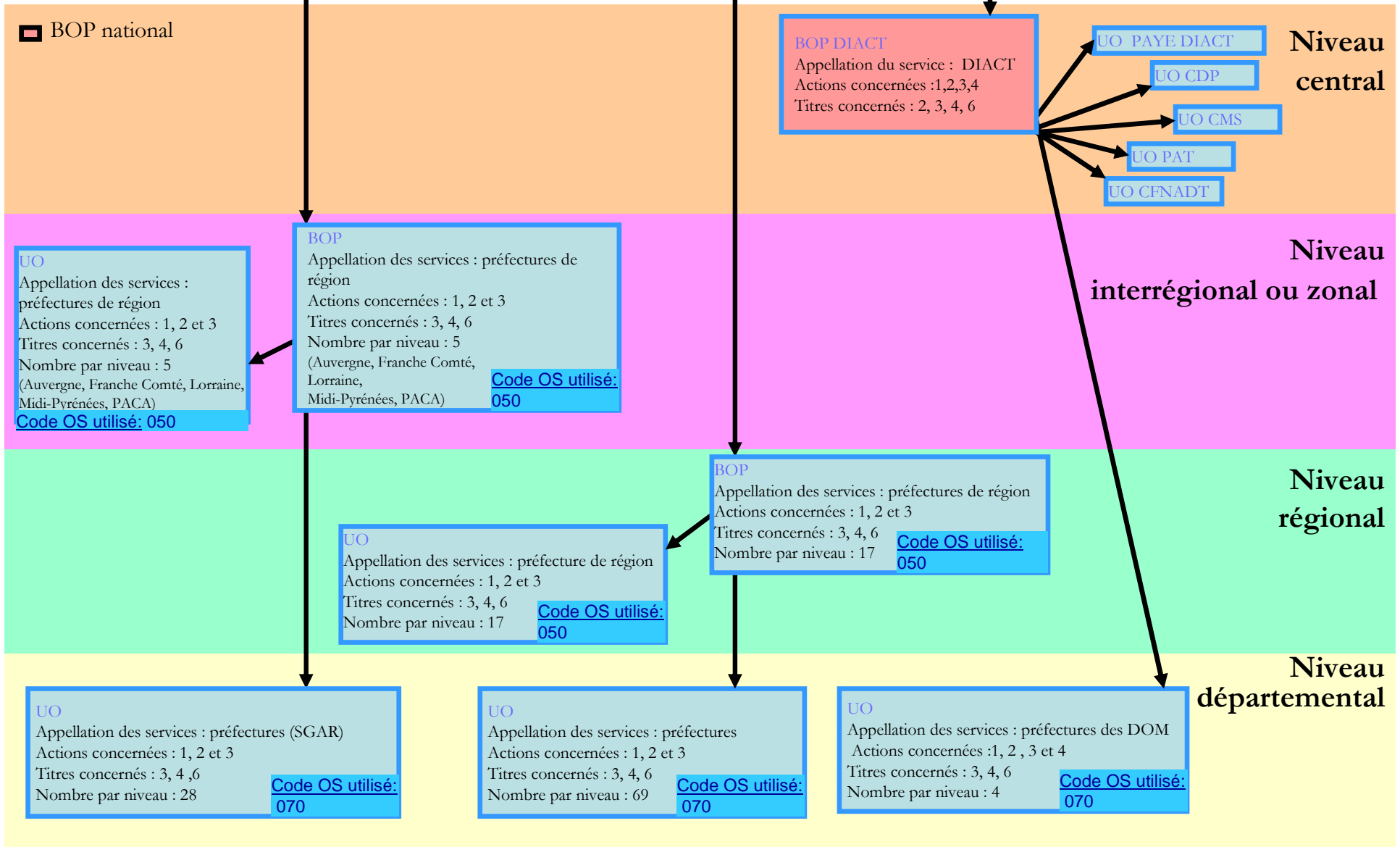
Code OS utilisé: 070  
(code existant)

 BOP national

\*PACA, Corse, Bretagne, Centre, Alsace,  
Rhône-Alpes, Poitou-Charente, Limousin

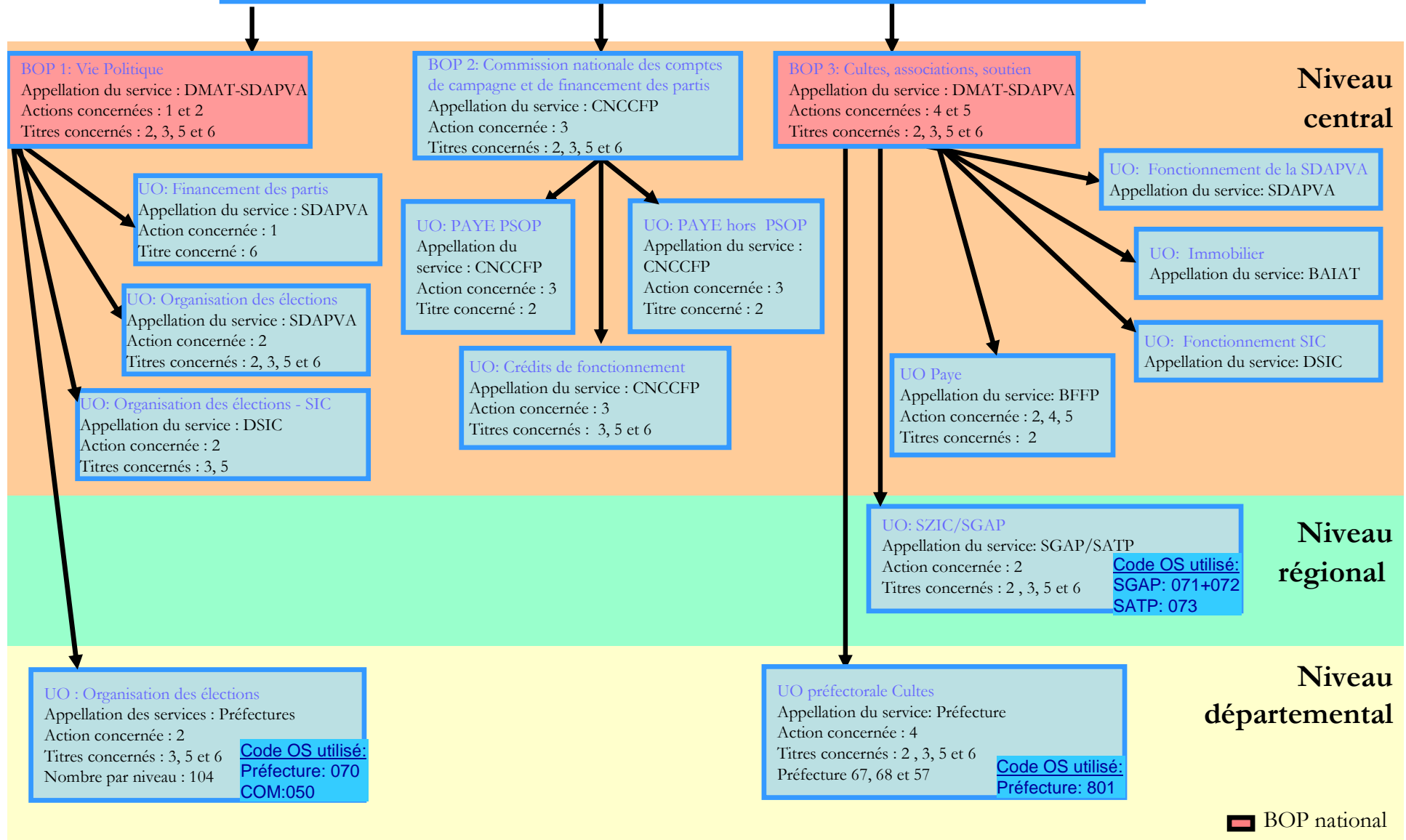
# Mission : Politique des territoires

## Programme : Aménagement du territoire



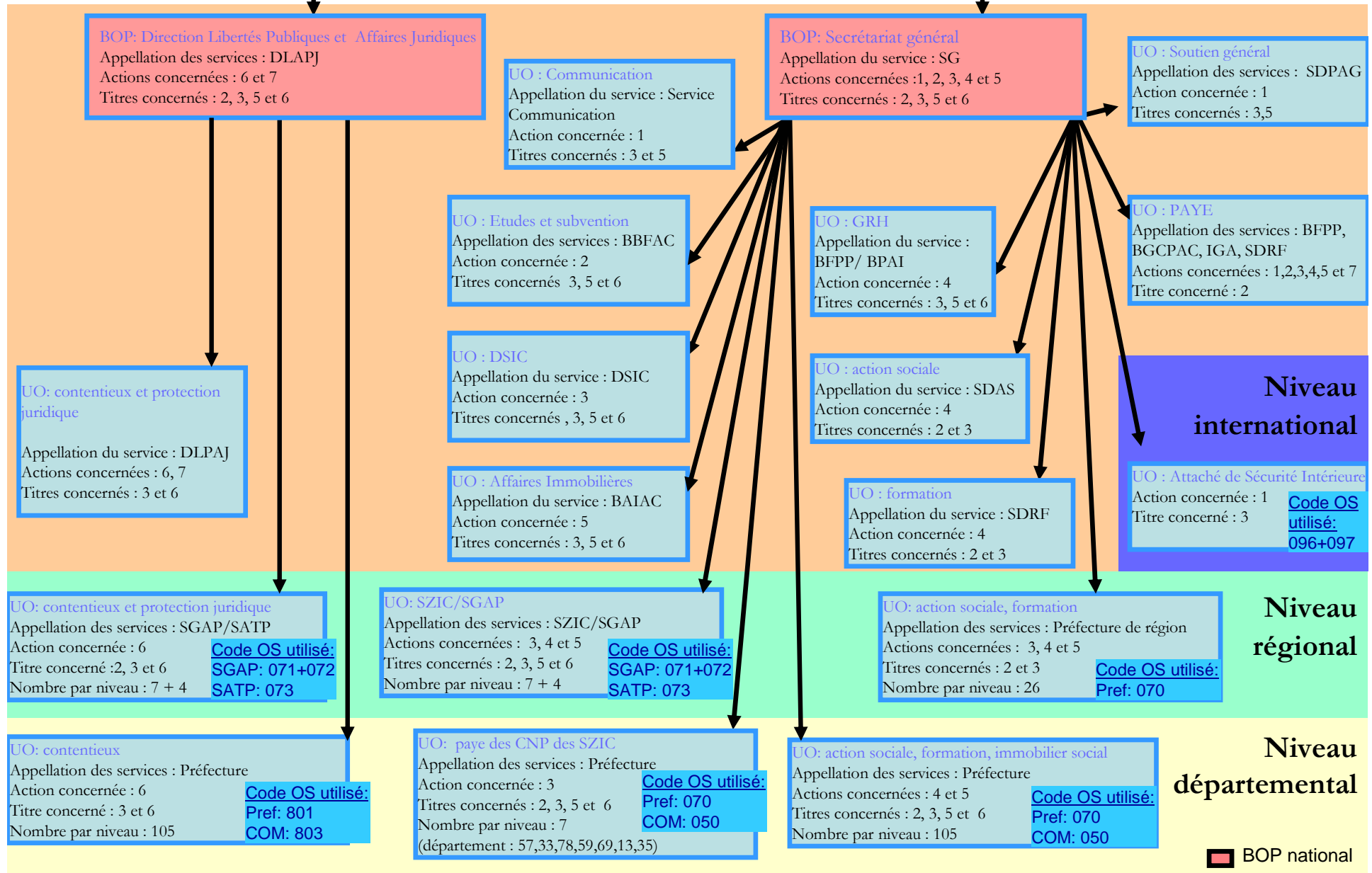
# Mission : Administration Générale et Territoriale de l'Etat

## Programme : Vie politique, culturelle et associative



# Mission : Administration Générale et Territoriale de l'Etat

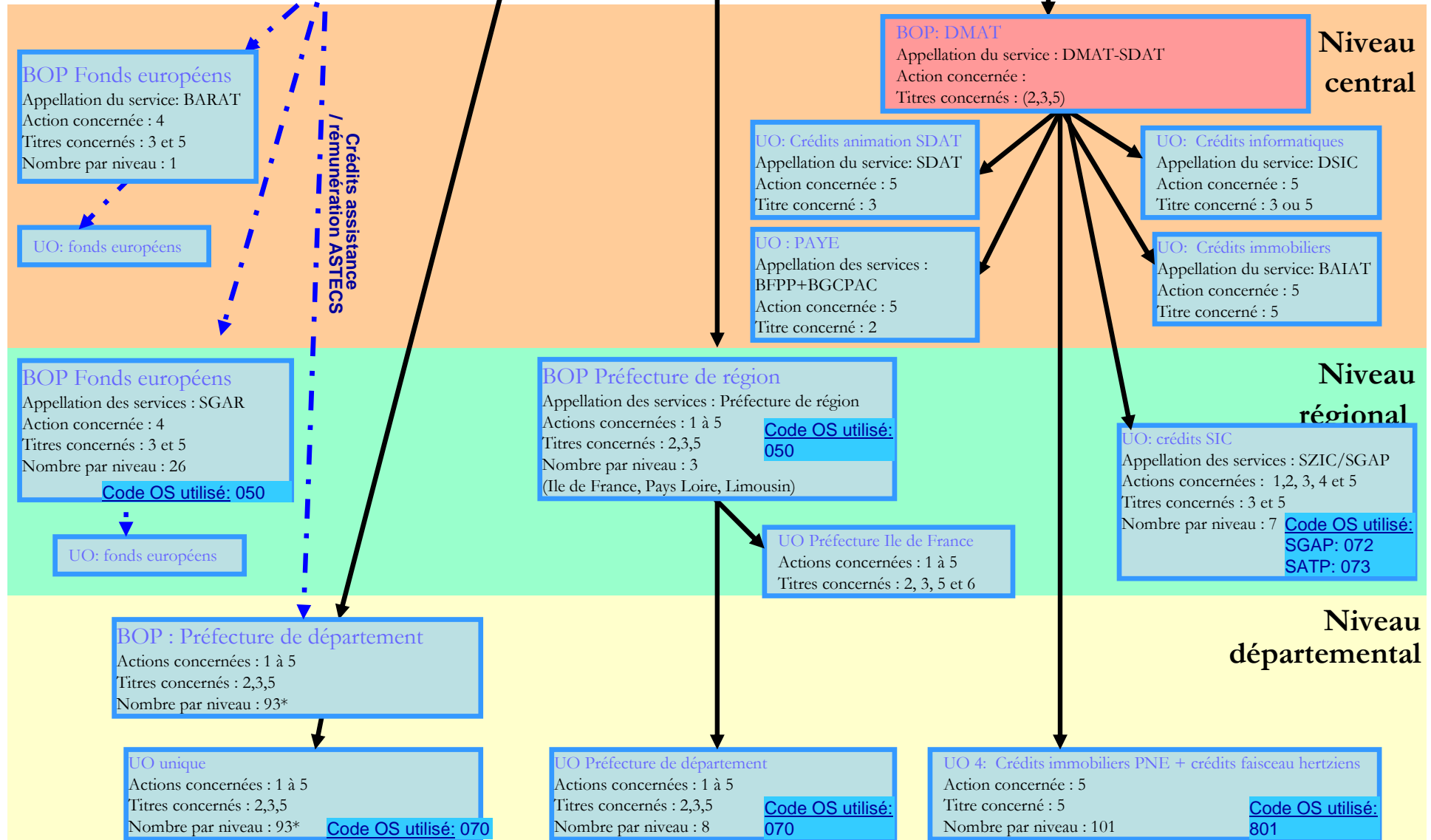
## Programme : Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur



# Mission : Administration Générale et Territoriale de l'Etat

Fonds de concours  
« Assistance fonds  
européens »

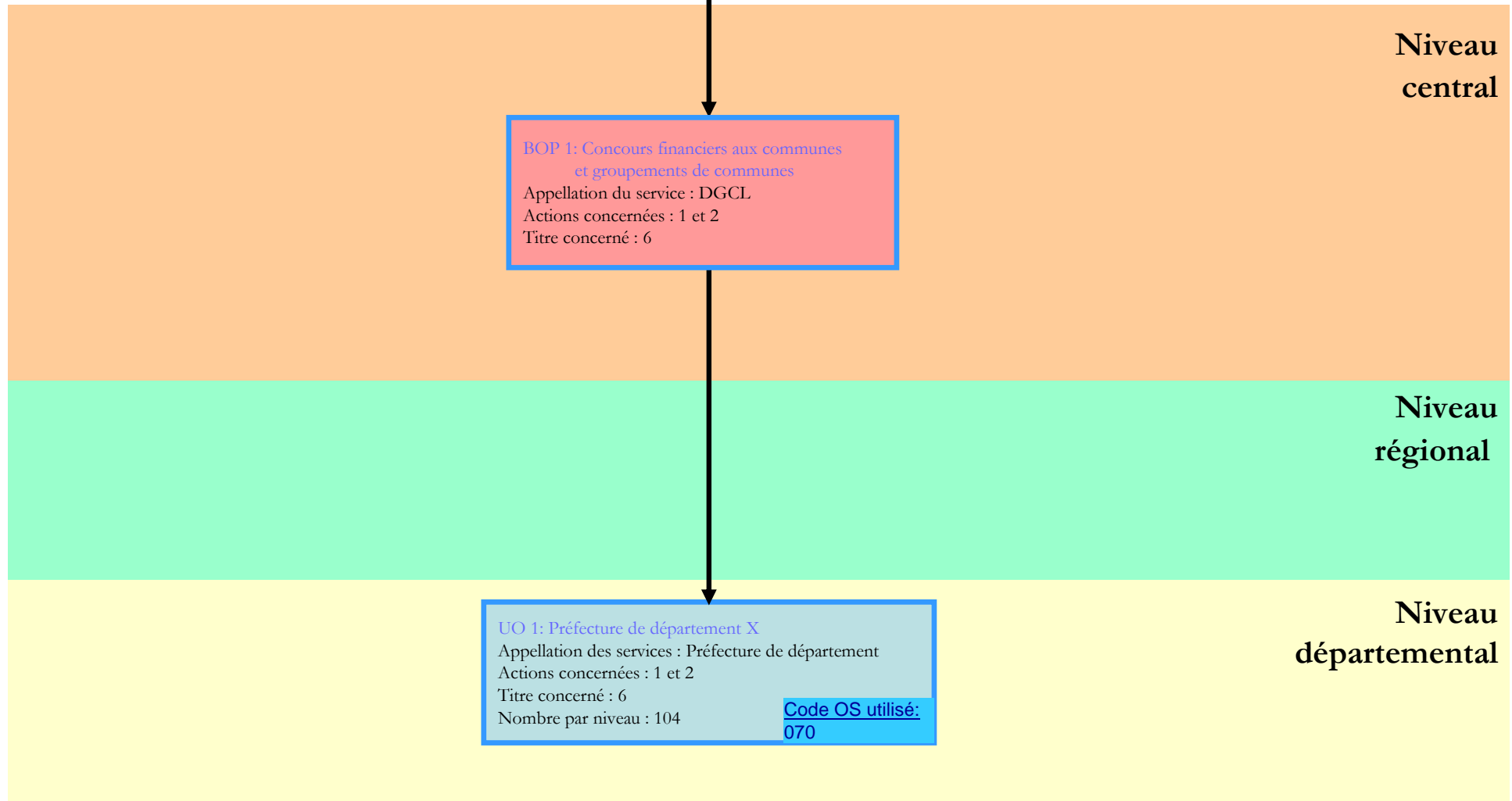
## Programme : Administration territoriale




\* BOP départementaux : 88 départements métropolitains (dont Paris) + 4 DOM + BOP 102 CT de St Pierre et Miquelon

# Mission : Relations avec les collectivités territoriales

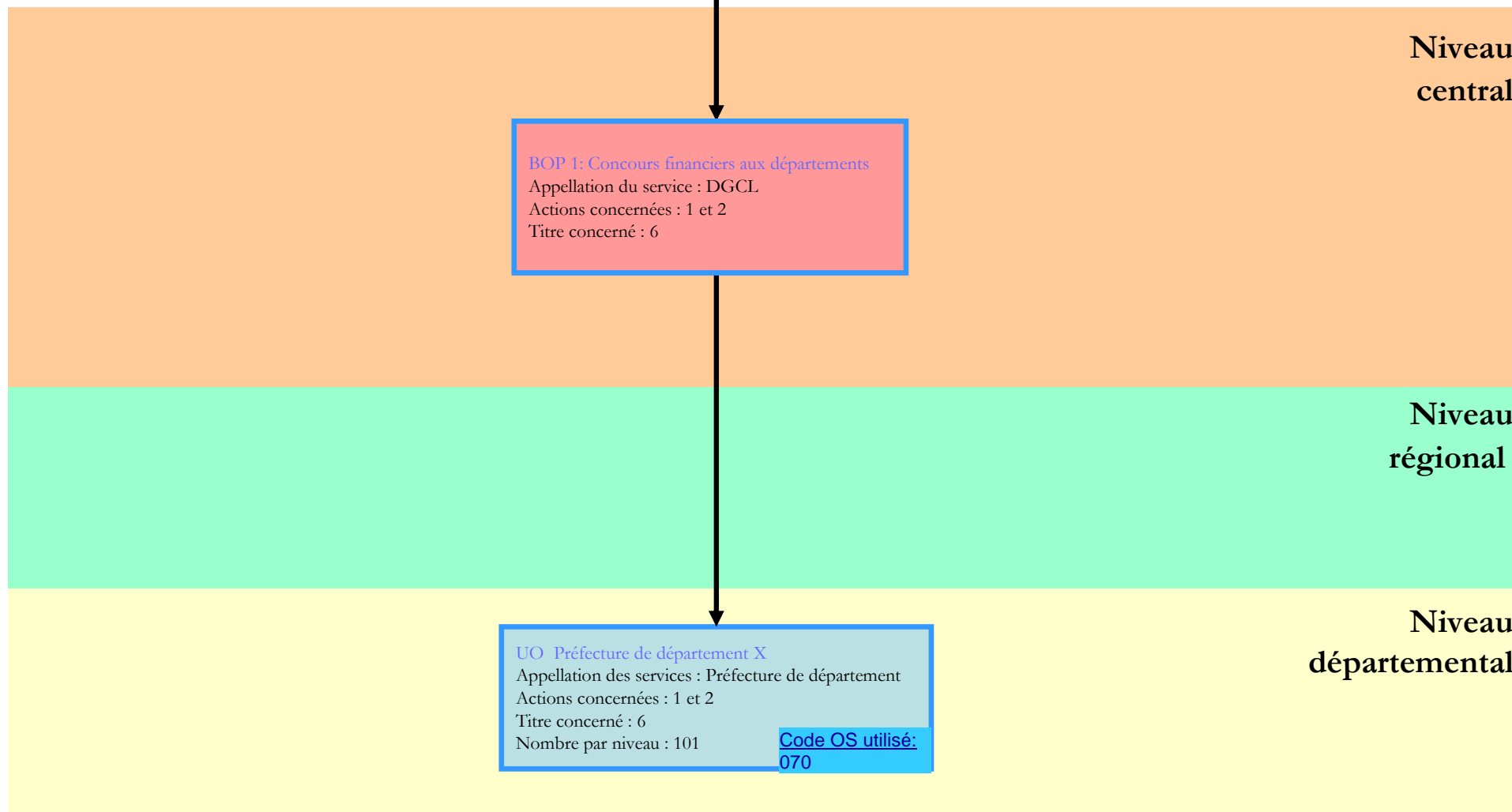
Programme : Concours financiers aux communes  
et groupements de communes




 BOP national

# Mission : Relations avec les collectivités territoriales

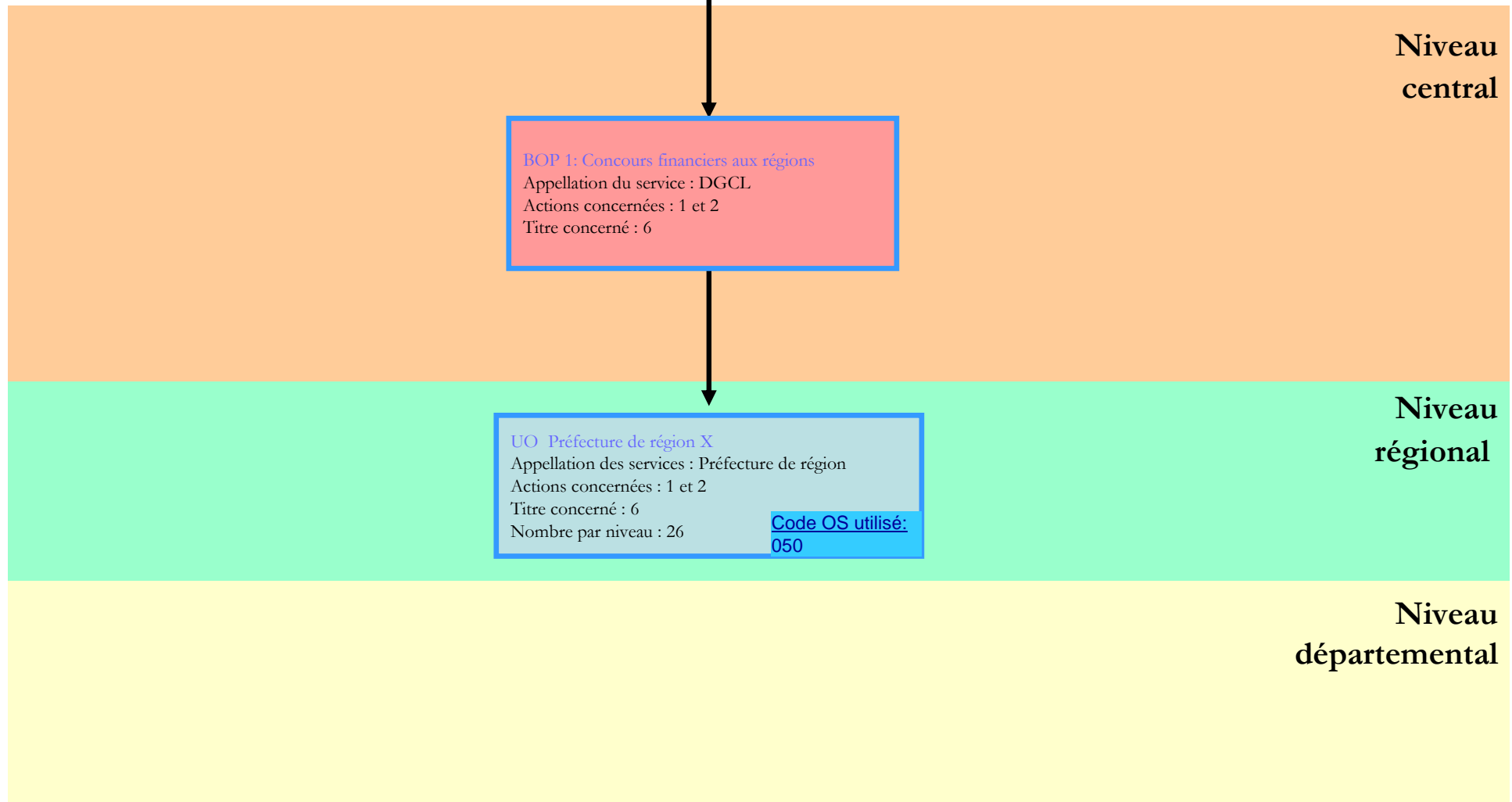
## Programme : Concours financiers aux départements



 BOP national

# Mission : Relations avec les collectivités territoriales

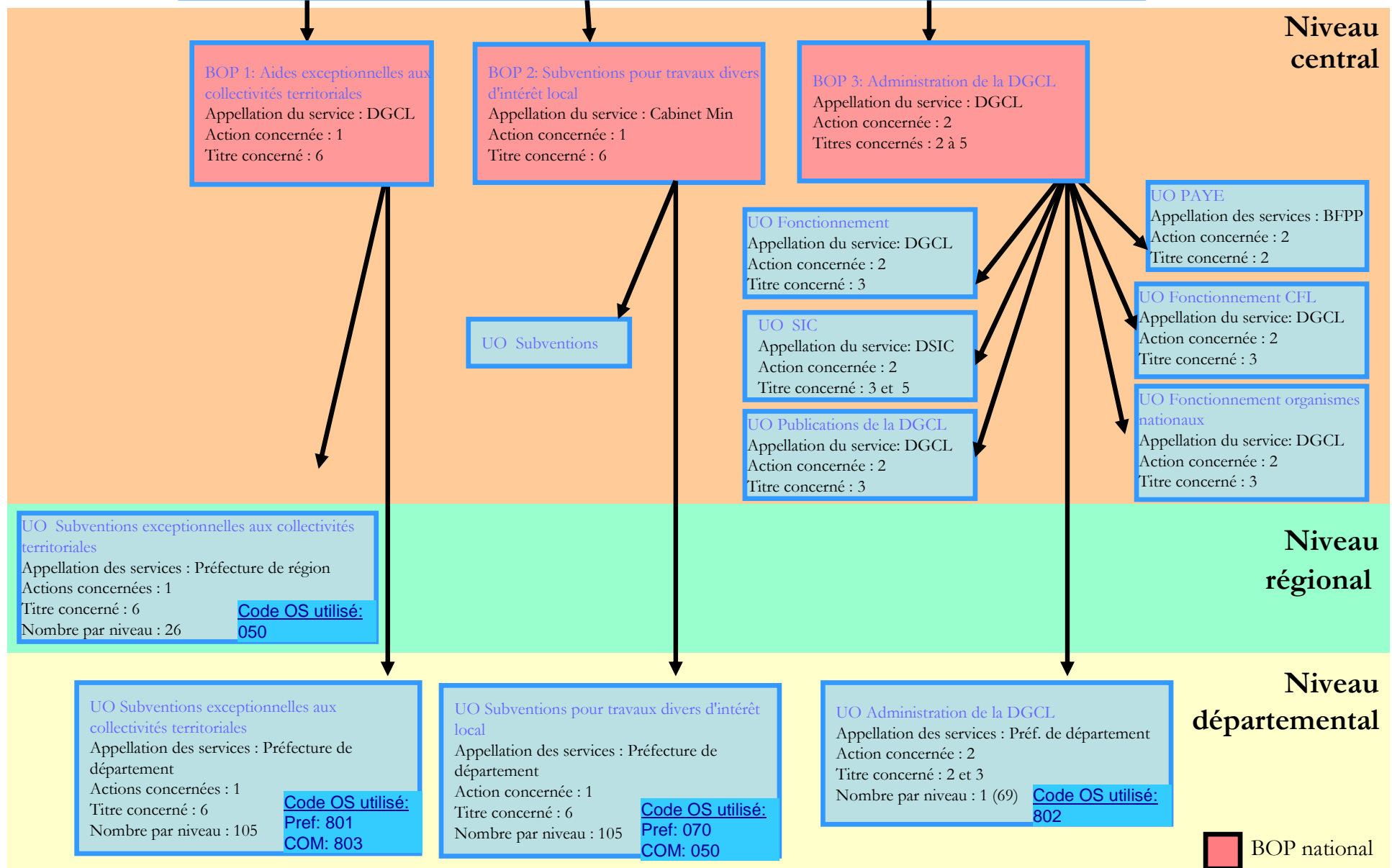
## Programme : Concours financiers aux régions



 BOP national

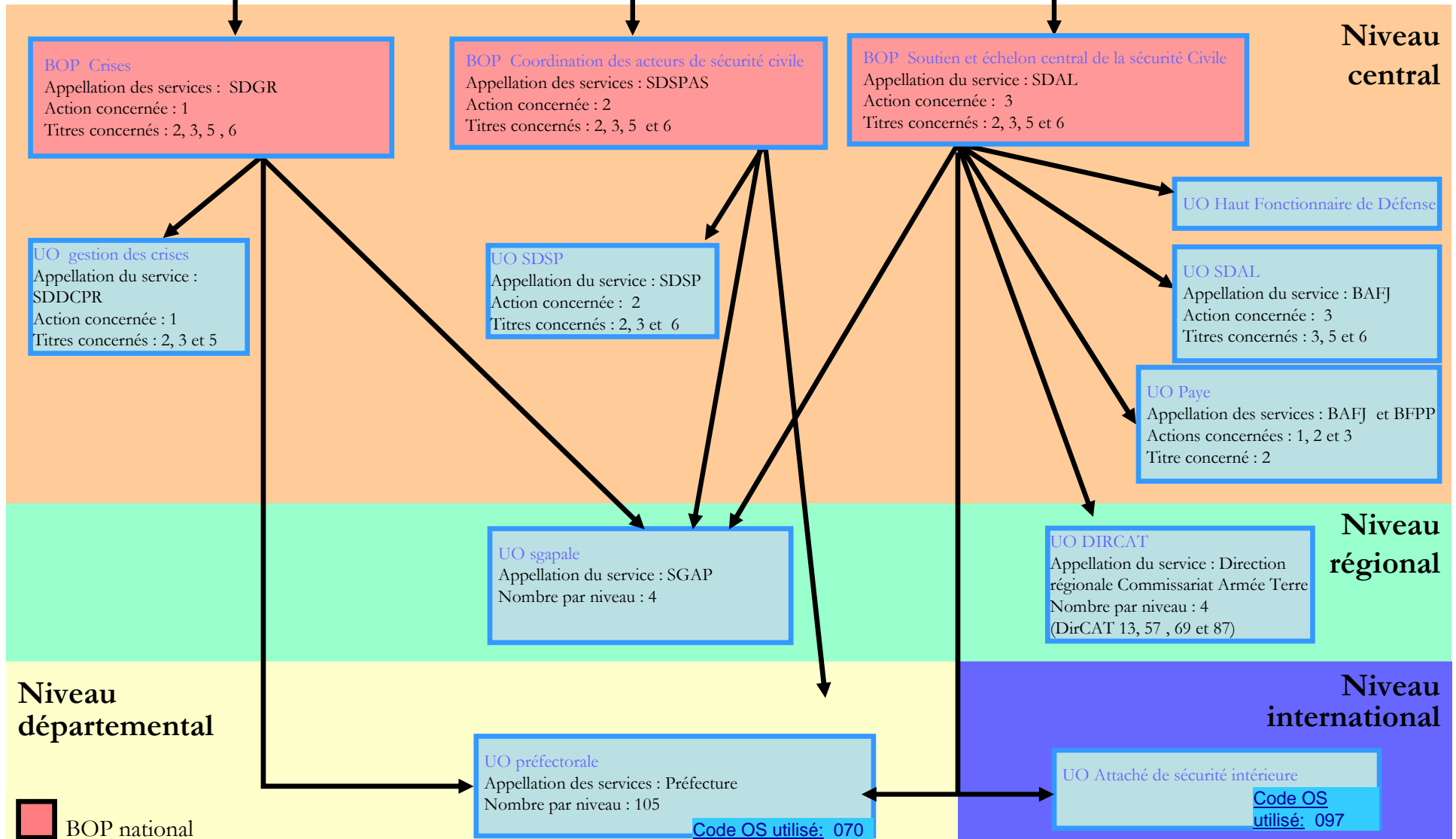
# Mission : Relations avec les collectivités territoriales

## Programme : Concours spécifiques et administration



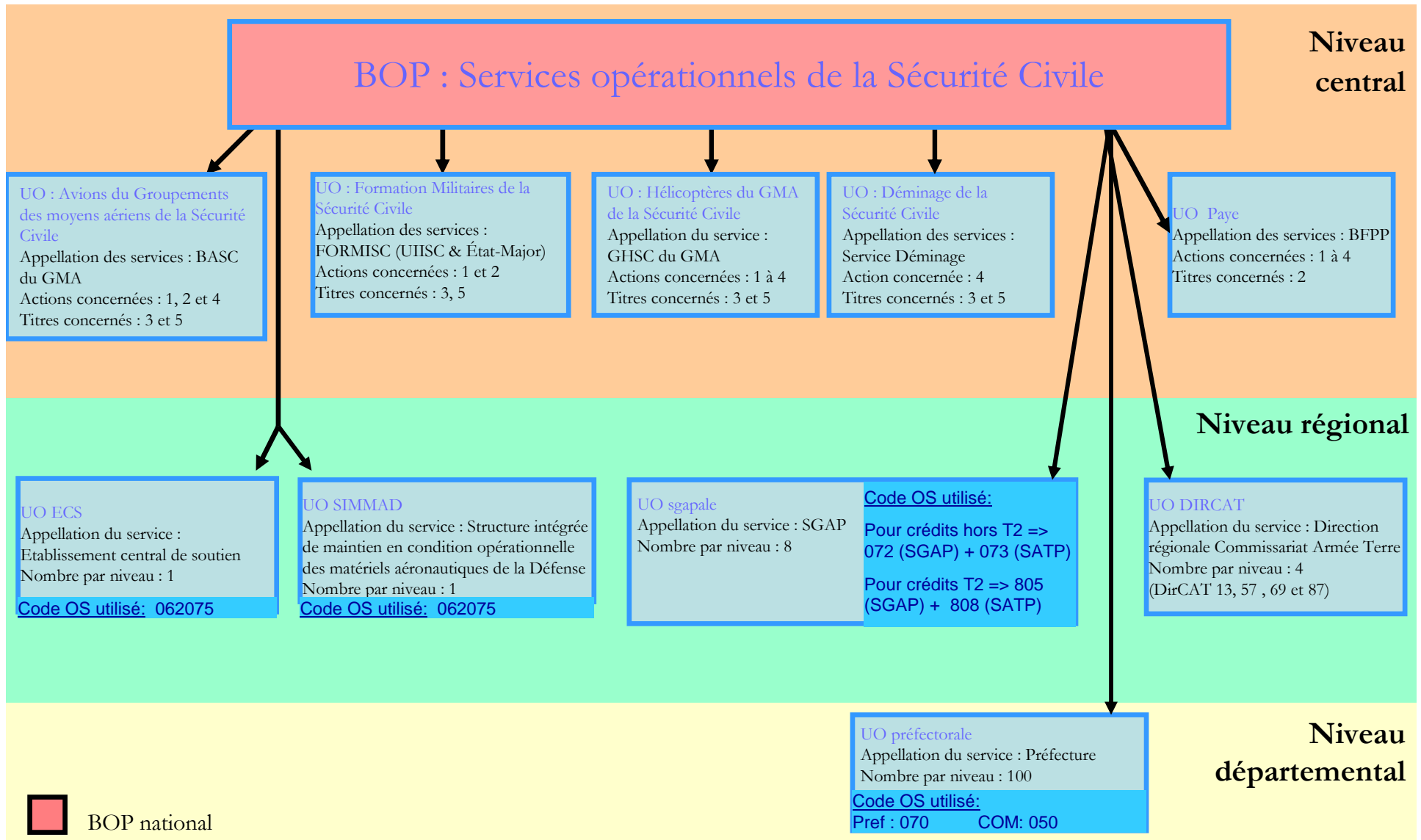
# Mission : Sécurité Civile

## Programme : Coordination des moyens de secours



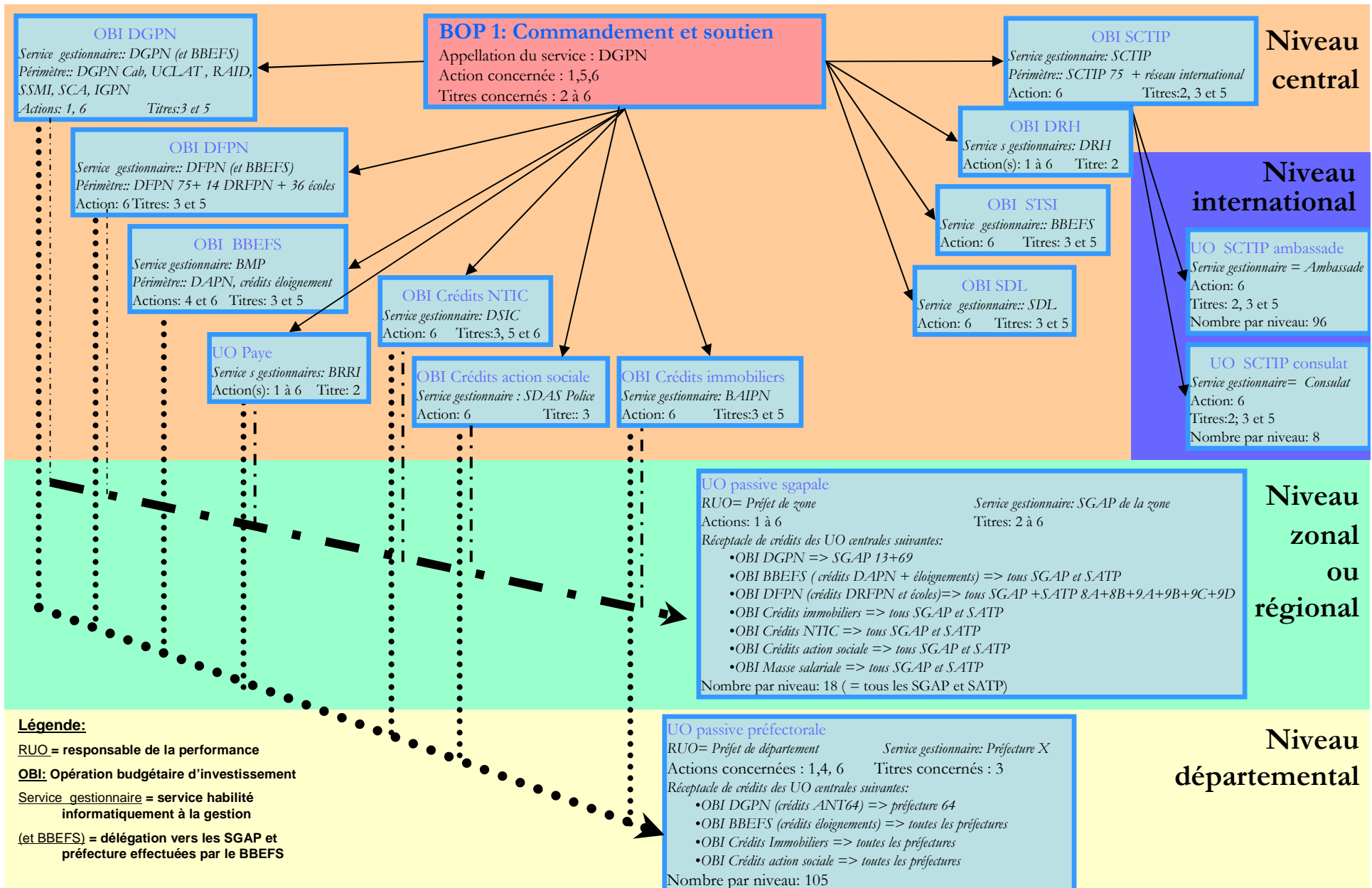
# Mission : Sécurité Civile

## Programme : Intervention des Secours Opérationnels



# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°1 « Commandement, soutien et logistique »



# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°2 « Zone de Défense Ile de France »

Niveau  
central

Niveau  
zonal  
ou  
régional

**UO 1 Préfecture de Police**  
RUO= Préfet de Police  
Service gestionnaire : SGAP 75  
Périmètre:  
•SGAP 75  
•PJPP,  
•RGPP  
•DPUP  
•DOPC  
•GIR petite couronne  
•Expérimentation  
•DLOG  
  
Actions: 1 à 6  
Titres: 3,5,6

**BOP 2: Zone Ile de France**  
Appellation du RBOP : Préfet de Zone  
Service gestionnaire:: SGAP 75  
Actions concernées : 1 à 6  
Titres concernés : 3,5,6

**UO 9 SGAP Versailles**  
RUO= Préfet de Zone  
Service gestionnaire: SGAP 78  
Actions: 1 à 6  
Titres: 3 et 5

**UO10 CRS Ile de France**  
RUO= DZCRS  
Services gestionnaires: SGAP 78 et SGAP 75  
Actions:1, 2, 3, 4  
Titres:3 et 5

**UO 2 Crédits DDSP77 +DDRG77**  
RUO= Préfet 77  
Service gestionnaire = Préfecture 77  
Actions DDSP: 1, 2, 3, 4 et 5  
Action DDRG: 1  
Titres: 3 et 5

**UO 3 Crédits DDSP78+DDRG78**  
RUO= Préfet 78  
Service gestionnaire = Préfecture 78  
Actions DDSP: 1, 2, 3, 4 et 5  
Action DDRG: 1  
Titres: 3 et 5

**UO 4 Crédits DDSP91 +DDRG91**  
RUO= Préfet 91  
Service gestionnaire = Préfecture 91  
Actions DDSP: 1, 2, 3, 4 et 5  
Action DDRG: 1  
Titres: 3 et 5

**UO 5 Crédits DDSP92 +DDRG92**  
RUO= Préfet 92  
Service gestionnaire = Préfecture 92  
Actions DDSP: 1, 2, 3, 4 et 5  
Action DDRG: 1  
Titres: 3 et 5

**UO 6 Crédits DDSP93 +DDRG93**  
RUO= Préfet 93  
Service gestionnaire = Préfecture 93  
Actions DDSP: 1, 2, 3, 4 et 5  
Action DDRG: 1  
Titres: 3 et 5

**UO 7 Crédits DDSP94 +DDRG94**  
RUO= Préfet 94  
Service gestionnaire = Préfecture 94  
Actions DDSP: 1, 2, 3, 4 et 5  
Action DDRG: 1  
Titres: 3 et 5

**UO 8 Crédits DDSP95 +DDRG95**  
RUO= Préfet 95  
Service gestionnaire = Préfecture 95  
Actions DDSP: 1, 2, 3, 4 et 5  
Action DDRG: 1  
Titres: 3 et 5

### Légende:

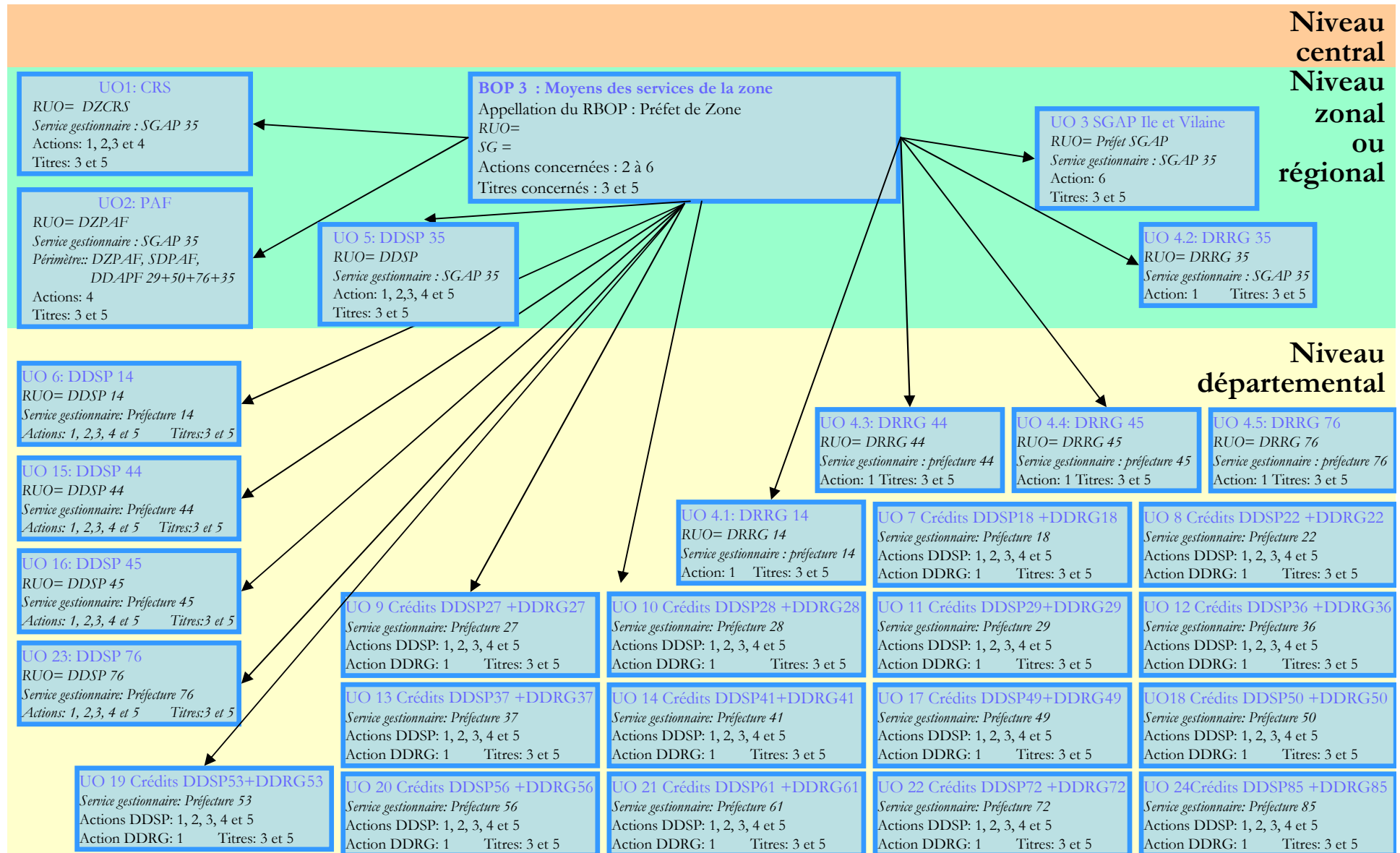
**RUO = responsable de la performance**

**Service gestionnaire = service habilité informatiquement à la gestion**

Niveau  
départemental

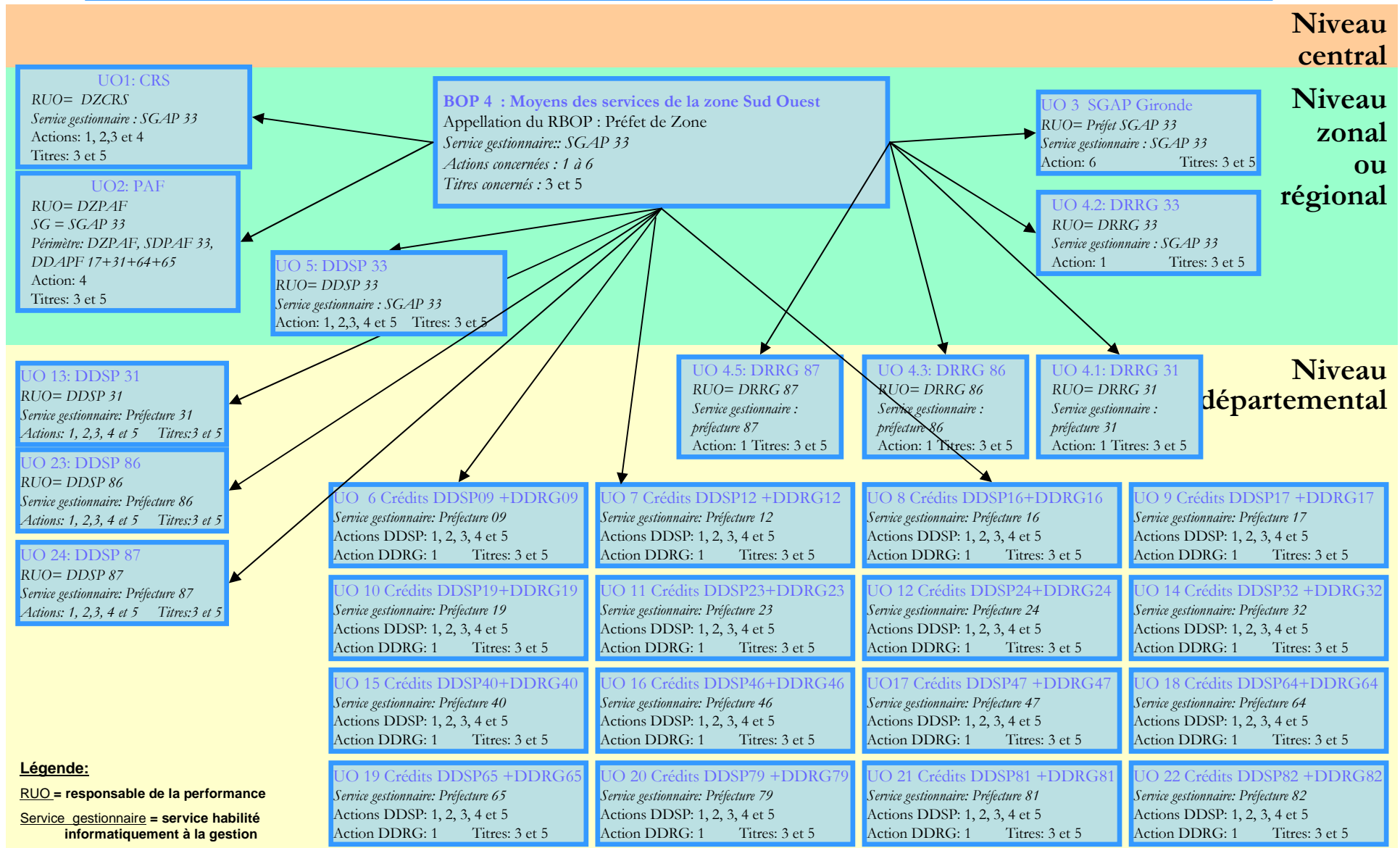
# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°3 « Zone de Ouest »



# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°4 « Zone Sud Ouest »



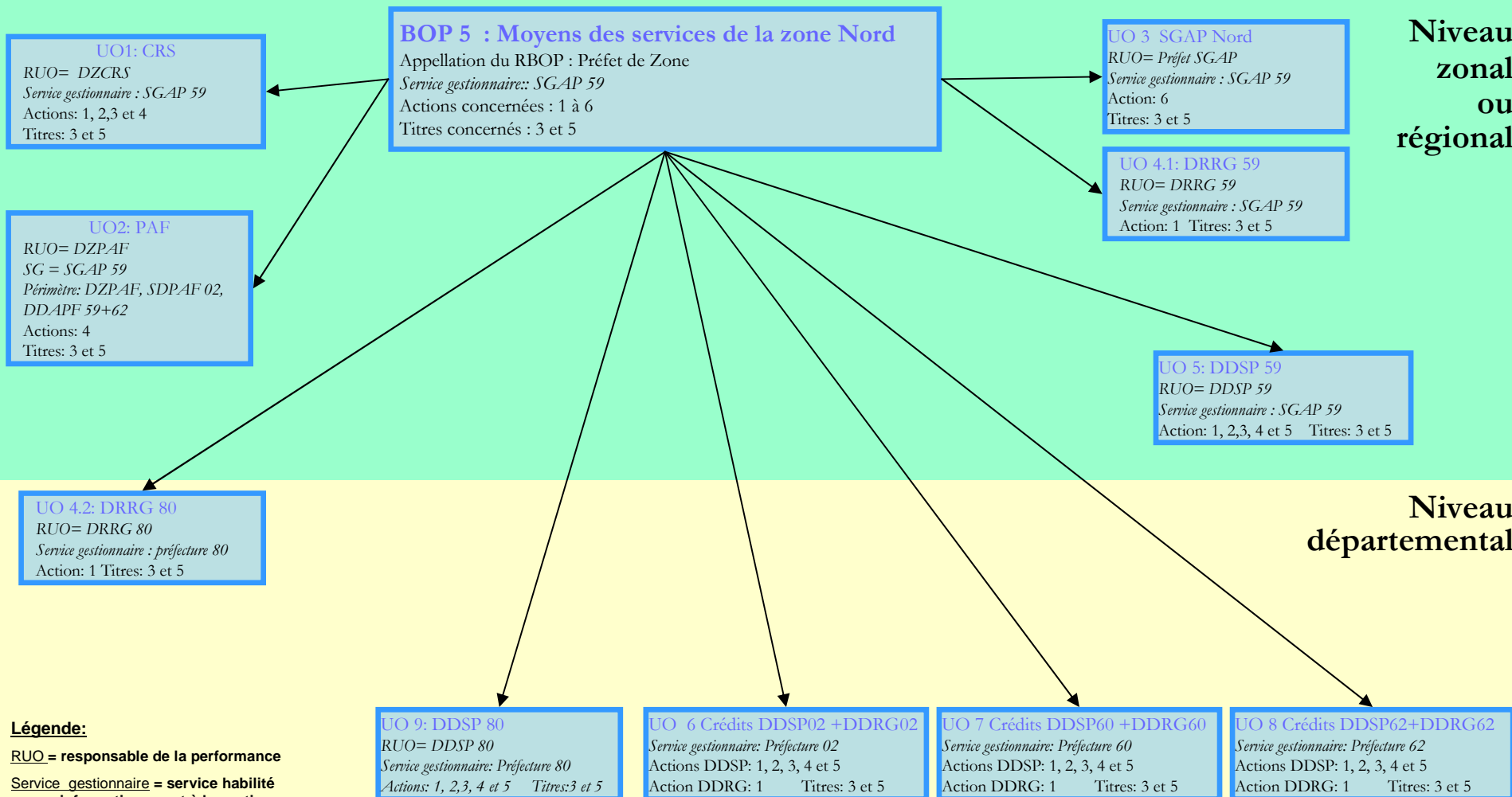
# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°5 « Zone Nord »

Niveau central

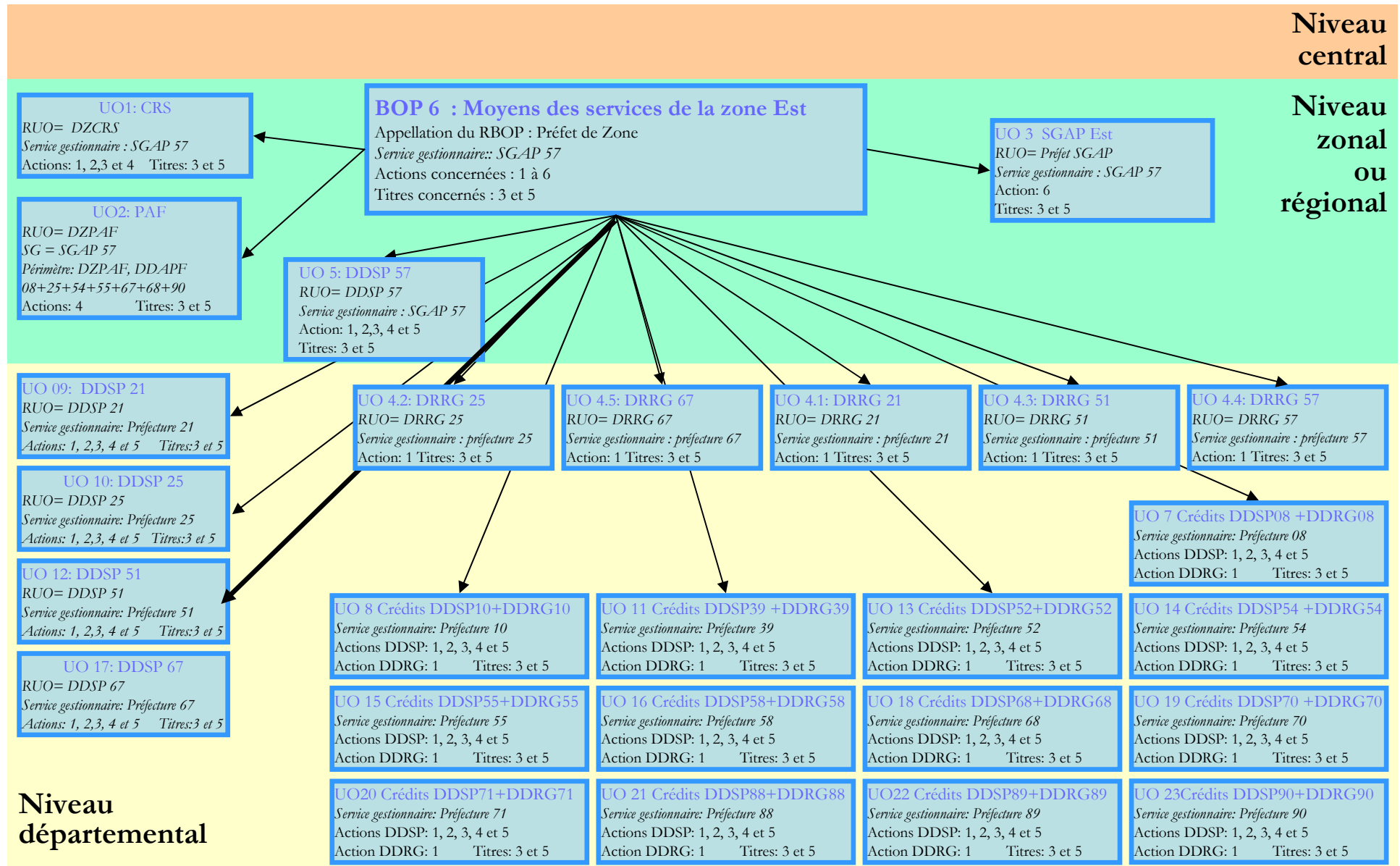
Niveau zonal ou régional

Niveau départemental



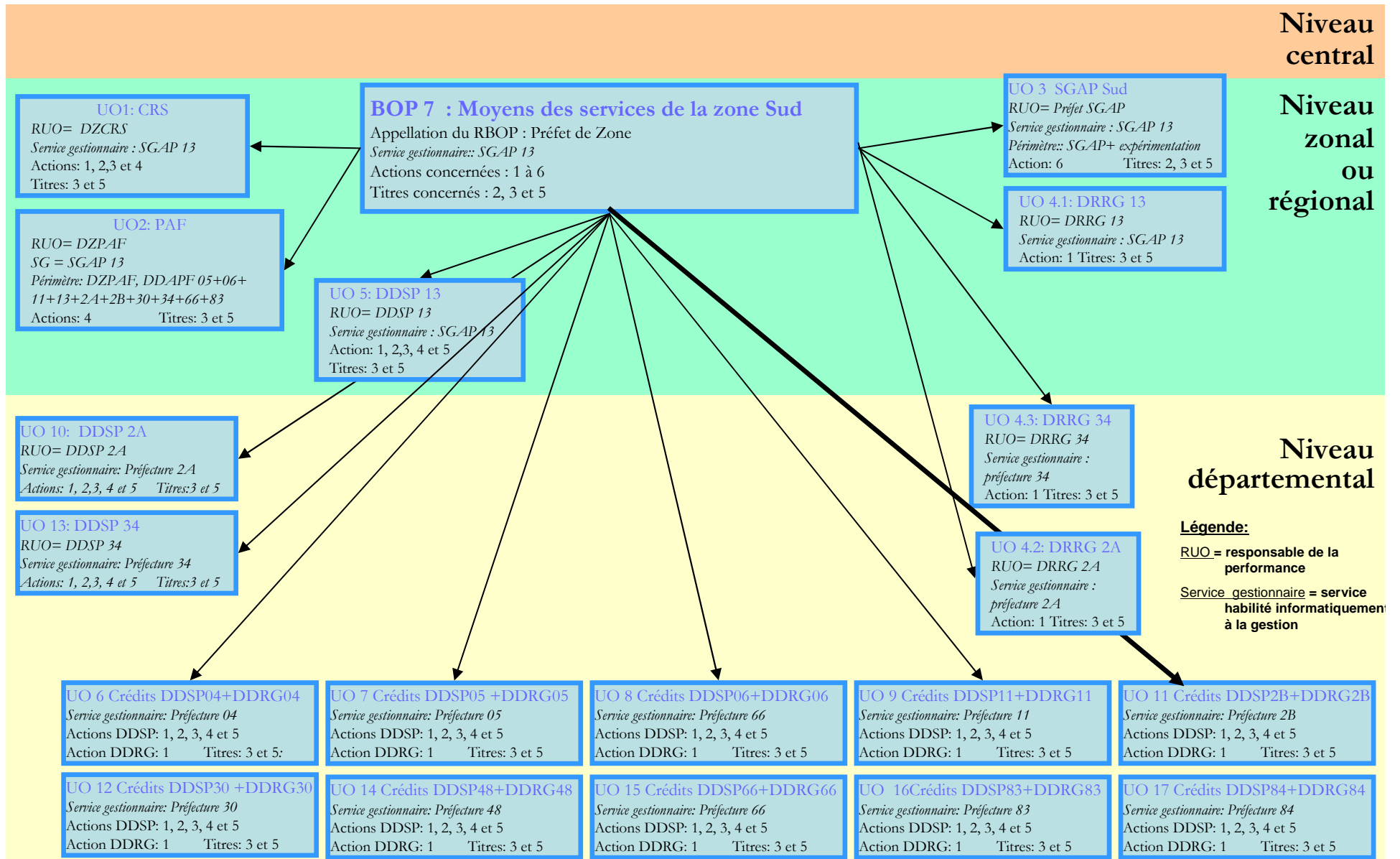
# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n° « Zone Est »



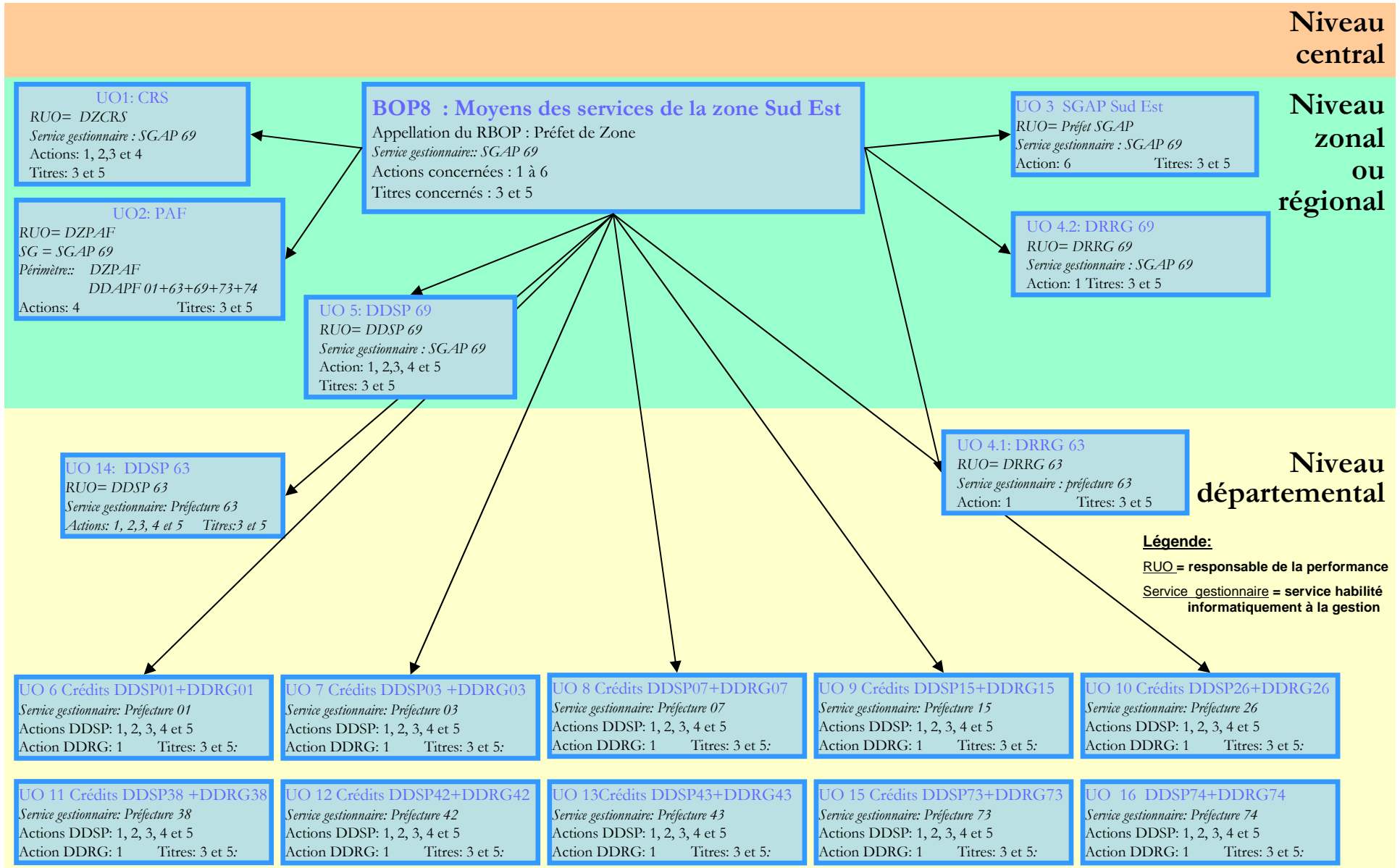
# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°7 « Zone Sud »



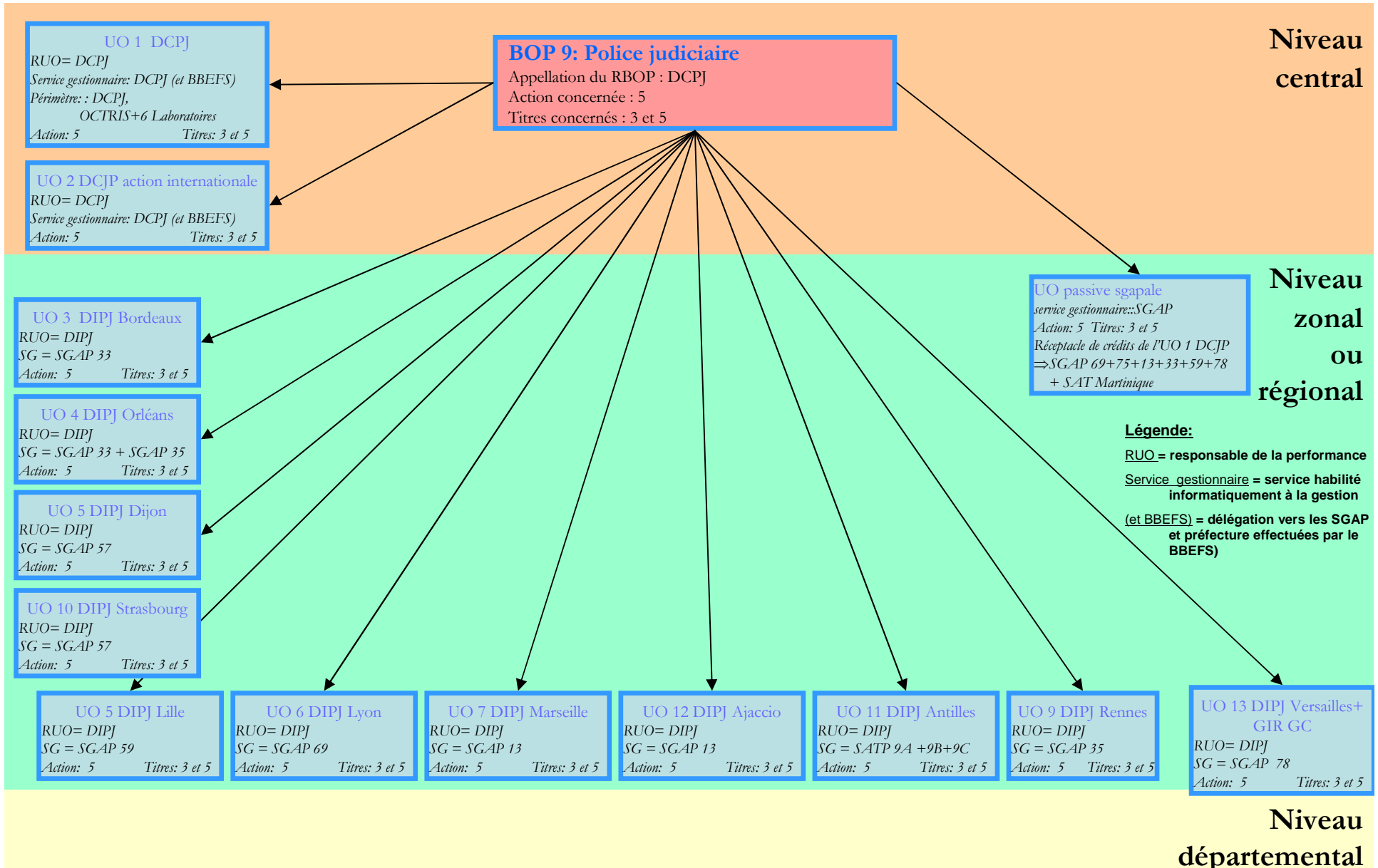
# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°8 « Zone Sud Est »



# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°9 « Police judiciaire et coopération internationale »



# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°10 « Renseignement »

Niveau  
central

### BOP 10: Renseignement

Appellation du RBOP : DGPN  
Action concernée : 1  
Titres concernés : 3 et 5

#### UO 1 ST

RUO= DST  
Service gestionnaire: DST (et BBEFS)  
Périmètre: :

- Centrale
- SGAP et SATP
- réseau international

Action: 1 Titres: 3 et 5

#### UO 2 RG

RUO= DCRG  
Service gestionnaire: DCRG (et BBEFS)  
Périmètre: :

- Centrale
- Crédits d'équipement

Action:1 Titres: 3 et 5

#### UO SGAP 78

Service gestionnaire : SGAP 78  
Action: 1 Titres: 3 et 5

#### UO passive sgapale

Service gestionnaire : SGAP  
Action: 1 Titres: 3 et 5  
Réceptacle de crédits des UO 1 ST et UO 2 RG => tous les SGAP et tous les SATP  
Nombre pat niveau: 7 SGAP et 9 SATP

Niveau  
zonal  
ou  
régional

Niveau  
international

#### UO ST ambassade

Service gestionnaire: ambassade  
Action: 1  
Titres: 3 et 5  
Nombre: par niveau: 6

Niveau  
départemental

#### Légende:

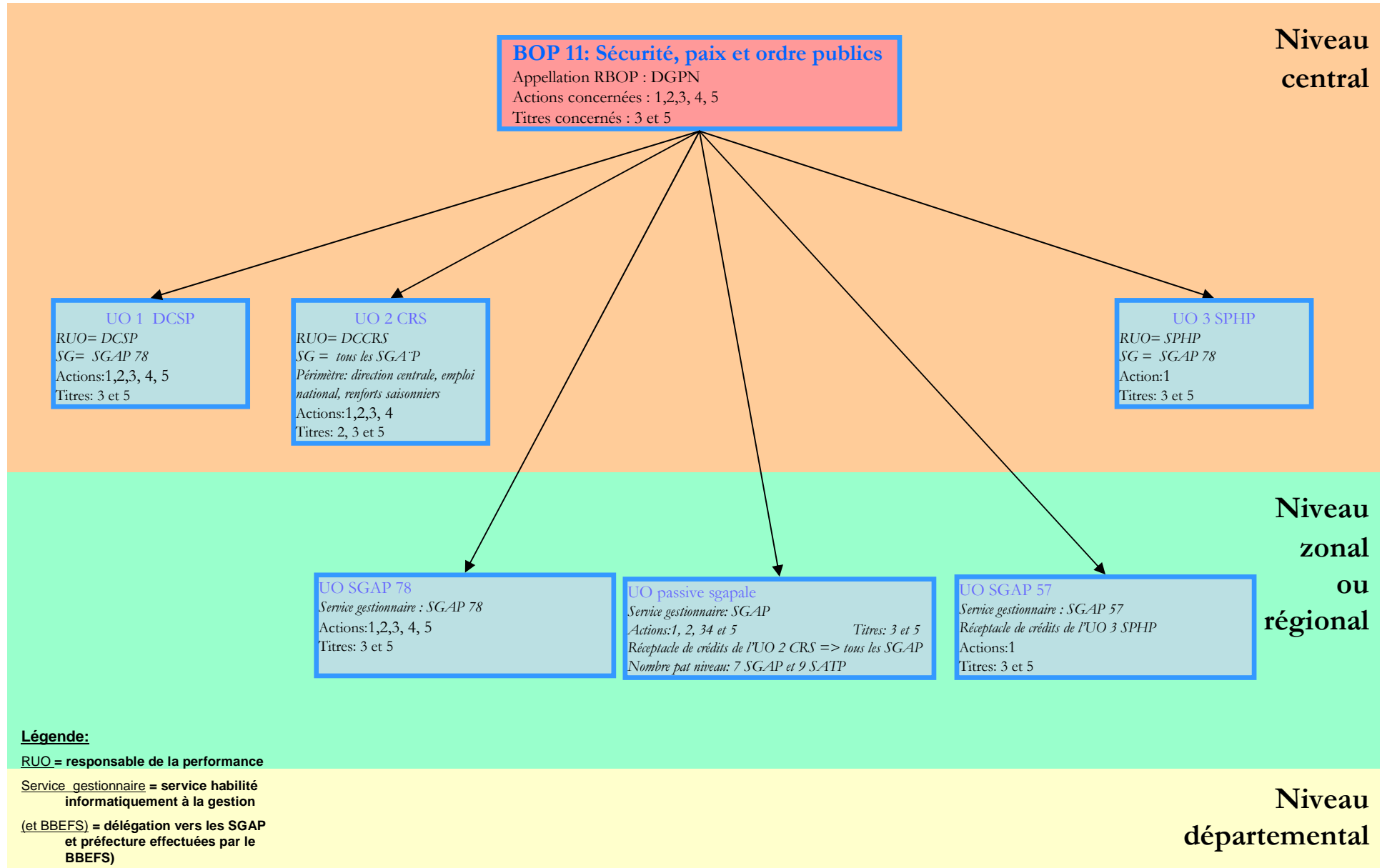
RUO = responsable de la performance

Service gestionnaire = service habilité informatiquement à la gestion

(et BBEFS) = délégation vers les SGAP et préfecture effectuées par le BBEFS)

# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°11 « Sécurité, paix et ordre publics »



# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°12 « Police aux frontières »

### Légende:

**RUO = responsable de la performance**

**Service gestionnaire = service habilité informatiquement à la gestion**

**(et BBEFS) = délégation vers les SGAP et préfecture effectuées par le BBEFS)**

### BOP 12: Police aux frontières

Appellation du RBOP : DCPAF

Action concernée : 4

Titres concernés : 3 et 5

Niveau  
central

#### UO 1 DCPAF centrale

RUO= DCPAF

Service gestionnaire : DCPAF (et BBEFS)

Périmètre: services centraux

+tous les Centres de coopération police douane

Action: 4

Titres: 3 et 5

#### UO SGAP 78

Service gestionnaire : SGAP 78

Action: 4 Titres: 3 et 5

#### UO passive sgapale

Service gestionnaire: SGAP

Action: 4 Titres: 3 et 5

Réceptacle de crédits de:

•UO 1 DCPAF => SGAP 78+57+59+69+13+33

•UO 4 crédits éloignement => tous les SGAP et SATP

Nombre pat niveau: 7 SGAP + 9 SATP

Niveau  
zonal  
ou  
régional

#### UO 2 DPAF Roissy

RUO= DPAF

Service gestionnaire: préfecture 93

Action: 4

Titres: 3 et 5

#### UO 2 DPAF Orly

RUO= DPAF

Service gestionnaire: préfecture 94

Action: 4

Titres: 3 et 5

Niveau  
départemental

# Mission : Sécurité

## Programme « Police » BOP n°13 « Outre Mer »

### Légende:

RUO = responsable de la performance

Service gestionnaire = service habilité informatiquement à la gestion

(et BBEFS) = délégation vers les SGAP et préfecture effectuées par le BBEFS)

### BOP 13 : Zone Outre mer

Appellation du RBOP : DGPN

Service gestionnaire: BBEFS

Actions concernées : 1 à 6

Titres concernés : 3 et 5

Niveau central

Niveau zonal ou régional

**UO1: La Réunion**  
RUO= Préfet de département  
Service gestionnaire: SATP  
Périmètre: des Crédits:  
• SATP  
• DDPAF  
• DDRG  
• DDSP  
Actions: 1 à 6 Titres:3 et 5

**UO2: Mayotte**  
RUO= Préfet de département  
Service gestionnaire: préfecture  
Périmètre: des Crédits:  
• SATP  
• DDPAF  
• DDRG  
• DDSP  
Actions: 1 à 6 Titres:3 et 5

**UO 3 Martinique**  
RUO= Préfet  
Service gestionnaire = SATP  
Périmètre: des Crédits:  
• SATP  
• DDPAF  
• DDRG  
• DDSP  
Actions: 1 à 6 Titres:3 et 5

**UO 4 Guadeloupe**  
RUO= Préfet  
Service gestionnaire = SATP  
Périmètre: des Crédits:  
• SATP  
• DDPAF  
• DDRG  
• DDSP  
Actions: 1 à 6 Titres:3 et 5

**UO 5 Guyane**  
RUO= Préfet  
Service gestionnaire = SATP  
Périmètre: des Crédits:  
• SATP  
• DDPAF  
• DDRG  
• DDSP  
Actions: 1 à 6 Titres:3 et 5

**UO 6 Nouvelle Calédonie**  
RUO= haut commissaire de la république  
Service gestionnaire: préfecture  
Périmètre: des Crédits:  
• SATP  
• DDPAF  
• DDRG  
• DDSP  
Actions: 1 à 6 Titres:3 et 5

**UO 8 Wallis et Futuna**  
RUO= Préfet de département  
Service gestionnaire: préfecture  
Périmètre: des Crédits:  
• SATP  
• DDPAF  
• DDRG  
• DDSP  
Actions: 1 à 6 Titres:3 et 5

**UO 7 Polynésie française**  
RUO= haut commissaire de la république  
Service gestionnaire: préfecture  
Périmètre: des Crédits:  
• SATP  
• DDPAF  
• DDRG  
• DDSP  
Actions: 1 à 6 Titres:3 et 5

**UO 9 Saint Pierre et Miquelon**  
RUO= Préfet de département  
Service gestionnaire: préfecture  
Périmètre: des Crédits:  
• SATP  
• DDPAF  
• DDRG  
• DDSP  
Actions: 1 à 6 Titres:3 et 5

Niveau départemental

# Cartographie des BOP

Ministère de l'économie, des finances et  
de l'industrie

# Mission : Aide publique au développement

## Programme : Aide économique et financière au développement

Le programme est décliné en un seul BOP dont le pilotage est confié au chef de service des affaires multilatérales et du développement, associé à cinq UO :

- une UO regroupant la gestion des crédits relevant du développement international des entreprises et de l'aide publique au développement du renforcement des capacités des pays en développement et de la promotion du savoir-faire et des technologies françaises (FASEP) ; elle correspond à la mise en œuvre d'une partie de l'action 2 et comporte des crédits des titres 3 et 6. Cette UO est placée sous la responsabilité du sous-directeur du développement international des entreprises ; elle correspond au bureau DEVINTER2.

- une UO regroupant la gestion des crédits relevant du traitement de la dette des pays pauvres ou à revenu intermédiaire (Club de Paris) pour la mise en œuvre de l'action 3, avec des crédits relevant du titre 6. Cette UO est placée sous la responsabilité du sous-directeur des affaires financières internationales et développement ; elle correspond au bureau "endettement international et secrétariat du club de Paris" ( MULTIFIN1.).

- une UO regroupant la gestion des crédits relevant à titre principal de l'aide économique et financière multilatérale, qui permet la mise en œuvre de l'action 1, et une partie de l'action 2, s'agissant de l'évaluation d'opérations et de mécanismes de développement. Elle comprend des crédits relevant des titres 3, 6 et 7. Cette UO est placée sous la responsabilité du sous-directeur des affaires financières internationales et développement ; elle correspond au bureau "aide au développement et institutions multilatérales de développement" ( MULTIFIN3).

- une UO regroupant la gestion des crédits relevant à titre principal de l'aide économique et financière bilatérale et qui participent à la mise en œuvre de l'action 2, avec des crédits relevant principalement des titres 3 et 6. Cette UO est placée sous la responsabilité du sous-directeur des affaires financières internationales et développement ; elle correspond au bureau "coopération monétaire et développement avec pays ACP, zone franc" (MULTIFIN2).

- une UO regroupant les crédits liés aux prestations de communication réalisées par le SIRCOM.

# Mission : Aide publique au développement

Programme : Aide économique et financière au développement

Niveau  
central

## BOP

Appellation du service : **DGTPE APD**

Actions concernées : toutes

Titres concernés : 3, 6, 7

Nombre par niveau : 1

## UO

Appellation du service : **DEVINTER 2, MULTIFIN 1, MULTIFIN 2, MULTIFIN 3, SIRCOM**

Actions concernées : DEVINTER (2), MULTIFIN 1 (3), MULTIFIN 2 (2), MULTIFIN 3 (1)

Titres concernées : 3, 6 et 7

Nombre par niveau : 5

## Mission : Engagements financiers de l'Etat

### Programme : Charge de la dette et trésorerie de l'Etat

Le programme comporte un seul BOP, confié à l'Agence France Trésor (AFT).

Ce BOP est décliné en 2 UO :

- une UO placée sous la responsabilité de l'AFT pour la mise en œuvre des actions 1 et 3 ;
- une UO placée sous la responsabilité de la DGCP (ACCT) pour la mise en œuvre de l'action 2.

Le programme, ainsi que le BOP et les UO qui le composent, ne comporte que des crédits de titre 4.

# Mission : Engagements financiers de l'Etat

Programme : Charge de la dette et trésorerie de l'Etat

Niveau  
central

**BOP**  
Appellation du service : **Agence France Trésor**  
Actions concernées : 1 à 3  
Titres concernés : 4  
Nombre par niveau : 1

**UO**  
Appellation du service : **AFT**  
Actions concernées : 1 et 3  
Titres concernés : 4  
Nombre par niveau : 1

**UO**  
Appellation du service : **DGCP**  
Actions concernées : 2  
Titres concernés : 4  
Nombre par niveau : 1

## Mission : Engagements financiers de l'Etat

### Programme : Appels en garantie de l'Etat

Le programme comporte deux BOP. L'un retrace les crédits gérés par la COFACE (action 4), l'autre les crédits correspondant aux autres actions du programme. Ils sont respectivement pilotés par le chef de service des relations bilatérales et du développement international des entreprises et le secrétaire général de la DGTPE.

Le BOP « COFACE » comprend une seule UO, confiée au bureau DEVINTER1.

Le second BOP est subdivisé en 5 UO confiées, à l'APE, au chef de service des affaires européennes, au chef de service des affaires multilatérales, au chef de service du financement de l'économie et au SIRCOM.

Le programme ne comporte que des crédits du titre 6.

# Mission : engagements financiers de l'Etat

## Programme : Appels en garantie de l'Etat

Niveau  
central

BOP

Appellation du service : **COFACE**  
Actions concernées : 4  
Titres concernés : 6  
Nombre par niveau : 1

BOP

Appellation du service : **DGTPE**  
Actions concernées : 1, 2, 3, 5  
Titres concernés : 6  
Nombre par niveau : 1

UO

Appellation du service : **DEVINTER1**  
Actions concernées : 4  
Titres concernés : 6  
Nombre par niveau : 1

UO

Appellation des services : **APE, MULTI,  
FINECO, EUROPE 2, SIRCOM**  
Actions concernées : 1, 2, 3, 5  
Titres concernés : 6  
Nombre par niveau : 5

## Mission : Engagements financiers de l'Etat

### Programme : Epargne

Le programme, piloté par le DGTPE, est décliné en un seul BOP associé à une UO unique, confiés respectivement au chef de service du financement de l'économie et au sous-directeur « banques et financements d'intérêt général » (bureau « financement du logement et activité d'intérêt général », BANCFIN3).

Le programme, comme le BOP et l'UO qui le composent, ne comporte que des crédits de titre 6.

# Mission : Engagements financiers de l'Etat

## Programme : Epargne

Niveau  
central

BOP

Appellation du service : **DGTPE**

Actions concernées : 1, 2

Titres concernés : 6

Nombre par niveau : 1

UO

Appellation du service : **DGTPE BANCFIN3**

Actions concernées : 1, 2

Titres concernés : 6

Nombre par niveau : 1

## Mission : Engagements financiers de l'Etat

### Programme : Majorations des rentes

Le programme est décliné en un seul BOP, associé à une UO unique.

La responsabilité de ce programme est confiée au directeur général du trésor et de la politique économique .

Le programme comporte une action unique « participation de l'Etat aux majorations de rentes viagères ».

Le programme, comme le BOP et l'UO qui le composent, ne comporte que des crédits de titre 6 (transferts aux ménages).

# Mission : Engagements financiers de l'Etat

## Programme : Majorations des rentes

Niveau  
central

BOP  
Appellation du service : **DGTPE**  
Actions concernées : 1  
Titres concernés : 6  
Nombre par niveau : 1

UO  
Appellation du service : **DGTPE ASSUR1**  
Actions concernées : 1  
Titres concernés : 6  
Nombre par niveau : 1

## Mission : Stratégie économique et pilotage des finances publiques

### Programme : statistiques et études économiques

- Les actions 1, 2, 3 et ,5 sont mises en œuvre par :
  - 24 BOP au niveau régional, associés chacun à une UO ;
  - quatre BOP au niveau national :
    - un BOP SESSI (2 UO de niveau central)
    - un BOP INSEE pour les crédits de centrale (9 UO de niveau central)
    - un BOP 'opérations spécifiques' (1 UO de niveau central, 101 UO locales), correspondant aux crédits d'investissement (titre 5) , à la dotation forfaitaire aux communes pour le recensement (titre 6) et aux crédits servant au financement de travaux, notamment d'enquêtes non programmables à l'avance .
- l'action 4 (formation) est mise en œuvre au travers d'un BOP confié au GENES (groupe des écoles nationales d'économie et de statistique) comportant trois UO de niveau centrale pour le GENES hors ENSAI, le personnel du GENES et pour l'ENSAI .

Le programme comporte donc un total de 4 BOP centraux et de 24 BOP régionaux, soit 28 BOP. Le nombre total d'UO se décompose en:

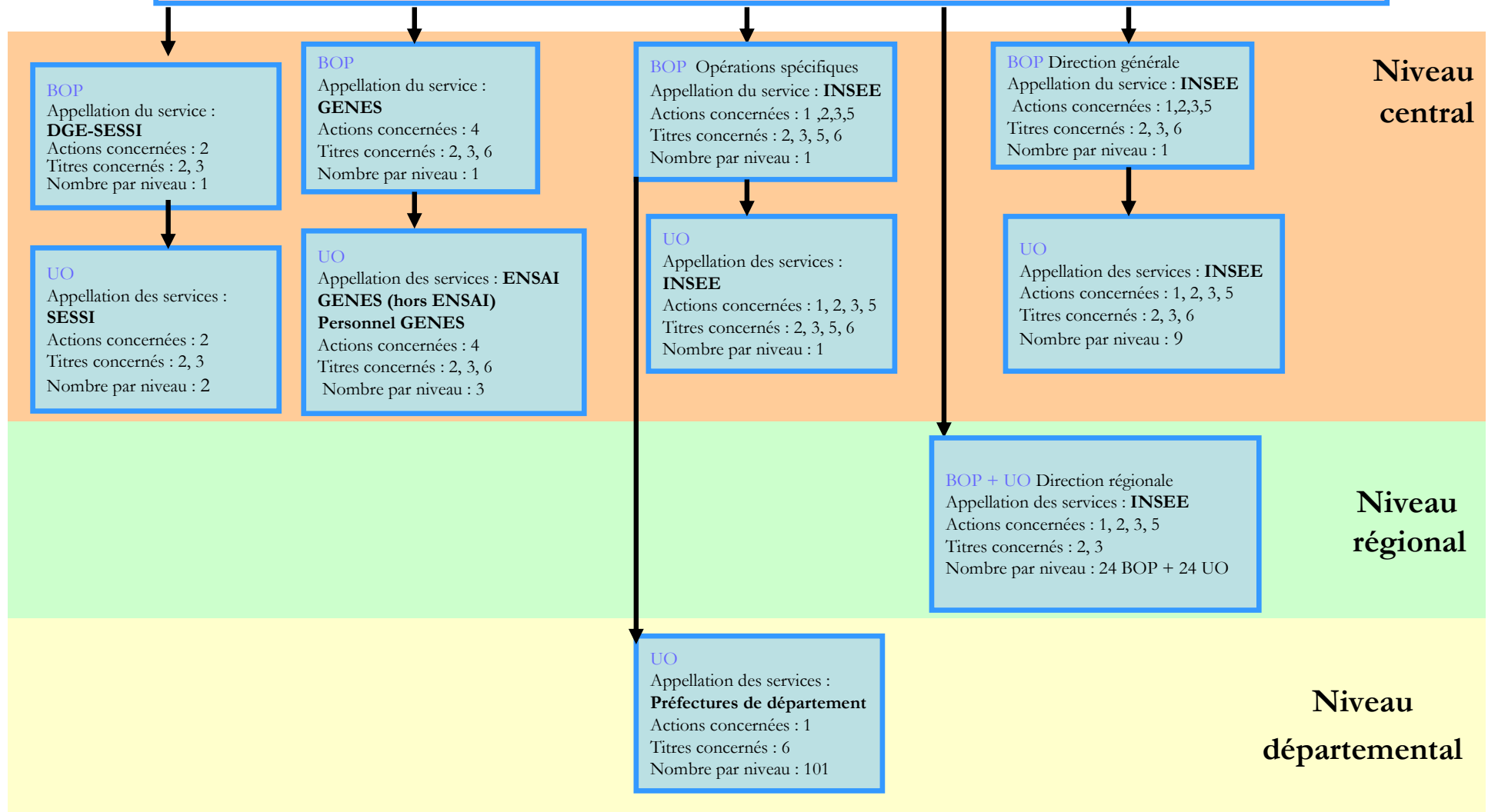
- 15 UO de niveau central
- 125 UO de niveau local dont 24 pour les directions régionales et 101 pour les préfetures de département

- Le BOP Insee central couvre les dépenses réalisées par la direction générale. Les BOP régionaux supportent les dépenses effectuées par les directions régionales. Leurs montants respectifs est largement prévisible : ils comprennent les crédits de personnel en PSOP et hors PSOP, les crédits de fonctionnement y compris les crédits « métier » globalisables correspondant à des dépenses obligatoires et/ou prévisibles et quelques crédits d'intervention.

- Le BOP 'opérations spécifiques' recouvre des crédits pour financer l'ensemble des dépenses peu prévisibles : par exemple, crédits de personnel correspondant à la rémunération des enquêteurs pour des enquêtes introduites en cours d'année et autres crédits hors PSOP (prestations sociales, capital-décès, etc.), crédits PSOP et crédits de fonctionnement : cette organisation permet, pour les crédits de fonctionnement, une gestion de trésorerie compatible avec le rythme d'arrivée des recettes par fond de concours ou par rétablissement de crédit.

# Mission : Stratégie économique et pilotage des finances publiques

## Programme : statistiques et études économiques



 BOP national

## Mission : Stratégie économique et pilotage des finances publiques

### Programme : Stratégie économique et financière et réforme de l'Etat 1/2

L'action 1 est mise en œuvre par la DGTPE au travers d'un BOP de niveau central associé à cinq UO de niveau central et 101 UO de niveau local.

Au niveau central, les cinq UO comporte les crédits de l'AFT, de l'APE, de la DGTPE notamment du titre 2, ceux destinés à la Banque de France et les crédits liés aux prestations de communication réalisées par le SIRCOM.

Au niveau local, 101 UO départementales sont mises en place.

L'action 2 est mise en œuvre par la direction du Budget :

- un BOP unique, placé sous la responsabilité du chef de service de la DB, associé à deux UO (1 UO DB et 1 UO SIRCOM).

L'action 3 est mise en œuvre par la DGI/DLF :

- un BOP comprenant **5** UO de niveau central, un BOP local et une UO locale (DRESG).

Le BOP et les UO sont confiés à la directrice de la législation fiscale.

## Mission : Stratégie économique et pilotage des finances publiques

### Programme : Stratégie économique et financière et réforme de l'Etat 2/2

L'action 4 concerne la Direction Générale de la Modernisation de l'Etat, elle comporte:

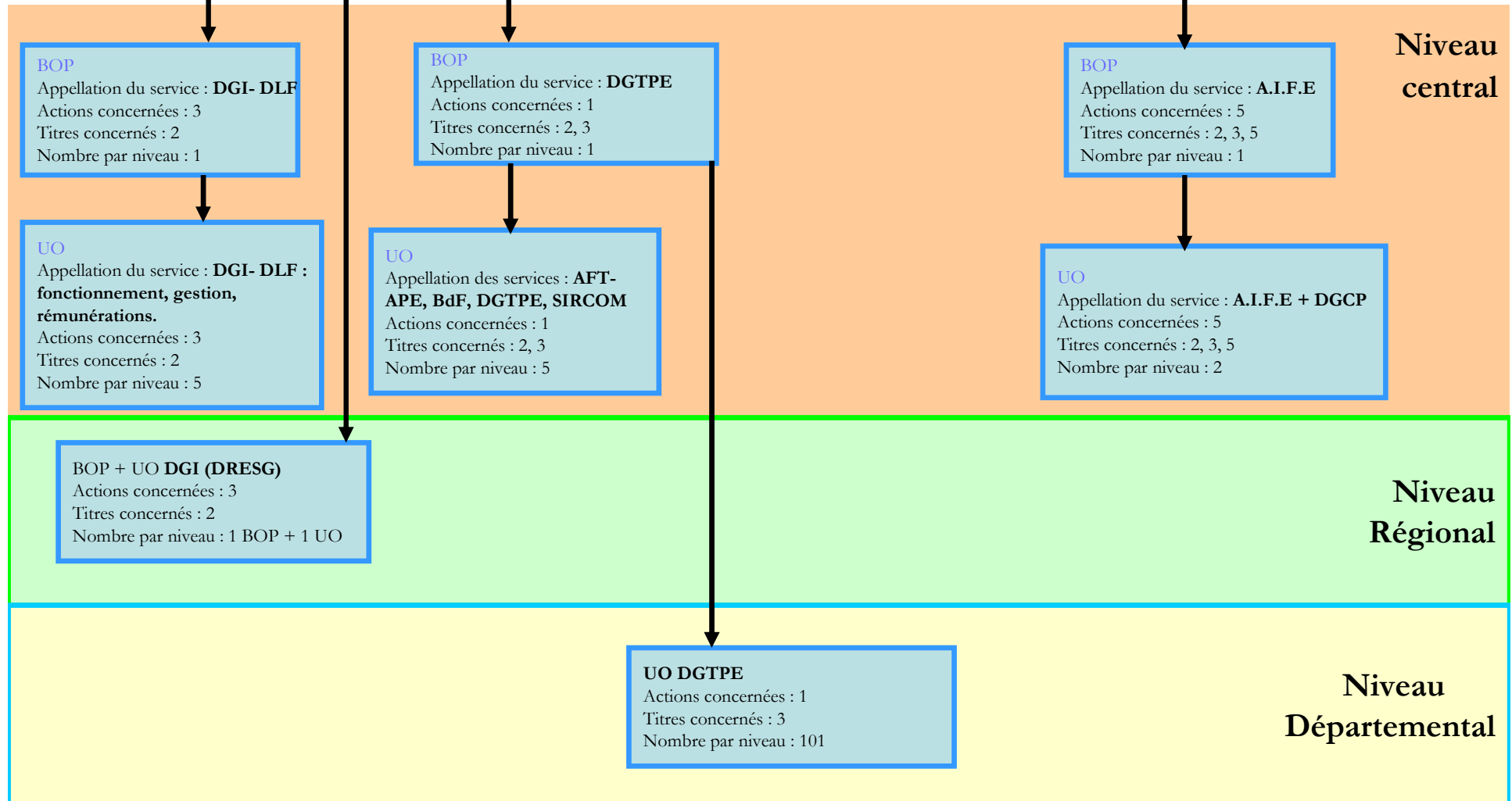
- un BOP de niveau central DGME composé de quatre UO au niveau central et 128 UO au niveau local :

- Niveau central : une UO «soutien DGME » (ex-DRB, DMGPSE et DUSA), une UO pour l'Agence pour le Développement de l'Administration Electronique, une UO regroupant les crédits liés aux prestations de communication réalisées par le SIRCOM et une UO DPAEP pour les prestations réalisées par la DPAEP pour le compte de la DGME
- Niveau déconcentré : 128 UO comprenant 26 UO régionales et 102 UO départementales

- L'action 5 est mise en œuvre par l'Agence pour l'Informatique Financière de l'Etat. Elle comporte un BOP AIFE déclinée en deux UO ( une pour l'AIFE, l'autre pour les personnels relevant de la DGCP).

# Mission : Stratégie économique et pilotage des finances publiques

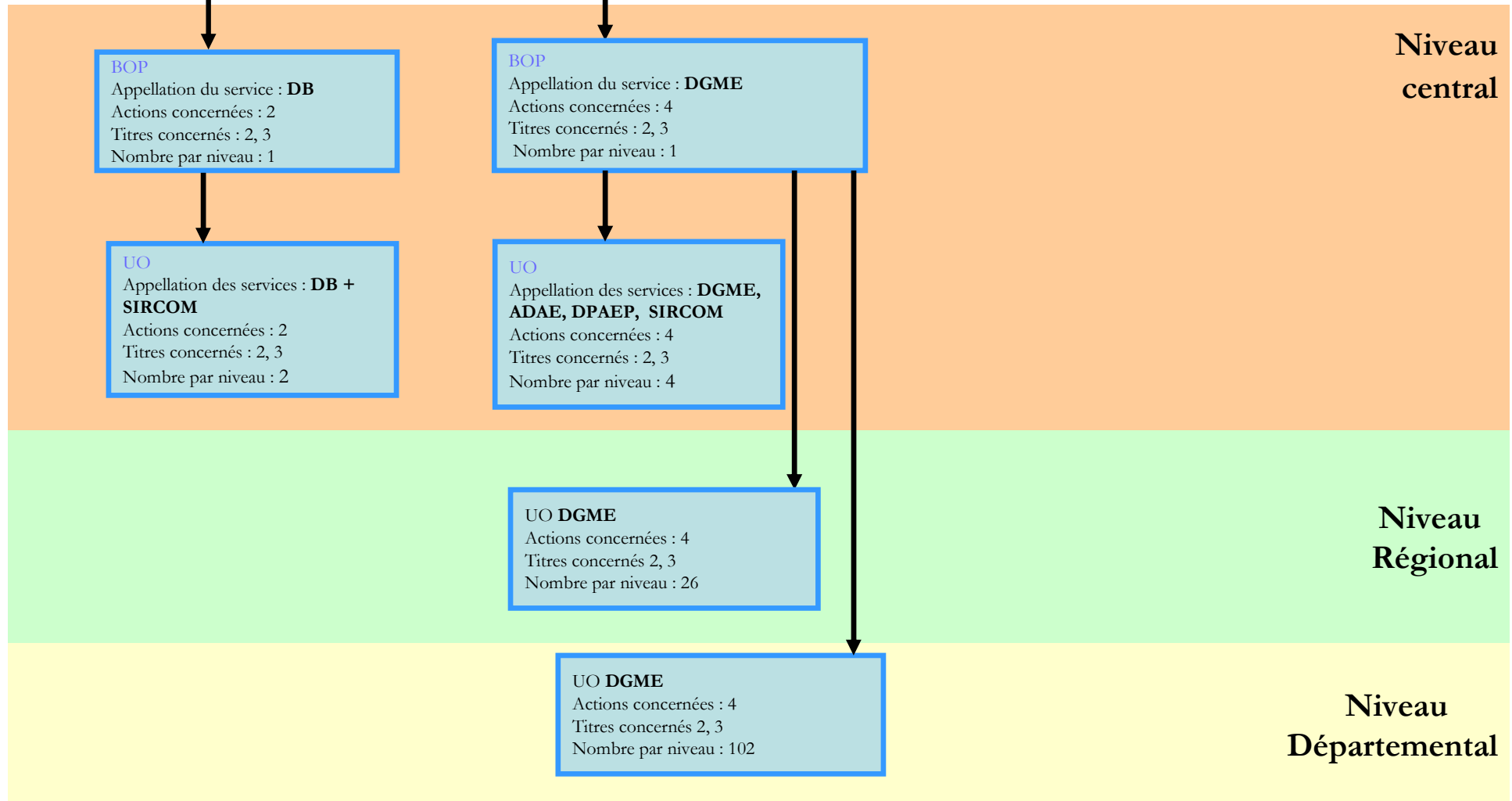
## Programme : Stratégie économique et financière et réforme de l'Etat 1/2



 BOP national

# Mission : Stratégie économique et pilotage des finances publiques

## Programme : Stratégie économique et financière et réforme de l'Etat 2/2



 BOP national

# Mission : Gestion et contrôle des finances publiques

## Programme : Conduite et pilotage des politiques économique, financière et industrielle

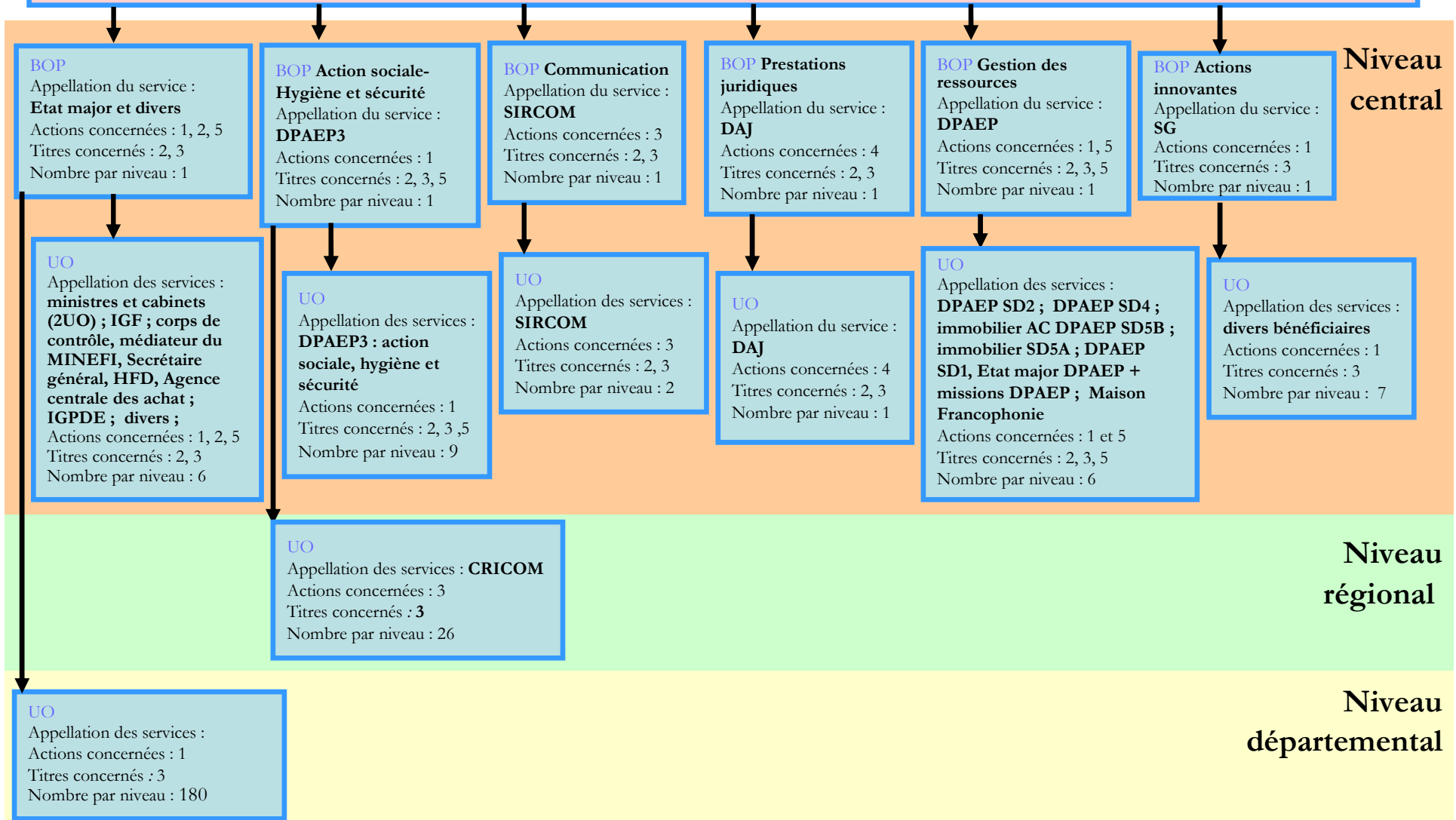
Le programme est décliné en 6 BOP.

- Le BOP « état-major et divers » contribue à la mise en œuvre des actions 1 et 2 et 5 et comporte des crédits des titres 2 et 3. Il se décline en 6 UO centrales :
  - ministres et cabinets économie , finances et industrie (action 1) : crédits relevant des titres 2 et 3,
  - ministre et cabinet PME, commerce, artisanat et professions libérales, crédits relevant des titres 2 et 3,
  - Médiateur du MINEFI, HFD, corps de contrôle (CGEFI et CGM), Secrétaire général, Agence centrale des achats, (actions 1 et 2) : crédits des titres 2 et 3,
  - IGF (action 2 et 5) : crédits relevant des titres 2 et 3,
  - formation IGPDE (action 5) : crédits relevant des titres 2 et 3
  - divers : comités, commissions et MAD (action 1) : crédits relevant des titres 2 et 3.
- Le BOP « actions innovantes » composé de 7 UO de niveau central (DGCP, DGI, DGDDI, DGTPE, DPAEP, SIRCOM, Etat-major) met en œuvre des crédits du titre 3 (action 1).
- Le BOP « action sociale hygiène et sécurité » contribue à la mise en œuvre de l'action 1. Il comporte des crédits relevant des titres 2, 3 et 5 et se décline en 9 UO centrales et 180 UO départementales.
- Le BOP « communication » met en œuvre l'intégralité de l'action 3 pour le SIRCOM. Il comporte des crédits des titres 2 et 3 et se décline en 2 UO centrales et 26 UO régionales.
- Le BOP « prestations juridiques » met en œuvre l'intégralité de l'action 4, comporte la DAJ et des crédits relevant des titres 2 et 3. Il se décline en une seule UO.
- Le BOP « gestion des ressources » contribue à la mise en œuvre des actions 1 et 5 et comporte des crédits relevant des titres 2, 3 et 5. Il se décline en 6 UO :
  - systèmes d'information et administration électronique, DPAEP SD2, SIRH , DSI et MEN (actions 1 et 5) : crédits relevant des titres 2, 3 et 5,
  - logistique DPAEP SD4 (action 5) : crédits relevant des titres 2 et 3,
  - immobilier DPAEP SD5 (action 5) : 2 UO pour des crédits relevant des titres 2, 3 et 5, (1 UO immobilier AC SD5B, 1 UO immobilier SD5B + partie CRIPH)
  - ressources humaines et financières DPAEP SD1, état major de la DPAEP + missions DPAEP et BAF (actions 1 et 5) : crédits relevant des titres 2 et 3,
  - Maison de la Francophonie.

Toutes les dépenses de personnel du programme sont gérées par l'UO « ressources humaines et financières », à l'exception de celles des inspecteurs des finances qui continueront d'être gérées directement par l'IGF.

# Mission : Gestion et contrôle des finances publiques

Programme : Conduite et pilotage des politiques économique, financière et industrielle



 BOP national

# Mission : Gestion et contrôle des finances publiques

## Programme : gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local

Les actions 1 et 2, ainsi qu'une partie des actions 3, 5, 7 et 9 sont mises en œuvre par la DGI. Pour cela, en cohérence avec la stratégie du DSF patron, qui dispose déjà d'objectifs et de moyens (contrat de performance) sont mis en place:

- Un BOP spécifique pour les services centraux
- 10 UO centrales
- 30 UO déconcentrées,
- 125 BOP locaux : un BOP pour chaque direction à compétence nationale ou spécialisée (8), un BOP pour chaque direction interrégionale de contrôle fiscal (10), un BOP pour chacune des 107 directions implantées à l'échelon départemental (DSF).

L'action 4 « fiscalité des marchandises et des moyens de transport », est mise en œuvre par la DGDDI au travers de 17 BOP déconcentrés, un pour chaque inter-région territoriale (12), un pour chaque direction fonctionnelle contribuant au programme (CID et DNRED) et un pour chacune des circonscriptions suivantes : La Réunion, Guyane et Guadeloupe. Une UO est associée à chaque BOP (même responsable).

Cette action ne mobilise que des crédits du titre 2

L'action 6 « gestion des pensions » sera mise en œuvre :

- par un BOP de centrale et 3 UO associées, confiées respectivement au chef du service des pensions , à la DPAEP et au SIRCOM;
- par les BOP déconcentrés de la DGCP.

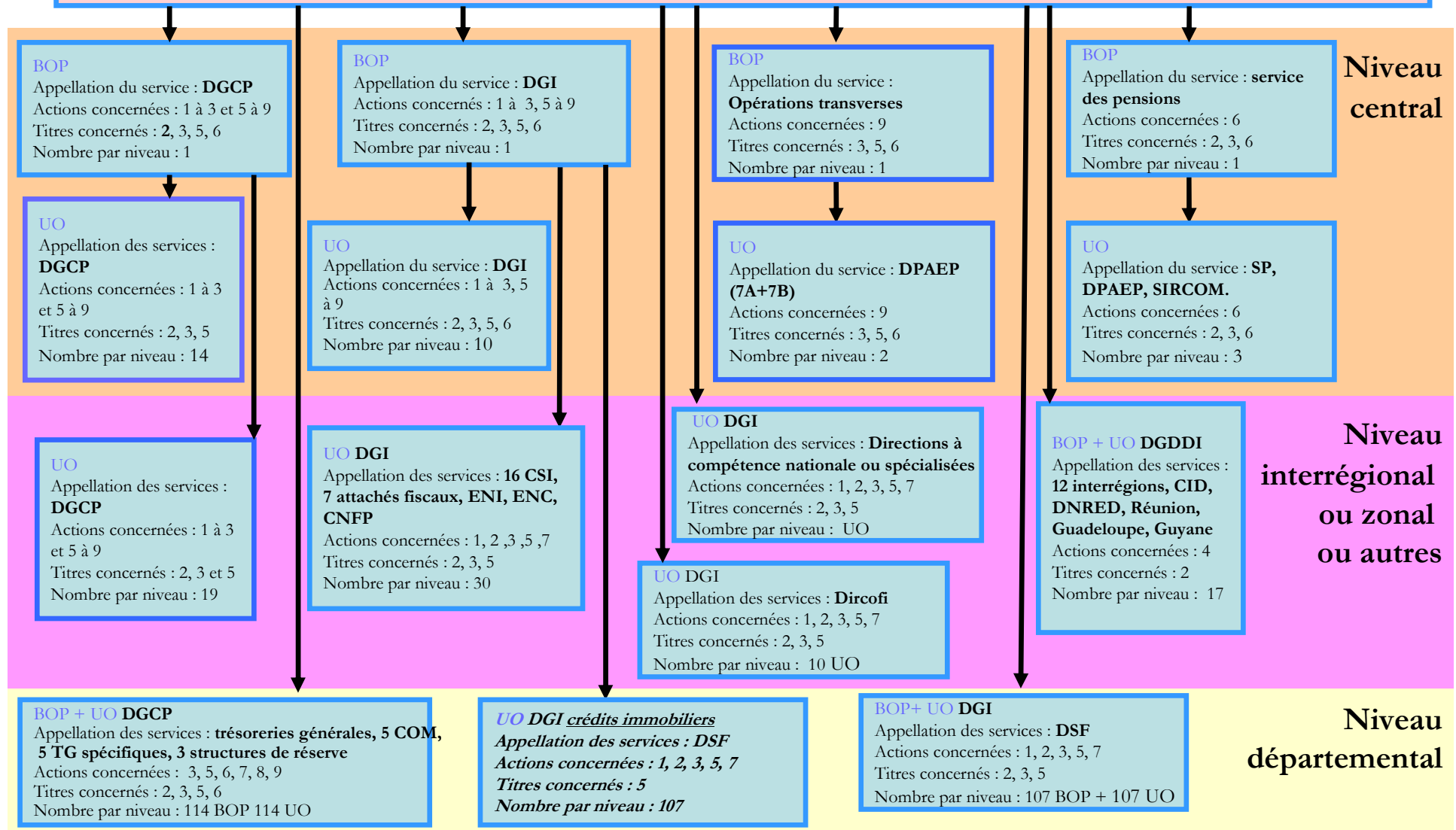
L'action 8, ainsi qu'une partie des actions 3, 5, 6, 7 et 9 sont mises en œuvre par la DGCP à partir d'un BOP de centrale et de 114 BOP déconcentrés. Au delà des 101 trésoreries générales, les BOP déconcentrés concernent les 5 collectivités d'Outre Mer, ainsi que 5 trésoreries générales spécifiques (TG assistance publique hôpitaux de Paris, TG étranger, TG Créances Spéciales du Trésor, l'Ecole Nationale du Trésor Public, Agence comptable centrale du Trésor) et 3 en tant que structure de réserve. Au niveau départemental, les BOP sont associés à une UO unique.

Au niveau central, le BOP DGCP est unique et comporte diverses UO de rattachement implantées soit au niveau local (19 postes à l'étranger), soit au niveau central (14).

L'action 9 sera mise en œuvre au moyen d'un BOP et de deux UO associées relevant de la DPAEP.

# Mission : Gestion et contrôle des finances publiques

## Programme : gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local



 BOP national

## Mission : Remboursements et dégrèvements d'impôts

### Programme : Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux

La spécificité de la procédure de dégrèvement et de remboursement d'impôt: crédit évaluatif du titre 6, paiement au niveau local sans ordonnancement fait que ce programme ne comporte, qu'un BOP pour permettre l'intégration des mouvements comptables.

# Mission : Remboursements et dégrèvements d'impôts

## Programme : Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux

### BOP

Appellation du service : **DGI**  
Actions concernées : 1, 2, 3, 4  
Titres concernés : 6  
Nombre par niveau : 1

Niveau  
central

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

Niveau  
départemental

 BOP national

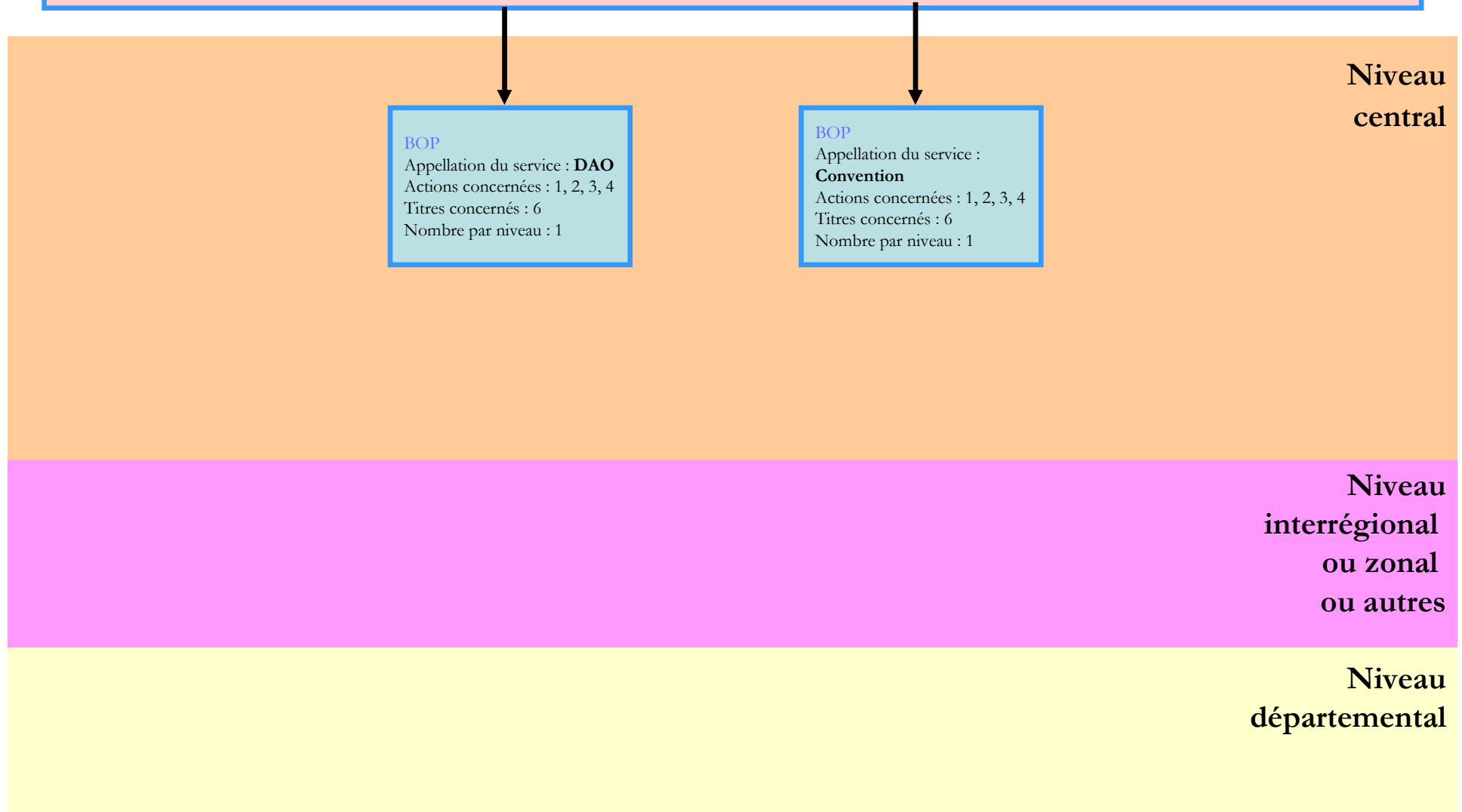
## Mission : Remboursements et dégrèvements d'impôts


### Programme : Remboursements et dégrèvements d'impôts d'Etat

La spécificité de la procédure de dégrèvement et de remboursement d'impôt: crédit évaluatif du titre 6, paiement au niveau local sans ordonnancement fait que ce programme ne comporte, que deux BOP pour permettre l'intégration des mouvements comptables.

# Mission : Remboursements et dégrèvements d'impôts

## Programme : Remboursements et dégrèvements d'impôts d'Etat



 BOP national

# Mission : Développement et régulations économiques

## Programme : Développement des entreprises

- L'action 1 est mise en œuvre par la DGEMP au travers d'un BOP de centrale associé à 2 UO, l'une comportant notamment l'ensemble des effectifs et dépenses de personnel de la DGEMP (y compris les effectifs contribuant à la mise en œuvre des programmes « passifs miniers » et « recherche dans le domaine de l'énergie »), l'autre regroupant les crédits liés aux prestations de communication réalisées par le SIRCOM.
- La mise en œuvre de l'action 2 est réalisée au travers de deux BOP :  
1 BOP de niveau central pour la DGTPE, associé à 2 UO de niveau central (1 DGTPE, 1 SIRCOM)  
1 BOP DECASPL associé à 2 UO de niveau central (1 DGTPE, 1 SIRCOM) et **129** UO régionales (DRCA).
- La mise en œuvre des actions 3, 4 et 6 s'effectue au travers de deux BOP.  
L'un confié au DGE qui comprend les crédits de personnels du niveau central de la DGE (y compris les effectifs participant à la mise en œuvre du programme « recherche industrielle »), à l'exception d'une partie de ceux de la DARQSI affectés au programme « contrôle et prévention des risques technologiques et développement industriel » et de ceux du SESSI dans le programme « statistiques et études économiques »).

Ce BOP est composé de quatre UO :

- une UO placée sous la responsabilité du DGEMP pour la mise en œuvre des crédits du fonds d'industrialisation des bassins miniers (FIBM) au sein de l'action 6 ;
- une UO confiée à la DGTPE pour la mise en œuvre des crédits du CIRI au sein de l'action 6;
- une UO placée sous la responsabilité du DGE comportera les autres crédits du BOP, pour la mise en œuvre des actions 3 et 4 et d'une partie de l'action 6.
- et une UO regroupant les crédits liés aux prestations de communication réalisées par le SIRCOM.

L'autre BOP recouvre la rémunération par l'Etat des prestations techniques fournies par les opérateurs pour la réalisation des interceptions des correspondances émises par voie de télécommunications (HFD, action 4)

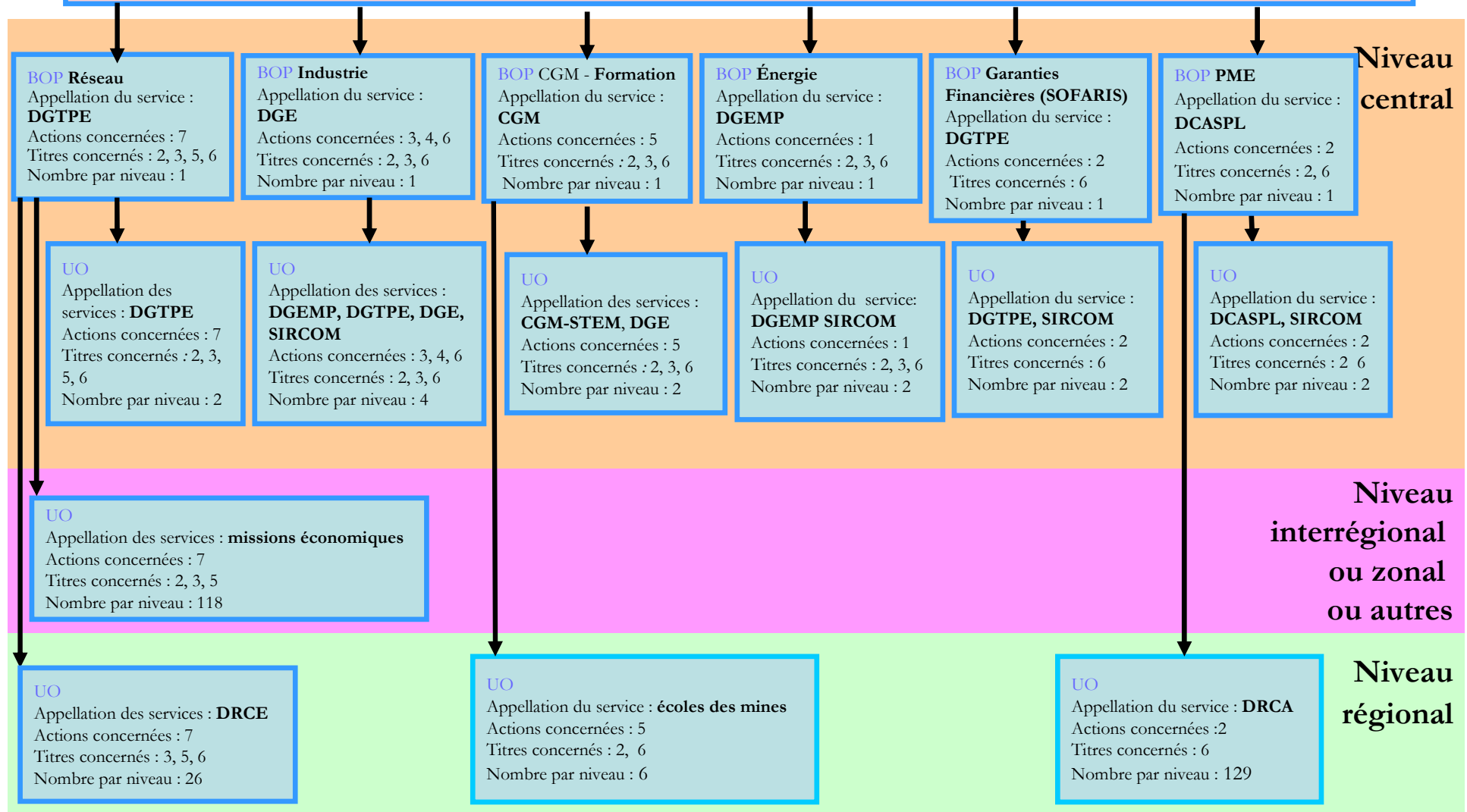
• L'action 5 est mise en œuvre par un seul BOP placé sous l'autorité du responsable de programme, décliné en 8 UO :

- une UO centrale et 6 UO locales sous la responsabilité du chef de la tutelle des écoles des mines, recouvrant le groupe des écoles des mines ;
- une UO, placée sous la responsabilité du DGE regroupant les écoles du groupe des écoles de télécom (GET), Supélec et l'ENSCI.

• Enfin, la mise en œuvre de l'action 7 est réalisée au travers d'un BOP, confié à la DGTPE, comportant 118 UO de niveau zonal (1 par pays d'implantation) couvrant l'ensemble du réseau à l'étranger, 26 UO régionales (1 par DRCE) et 2 UO centrales où figurent les crédits des opérateurs (Ubifrance et AFII).

# Mission : Développement et régulations économiques

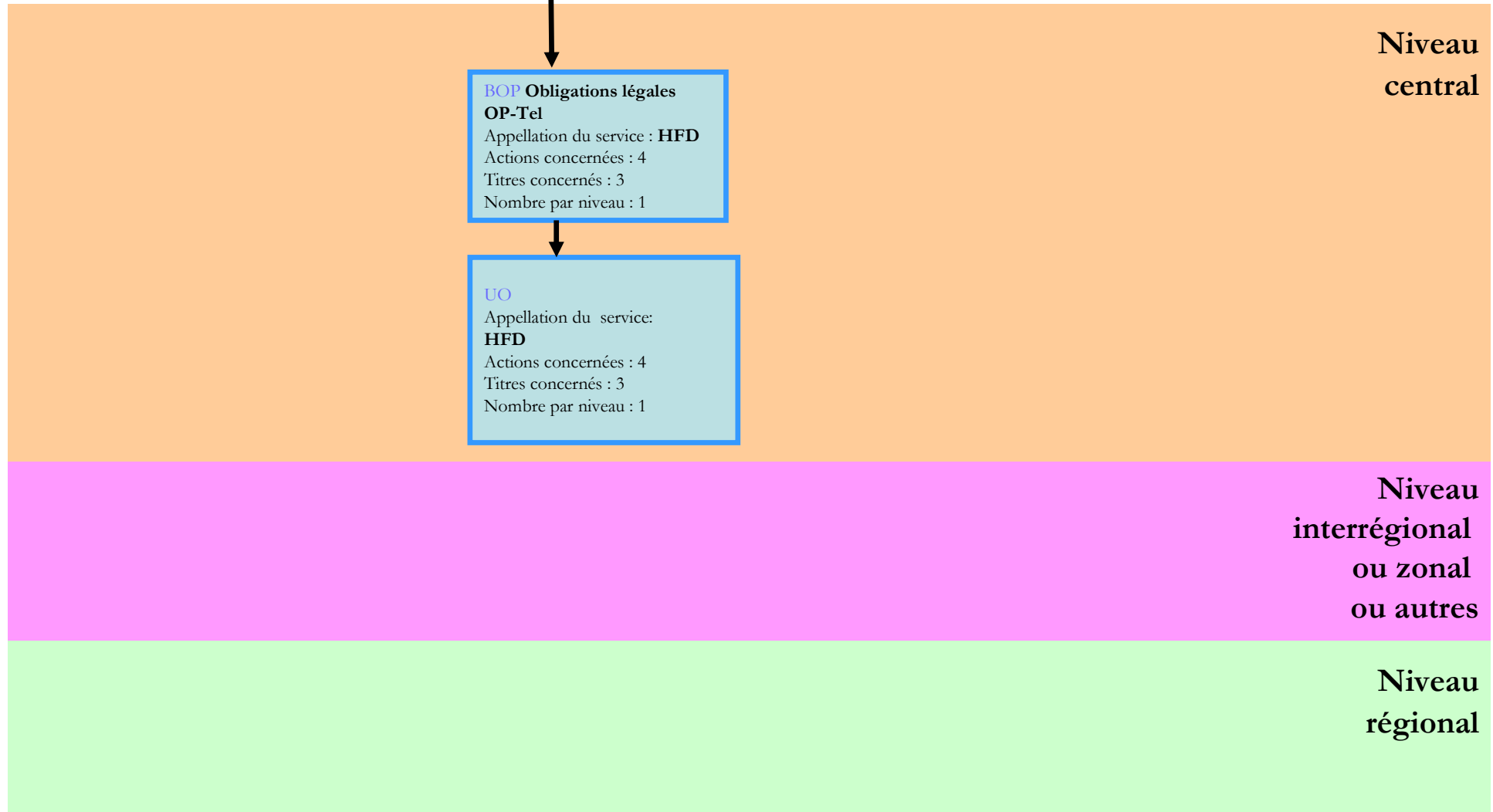
## Programme : Développement des entreprises 1/2



 BOP national

# Mission : Développement et régulations économiques

## Programme : Développement des entreprises 2/2



## Mission : Développement et régulations économiques

### Programme : Passifs financiers miniers

Le programme est mis en œuvre par la DGEMP et par la DARQSI. Chacune de ces deux directions gère un BOP. Le programme comporte 19 UO.

Le BOP de la DGEMP, associé à **une** UO, est confiée à la direction des ressources énergétiques et minérales (DIREM).

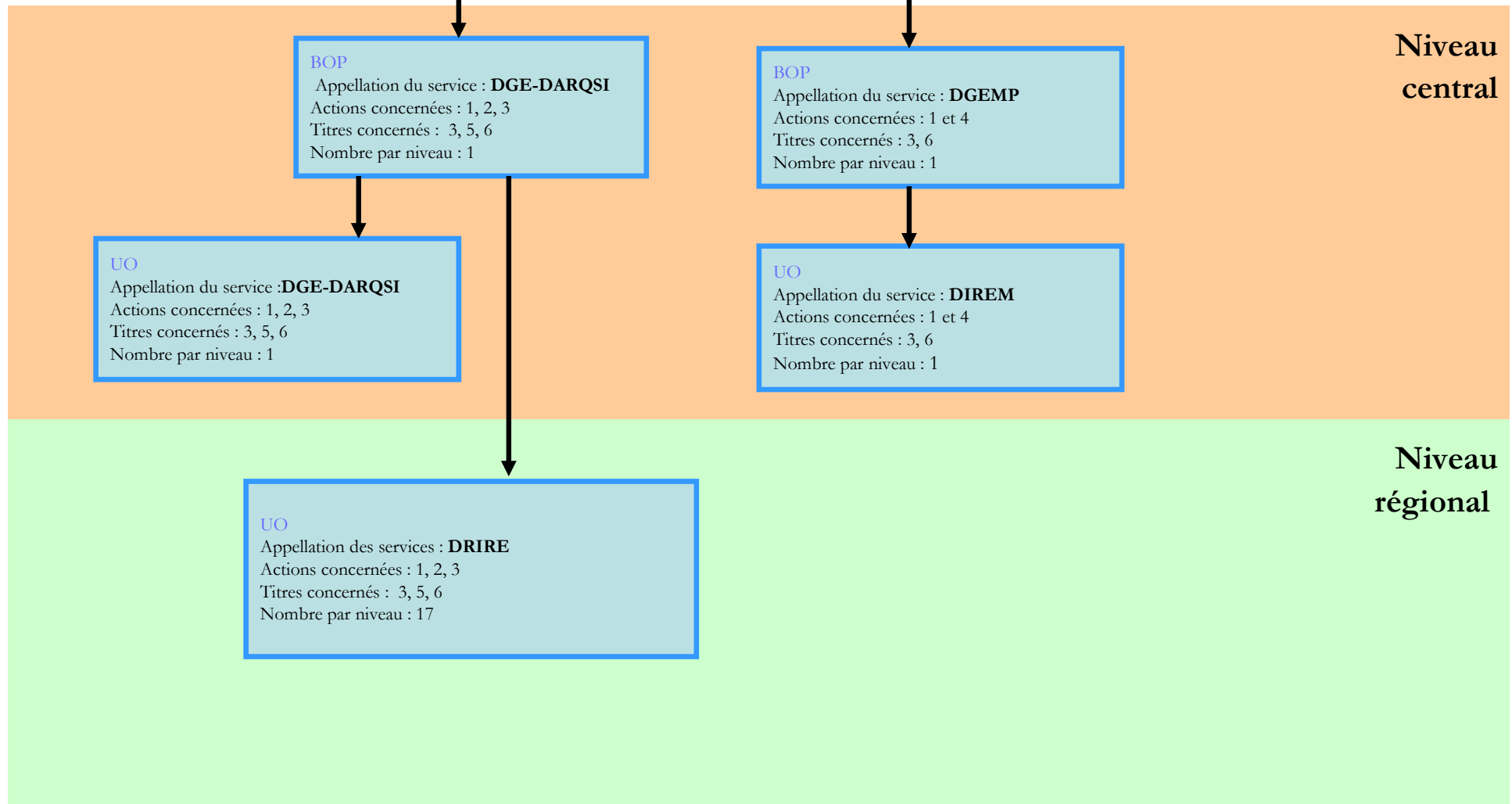
Il contribue à la mise en œuvre de l'action 1 du programme et couvre toute l'action 4. Il comporte des crédits relevant des titres 3 et 6.

Le BOP DGE/DARQSI est décliné en 18 UO, une en centrale et 17 au niveau régional, correspondant à chaque DRIRE concernée et opérationnelle sur le passif minier.

Il couvre les actions 2 et 3 et une partie de l'action 1. Il comporte des crédits relevant des titres 3, 5 et 6.

# Mission : Développement et régulations économiques

## Programme : Passifs financiers miniers



 BOP national

## Mission : Développement et régulations économiques

### Programme : Contrôle et prévention des risques technologiques et développement industriel

Le programme est mis en œuvre par 2 BOP de centrale (DGE-DARQSI, DGSNR) et 24 BOP régionaux (DRIRE). Les BOP centraux sont associés pour l'un à 1 UO centrale et pour l'autre à 4 UO centrales auxquelles s'ajoutent 2 UO supplémentaires (1 UO pour les crédits délégués mis en œuvre en Nouvelle Calédonie et une autre pour les crédits destinés aux écoles des Mines).

Les 24 BOP régionaux sont associés chacun à une seule UO. Au total, le programme comporte 26 BOP et 31 UO.

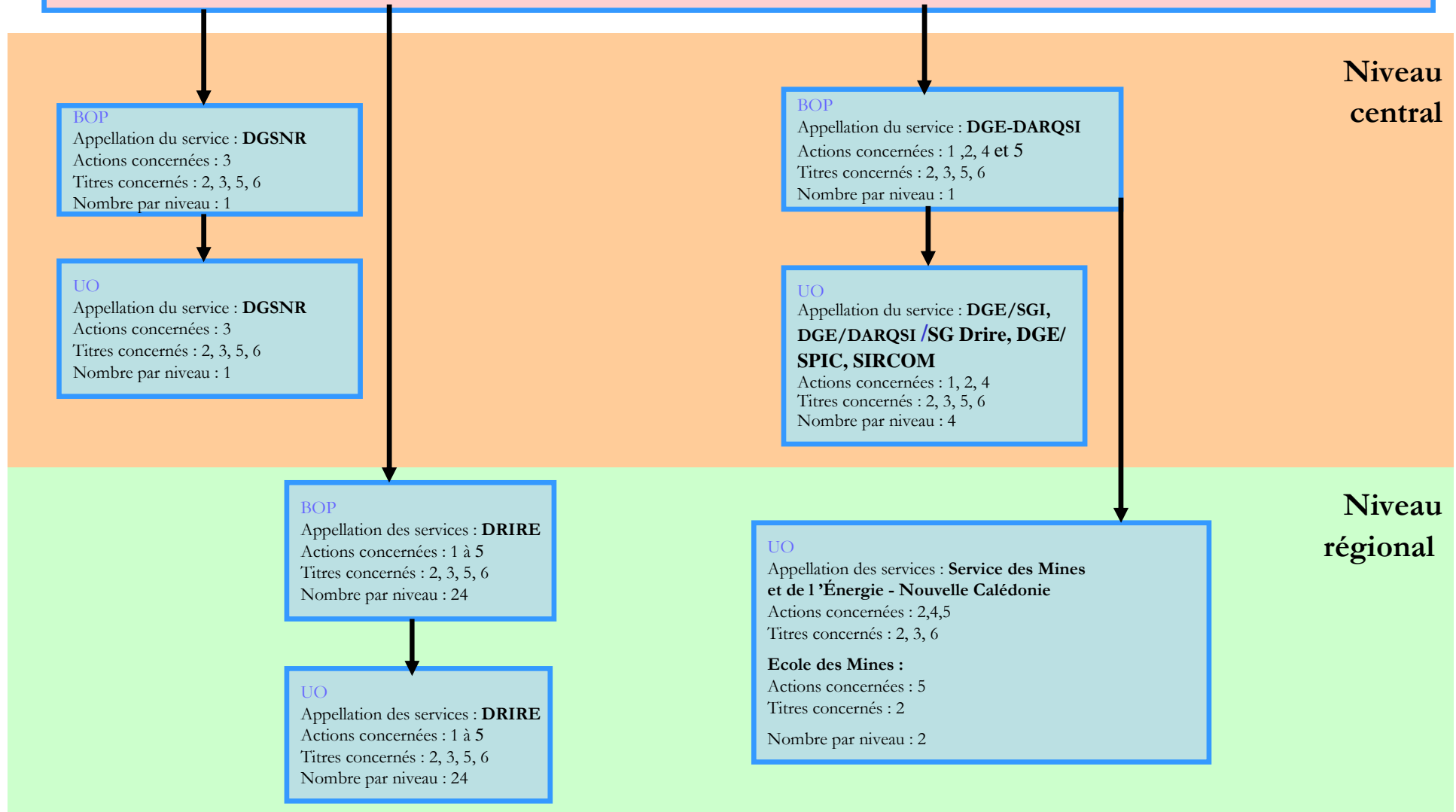
L'action 3, déclinée en deux sous-actions (une pour les crédits de centrale, une pour les crédits déconcentrés), est mise en œuvre au niveau central par le BOP DGSNR et au niveau déconcentré par les 24 BOP régionaux des DRIRE .


Les actions 1, 2, 4 et 5 sont réalisées au travers du BOP DGE- DARQSI pour le niveau central et par les 24 BOP régionaux des DRIRE au niveau déconcentrés.

Les BOP comporteront à la fois les crédits initiaux du programme et ceux qui seront transférés en gestion par le MEDD, pour l'inspection et le contrôle des installations classées. Le suivi de ces crédits transférés en gestion par le MEDD sera assuré par la structuration de l'action 1 du programme en deux sous-actions, l'une retraçant la gestion des crédits en provenance du MEDD et l'autre correspondant aux crédits complémentaires apportés par le Minéfi dans le cadre, notamment de la ventilation des fonctions support (la sous-action 2 ne comportera donc pas de crédits en loi de finances initiale).

# Mission : Développement et régulations économiques

## Programme : Contrôle et prévention des risques technologiques et développement industriel



 BOP national

# Mission : Développement et régulations économiques

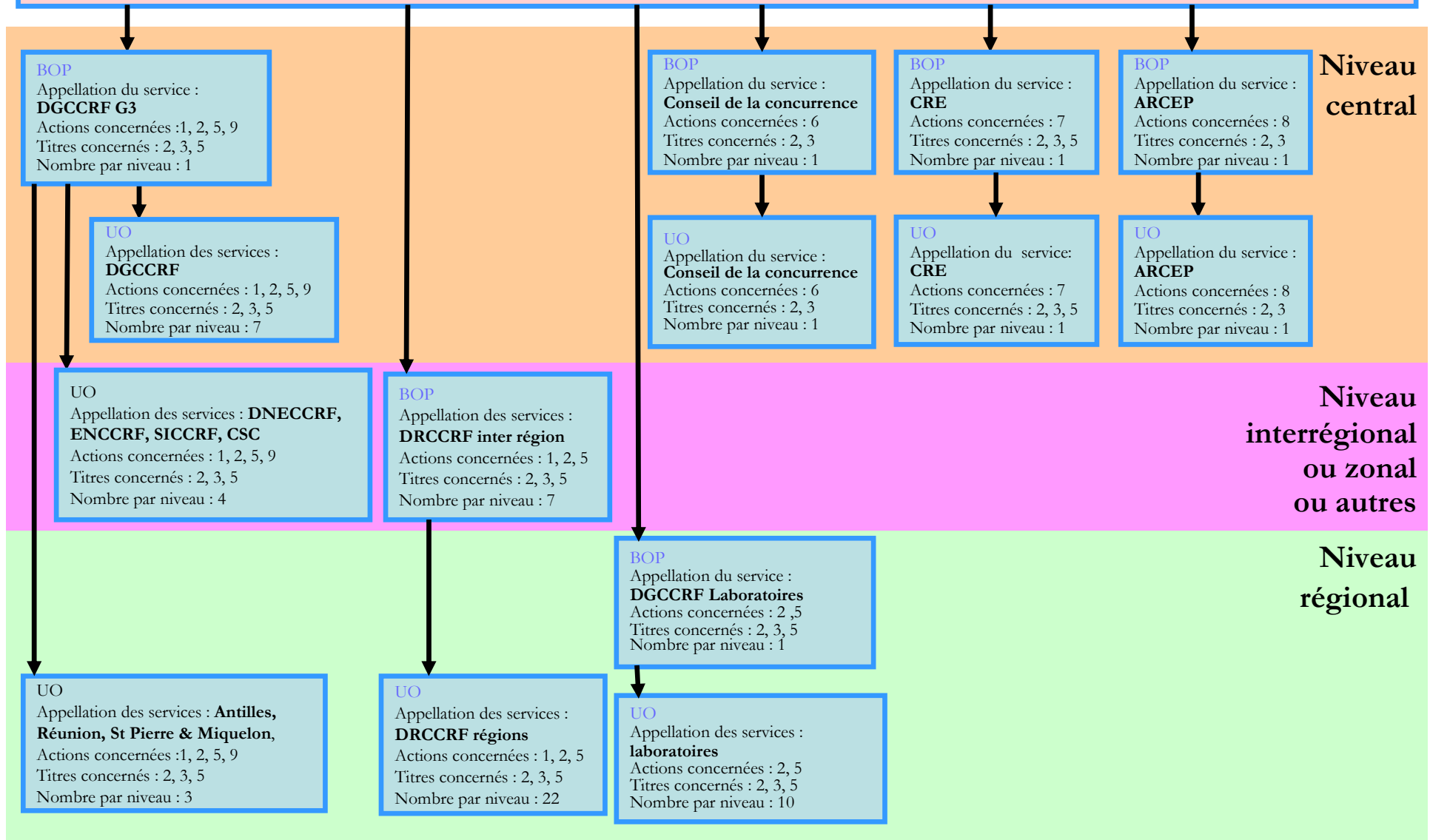
## Programme : Régulation et sécurisation des échanges de biens et services

- Les actions 1, 2 et 5, ainsi qu'une partie de l'action 9, sont mises en œuvre par la DGCCRF au travers :
  - d'un BOP de centrale, pour la mise en œuvre d'une partie des actions 1, 2, 5 et 9, associé à 7 UO centrales (administration centrale) et 4 UO associées à la DNECCRF, l'ENCCRF (école nationale), le SICCRF (service informatique) et la CSC (commission de sécurité des consommateurs) et 3 UO régionales :
    - région Antilles Guyane ;
    - La Réunion ;
    - St Pierre et Miquelon ;
  - d'un BOP régional correspondant à la direction des laboratoires, pour la mise en œuvre d'une partie des actions 2 et 5, associé à 10 UO régionales (1 pour chacun des 9 laboratoires + 1) ;
  - de 7 BOP déconcentrés, correspondant aux inter-régions, et portant sur la mise en œuvre d'une partie des actions 1, 2 et 5. Chaque BOP est décliné en 22 UO régionales.  
Les interrégions sont :
    - Nord (Nord-Pas-de-Calais et Picardie)
    - Est (Lorraine, Champagne-Ardenne et Alsace)
    - Centre Ouest (Ile-de-France, Basse-Normandie, Haute-Normandie)
    - Sud Est (Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté et Auvergne)
    - Sud (PACA, Corse et Languedoc-Roussillon)
    - Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Limousin)
    - Ouest (Pays-de-Loire, Bretagne et Centre) .

- Les actions 3 et 4, ainsi qu'une partie de l'action 9, sont mises en œuvre par :
  - 21 BOP déconcentrés, un pour chacune des 12 directions interrégionales territoriales, un pour chacune des 4 directions fonctionnelles contribuant au programme (DNRFP, DNSCE, CID, DNRED) et un pour chacune des 5 circonscriptions suivantes : La Réunion, Guyane, Guadeloupe, Polynésie, Nouvelle-Calédonie. A chacun de ces BOP est attachée une UO unique, à l'exception du BOP de la DNRFP qui en regroupe 3 (une par école des douanes), et des BOP d'Ile de France, de la Réunion et de Nouvelle-Calédonie auxquels sont rattachées une UO supplémentaire, respectivement pour les circonscriptions de Saint-Pierre et Miquelon, de Mayotte et de Wallis et Futuna, soit au total 26 UO.
    - 1 BOP de centrale associé à 45 UO (7 UO de centrale et 38 UO comprenant, la DI d'Ile de France, la Base de Transit Inter-armées, 15 postes d'attachés douaniers à l'étranger et 21 UO destinées à déléguer les crédits relatifs aux opérations d'investissement de niveau 1 dans les 21 BOP déconcentrés.
  - Les actions 6 à 8 sont, chacune, mises en œuvre par un BOP de centrale associé à une UO. Ils sont confiés respectivement, au Conseil de la concurrence, à la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) et à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP).
  - L'action 9 est confié à la DPAEP dans un BOP dédié aux opérations transverses et comportant une UO centrale.

# Mission : Développement et régulations économiques

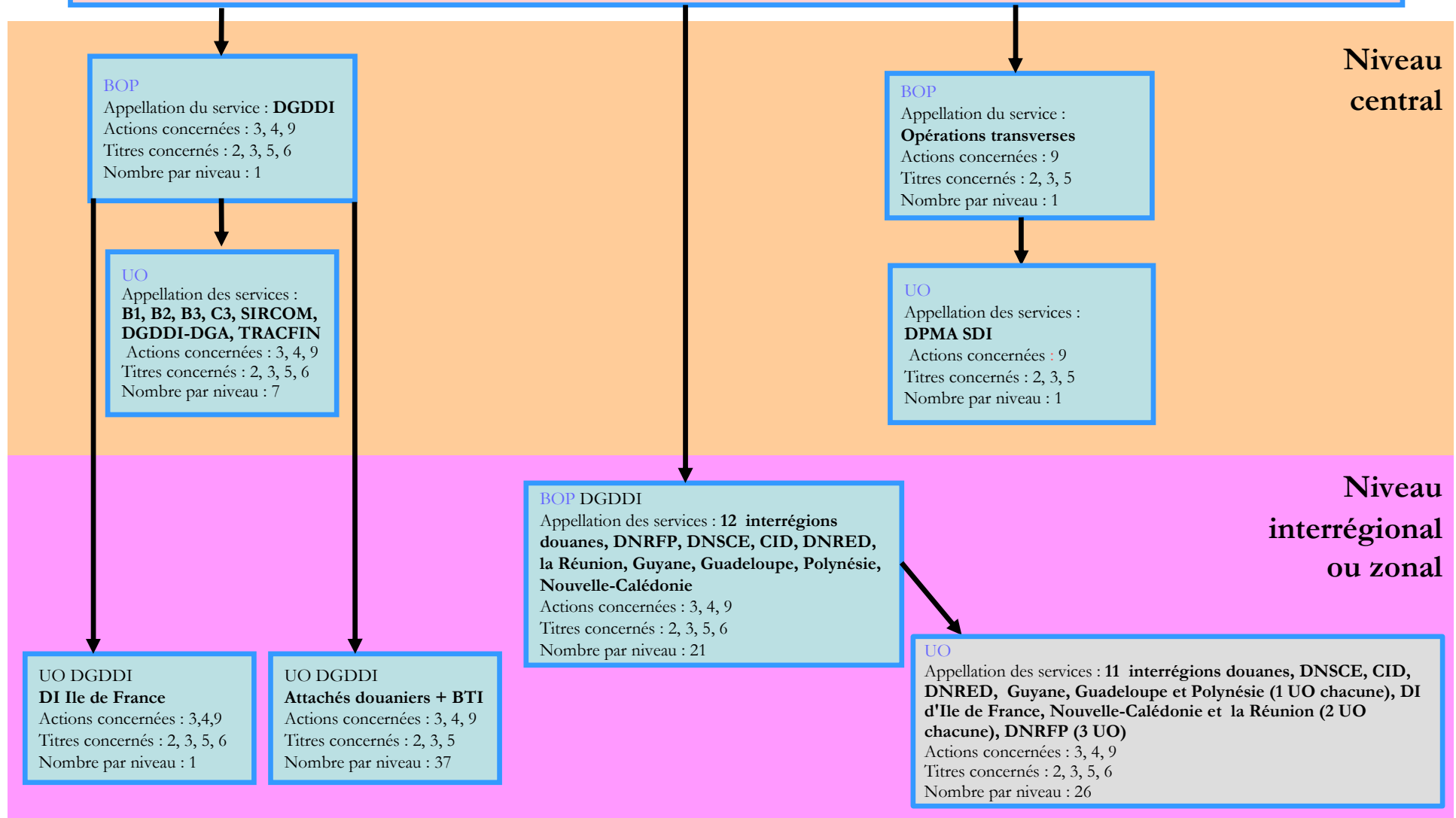
## Programme : Régulation et sécurisation des échanges de biens et services 1/2



 BOP national

# Mission : Développement et régulations économiques

## Programme : Régulation et sécurisation des échanges de biens et services 2/2



 BOP national

## Mission : Régimes sociaux et de retraite

### Programme : Régime de retraite des mines, de la SEITA et divers

Ce programme est issu de la fusion de deux programmes prévus dans la maquette 2005 :

- régime social des mines
- régime de retraite de la SEITA, de l'imprimerie nationale et divers.

Le responsable du programme est le sous-directeur de la 6<sup>ème</sup> sous-direction de la direction du budget.

Le programme est décliné en un seul BOP, associé à 3 UO correspondant :

- au périmètre de l'action 7 « versements liés à la liquidation de l'ORTF » confié au chef du service des pensions,
- au périmètre de l'action 1 « versement au fonds spécial de retraite de la CANSS dans les mines »
- au périmètre de toutes les autres actions du programme (2, 3, 4), confié au sous-directeur de la 6<sup>ème</sup> sous direction.

Le programme, comme le BOP et les UO qui le composent, ne comporte que des crédits de titre 6.

# Mission : Régimes sociaux et de retraite

Programme : Régime de retraite des mines, de la SEITA et divers

Niveau  
central

## BOP

Appellation du service : **DB**  
Actions concernées : 1, 2, 3, 4, 7  
Titres concernés : 6  
Nombre par niveau : 1

## UO

Appellation des services : **DB, services des pensions**  
Actions concernées : 1, 2, 3, 4, 7  
Titres concernés : 6  
Nombre par niveau : 3

## Mission : Recherche et enseignement supérieur

### Programme : Recherche dans le domaine de l'énergie

Le programme, structuré en 3 actions, est décliné en un seul BOP associé à 1 UO.

Le responsable du programme est le directeur général de l'Energie et des Matières Premières.

Le programme comme le BOP et l'UO qui le composent, comporte des crédits relevant du titre 3 et 6, notamment ceux de l'IFP et ceux du Réseau de Recherche des Technologies Pétrolières et Gazières (RTPG) qui constitue un levier d'action significatif pour la mise en œuvre de l'action 3 par la DGEMP.

Mission : Recherche et enseignement supérieur

Programme : Recherche dans le domaine de l'énergie

Niveau  
central

BOP

Appellation du service : **DGEMP**

Actions concernées : toutes

Titres concernés : 3, 6

Nombre par niveau : 1

UO

Appellation des services : **DGEMP**

Actions concernées : toutes

Titres concernés : 3, 6

Nombre par niveau : 1

## Mission : Recherche et enseignement supérieur

### Programme : Recherche industrielle

Le programme est décliné en un seul BOP, associé à deux UO :

- l'une comporte les crédits de recherche des écoles des mines, confiée au responsable de la tutelle des écoles des mines et permet de mettre en œuvre une partie de l'action 1,
- l'autre, placée sous la responsabilité du DGE englobe les autres crédits, pour la mise en œuvre de l'ensemble des actions (1 à 3).

Mission : Recherche et enseignement supérieur

Programme : Recherche industrielle

BOP

Appellation du service : DGE  
Actions concernées : toutes  
Titres concernés : 3, 6  
Nombre par niveau : 1

UO

Appellation des services : DGE, CGM/STEM  
Actions concernées : actions 1, 2 et 3 (DGE),  
action 1 (CGM/STEM)  
Titres concernés : 3 et 6  
Nombre par niveau : 2

Niveau  
central

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

 BOP national

## Mission : Provisions

### Programme : Dépenses accidentelles et imprévisibles

Ce programme a pour unique objet de réserver des crédits qui auront vocation à être transférés sur d'autres programmes via l'outil « Farandole » de la direction du Budget. Compte tenu de cette spécificité, ce programme ne comporte ni BOP ni UO.

## Mission : Provisions

Programme : Dépenses accidentelles et imprévisibles

Niveau  
central

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

Niveau  
départemental

 BOP national

## Mission : Provisions

### Programme : Provision relative aux rémunérations publiques

Ce programme a pour unique objet de réserver des crédits qui auront vocation à être transférés sur d'autres programmes via l'outil « Farandole » de la direction du Budget. Compte tenu de cette spécificité, ce programme ne comporte ni BOP ni UO.


## Mission : Provisions

Programme : Provision relative aux rémunérations publiques

Niveau  
central

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

Niveau  
départemental

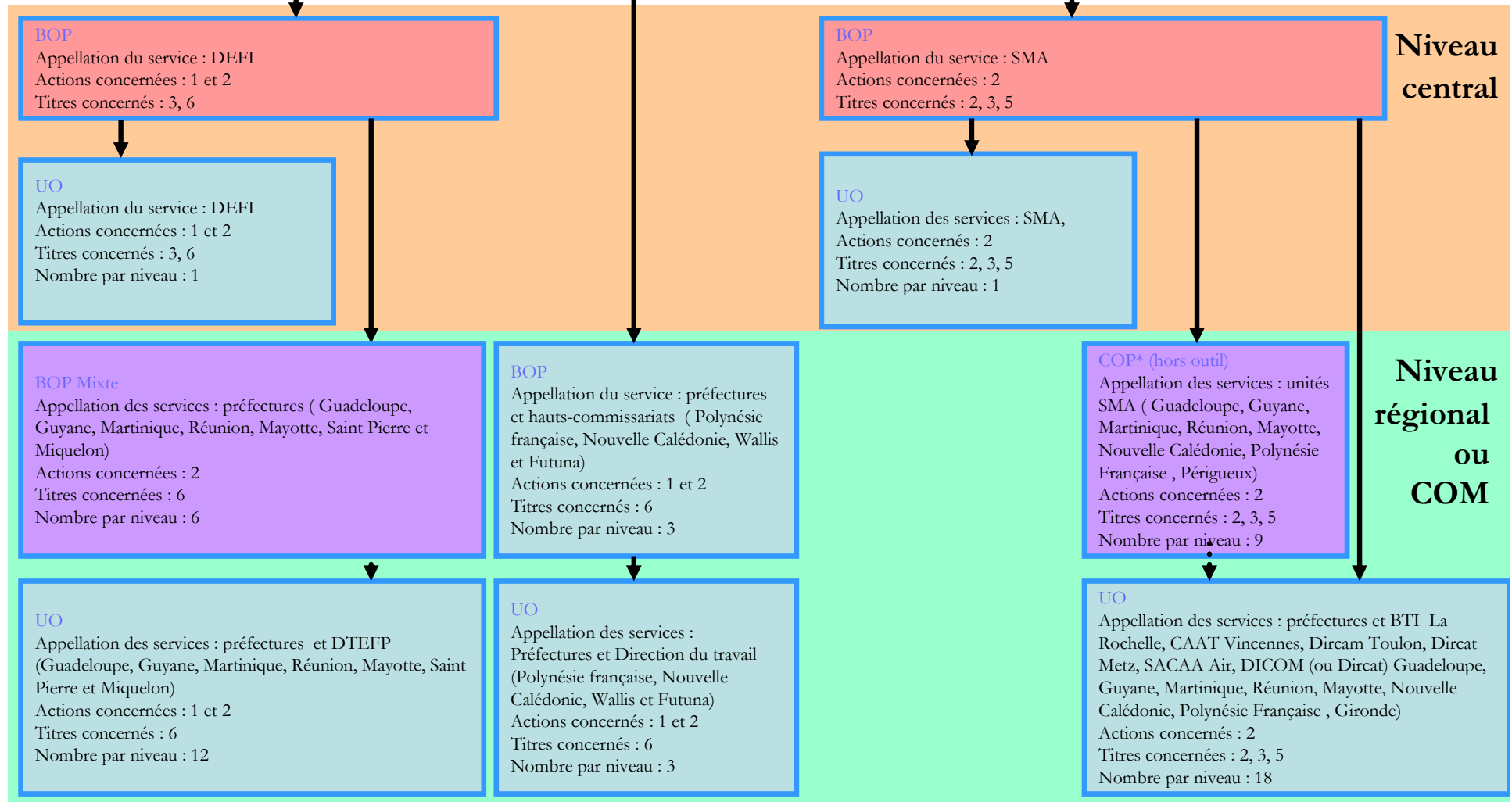
 BOP national

# Cartographie des BOP

## Ministère de l'outre-mer

# Mission : Outre-Mer

## Programme : emploi outre-mer



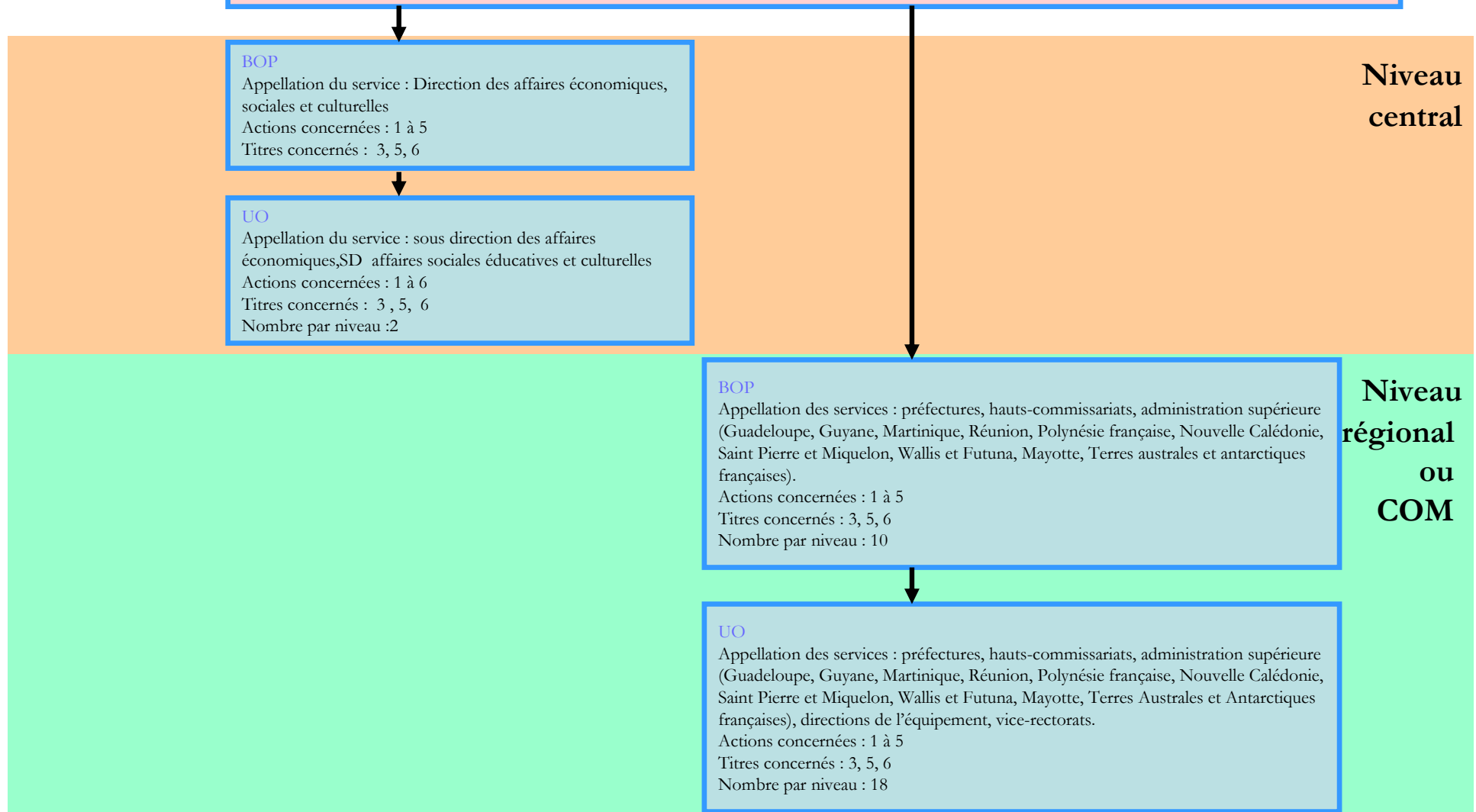
□ BOP/OU

□ BOP national

□ \* Contrat d'objectifs et de progrès (COP = OU sans crédit)  
hors outil

# Mission : Outre-Mer

## Programme : conditions de vie Outre-mer

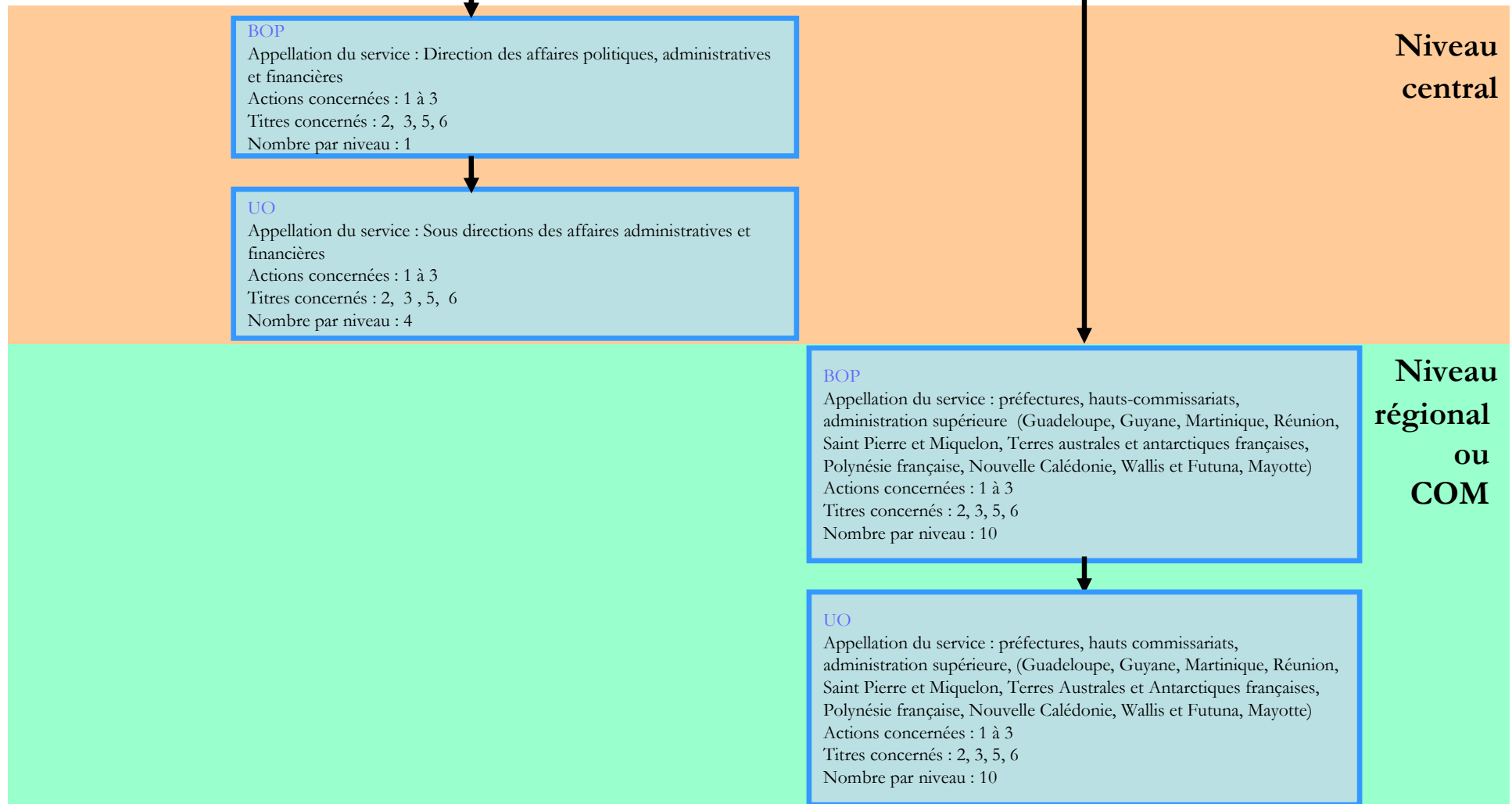


■ BOP/UO

■ BOP national

# Mission : Outre-Mer

## Programme : intégration et valorisation de l'outre-mer



□ BOP/UO

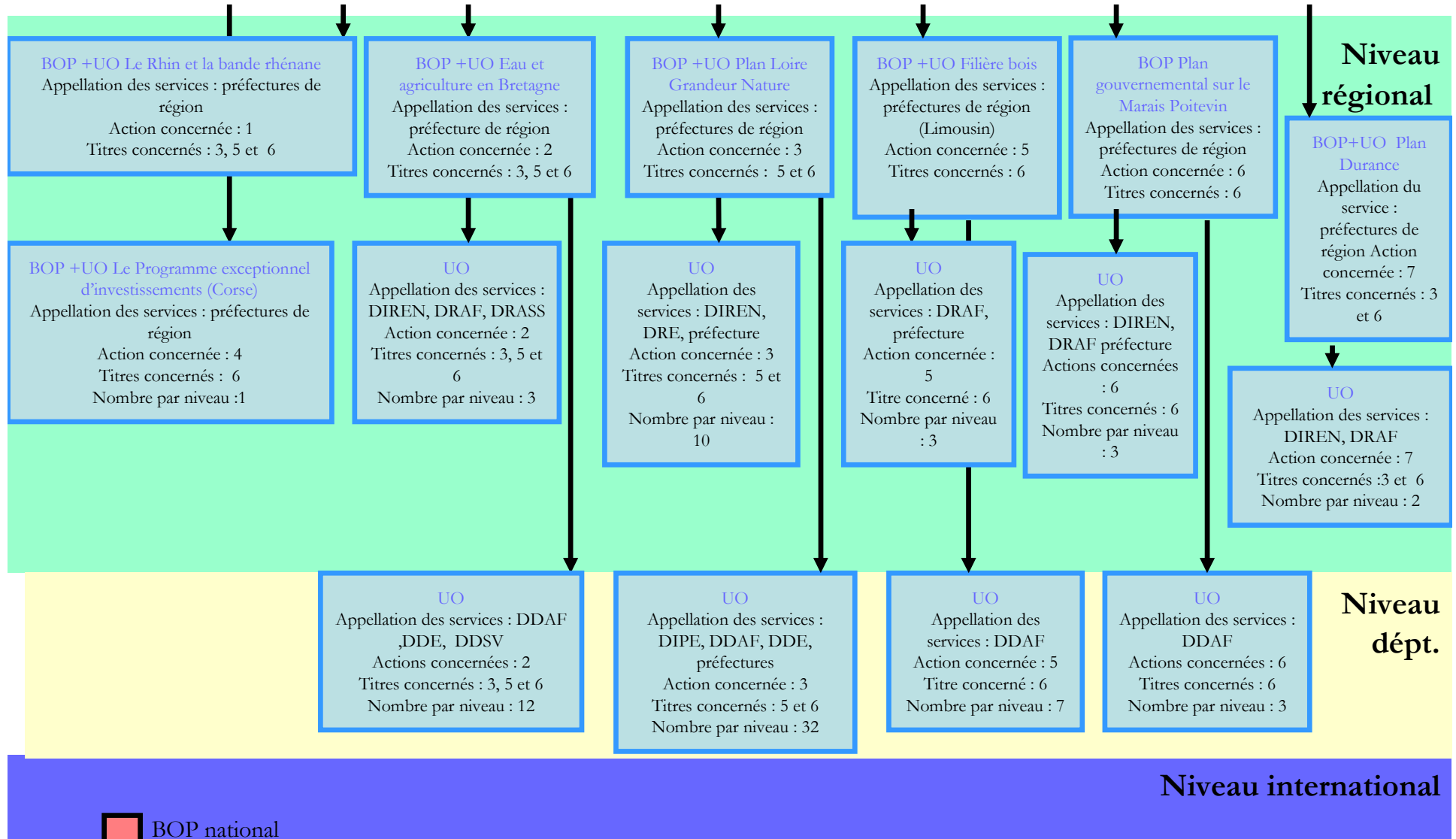
□ BOP national

# Cartographie des BOP

## Services du Premier ministre

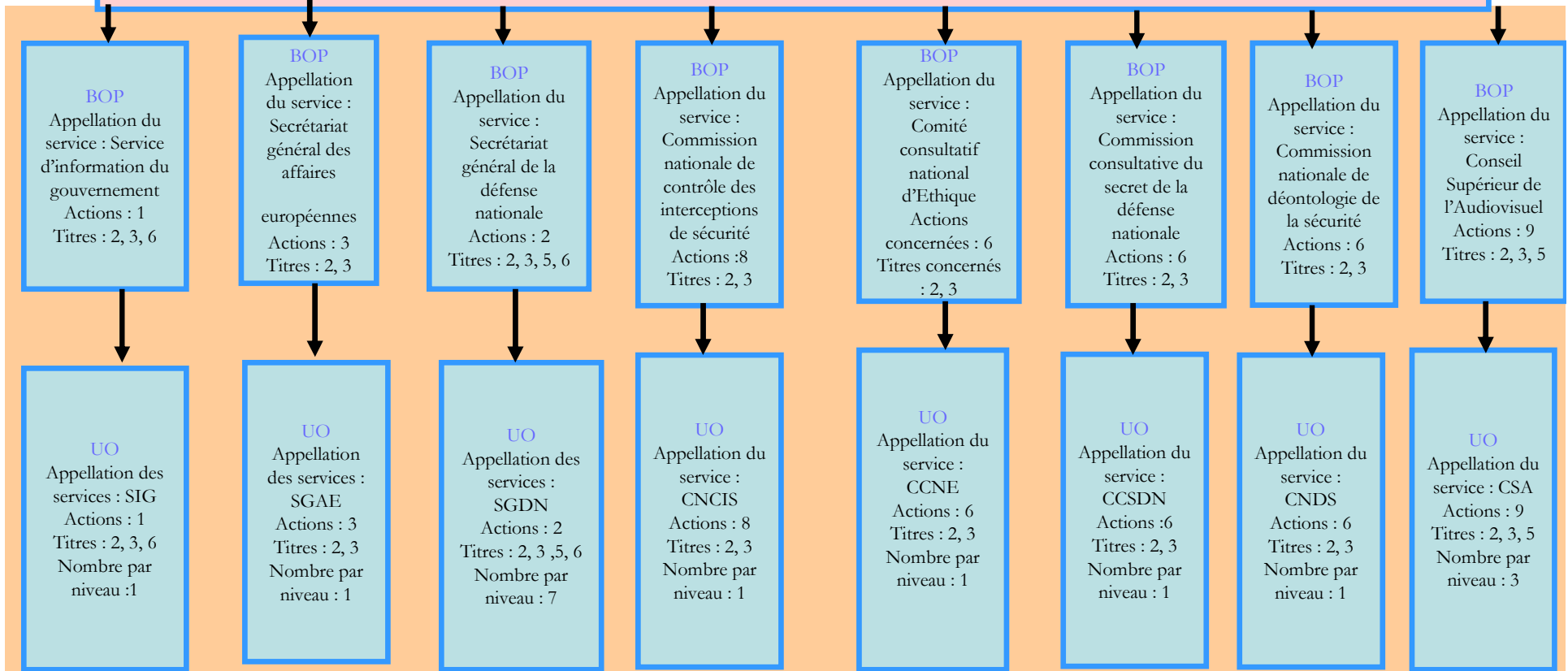
# Mission : Politique des Territoires

## Programme : Interventions Territoriales de l'Etat 162



# Mission : Direction de l'action gouvernementale

## Programme : Coordination du travail gouvernemental 129 (1)



Niveau central

Niveau régional

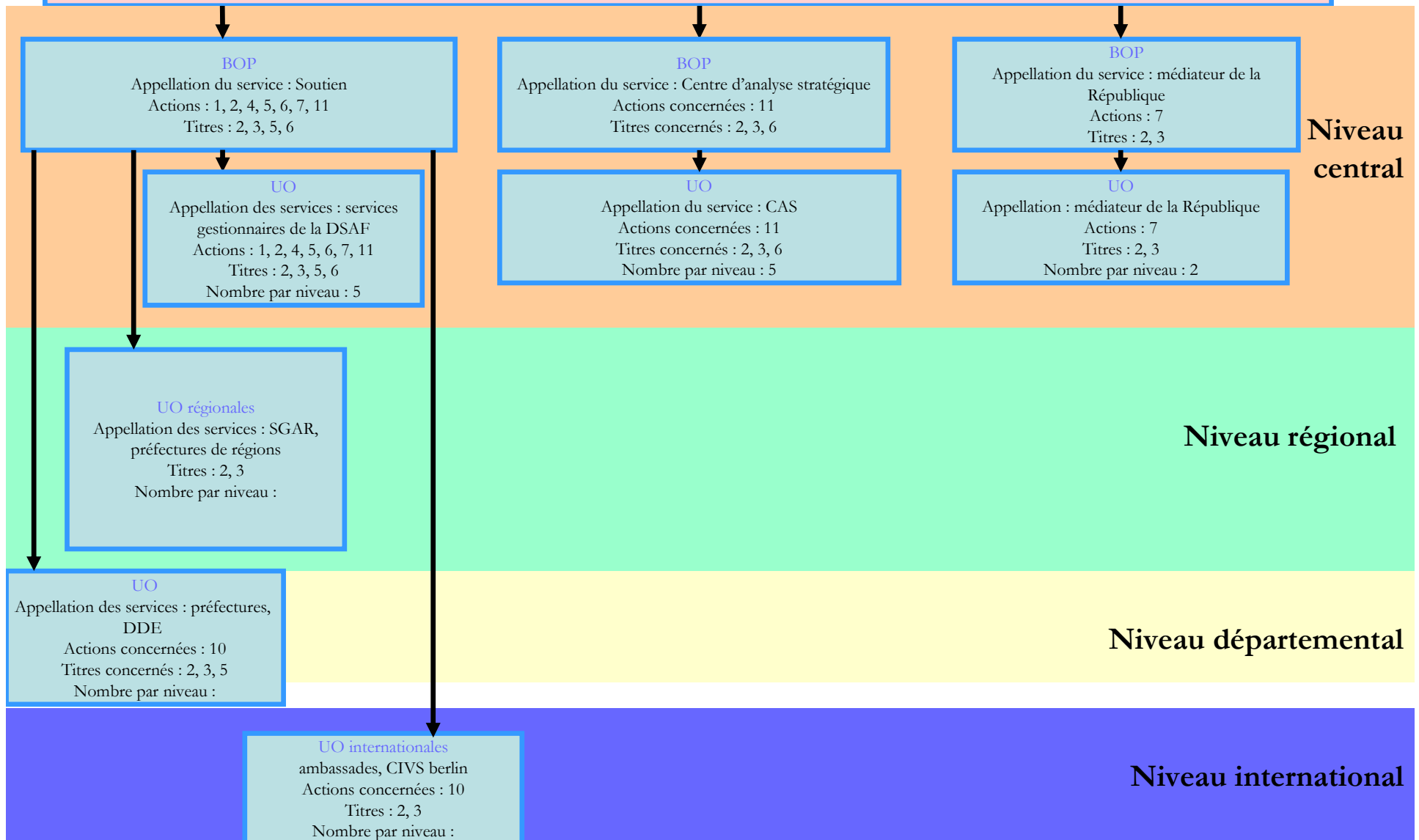
Niveau départemental

Niveau international

 BOP national

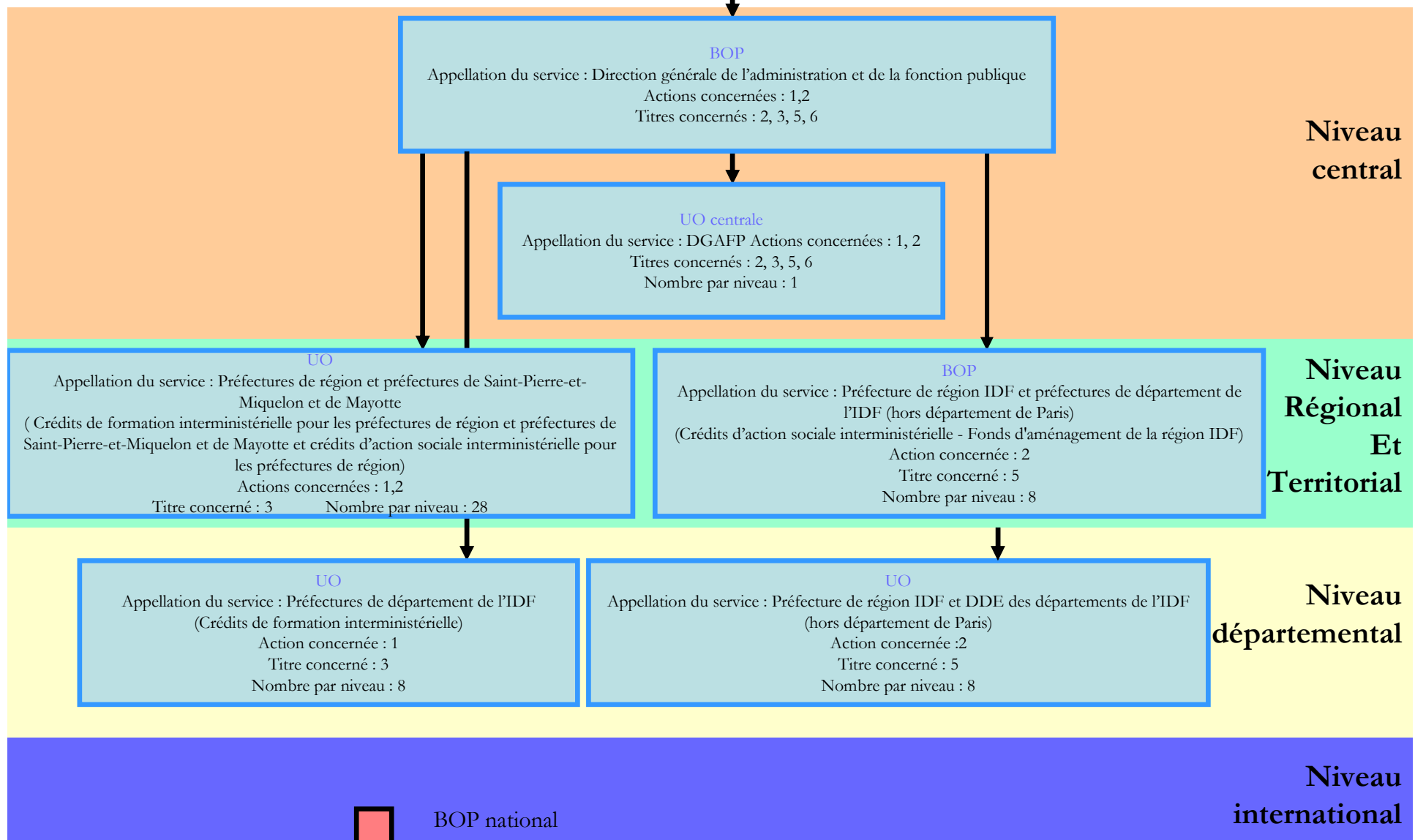
# Mission : Direction de l'action gouvernementale

## Programme : Coordination du travail gouvernemental 129 (2)



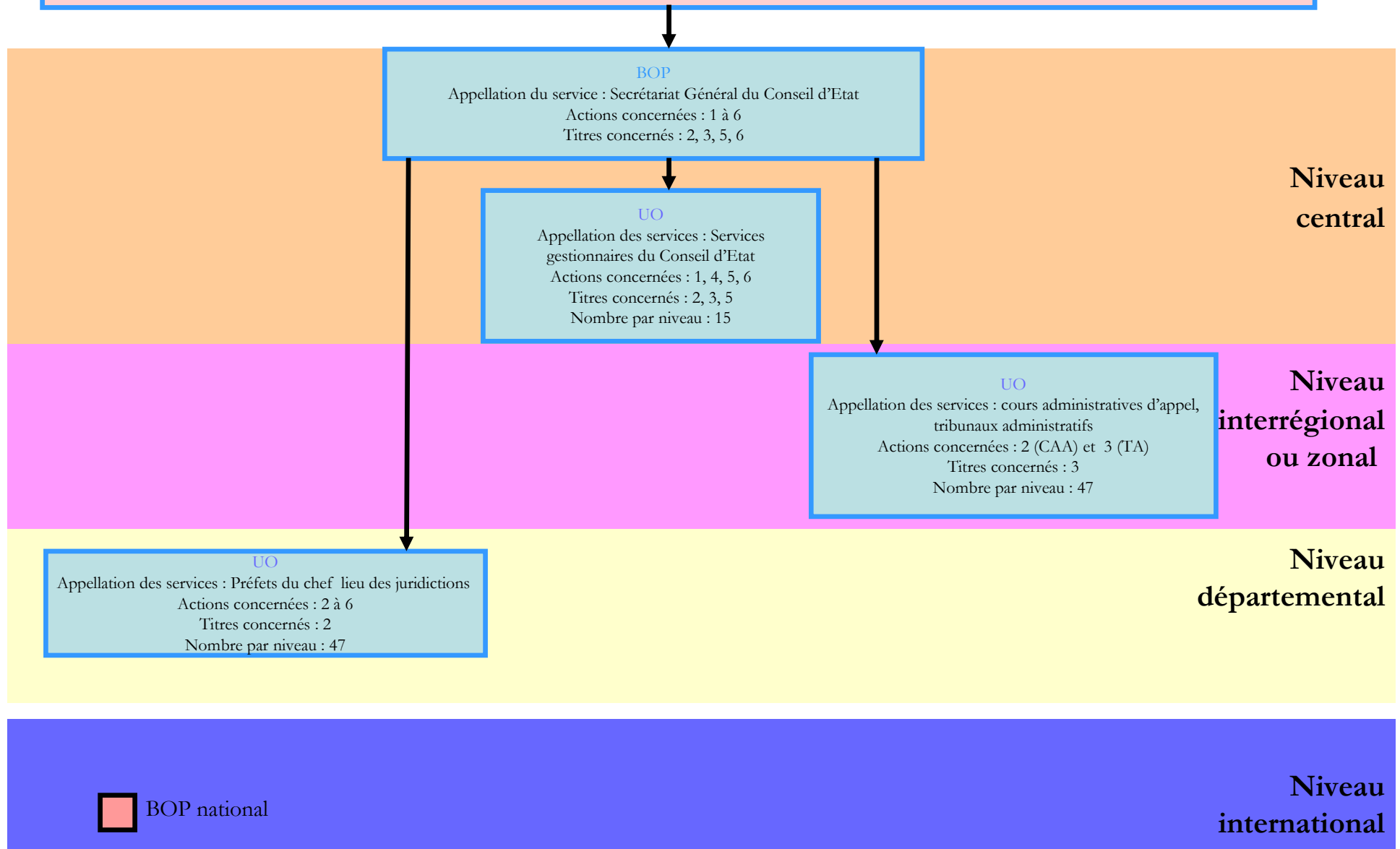
# Mission : Direction de l'action gouvernementale

Programme : Fonction publique 148



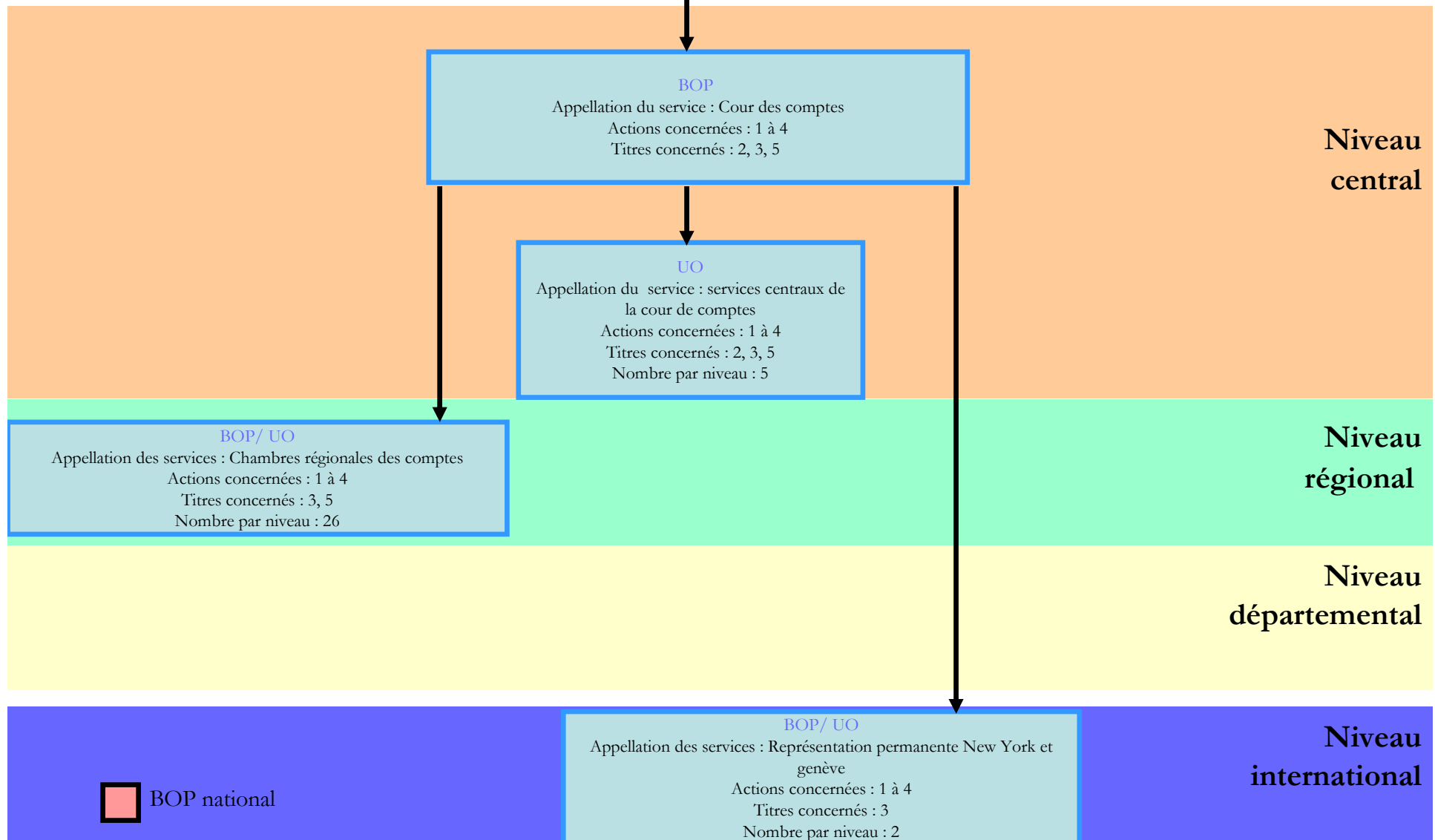
# Mission : conseil et contrôle de l'État

Programme : Conseil d'Etat et autres juridictions administratives 165



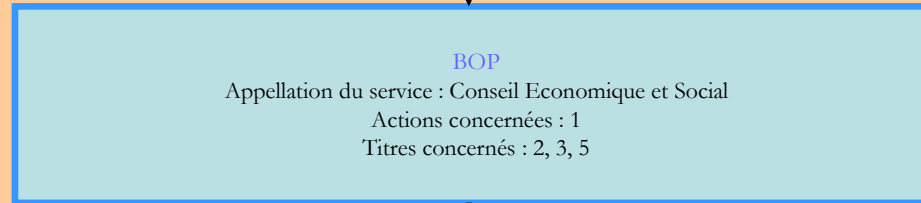
# Mission : conseil et contrôle de l'État

Programme : Cour des comptes et autres juridictions financières 164

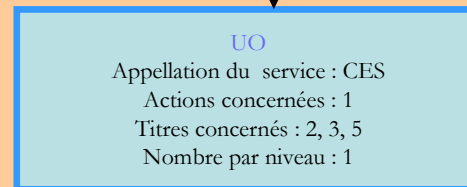


# Mission : conseil et contrôle de L'État

Programme : Conseil économique et social 126



**Niveau  
central**



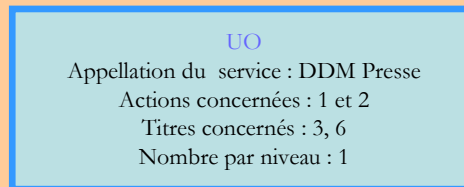
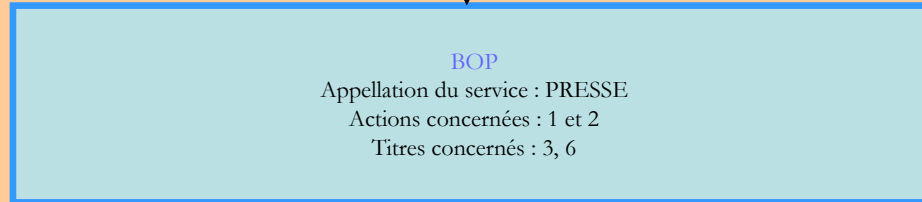
**Niveau  
régional**

**Niveau  
départemental**

**Niveau  
international**

# Mission : Médias

Programme : Presse 180



Niveau  
central

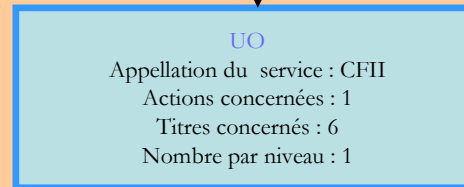
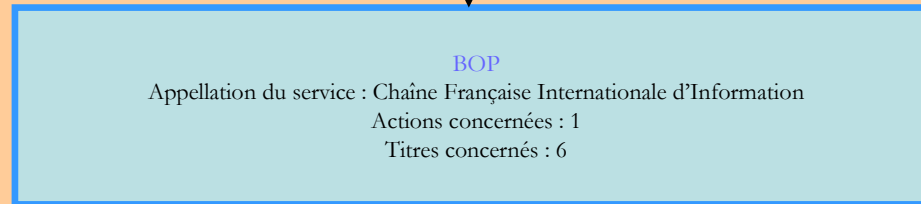
Niveau  
régional

Niveau  
départemental

Niveau  
international

# Mission : Médias

Programme : Chaîne d'information 116



Niveau  
central

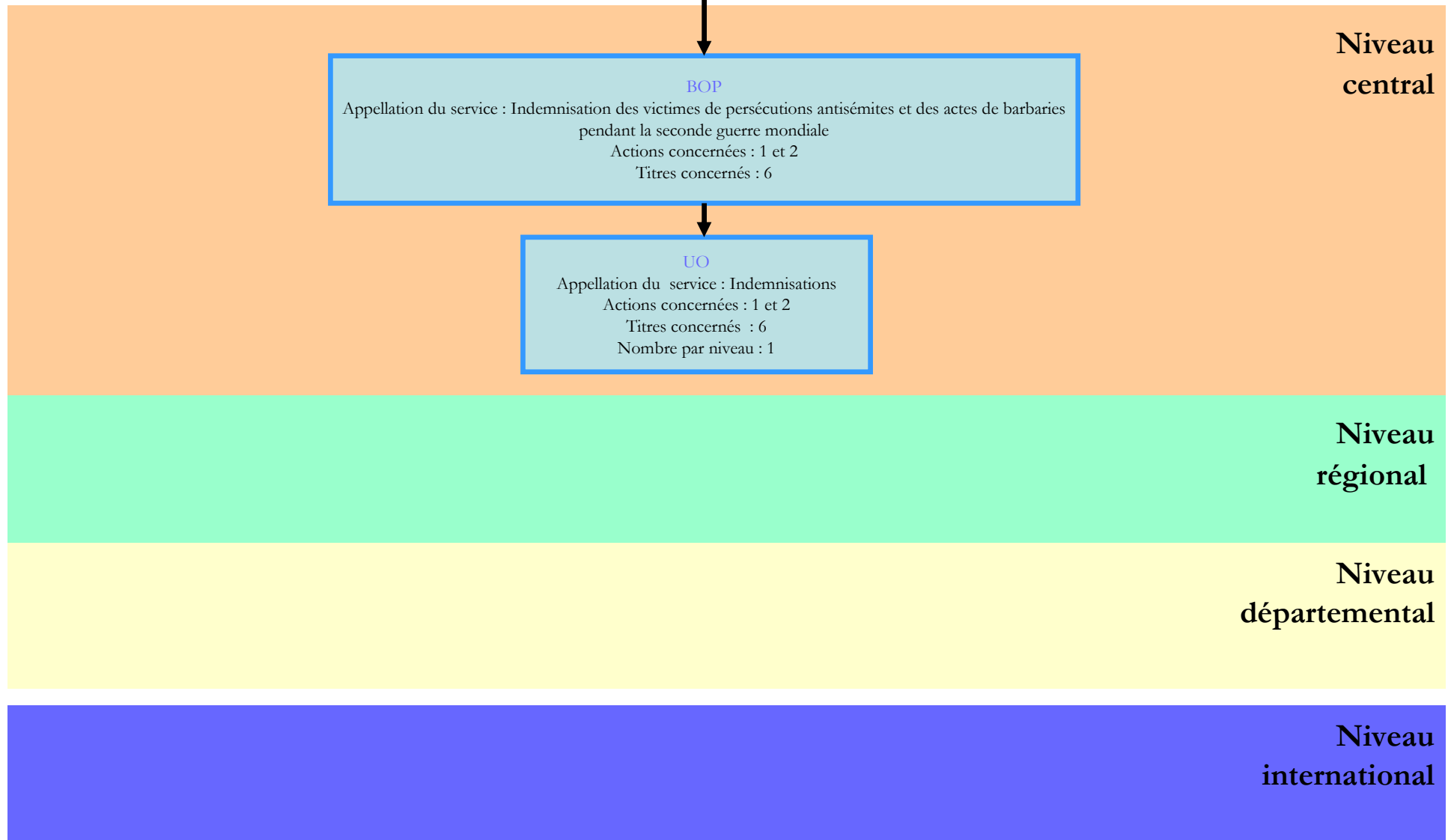
Niveau  
régional

Niveau  
départemental

Niveau  
international

# Mission : Anciens combattant, mémoire et liens avec la nation

Programme : Indemnisations des victimes de persécutions antisémites... 158

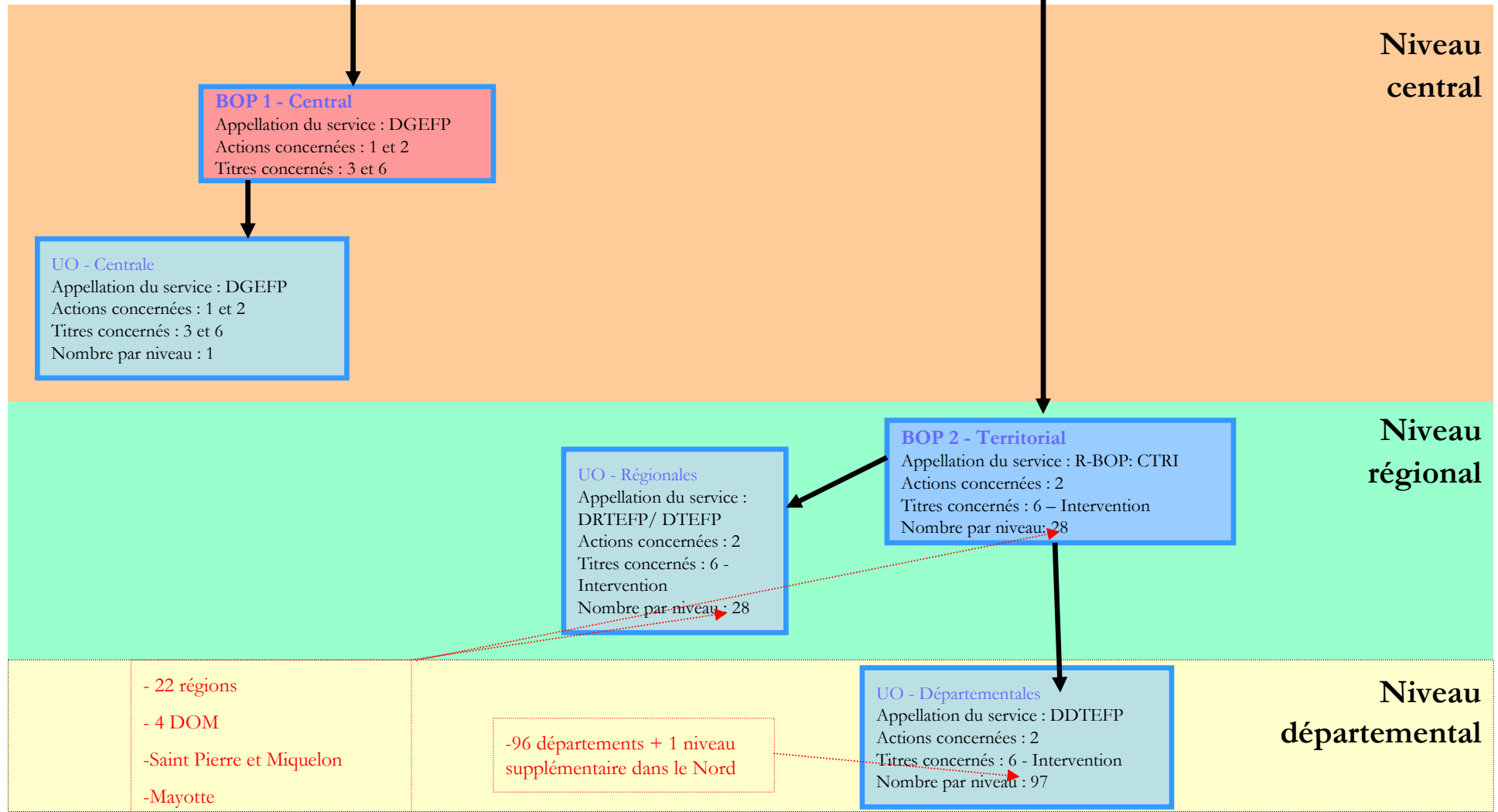


# Cartographie des BOP

Ministère de l'emploi, de la cohésion  
sociale et du logement

# Mission : Travail et Emploi

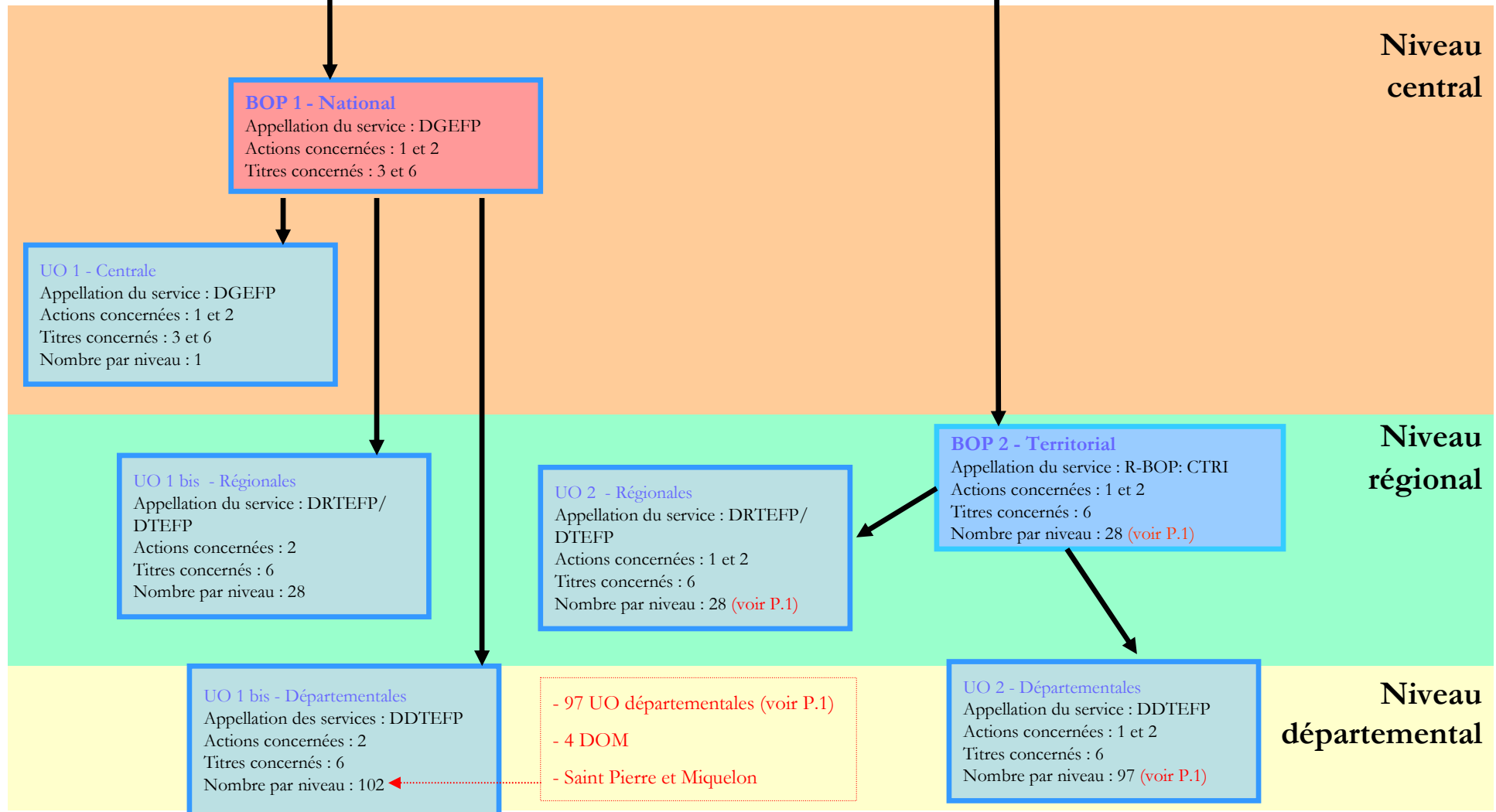
## Programme 133 : développement de l'emploi



 BOP central

# Mission : Travail et Emploi

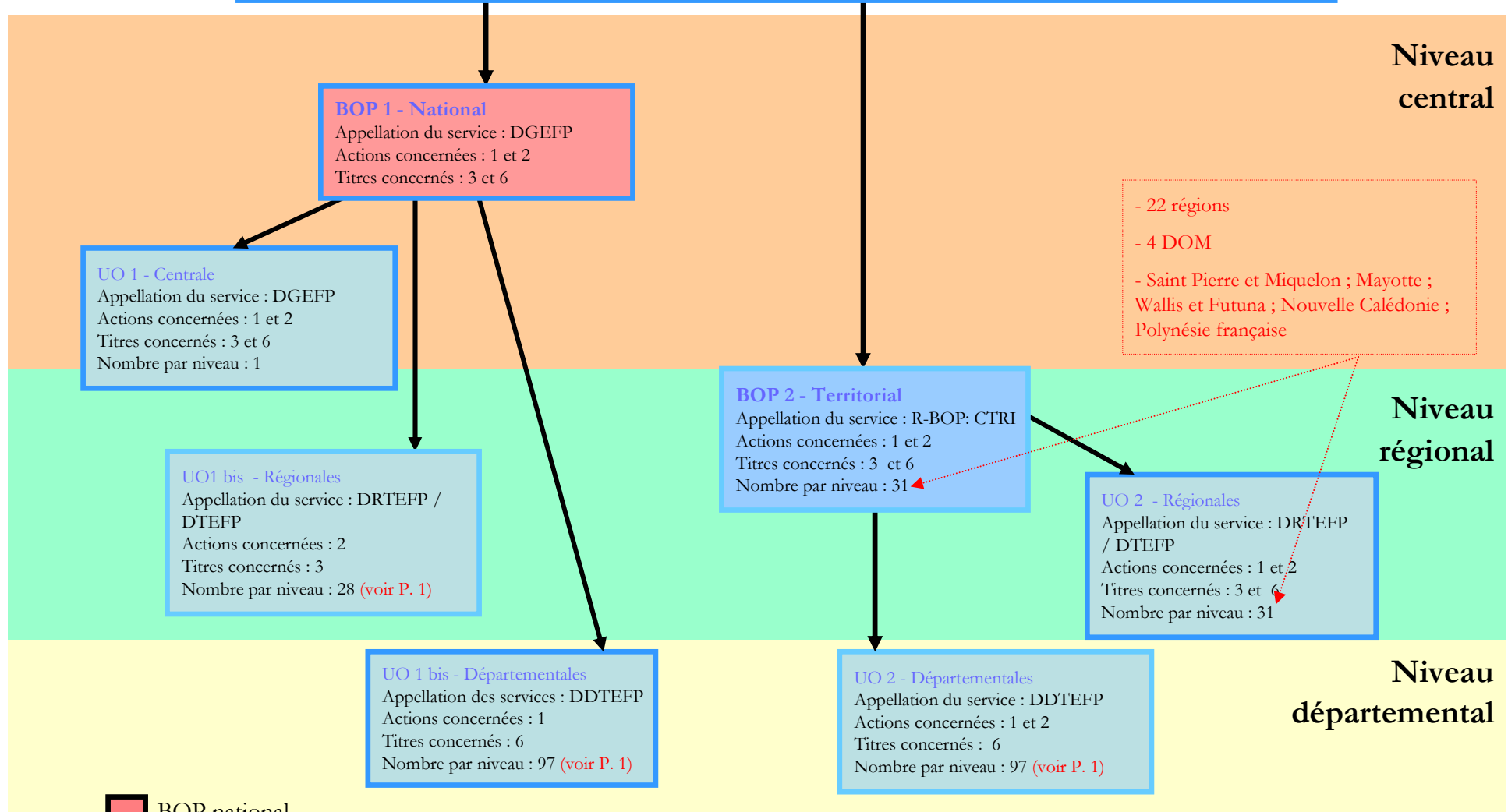
## Programme 102 : accès et retour à l'emploi



■ BOP national

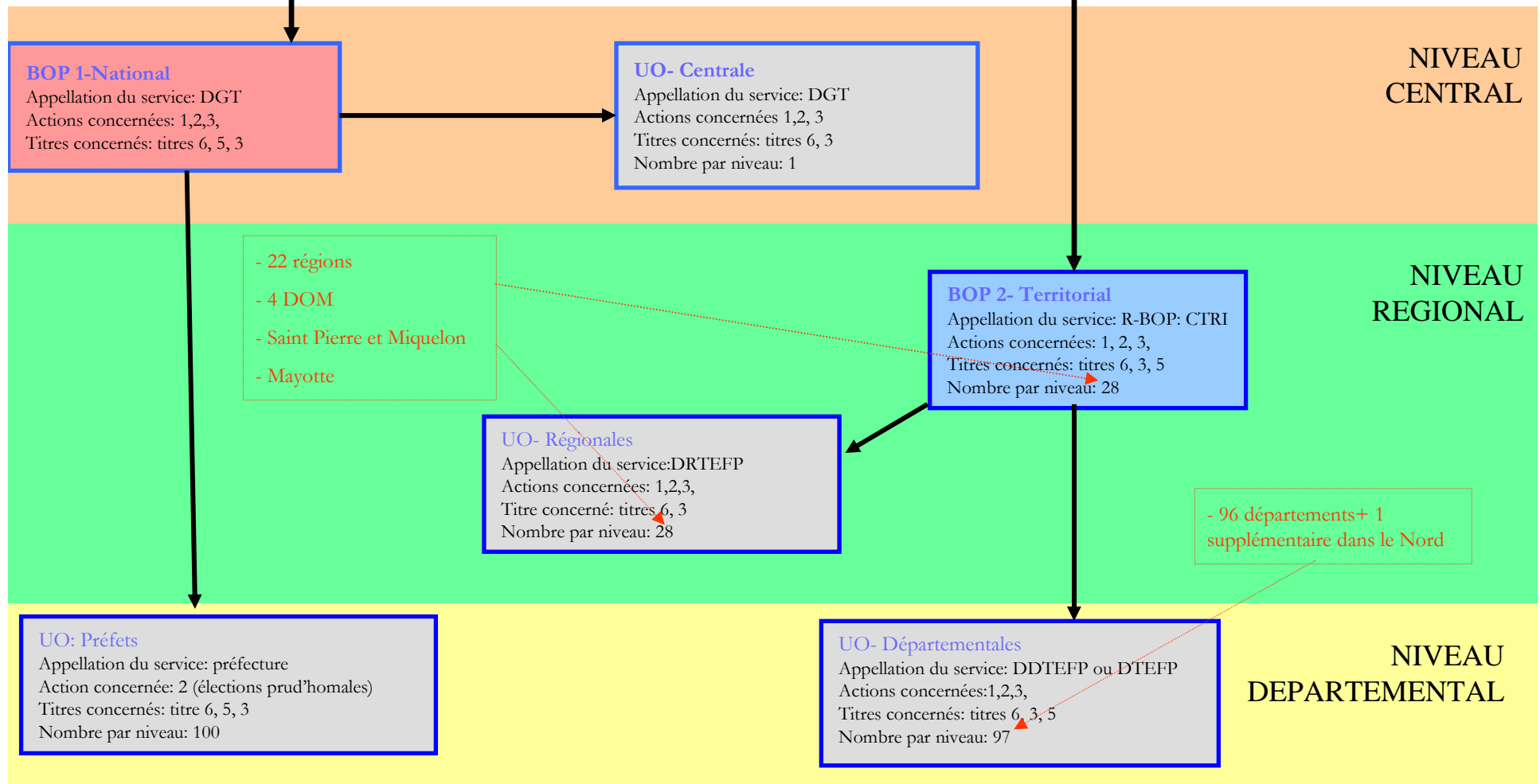
# Mission : Travail et Emploi

## Programme 103 : accompagnement des mutations économiques, sociales et démographiques



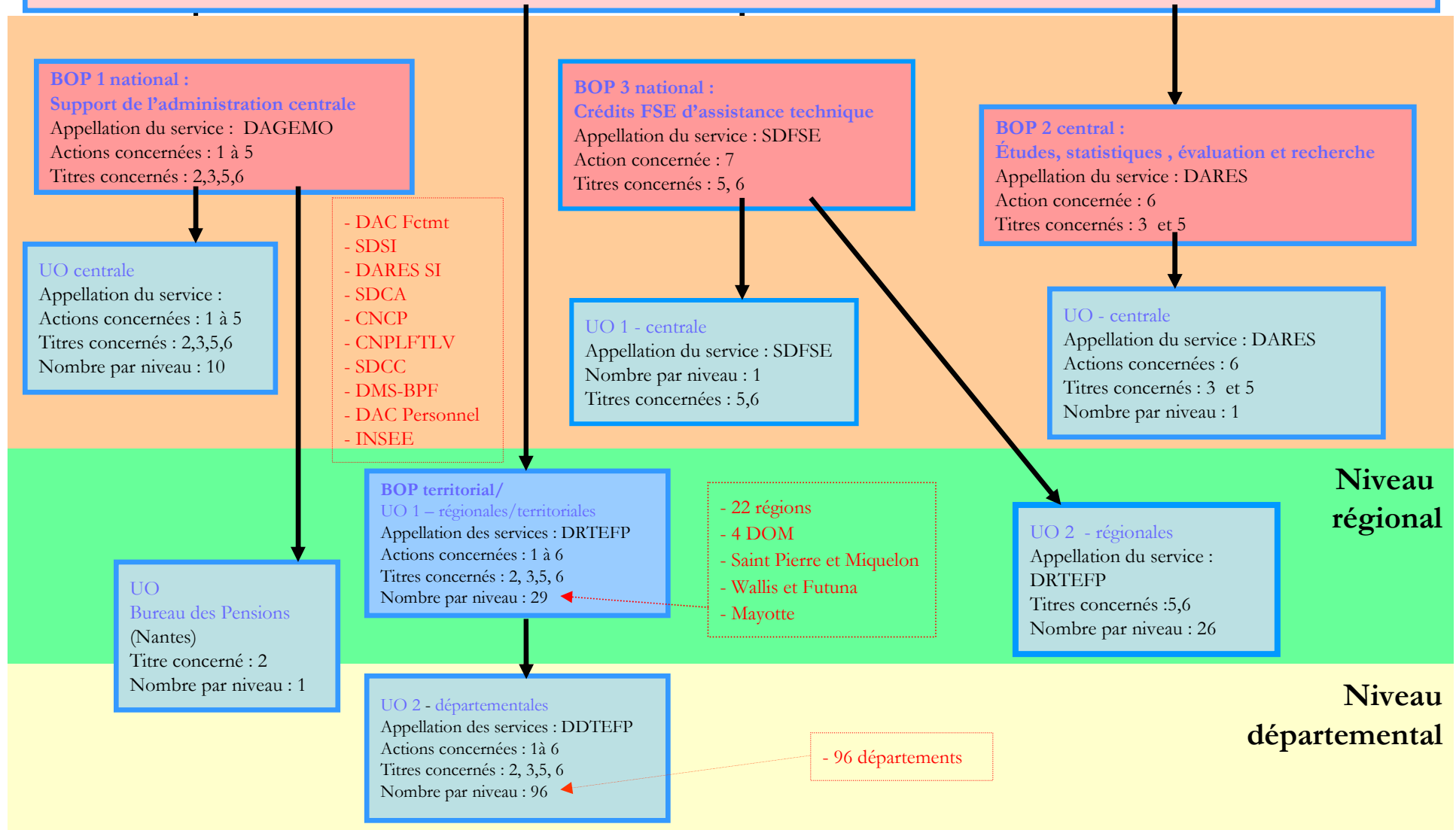
# Mission: Travail et Emploi

## Programme 111: amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail



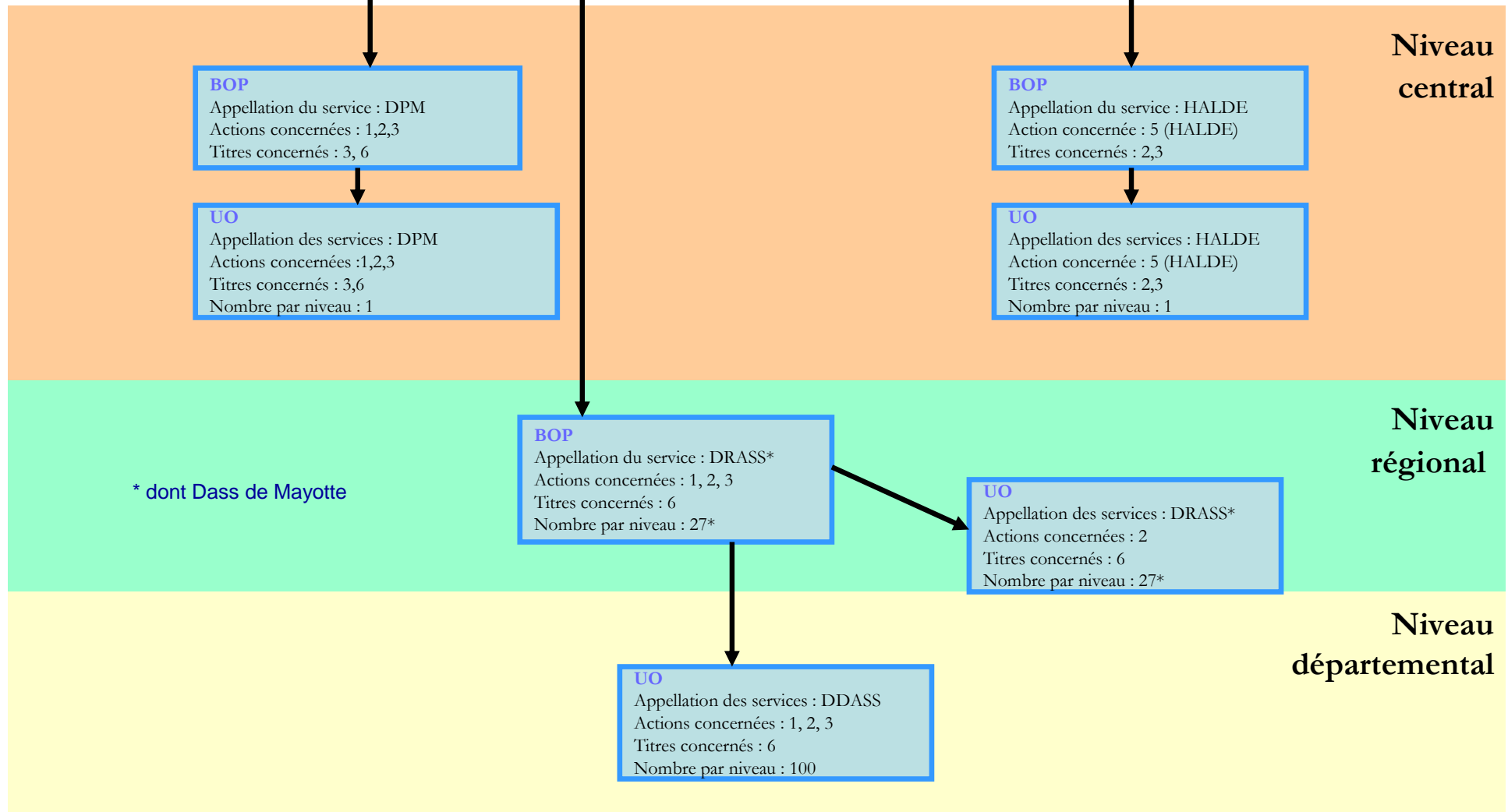
# Mission : Travail et Emploi


## Programme 155 : Conception, gestion et évaluation des politiques d'emploi et de travail



# Mission : Solidarité et intégration

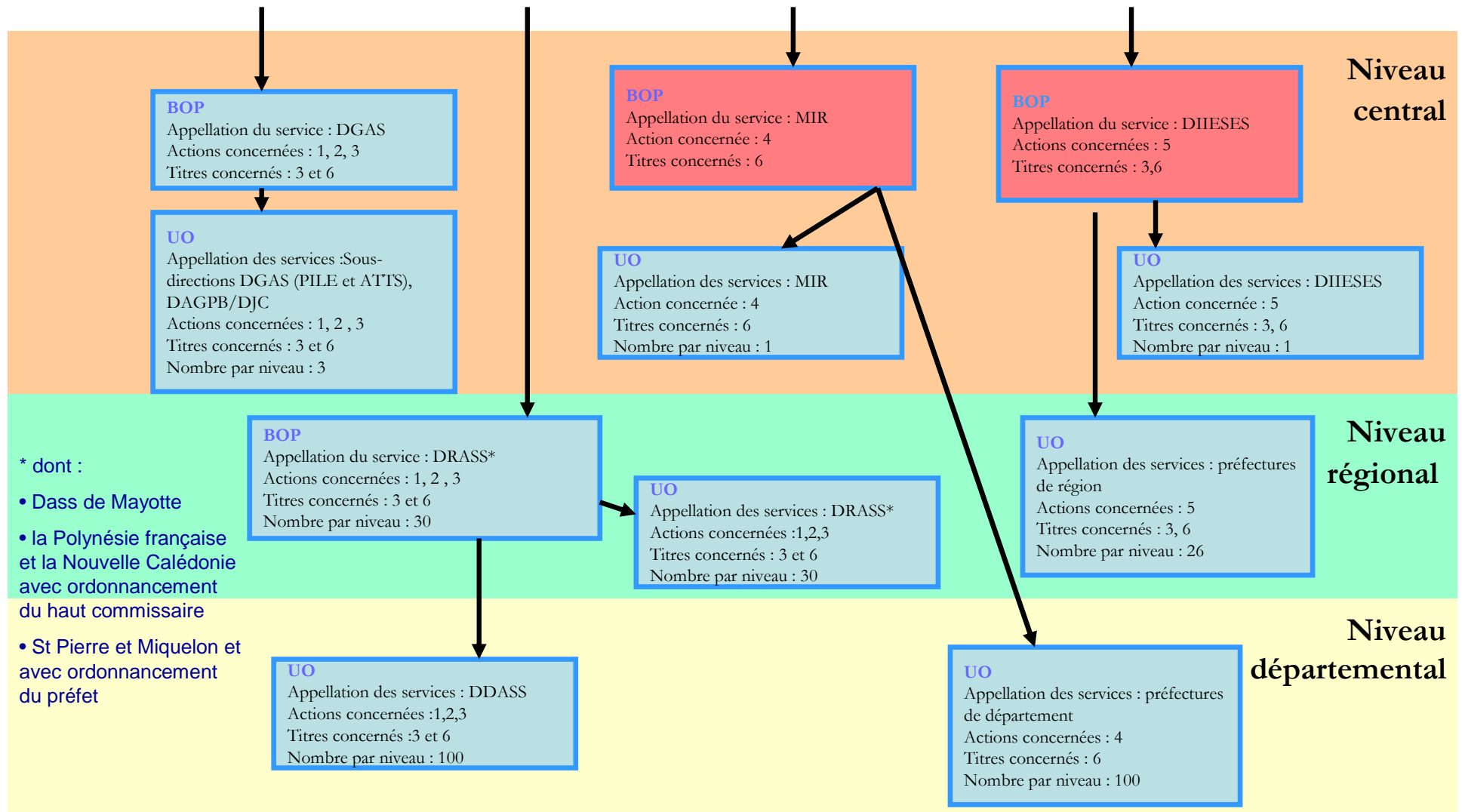
## Programme (104) : Accueil des étrangers et intégration



 BOP national


# Mission : Solidarité et intégration

## Programme (177) : Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables



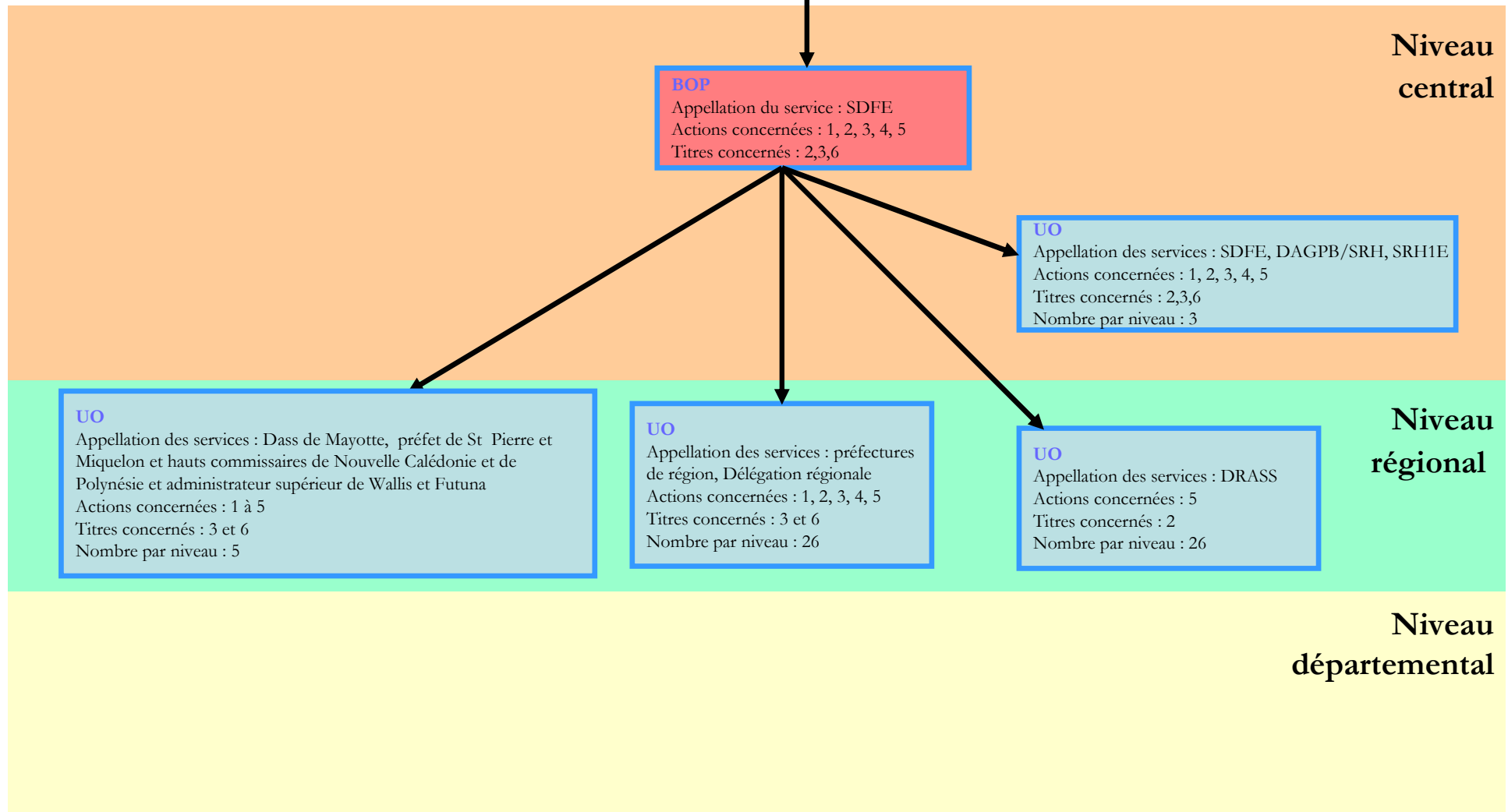
\* dont :


- Dass de Mayotte
- la Polynésie française et la Nouvelle Calédonie avec ordonnancement du haut commissaire
- St Pierre et Miquelon et avec ordonnancement du préfet

 BOP national

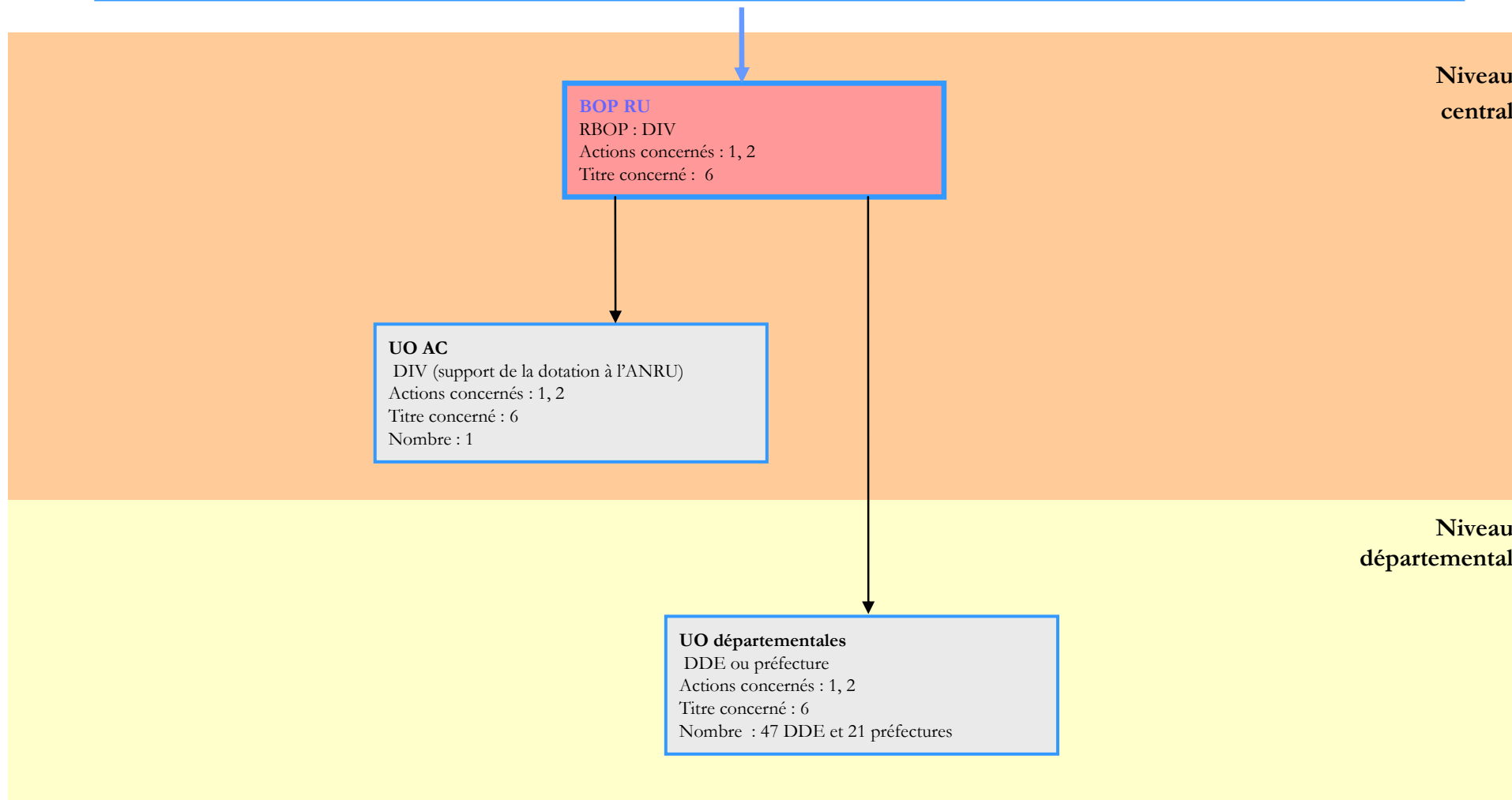
# Mission : Solidarité et intégration

## Programme (137) : Egalité entre les hommes et les femmes

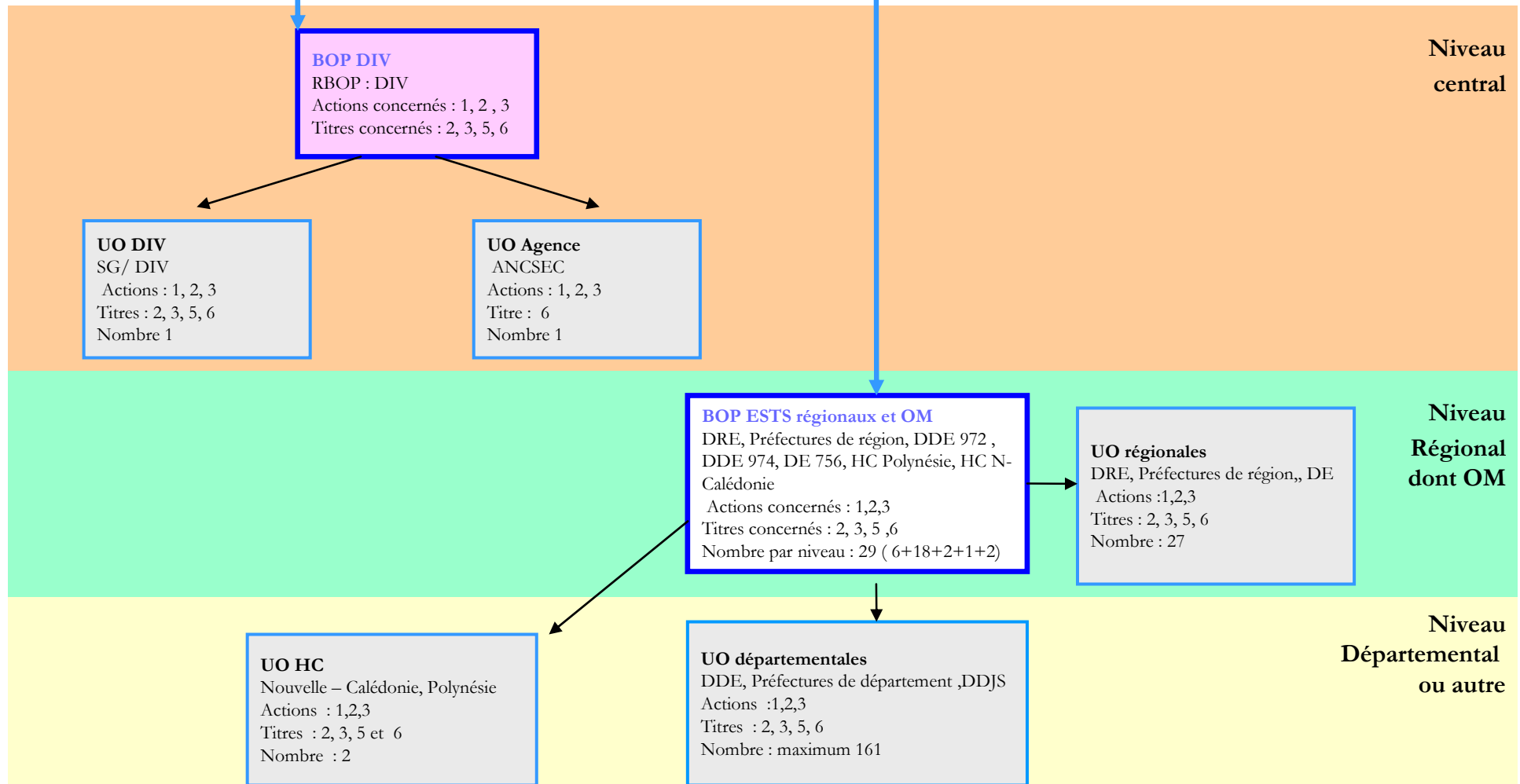


 BOP national

# Programme 202 : **Rénovation urbaine (RU) DIV**

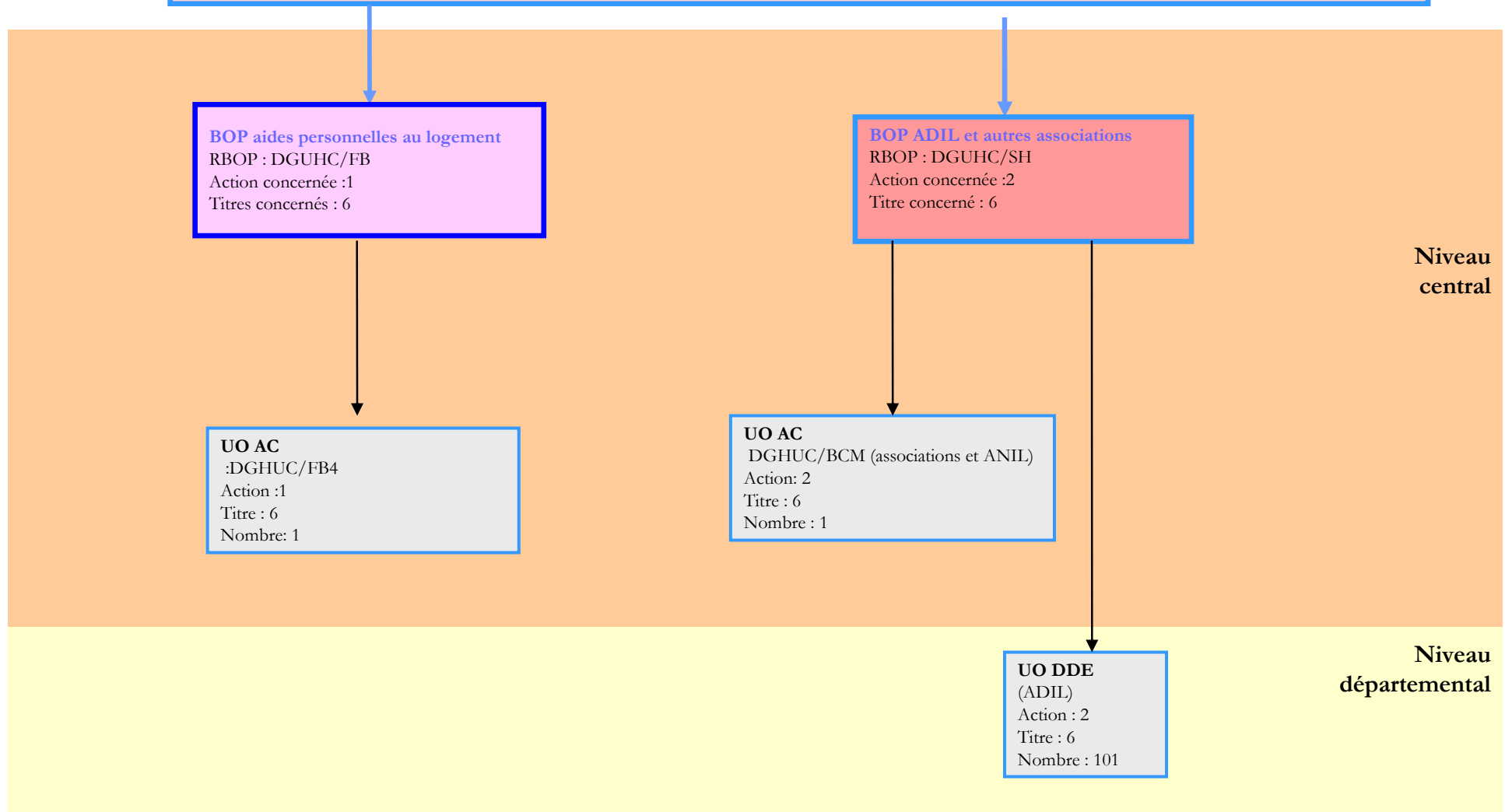


**Programme 147 : Équité sociale et territoriale et soutien (ESTS) **DIV****

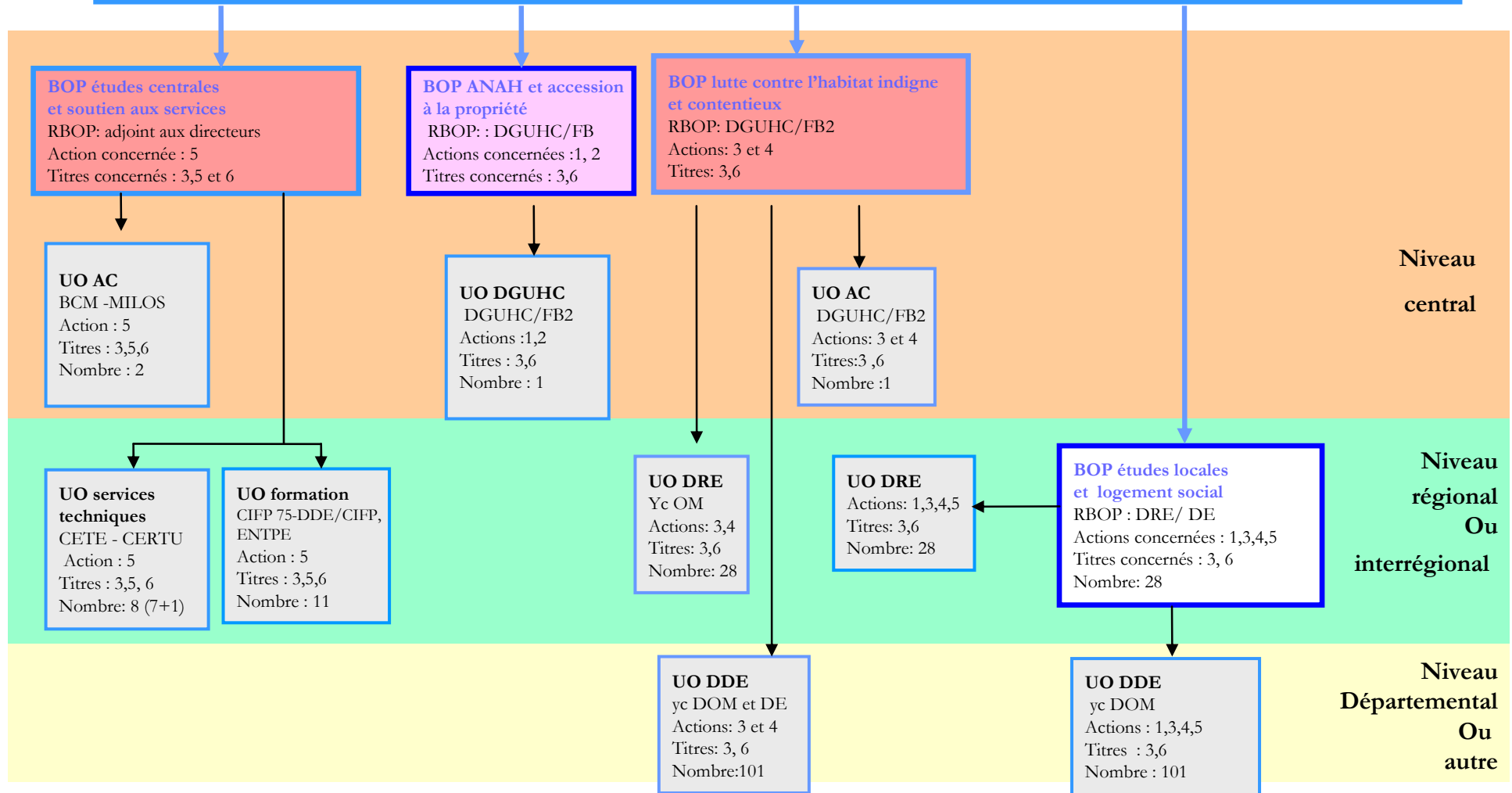


BOP national
  BOP régional

## Programme 109 : Aide à l'accès au logement (AAL) DGHUC



## Programme 135: Développement et amélioration de l'offre de logement (DAOL) - DGUHC

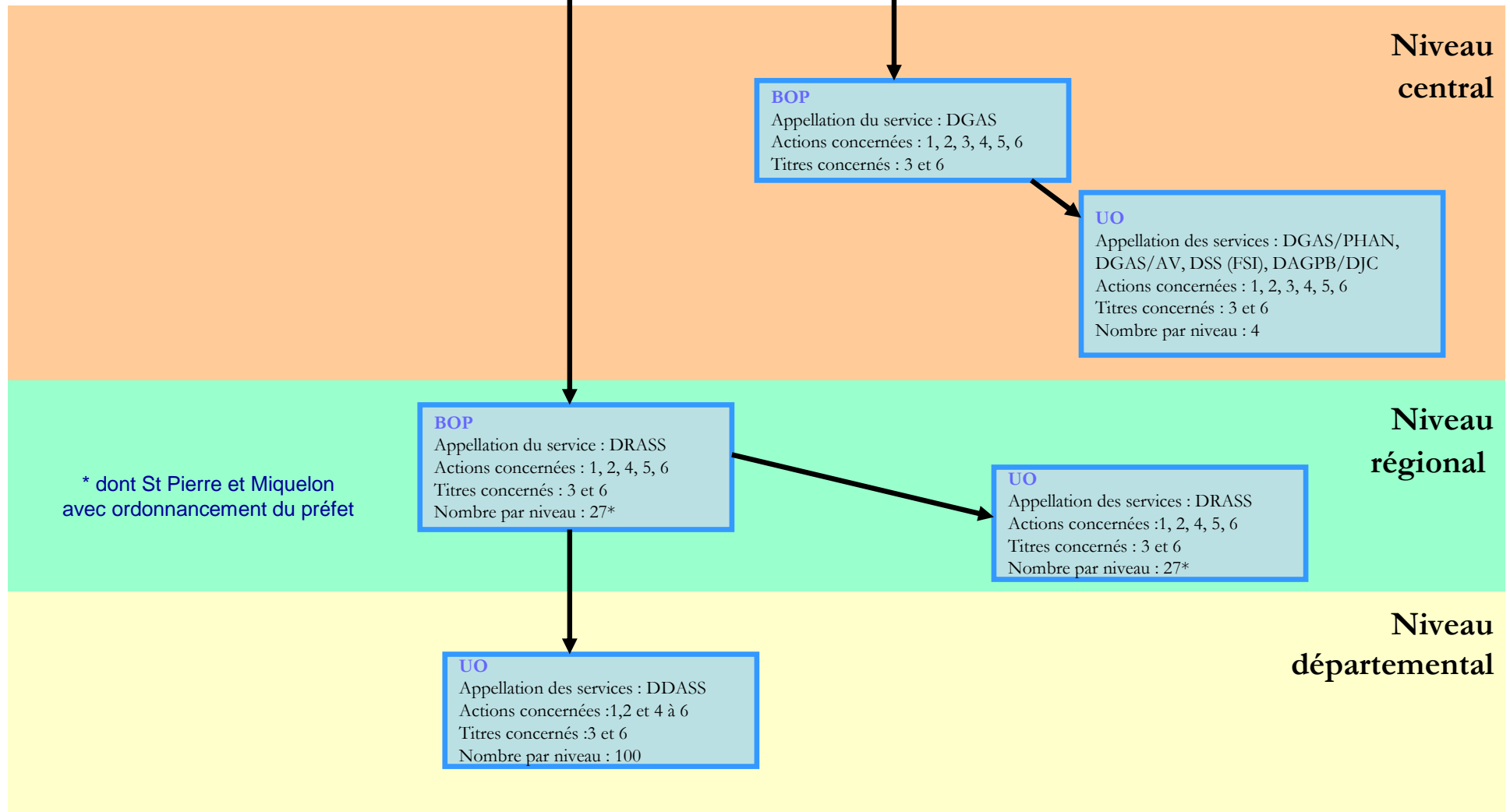



# Cartographie des BOP

Ministère de la santé  
et des solidarités

# Mission : Solidarité et intégration

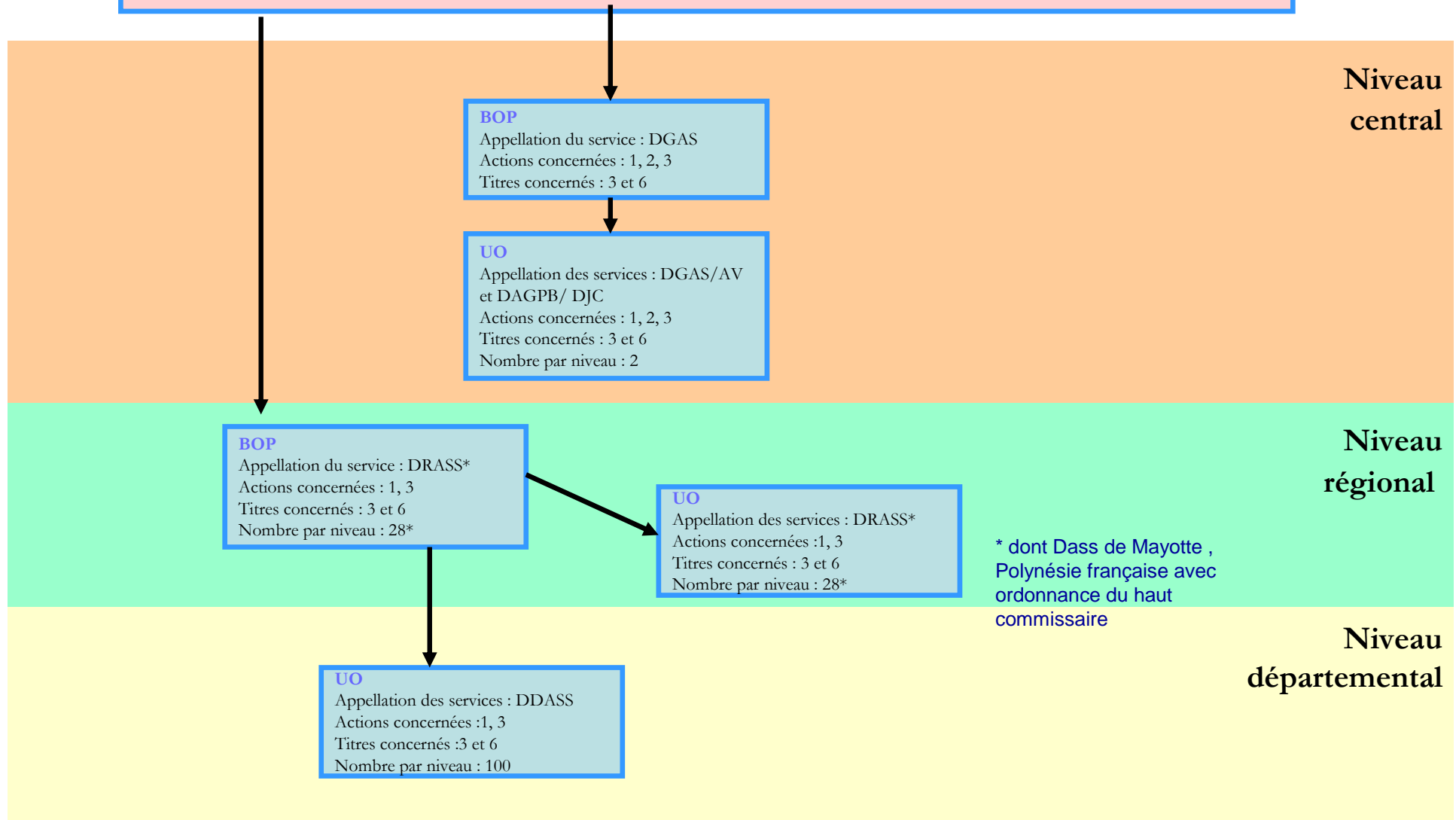
## Programme (157) : Handicap et dépendance




 BOP national

# Mission : Solidarité et intégration

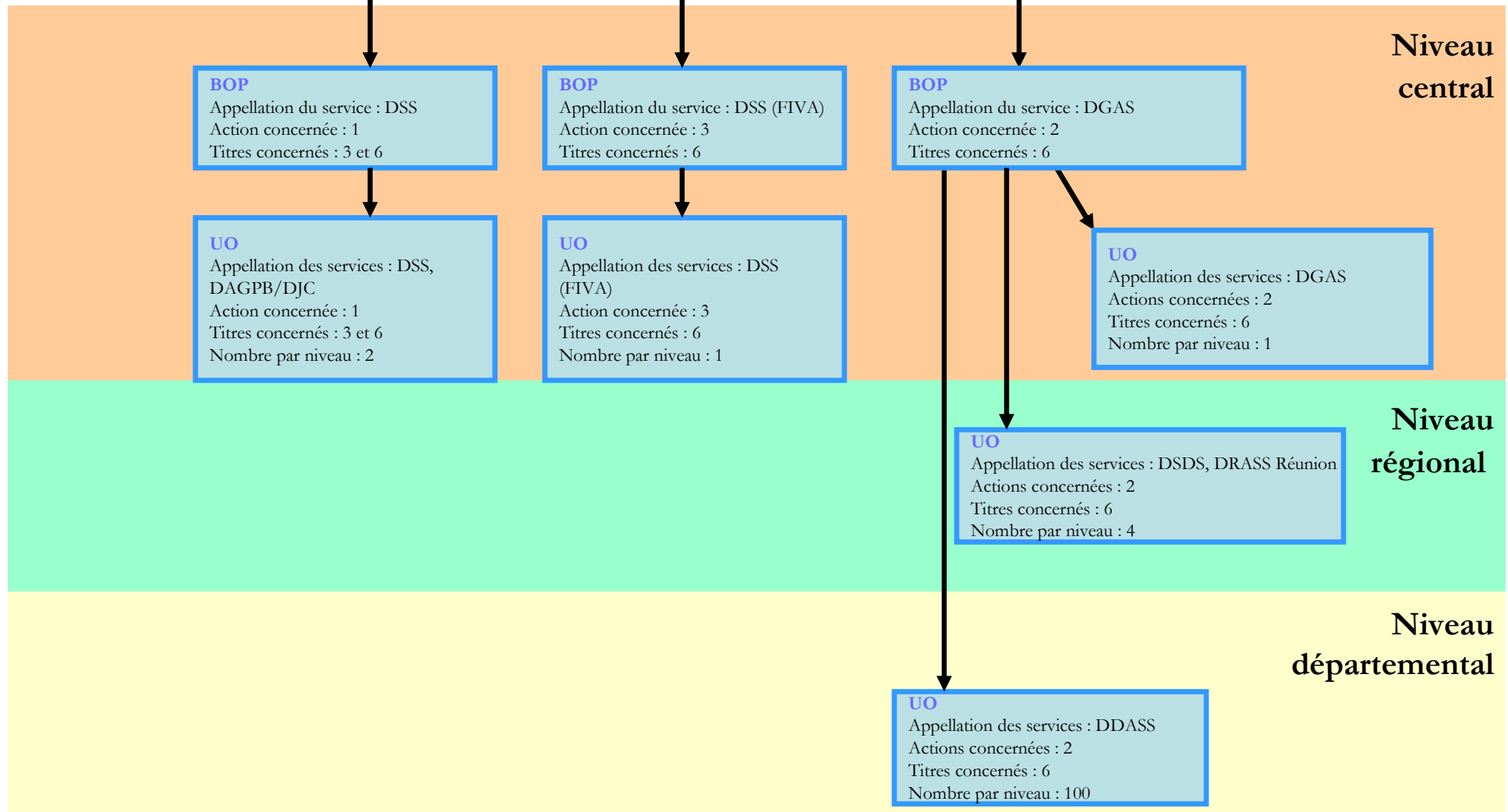
## Programme (106) : Actions en faveur des familles vulnérables




 BOP national

# Mission : Solidarité et intégration

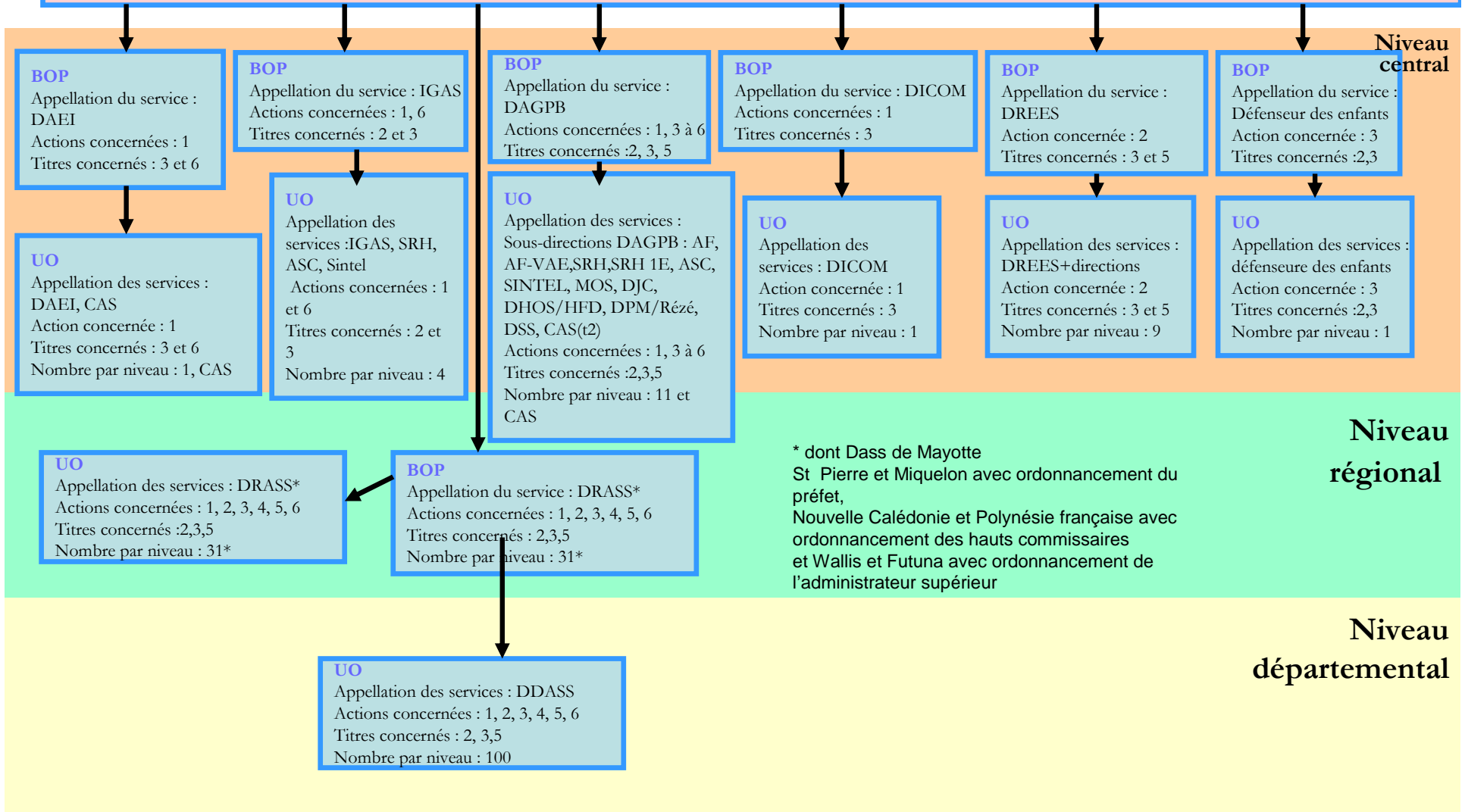
## Programme (183) : Protection maladie

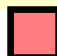


 BOP national

# Mission : Solidarité et intégration

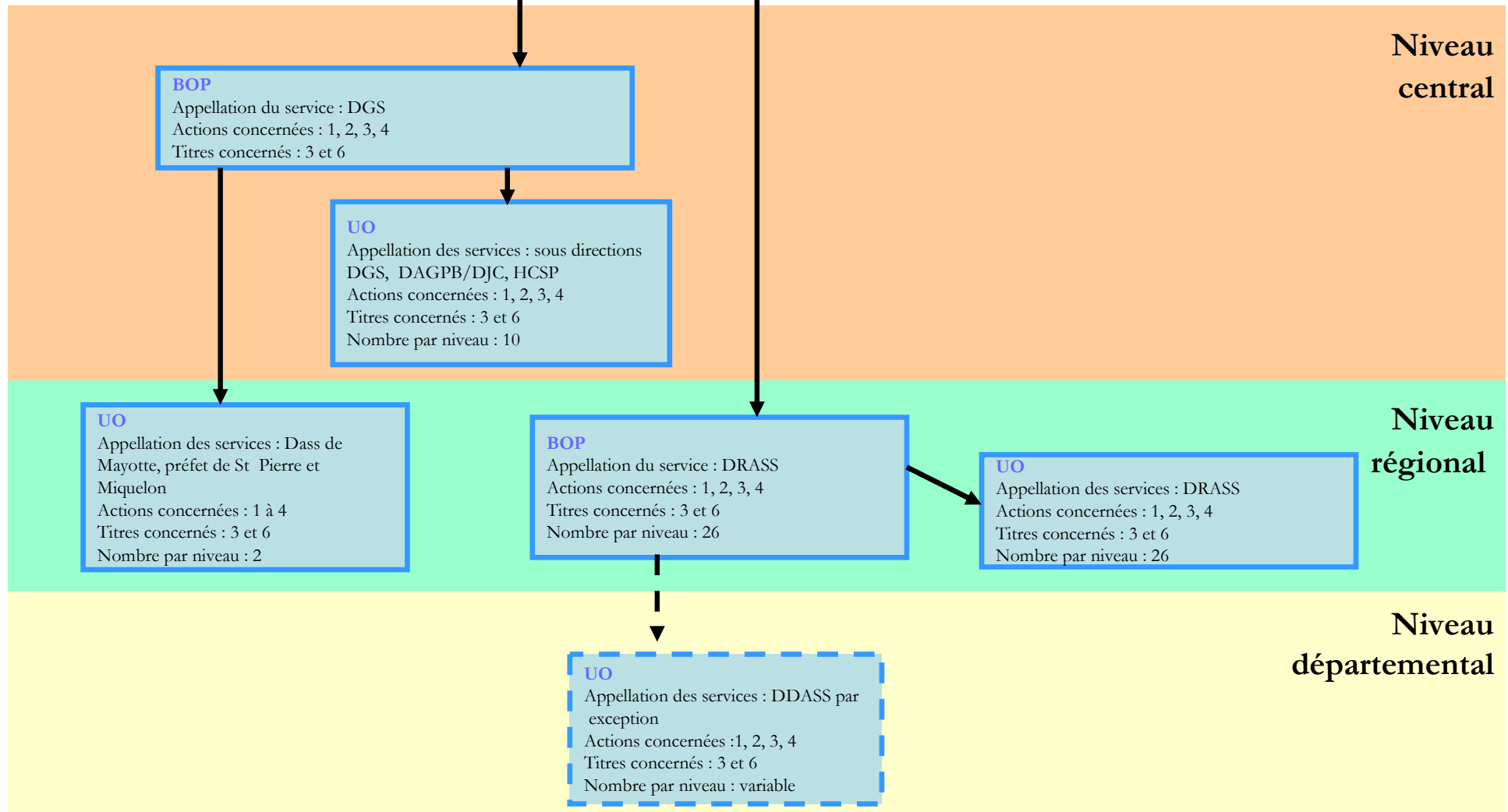
## Programme (124) : Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales




 BOP national

# Mission : Santé

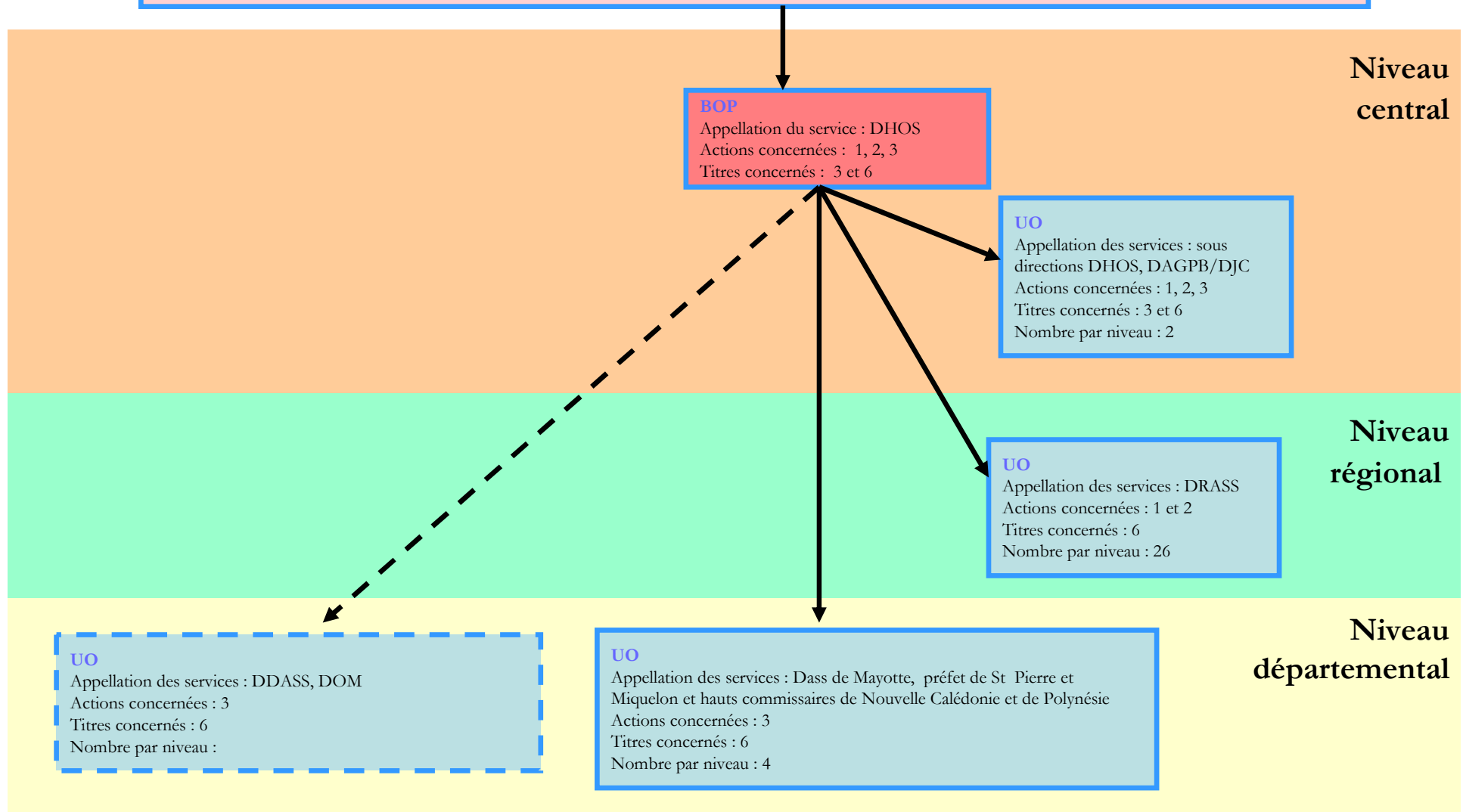
## Programme (204) : Santé publique et prévention



 BOP national

# Mission : Santé

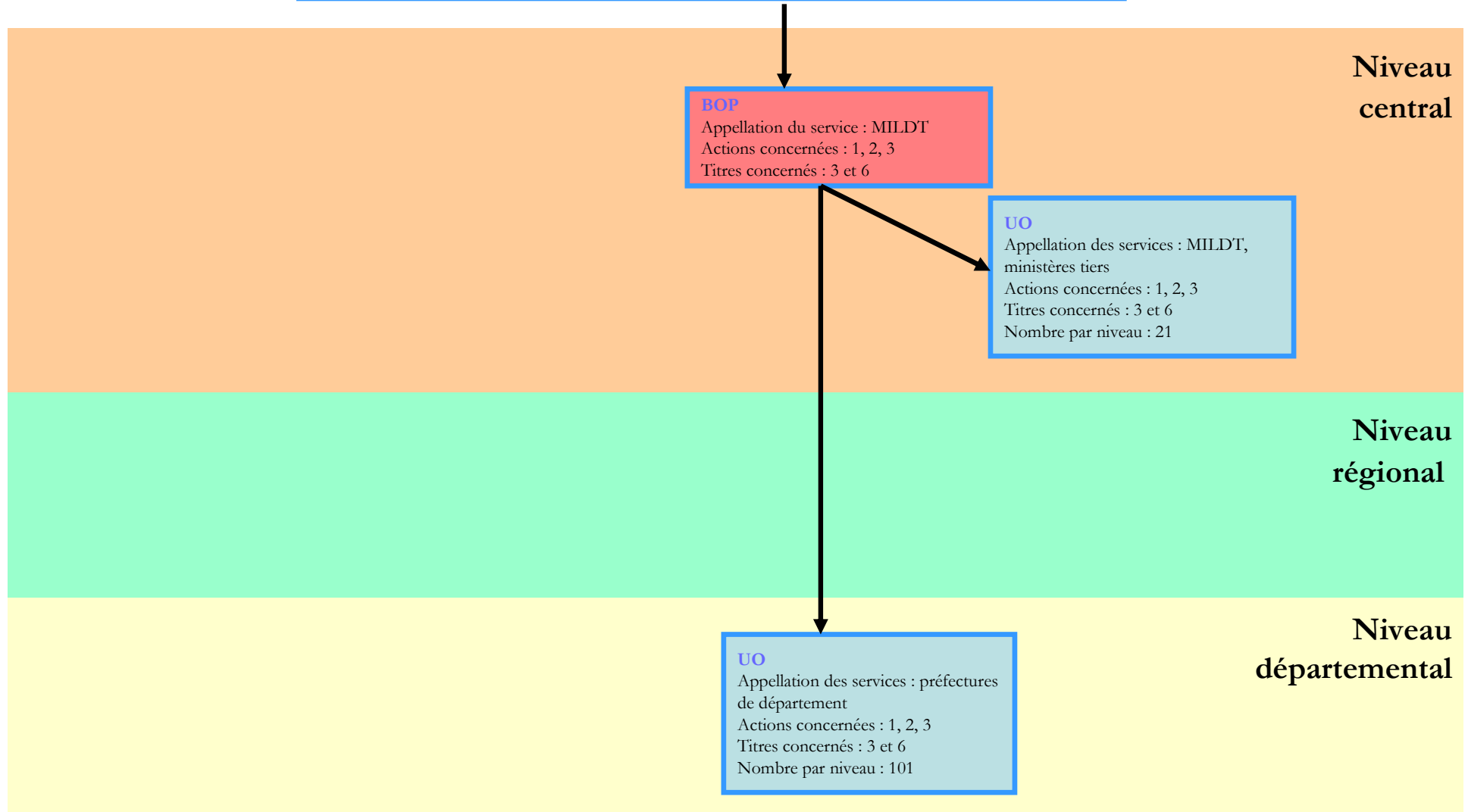
## Programme (171) : Offre de soins et qualité du système de soins




 BOP national

# Mission : Santé

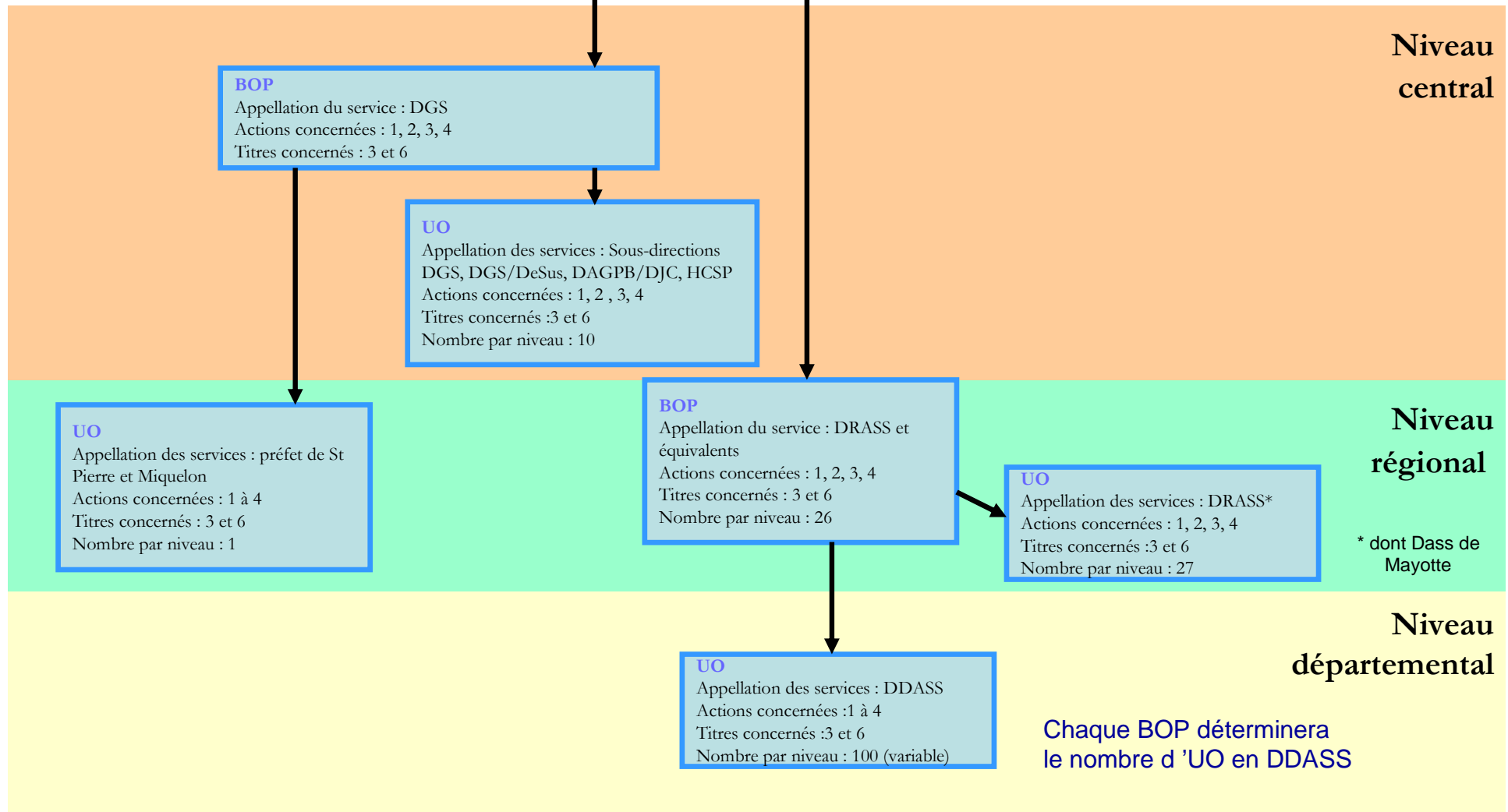
## Programme (136) : Drogue et toxicomanie




 BOP national

# Mission : Sécurité sanitaire

## Programme (228) : Veille et sécurité sanitaires



 BOP national

# Cartographie des BOP

## Mission pouvoirs publics



[www.modernisation.gouv.fr](http://www.modernisation.gouv.fr)

## Mission : Pouvoirs public

### Programme : Présidence de la République

Le programme comporte un BOP et une UO. Les crédits (titre 1) sont mis à disposition des services de la Présidence par voie d'ordonnances de paiement au profit du TPG de l'Elysée.

# Mission : Pouvoirs public

## Programme : Présidence de la République

BOP  
Appellation du service  
**Présidence de la République**  
Actions concernées:1:  
Titres concernés : 1  
Nombre par niveau : 1

UO  
Appellation du service :  
**Présidence de la République**  
Actions concernées: 1 :  
Titres concernés : 1  
Nombre par niveau : 1

Niveau  
central

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

Niveau  
départemental

 BOP national

## Mission : Pouvoirs public

### Programme : Assemblée nationale

Les crédits sont mis à disposition par voie de délégations (DAPG) par l'intermédiaire d'un BOP « miroir ». L'ordonnateur secondaire est ainsi identifié en tant que responsable de BOP local.

Mission : Pouvoirs public

Programme : Assemblée nationale

Niveau  
central

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

Niveau  
départemental

BOP  
Appellation du service  
**Assemblée nationale**  
Actions concernées 1:  
Titres concernés : 1  
**BOP=UO**  
Nombre par niveau : 1

 BOP national

## Mission : Pouvoirs public

### Programme : Sénat

Les crédits sont mis à disposition par voie de délégations (DAPG) par l'intermédiaire d'un BOP « miroir ». L'ordonnateur secondaire est ainsi identifié en tant que responsable de BOP local.

Mission : Pouvoirs public

Programme : Sénat

Niveau  
central

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

Niveau  
départemental

BOP  
Appellation du service  
**Sénat**  
Actions concernées 1:  
Titres concernés : 1  
**BOP=UO**  
Nombre par niveau : 1

 BOP national

## Mission : Pouvoirs public

### Programme : La chaîne parlementaire

Les crédits sont mis à disposition par voie de délégations (DAPG) par l'intermédiaire d'un BOP « miroir ». L'ordonnateur secondaire est ainsi identifié en tant que responsable de BOP local.

# Mission : Pouvoirs public

## Programme : La chaîne Parlementaire

Niveau  
central

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

Niveau  
départemental

BOP  
Appellation du service  
**La chaîne Parlementaire**  
Actions concernées 1:  
Titres concernés : 1  
**BOP=UO**  
Nombre par niveau : 1

 BOP national

## Mission : Pouvoirs public

### Programme : Conseil constitutionnel

Les crédits sont mis à disposition par voie de délégations (DAPG) par l'intermédiaire d'un BOP « miroir ». L'ordonnateur secondaire est ainsi identifié en tant que responsable de BOP local.

Mission : Pouvoirs public

Programme : Conseil Constitutionnel

Niveau  
central

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

Niveau  
départemental

BOP  
Appellation du service  
**Conseil Constitutionnel**  
Actions concernées 1:  
Titres concernés : 1  
**BOP=UO**  
Nombre par niveau : 1

 BOP national

## Mission : Pouvoirs public

### Programme : Haute Cour de justice

Les crédits sont mis à disposition par voie de délégations (DAPG) par l'intermédiaire d'un BOP « miroir ». L'ordonnateur secondaire est ainsi identifié en tant que responsable de BOP local.

# Mission : Pouvoirs public

## Programme : Haute cour de justice

Niveau  
central

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

Niveau  
départemental

BOP  
Appellation du service  
**Haute cour de justice**  
Actions concernées 1:  
Titres concernés : 1  
**BOP=UO**  
Nombre par niveau : 1

 BOP national

## Mission : Pouvoirs public

### Programme : Cour de justice de la République

Les crédits sont mis à disposition par voie de délégations (DAPG) par l'intermédiaire d'un BOP « miroir ». L'ordonnateur secondaire est ainsi identifié en tant que responsable de BOP local.

# Mission : Pouvoirs public

## Programme : Cour de justice de la République

Niveau  
central

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

Niveau  
départemental

BOP  
Appellation du service  
**Cour de justice de la République**  
Actions concernées 1:  
Titres concernés : 1  
**BOP=UO**  
Nombre par niveau : 1

 BOP national

## Mission : Pouvoirs public

### Programme : Indemnités des représentants français au parlement européen

Les crédits sont mis à disposition par voie de délégations (DAPG) par l'intermédiaire d'un BOP « miroir ». L'ordonnateur secondaire est ainsi identifié en tant que responsable de BOP local.

# Mission : Pouvoirs public

Programme : Indemnités des représentants français au parlement européen

Niveau  
central

BOP  
Appellation du service  
**Indemnités des représentants français  
au Parlement européen**  
Actions concernées 1:  
Titres concernés : 1  
**BOP=UO**  
Nombre par niveau : 1

Niveau  
interrégional  
ou zonal  
ou autres

Niveau  
départemental

 BOP national

# Cartographie des BOP

Ministère de l'économie, des finances et de  
l'industrie

C.S.T

## Mission : Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

### Programme : Contribution au désendettement de l'Etat

Ce programme a pour objet de retracer la contribution au désendettement de l'État résultant de l'économie budgétaire permise par la politique de modernisation de son patrimoine immobilier. Cette contribution correspond à l'obligation, pour tout service de l'État, de dégager 15 % au moins de gain budgétaire sur toute opération de relogement. Ce gain s'apprécie en fonction d'une méthodologie mise au point par l'ensemble des responsables immobiliers des ministères.

France Domaine doit être le moteur d'une gestion efficiente du patrimoine immobilier de l'État. Il est à ce titre chargé d'identifier les immeubles inoccupés ou inadaptés aux missions des administrations, et de procéder, dans le cadre du droit applicable, à des opérations immobilières dans les meilleures conditions de valorisation du patrimoine et de relogement des services.

Depuis le 1er février 2006, France Domaine a la fonction de propriétaire des immeubles de l'État. Il est au plan local, sous l'autorité du préfet, chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique immobilière. Il a pour mission de prendre des initiatives à l'égard des ministères et d'opérer les arbitrages.

En concertation avec France Domaine, chaque ministère doit élaborer un schéma pluriannuel de stratégie immobilière s'appuyant sur le diagnostic de ses implantations immobilières.

Ce programme comporte une seule action, il est doté de crédits du titre 3.

Mission : Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

Programme : Contribution au désendettement de l'Etat

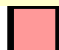


Niveau  
central

BOP  
Appellation du service : **CONTRIBUTION  
DESENDETTEMENT DE L'ETAT**  
Responsable: France DOMAINE  
Actions concernées : 1  
Titres concernés : 3

Niveau  
régional

Niveau  
départemental

 BOP national

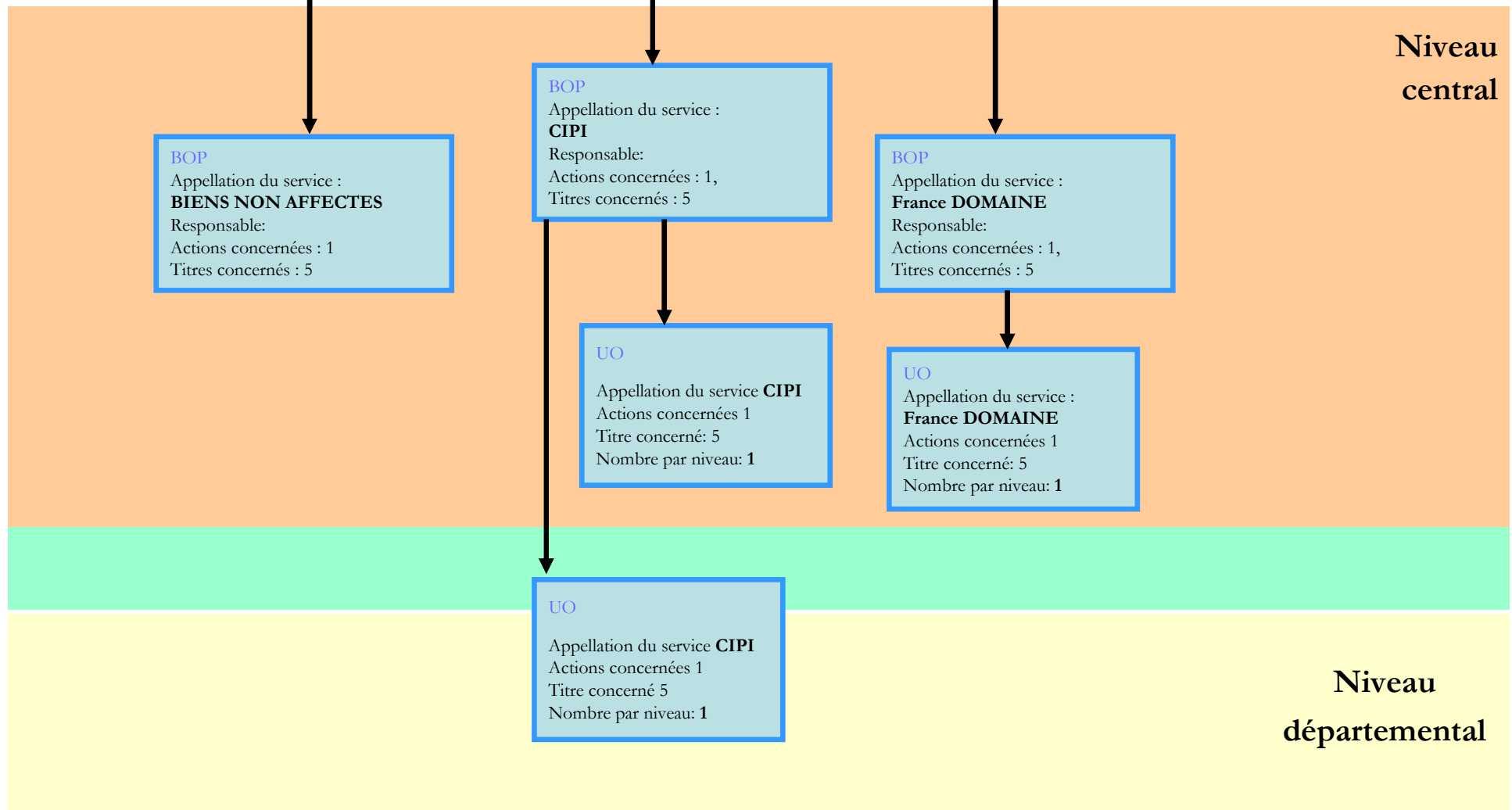
## Mission : Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat


### Programme : Dépenses immobilières

Ce programme a pour objet de permettre aux ministères occupant précédemment les immeubles cédés de procéder à des dépenses de toute nature, de fonctionnement et d'investissement, induites par leurs opérations immobilières — à l'exception de celles de personnel (LOLF, art. 20) —, à hauteur d'une fraction du produit des cessions correspondantes. Chaque ministère dispose à cette fin d'un budget opérationnel de programme. Le compte d'affectation spéciale est structuré en **une** action et est doté de crédits du titre 5. Il se décline en 18 BOP, 45 UO centrales et x UO locales.

# Mission : Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

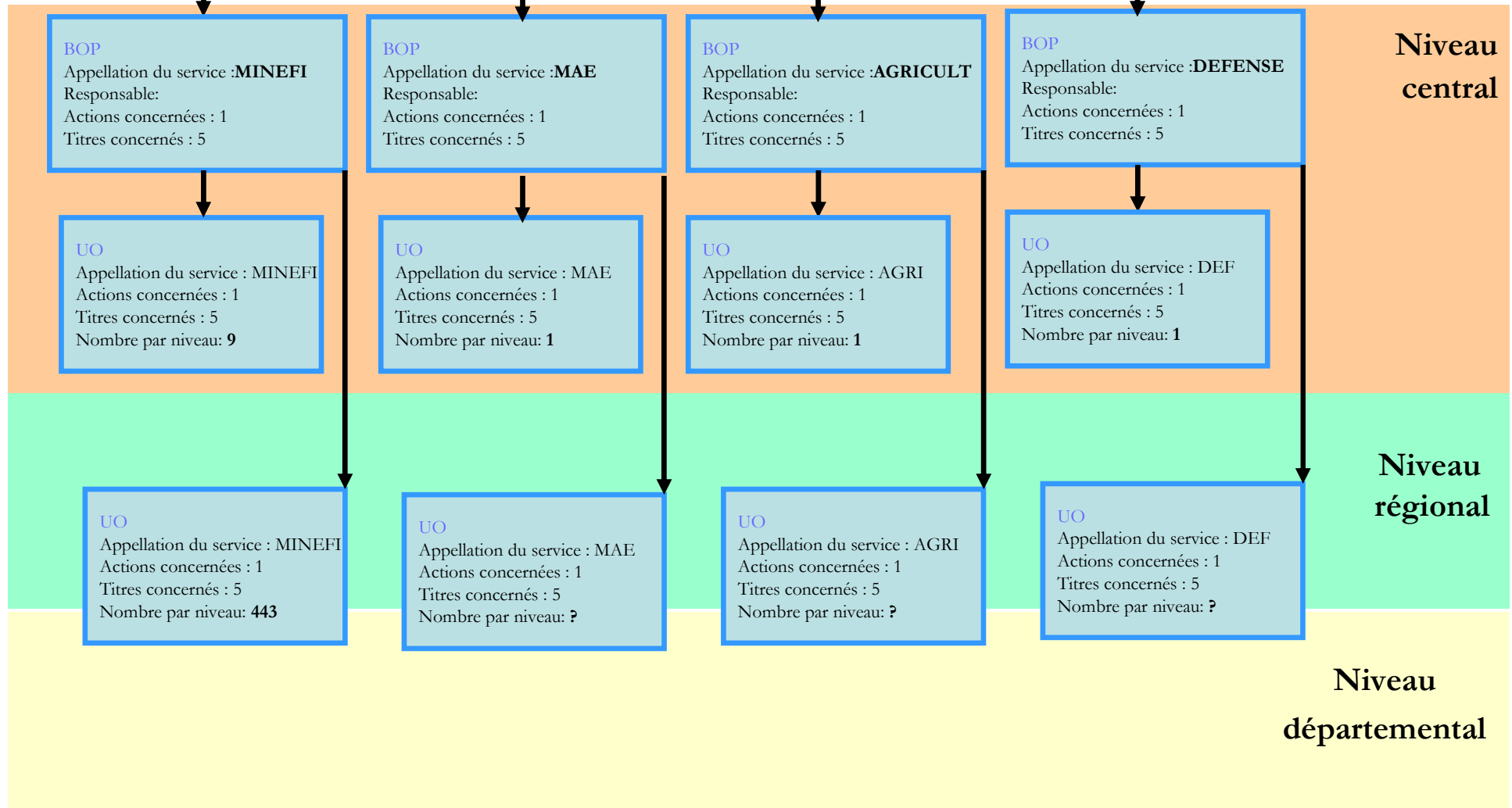
## Programme : Dépenses immobilières 1/5

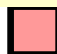


 BOP national

# Mission : Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

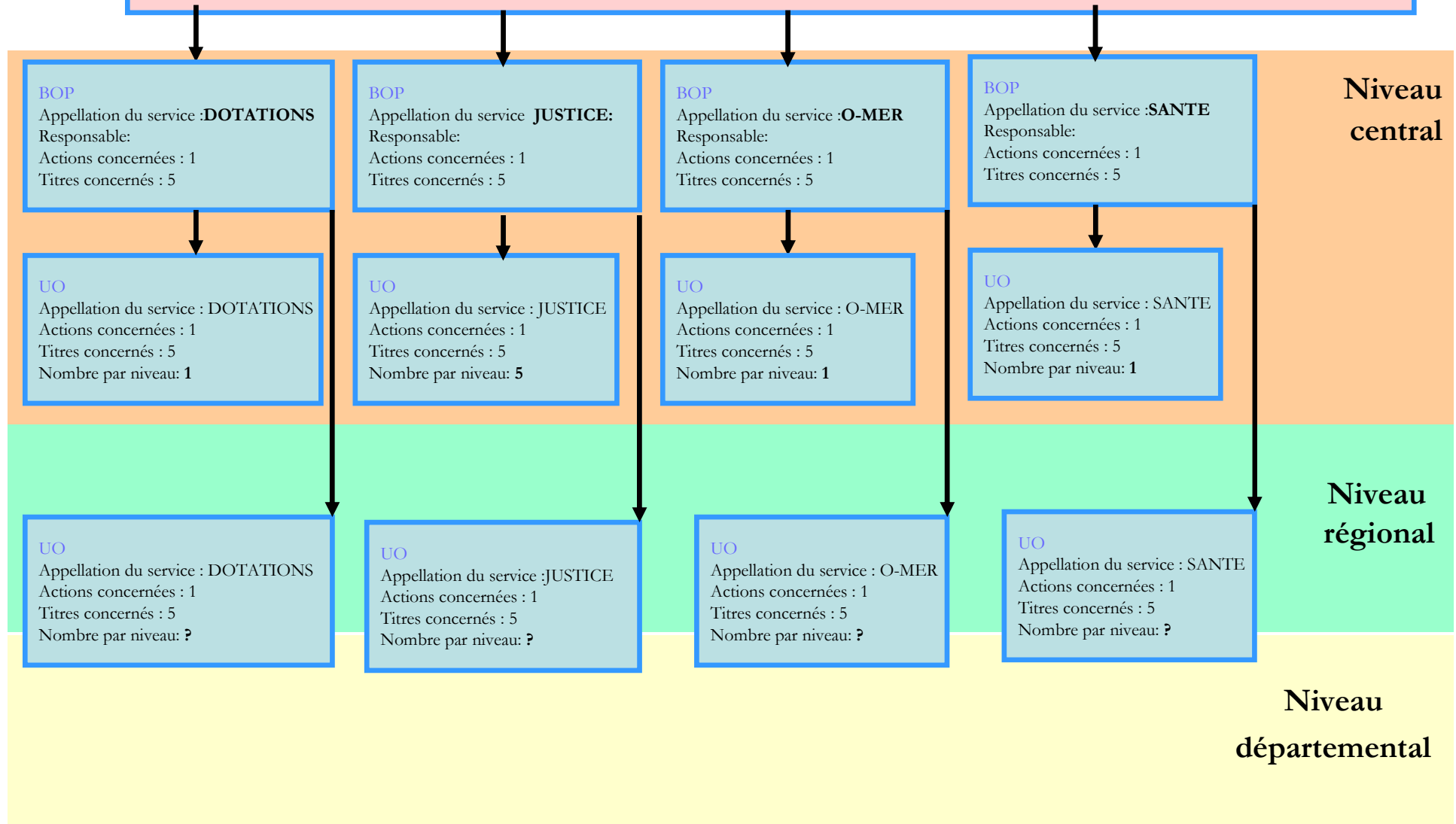
## Programme : Dépenses immobilières 2/5

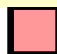


 BOP national

# Mission : Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

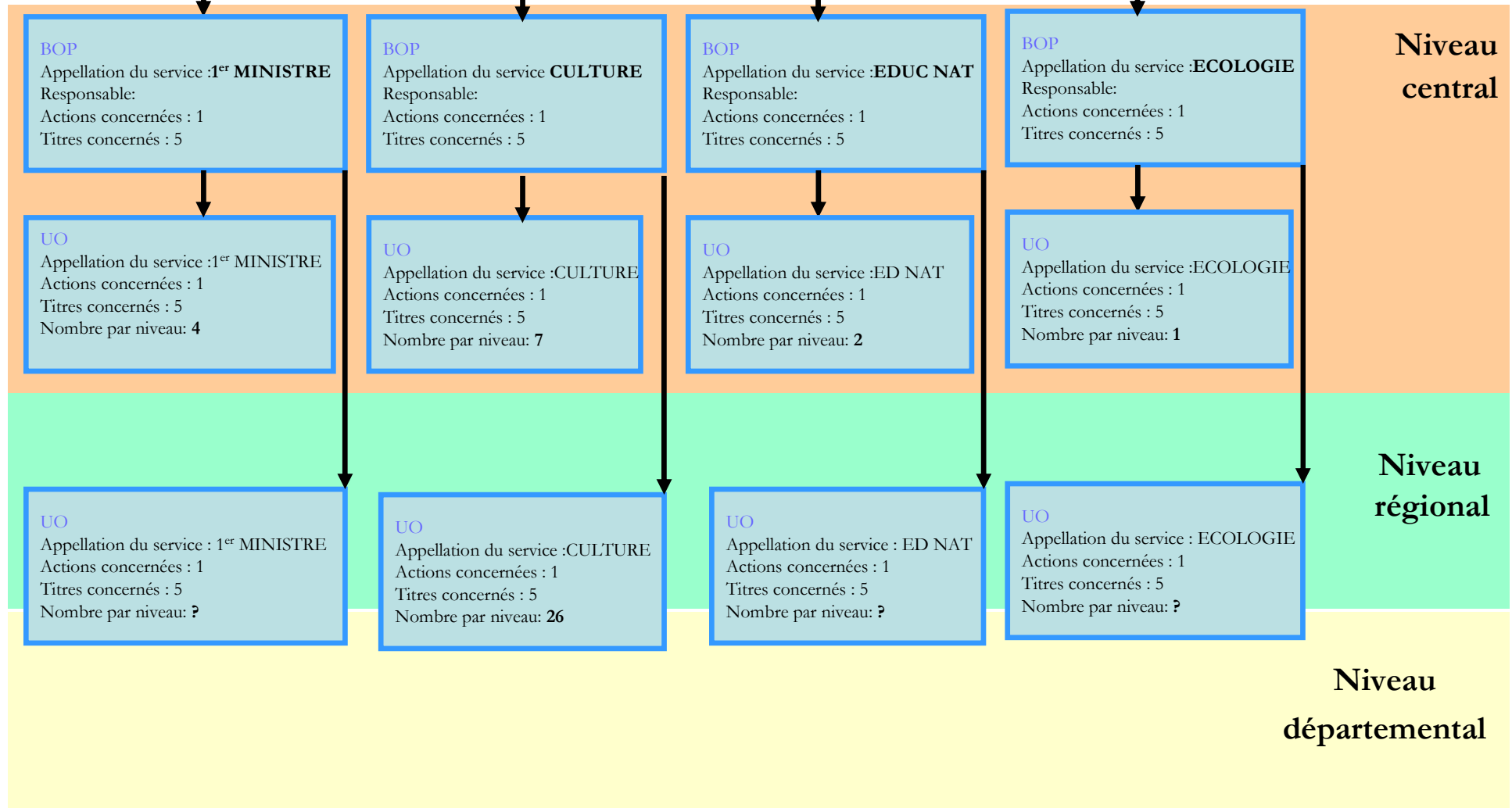
## Programme : Dépenses immobilières 3/5

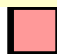


 BOP national

# Mission : Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

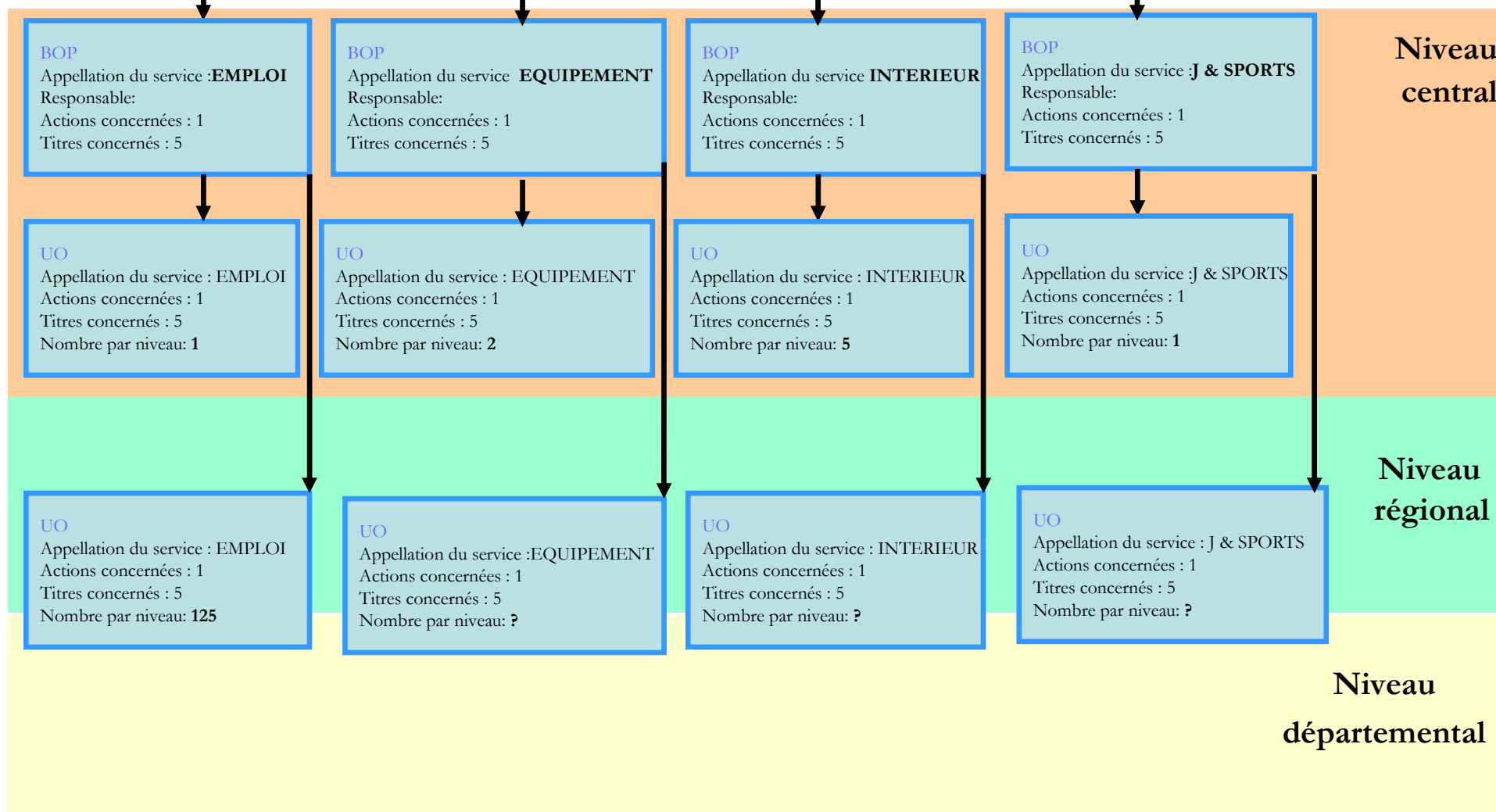
## Programme : Dépenses immobilières 4/5

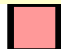


 BOP national

# Mission : Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat

Programme : Dépenses immobilières 5/5



 BOP national

## Mission : Participations financières de l'Etat

Programme : Opérations en capital intéressant les participations financières de l'Etat

Ce programme retrace, dans le cadre du compte d'affectation spéciale prévu à cet effet par l'article 21-I § 2 de la LOLF, les opérations de nature patrimoniale liées à la gestion des participations financières de l'État. Les actions qui y sont regroupées intéressent directement l'État actionnaire et se distinguent des interventions que l'État poursuit en tant que client ou prescripteur de missions de service public.

Le responsable du programme est le Directeur général de l'APE. Ce service à compétence nationale rattaché à la Direction générale du Trésor et de la politique économique a pour mission de veiller aux intérêts patrimoniaux de l'État au sein des principales entreprises et principaux organismes contrôlés ou détenus, majoritairement ou non, directement ou indirectement par l'État.

Quatre actions composent ce programme structuré en un BOP et une UO et doté de crédits du titre 7

## Mission : Participations financières de l'Etat

Programme : Opérations en capital intéressant les participations financières de l'Etat

BOP Participations  
Appellation du service : DGTPE  
Responsable: APE  
Actions concernées : 1,3,4,5  
Titres concernés : 7

UO Participations  
Appellation du service : APE  
Actions concernées : 1,3,4,5  
Titres concernés : 7  
Nombre par niveau: 1

Niveau  
central

Niveau  
régional

Niveau  
départemental

## Mission : Participations financières de l'Etat

### Programme : Désendettement de l'Etat et établissements publics de l'Etat

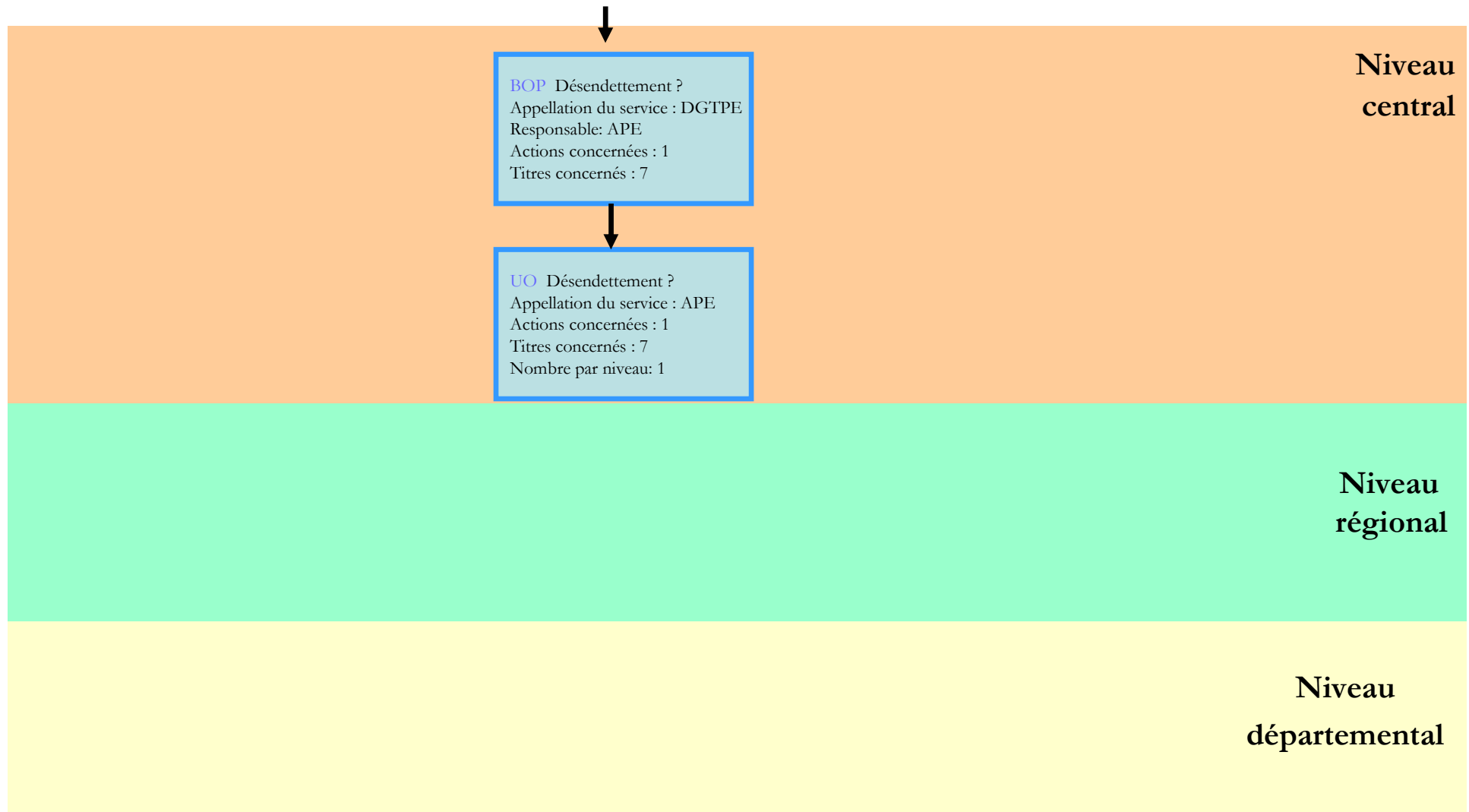
La finalité du programme est de contribuer, à partir de la meilleure valorisation possible des participations financières de l'État, au désendettement de l'État et d'administrations publiques de l'État (APU).

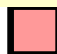
Les dépenses prévues au compte d'affectation spéciale se répartissent, à hauteur des disponibilités du compte résultant des cessions de participations financières, entre les opérations en capital du programme n° 731 et le désendettement de l'État et d'établissements publics de l'État inscrit au présent programme.

Une action compose ce programme, structuré en un BOP et une UO, doté de crédits du titre 7

## Mission : Participations financières de l'Etat

Programme : Désendettement de l'Etat et établissements publics de l'Etat



 BOP national

## Mission : Pension

Programme : Fonctionnaires civils et militaires de l'Etat relevant du code des pensions et allocations temporaires d'invalidité

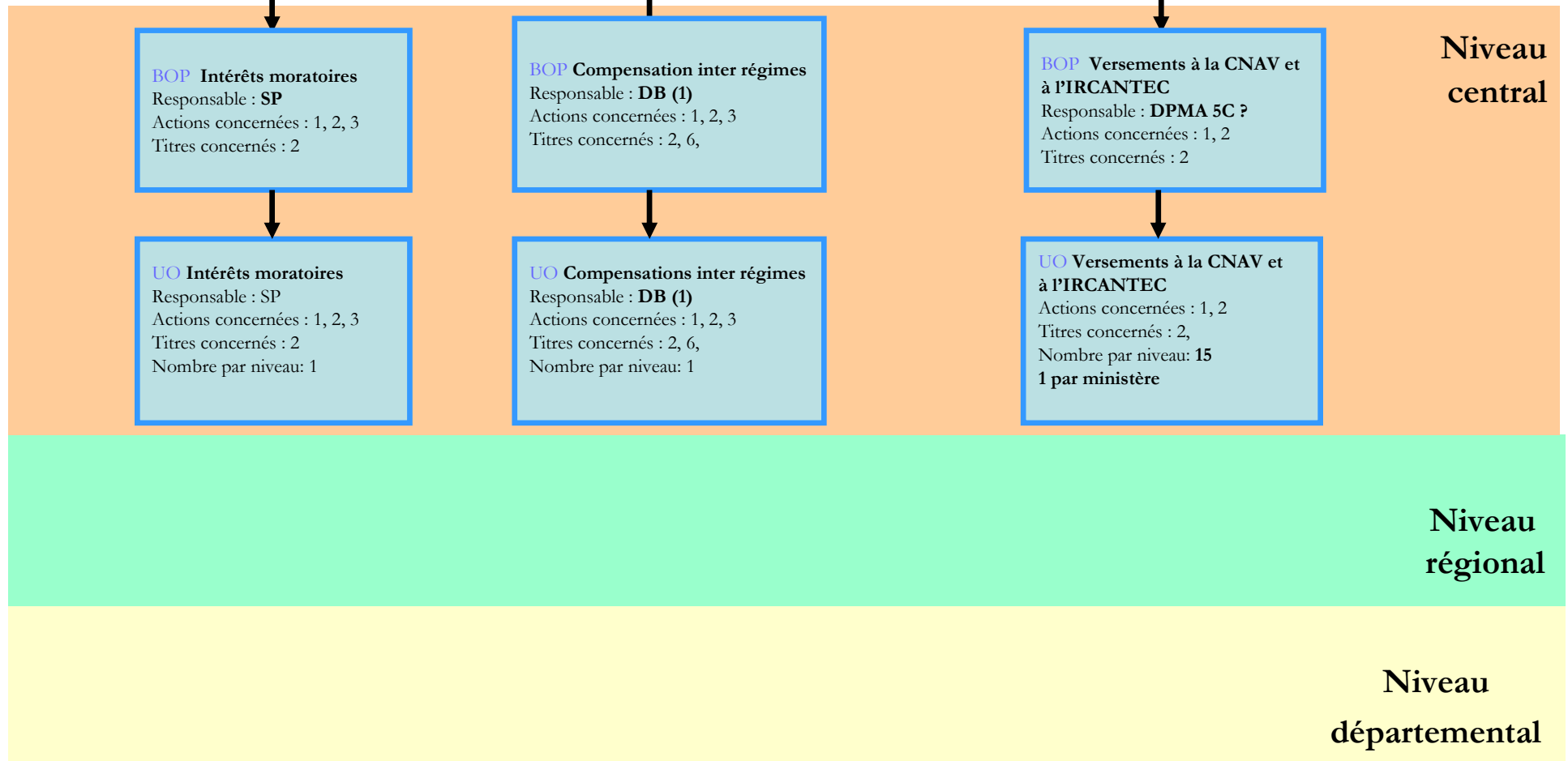
Le programme retrace les pensions à la charge de l'État et versées aux personnels civils et militaires relevant du code des pensions civiles et militaires de retraite (PCMR), ainsi que les allocations temporaires d'invalidité (ATI)

La responsabilité du programme « PCMR et ATI » revient au chef du Service des pensions  
Le programme se décline en trois actions . Il est structuré en trois BOP:


- le BOP « Intérêts moratoires », confiés au Service des Pensions, comprenant une UO,
- le BOP « Compensation inter régimes » confiés à la direction du Budget (une UO),
- le BOP « Versement à la CNAV et à l'IRCANTEC » confié à la DPMA auquel sont rattachés 15 UO.

## Mission : Pension

Programme : Fonctionnaires civils et militaires de l'Etat relevant du code des pensions et allocations temporaires d'invalidité



1) Dans l'outil les opérations seront réalisées par la DPMA 5C

 BOP national

## Mission : Pension

### Programme : Ouvriers des établissements industriels de l'Etat

Le programme retrace les opérations du Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE) et du fonds relatif aux rentes accidents du travail des ouvriers civils des établissements militaires (RATOCEM). Les cinq actions du programme permettent d'appréhender les enjeux budgétaires et financiers soulevés par le financement des pensions de retraite et d'invalidité versées aux ouvriers des établissements industriels de l'État. Il se décompose en un BOP et une UO.

## Mission : Pension

Programme : Ouvriers des établissements industriels de l'Etat

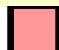
BOP OEIE  
Appellation du service : DB  
Responsable: DB  
Actions concernées : 1,2,3,4,5  
Titres concernés : 2,3

UO Participations  
Appellation du service : DB  
Actions concernées : 1,2,3,4,5  
Titres concernés : 2,3  
Nombre par niveau: 1

Niveau  
central

Niveau  
régional

Niveau  
départemental

 BOP national

## Mission : Pension

### Programme : Pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre et autres

Ce programme est composé de deux ensembles de dépenses de pensions et autres avantages à vocation viagère :

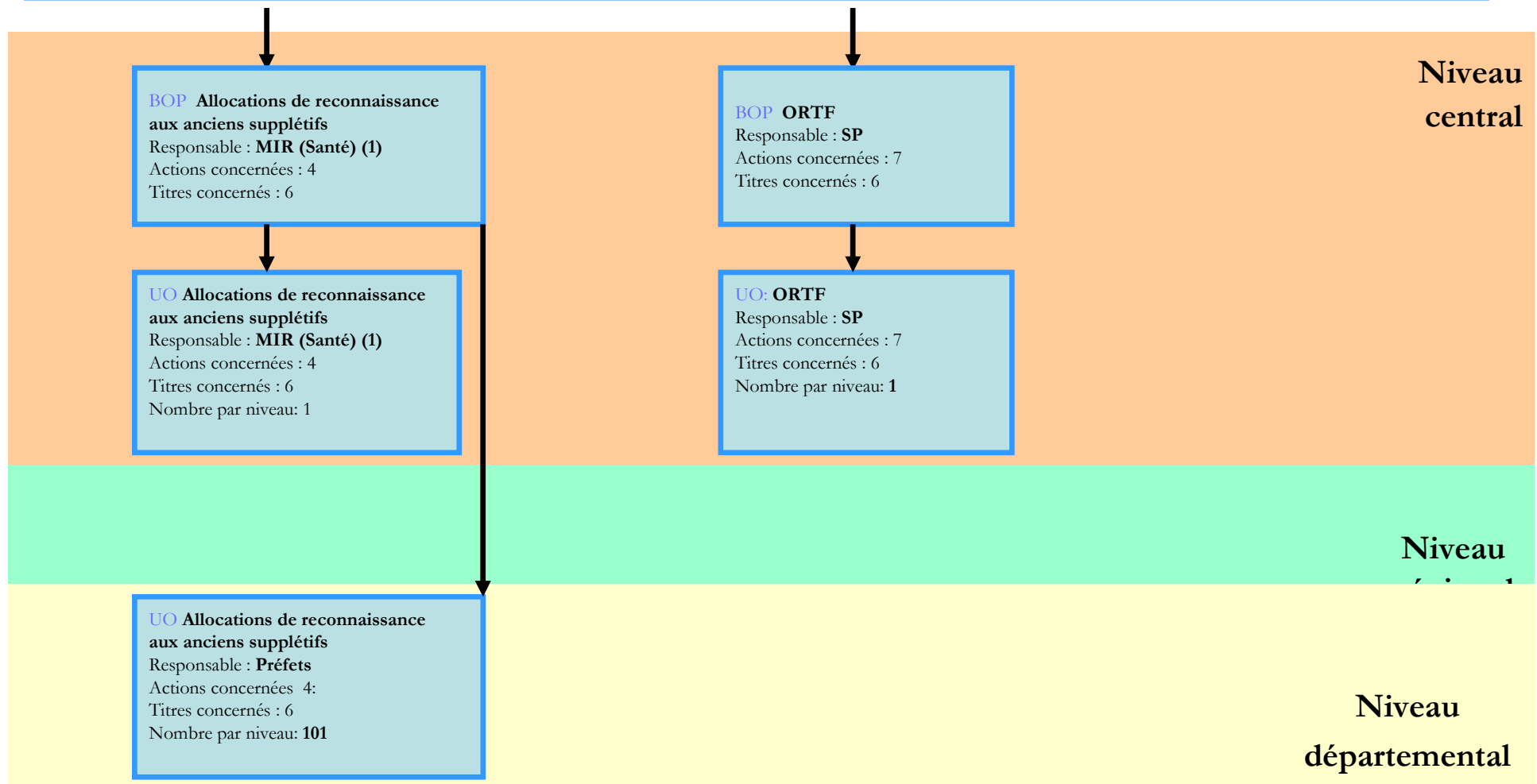
- celui regroupant les pensions dues au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (PMIVG) ;
- celui relatif à d'autres régimes ou équivalents versant des pensions dont l'État est directement redevable.

L'action 4, retrace les dépenses relatives aux allocations de reconnaissance en faveur des anciens harkis et membres des formations supplétives en Algérie à travers un BOP central, une UO centrale et 101 UO locales. L'action « Rapatriés » du programme « Politiques en faveur de l'inclusion sociale », placé sous la responsabilité du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement (mission interministérielle « Solidarité et intégration ») intègre les crédits nécessaires au financement de ces dépenses.

L'action 7 regroupe un certain nombre d'avantages de pension (rentes d'accidents du travail, d'allocations complémentaires de retraite) aujourd'hui gérés par le Service des pensions, du fait que la gestion des opérations de liquidation de l'ORTF a été confiée, en 1976, au ministère de l'économie et des finances. Cette action est réalisée au moyen d'un BOP et d'une UO central.

## Mission : Pension

### Programme : Pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre et autres



1) Dans l'outil les opérations seront réalisées par la DPMA 5C

 BOP national

## Mission : Accords monétaires internationaux

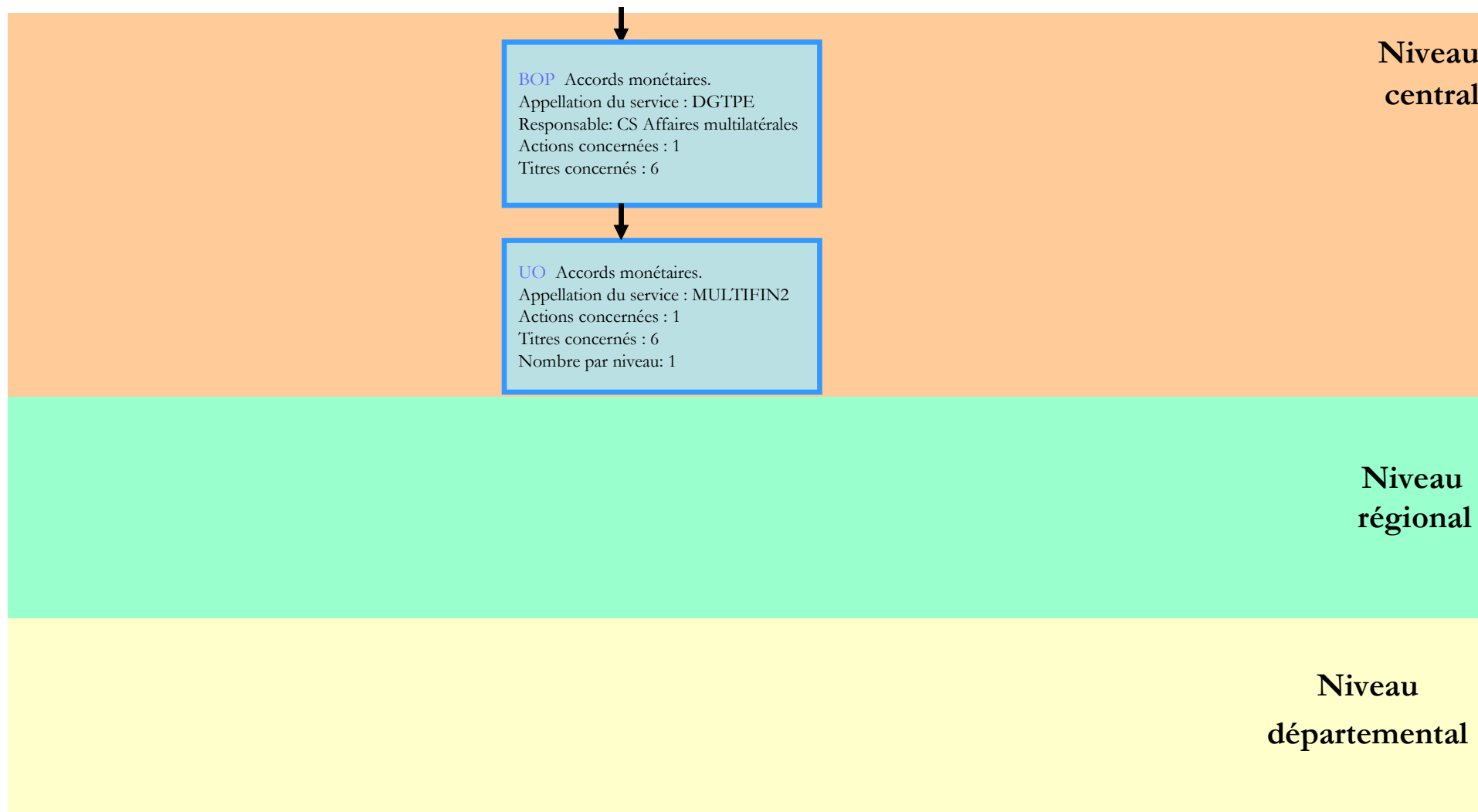
### Programme : Relation avec l'union monétaire ouest-africaine

Ce programme permet la mise en œuvre d'un volet important de nos relations avec l'Afrique, en l'occurrence les pays de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). En effet, les mécanismes de coopération monétaire présentent plusieurs avantages pour les pays de la Zone franc. La fixité des parités, depuis le 1er janvier 1999, entre l'euro et le franc CFA d'une part, l'euro et le franc comorien d'autre part, favorise la stabilité monétaire des pays de la Zone franc. En garantissant la libre convertibilité du franc CFA et du franc comorien, le mécanisme de coopération monétaire lève les entraves à la réalisation des opérations commerciales courantes. En outre, la Zone franc contribue à l'insertion des pays membres dans les échanges internationaux, du fait qu'elle permet de réduire le risque de change non seulement à l'intérieur de la zone mais également dans les échanges hors zone. Le responsable du programme est le Directeur général du Trésor et de la politique économique.

La gestion du programme est mise en œuvre à travers un BOP-UO d'administration centrale, rattaché à la DGTPE. Le présent programme se décline en une action unique, qui couvre un des trois sous-ensembles et un des trois instituts d'émission de la Zone franc, à savoir la zone Afrique de l'Ouest et la BCEAO.

## Mission : Accords monétaires internationaux

### Programme : Relation avec l'union monétaire ouest-africaine



## Mission : Accords monétaires internationaux

### Programme : Relation avec l'union monétaire d'Afrique centrale

La coopération monétaire entre la France et quinze pays d'Afrique a pour objectif d'assurer la solidité de la monnaie de chacun des sous-ensembles qui composent la Zone franc et, ainsi, de contribuer à renforcer, dans les domaines économiques et financiers, les processus d'intégration régionale en Afrique subsaharienne.

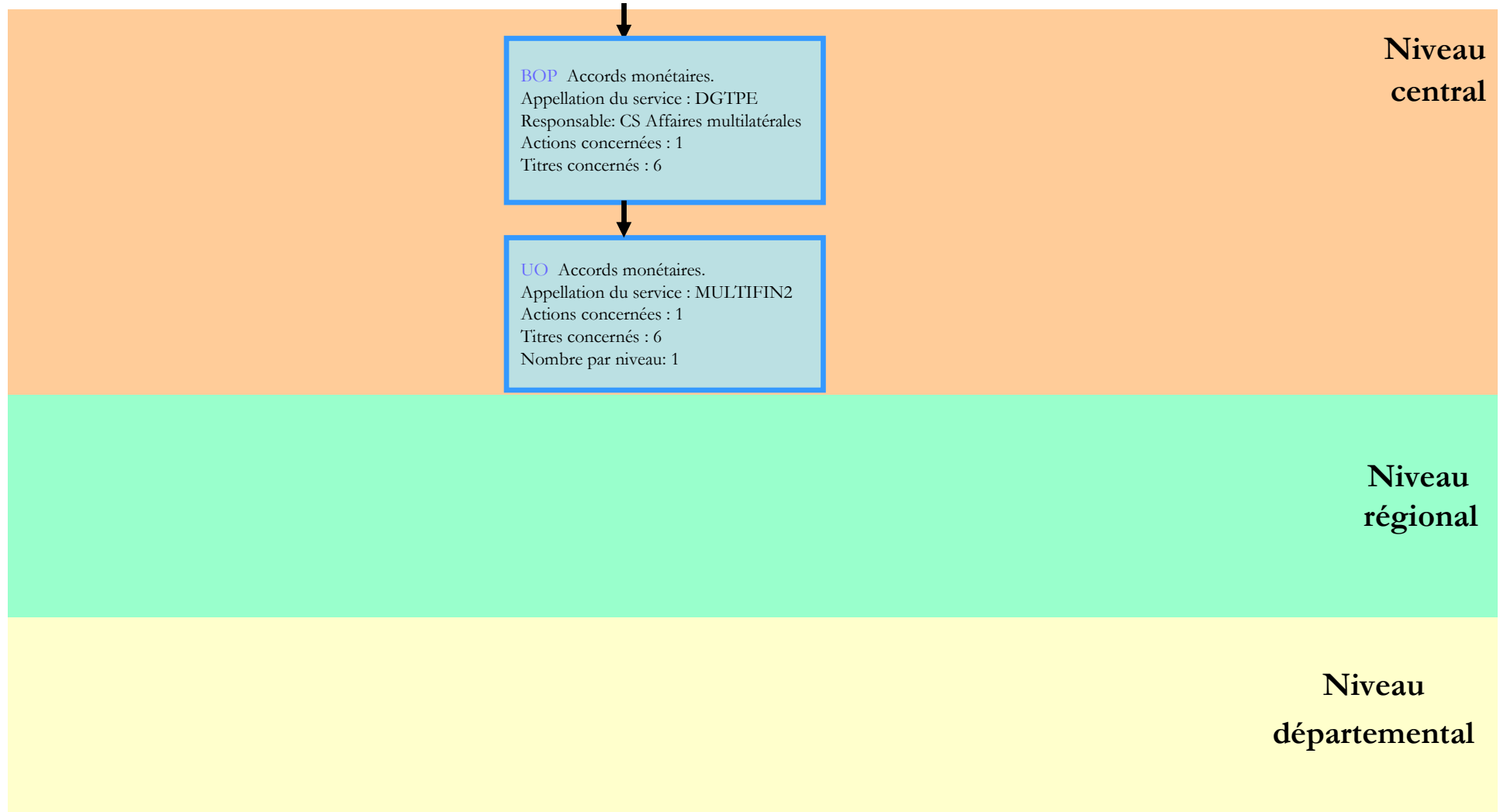
Pour la partie française, la coopération monétaire avec les pays de la Zone franc est gérée par le service des affaires multilatérales et du développement (SAMD) de la Direction générale du Trésor et de la politique économique (DGTPE), en liaison avec l'Agence comptable centrale du Trésor (ACCT), l'Agence France Trésor (AFT) et la Banque de France.


Le responsable du programme est le Directeur général du Trésor et de la politique économique. La gestion du programme est mise en oeuvre à travers un BOP-UO d'administration centrale, rattaché à la DGTPE.

Le présent programme se décline en une action unique, qui couvre un des trois sous-ensembles et un des trois instituts d'émission de la Zone franc, à savoir la zone Afrique centrale et la BEAC.

## Mission : Accords monétaires internationaux

Programme : Relation avec l'union monétaire d'Afrique centrale



 BOP national

## Mission : Accords monétaires internationaux

### Programme : Relation avec l'union des Comores

La coopération monétaire entre la France et quinze pays d'Afrique a pour objectif d'assurer la solidité de la monnaie de chacun des sous-ensembles qui composent la Zone franc et, ainsi, de contribuer à renforcer, dans les domaines économiques et financiers, les processus d'intégration régionale en Afrique subsaharienne.

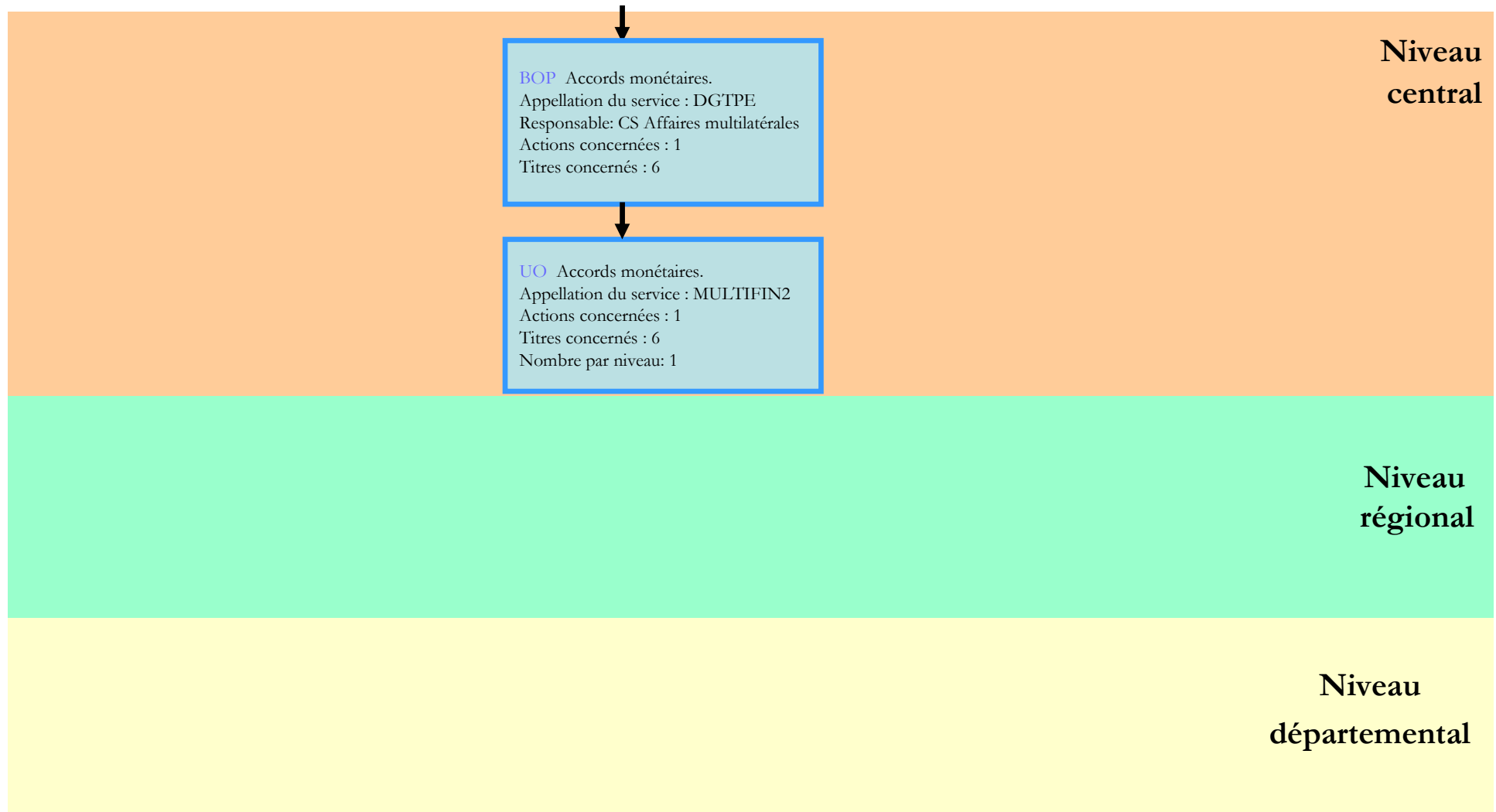
Pour la partie française, la coopération monétaire avec les pays de la Zone franc est gérée par le service des affaires multilatérales et du développement (SAMD) de la Direction générale du Trésor et de la politique économique (DGTPE), en liaison avec l'Agence comptable centrale du Trésor (ACCT), l'Agence France Trésor (AFT) et la Banque de France.

Le responsable du programme est le Directeur général du Trésor et de la politique économique. La gestion du programme est mise en oeuvre à travers un BOP-UO d'administration centrale, rattaché à la DGTPE.

Le présent programme se décline en une action unique, qui couvre un des trois sous-ensembles et un des trois instituts d'émission de la Zone franc, à savoir la zone Comores et BCC.

## Mission : Accords monétaires internationaux

### Programme : Relation avec l'union des Comores



## **Mission : Avances à divers services de l'Etat ou organismes gérant des services publics**

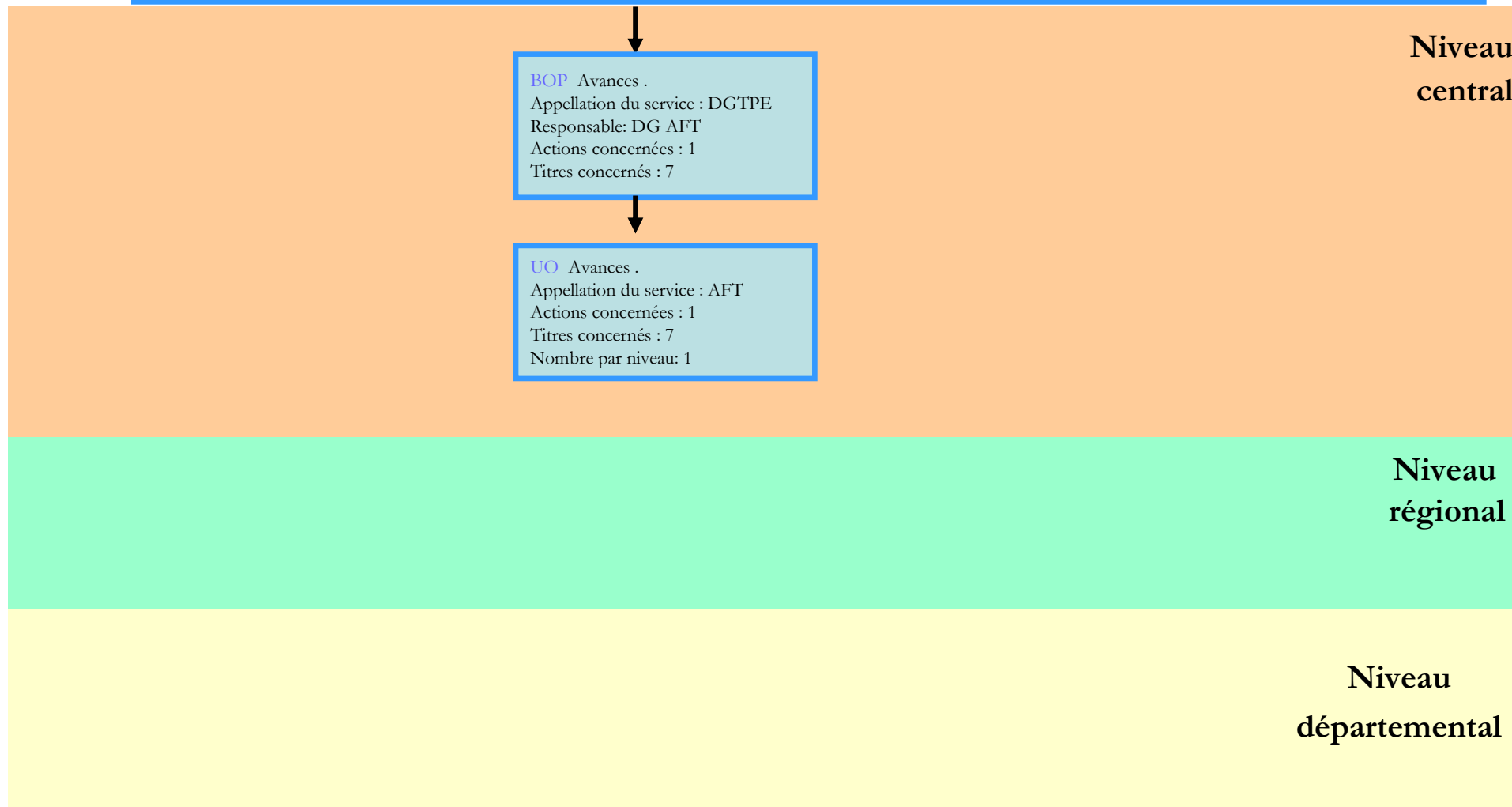
**Programme : Avances à l'agence unique de paiement au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune.**

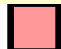
La stratégie du programme consiste à assurer le pré-financement des aides communautaires de la politique agricole commune (PAC) en permettant à l'État de réaliser des avances à l'agence unique de paiement (AUP). Ces avances ont pour objet d'éviter un financement bancaire à taux élevé. Elles permettent ainsi de réduire la charge d'intérêt de l'État. A la différence des avances consenties à divers organismes gérant des services publics et à divers services de l'État, qui revêtent, par principe, un caractère ponctuel, les avances de ce programme s'inscrivent dans le cadre particulier du mode de financement des aides agricoles de la PAC : elles permettent de verser les aides aux bénéficiaires avant la mise à disposition des fonds par l'Union européenne.

Ce programme comporte un BOP et une UO. Il est doté de crédits du titre 7

**Mission : Avances à divers services de l'Etat ou organismes gérant des services publics**

**Programme : Avances à l'agence unique de paiement au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune**



 BOP national

**Mission : Avances à divers services de l'Etat ou organismes gérant des services publics**

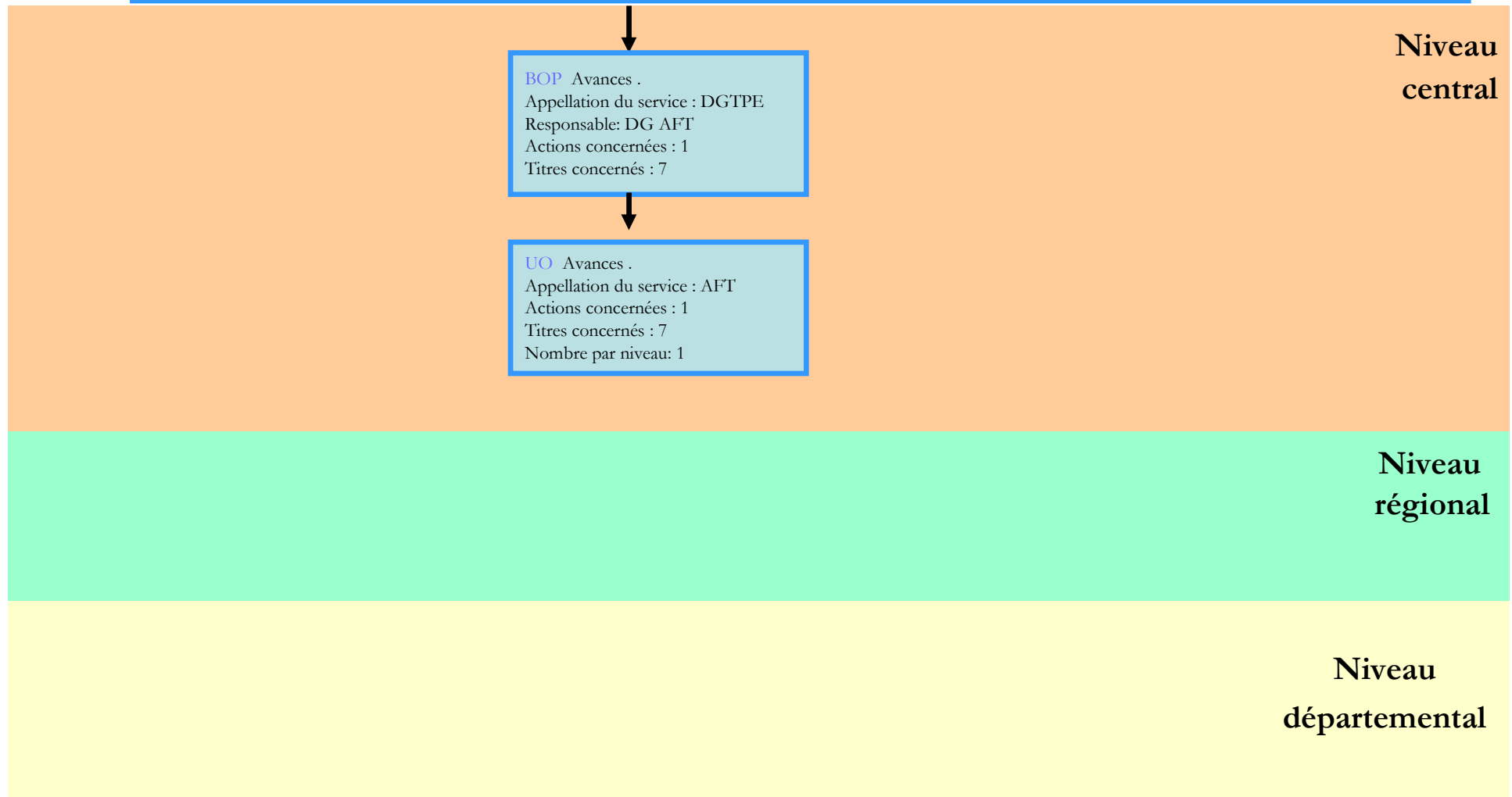
**Programme : Avances à des organismes distincts de l'Etat et gérant des services publics.**

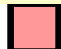
L'objet du programme est de permettre à l'État d'octroyer des avances à divers organismes, distincts de l'État, gérant des services publics, tout en prévenant une fragmentation accrue de la dette publique ou un accroissement de la charge d'intérêt des administrations publiques.

Ce programme comporte un BOP et une UO. Il est doté de crédits du titre 7

**Mission : Avances à divers services de l'Etat ou organismes gérant des services publics**

**Programme : Avances à des organismes distincts de l'Etat et gérant des services publics.**



 BOP national

## Mission : Avances à divers services de l'Etat ou organismes gérant des services publics

Programme : Avances à divers services de l'Etat.

L'objet du programme est de permettre à l'État d'octroyer des avances à certains de ses services.

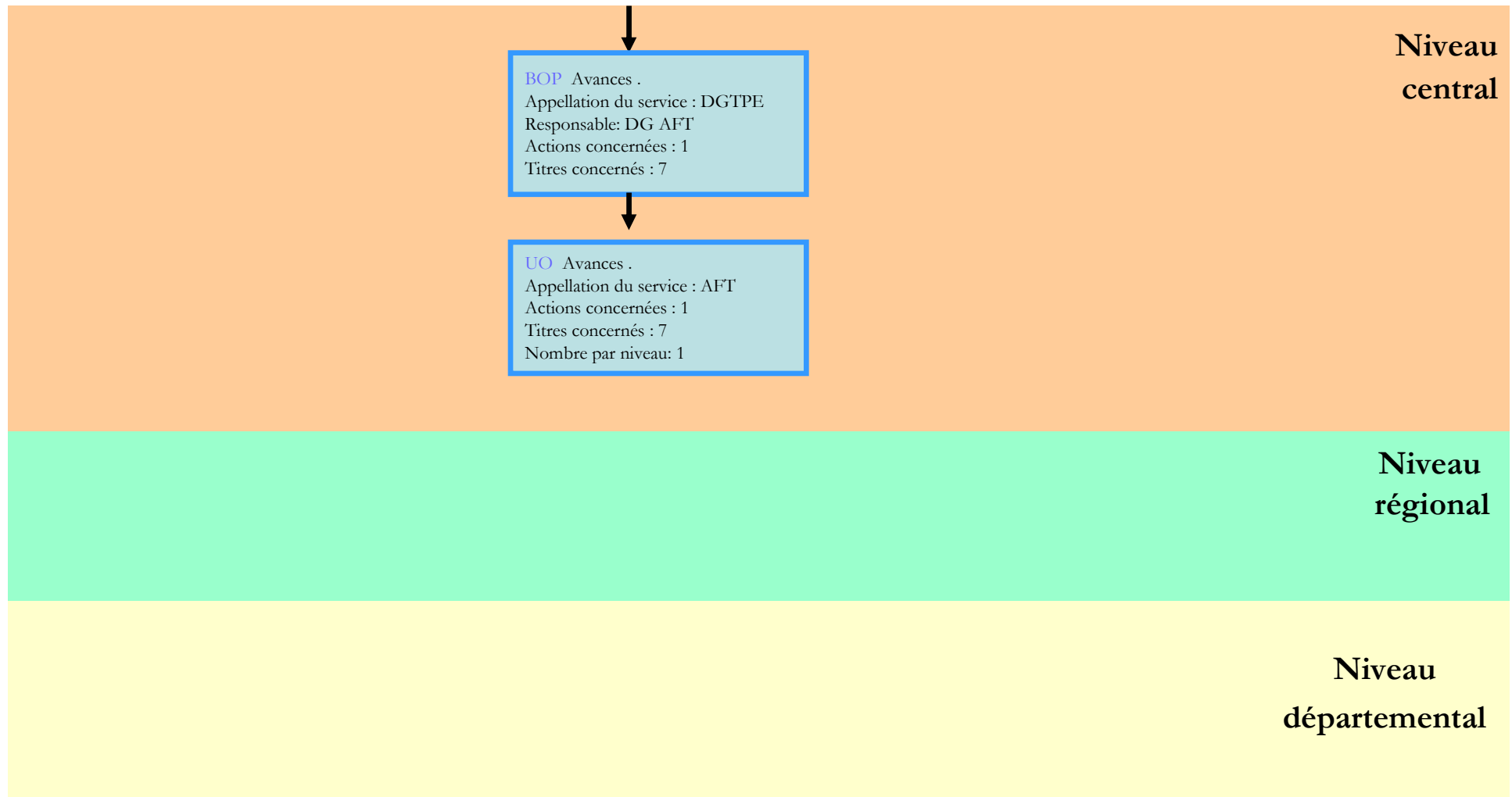
Les avances ont pour finalité de se substituer à un financement bancaire ou de marché, afin de réduire la fragmentation de la dette de l'État et de diminuer la charge d'intérêt de l'État et la dette publique : en effet, en substituant ainsi à un financement bancaire à taux élevés une ressource levée au taux moyen de la dette négociable de même maturité, l'Etat réduit sa charge d'intérêt et remplace une créance du secteur privé sur les administrations publiques par une créance croisée entre administrations.

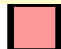
L'Agence France Trésor (AFT) est chargée de mettre en œuvre les avances décidées par le ministre.

Ce programme comporte un BOP et une UO. Il est doté de crédits du titre 7

**Mission : Avances à divers services de l'Etat ou organismes gérant des services publics**

**Programme : Avances à divers services de l'Etat.**



 BOP national

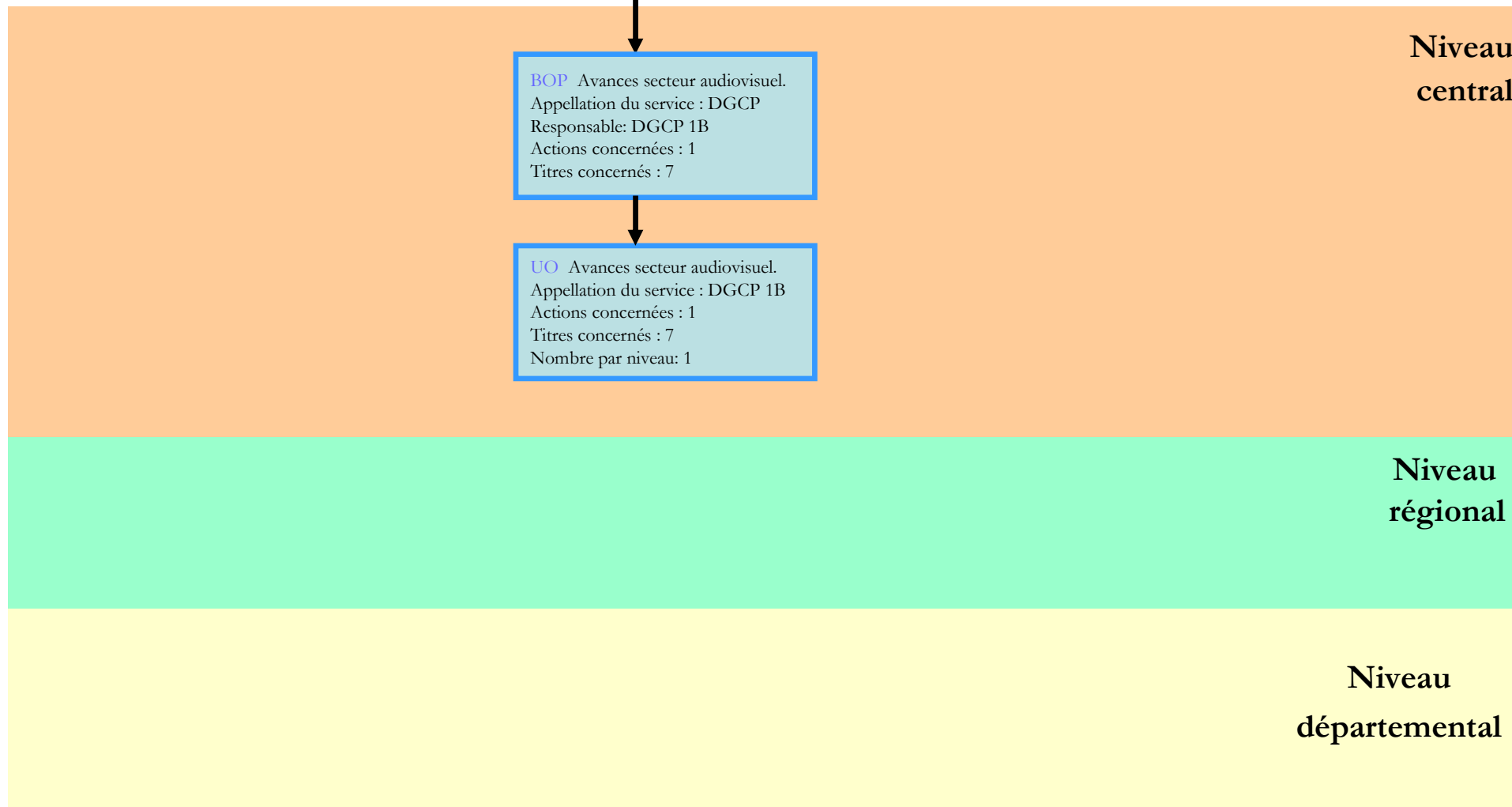
**Mission : Avances à l'audiovisuel public**

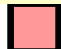
**Programme : France Télévisions**

Ce programme relevant de la mission « Avances à l'audiovisuel public » est structuré en un BOP central et une UO.

Mission : Avances à l'audiovisuel public

Programme : France Télévisions



 BOP national

**Mission : Avances à l'audiovisuel public**

**Programme : ARTE - France**

Ce programme relevant de la mission « Avances à l'audiovisuel public » est structuré en un BOP central et une UO.

Mission : Avances à l'audiovisuel public

Programme : ARTE - France

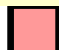
BOP Avances secteur audiovisuel.  
Appellation du service : DGCP  
Responsable: DGCP 1B  
Actions concernées : 1  
Titres concernés : 7

UO Avances secteur audiovisuel.  
Appellation du service : DGCP 1B  
Actions concernées : 1  
Titres concernés : 7  
Nombre par niveau: 1

Niveau  
central

Niveau  
régional

Niveau  
départemental

 BOP national

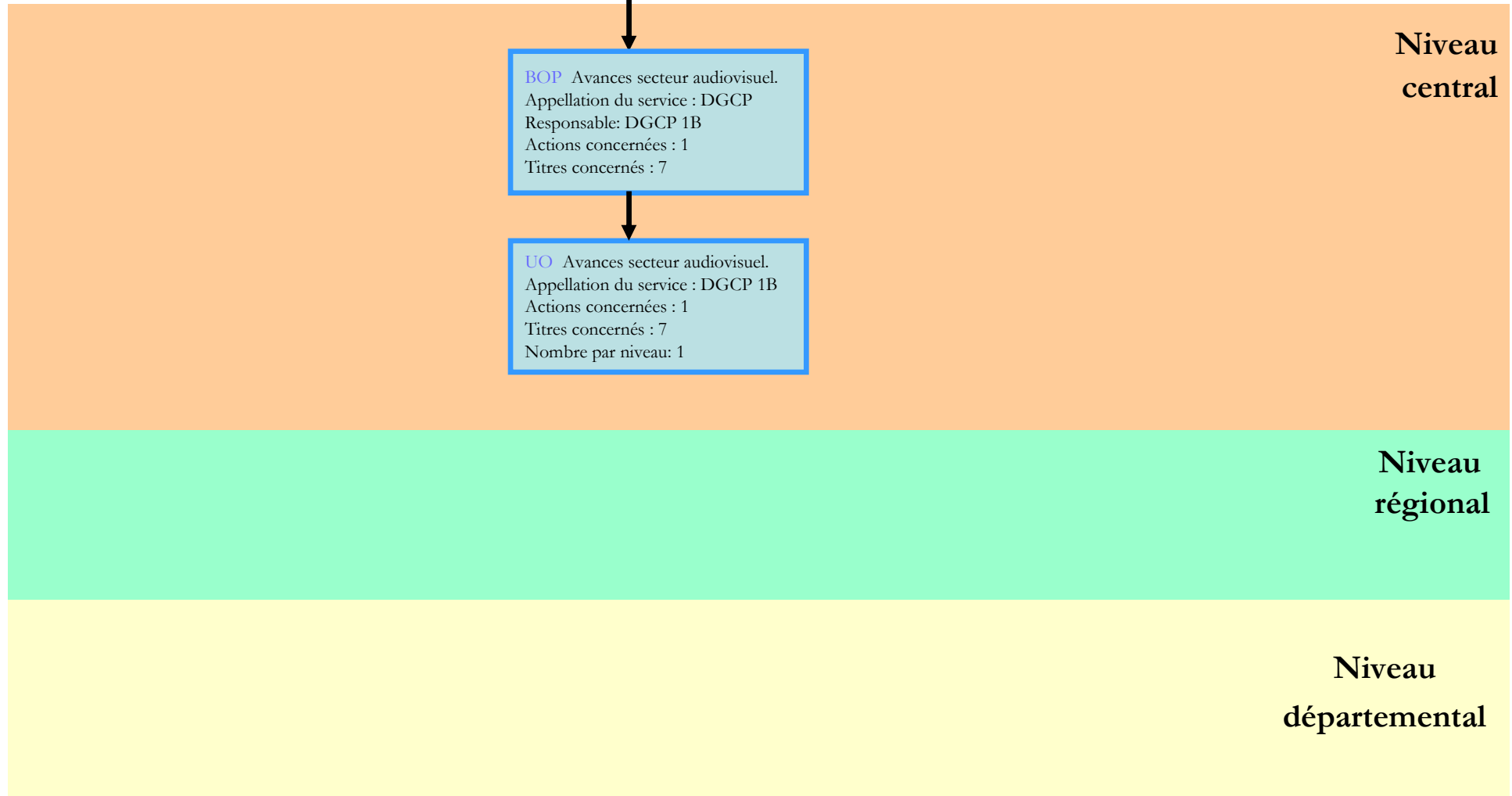
**Mission : Avances à l'audiovisuel public**

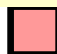
**Programme : Radio France**

Ce programme relevant de la mission « Avances à l'audiovisuel public » est structuré en un BOP central et une UO

Mission : **Avances à l'audiovisuel public**

Programme : **Radio France**



 BOP national

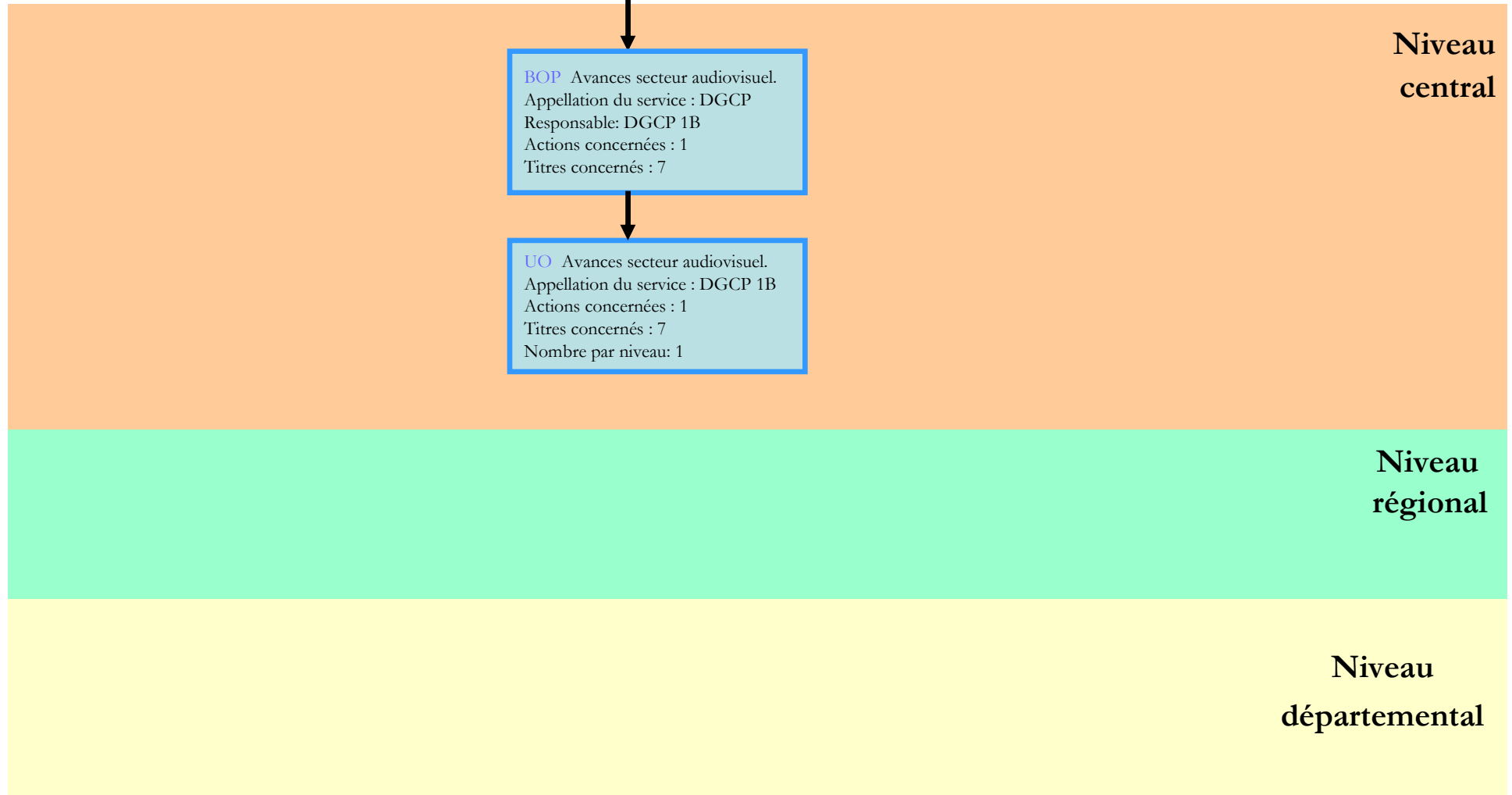
**Mission : Avances à l'audiovisuel public**

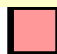
**Programme : Radio France International**

Ce programme relevant de la mission « Avances à l'audiovisuel public », est structuré en un BOP central et une UO.

Mission : Avances à l'audiovisuel public

Programme : Radio France International



 BOP national

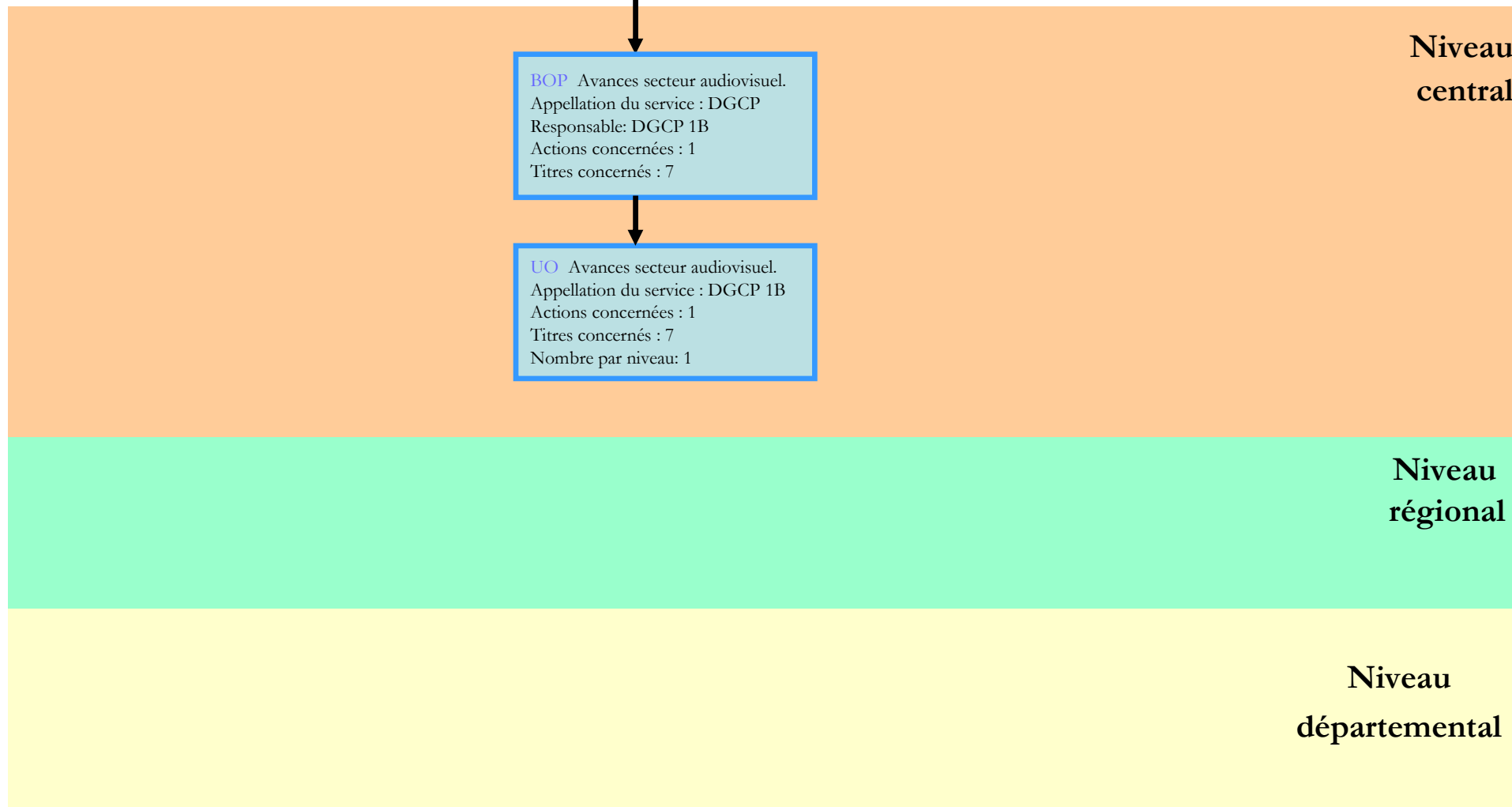
**Mission : Avances à l'audiovisuel public**

**Programme : Institut National de l'Audiovisuel**

Ce programme relevant de la mission « Avances à l'audiovisuel public », est structuré en un BOP central et une UO.

Mission : Avances à l'audiovisuel public

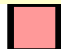
Programme : Institut National de l'Audiovisuel



Niveau  
central

Niveau  
régional

Niveau  
départemental

 BOP national

## Mission : Avances aux collectivités territoriales

### Programme : Avances aux collectivités et établissements publics et à la Nouvelle Calédonie

Les actions qui composent ce programme permettent à l'État d'aider les différentes collectivités qui, soit connaissent des difficultés de trésorerie, soit ont besoin rapidement d'emprunter. Le programme retrace l'ensemble des opérations entrant dans le cadre des :

- avances aux collectivités locales et établissements publics locaux ;
- avances à la Nouvelle Calédonie.

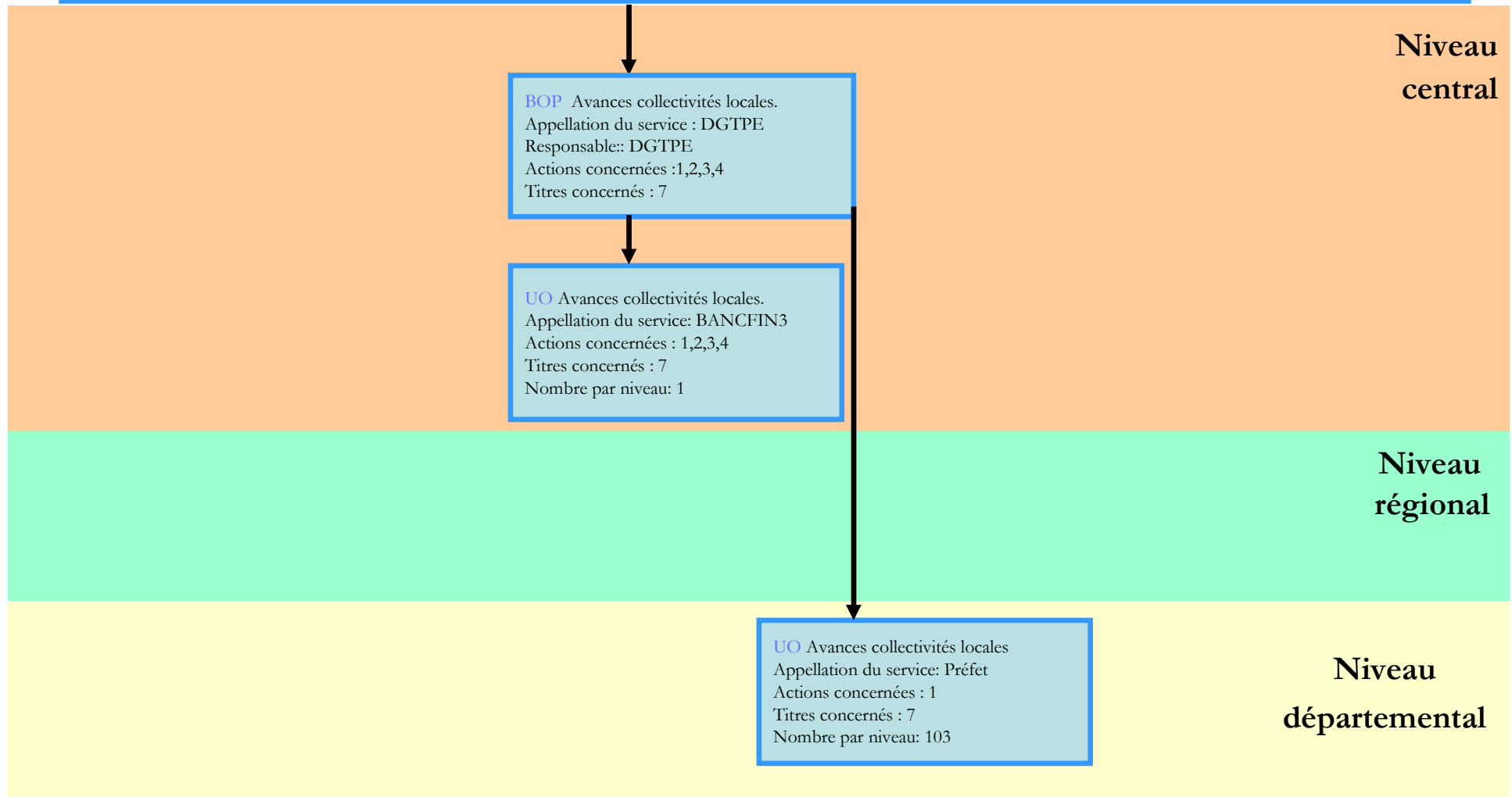
Placé sous la responsabilité du Directeur général du Trésor et de la politique économique, ce programme est mis en oeuvre par ses services, avec le concours des préfets dans le cadre d'une procédure partiellement déconcentrée.

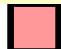
Le programme est structuré en :

- un budget opérationnel de programme (BOP+ une UO) central géré par la Direction générale du Trésor et de la politique économique ;
- cent-trois UO locales , confiés aux préfets de départements et à deux hauts Commissaires.

**Mission : Avances aux collectivités territoriales**

**Programme: Avances aux collectivités et établissements publics et à la Nouvelle Calédonie**



 BOP national

## **Mission : Avances aux collectivités territoriales**

**Programme : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes.**

Ce programme a pour finalité de garantir, aux collectivités locales et à divers organismes, le versement par l'État des avances sur le montant des impositions directes locales. Il retrace le montant des avances versé par l'État aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes au titre d'une année donnée.

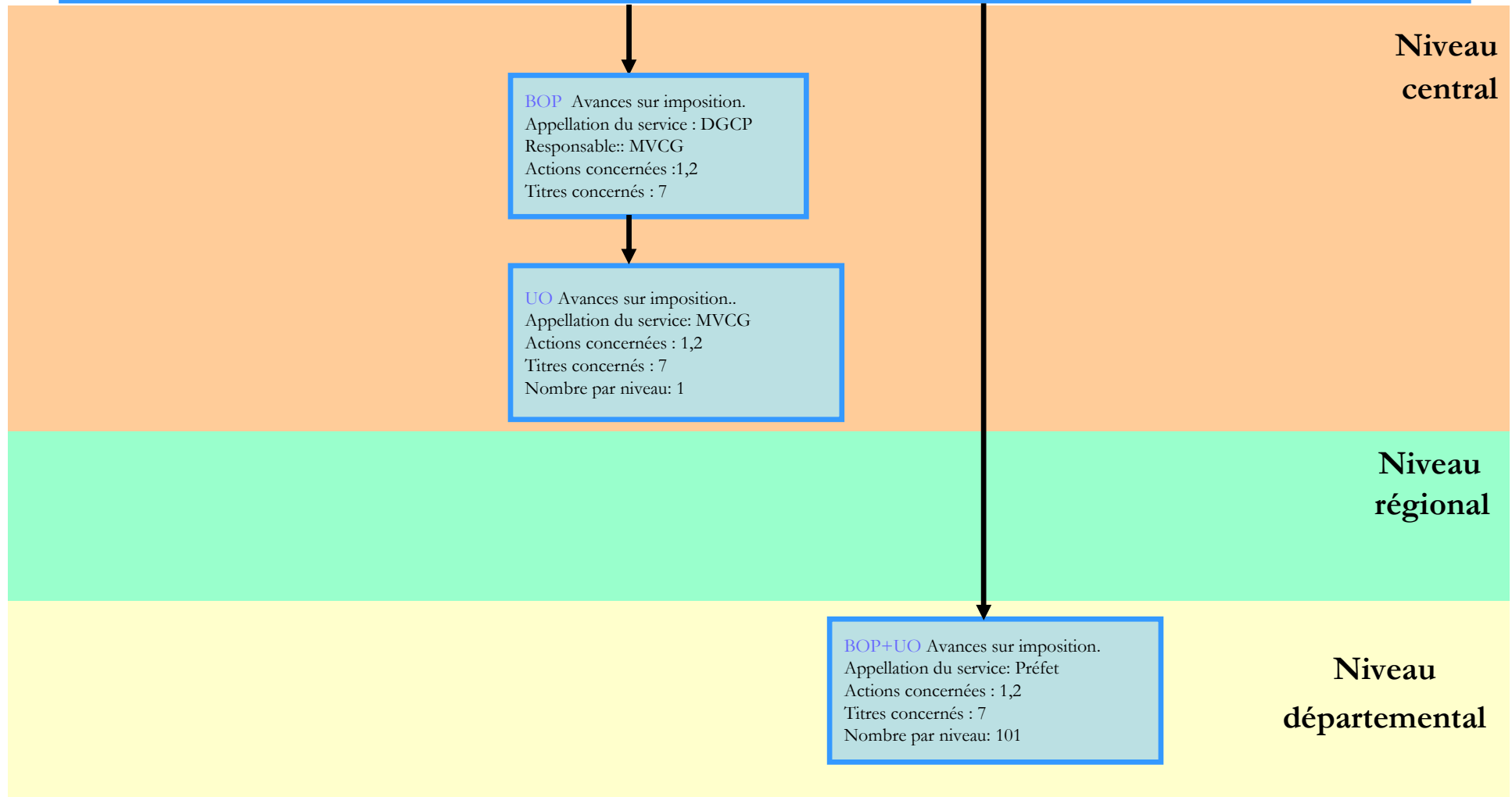
Le montant de ces avances correspond d'une part aux impositions directes locales émises au titre de l'année au profit des bénéficiaires susvisés (action 1), et d'autre part à la TIPP revenant aux départements (action 2)

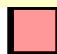
Le responsable de ce programme est le Directeur général de la comptabilité publique. Le programme est mis en oeuvre à l'échelon départemental, les avances attribuées étant mises à disposition des bénéficiaires par le trésorier-payeur général du département.

Le programme est constitué d'un BOP, de deux UO centrale et 101 UO locales. Il est doté de crédits du titre 7

## Mission : Avances aux collectivités territoriales

Programme: Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes.



 BOP national

## **Mission : Prêts à des Etats étrangers**

**Programme : Prêts à des Etats étrangers de la Réserve Pays Emergents en vue de faciliter la réalisation de projets d'infrastructure**

Le programme a pour finalité la mise en oeuvre d'une aide économique et financière dans les pays émergents, réalisée par l'intermédiaire de prêts concessionnels destinés à financer des projets participant au développement économique des pays emprunteurs et dont la réalisation fait appel à des biens et services français. Ces financements sont comptabilisés dans l'aide publique au développement française et contribuent au renforcement de l'aide bilatérale française. Ils sont par ailleurs cohérents avec les stratégies et les interventions des banques de développement multilatérales dans les pays concernés.

Le responsable du programme est le Directeur général du Trésor et de la politique économique.

Le programme est structuré en un BOP et une UO et comporte une action unique .

## Mission : Prêts à des Etats étrangers

Programme : Prêts à des Etats étrangers de la Réserve Pays Emergents en vue de faciliter la réalisation de projets d'infrastructure

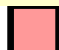
BOP Prêts Etats Etrangers  
Appellation du service : DGTPE  
Responsable: C.S Affaires bilatérales  
Actions concernées : 1  
Titres concernés : 7

UO : Prêts Etats Etrangers  
Appellation du service : DEVINTER2  
Actions concernées : 1  
Titres concernés : 7  
Nombre par niveau: 1

Niveau  
central

Niveau  
régional

Niveau  
départemental

 BOP national

## Mission : Prêts à des Etats étrangers

### Programme : Prêts à des Etats étrangers pour consolidation de dettes envers la France

La France met en oeuvre des traitements de dette, en faveur des pays les moins avancés et des pays à revenu intermédiaire, décidés dans le cadre multilatéral et bilatéral du Club de Paris.

Ces traitements contribuent à rendre soutenable la dette extérieure de ces pays ou à leur permettre de faire face à des crises de liquidité extérieure temporaire. Ces traitements sont décidés dans le cadre du Club de Paris, groupe informel de créanciers publics dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de nations endettées et dont la présidence et le secrétariat sont assurés par la France.

Dans certains cas, et principalement celui des pays de la zone de solidarité prioritaire et des pays éligibles à l'initiative des pays pauvres très endettés (initiative PPTE), la France décide d'aller au-delà des décisions prises dans le cadre du Club de Paris et de mettre en oeuvre des traitements de la dette plus favorables aux débiteurs.

Ces traitements de dette sont mis en oeuvre notamment *via* les crédits du présent programme, qui retrace les prêts consentis dans le cadre d'accords de consolidation en vue du refinancement des prêts du Trésor, des prêts de l'Agence française de développement (AFD) et des échéances de prêts dues au titre de refinancements antérieurs, soit sur ressources de NATEXIS (ex-Banque française du commerce extérieur), soit du Trésor.

Le programme est mis en oeuvre par la Direction générale du Trésor et de la politique économique (DGPTE). Il est structuré en un BOP central géré par la DGTPE et une UO. Il comporte une seule action.

## Mission : Prêts à des Etats étrangers

Programme : Prêts à des Etats étrangers pour consolidation de dettes envers la France

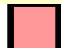
BOP Prêts consolidés  
Appellation du service : DGTPE  
Responsable: C.S Affaires multilatérales  
Actions concernées : 1  
Titres concernés : 7

UO : Prêts consolidés  
Appellation du service : MULTIFIN1  
Actions concernées : 1  
Titres concernés : 7  
Nombre par niveau: 1

Niveau  
central

Niveau  
régional

Niveau  
départemental

 BOP national

## Mission : Prêts à des Etats étrangers

### Programme : Prêts à l'AFD en vue de favoriser le développement économique et social dans les Etats étrangers

Les programmes « Aide économique et financière au développement » et « Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans les États Étrangers » recouvrent l'ensemble des ressources du Minéfi mises à disposition de l'AFD.

Les objectifs du présent programme reprennent les orientations françaises en matière d'APD et, plus spécifiquement, deux des objectifs structurants définis dans le programme du budget général précité :

- Promouvoir les priorités françaises de développement durable (Objectif n° 1 du programme inscrit au budget général) ;
- Assurer une gestion efficace et rigoureuse des crédits octroyés à l'aide au développement (Objectif n° 3 du programme déjà cité).

Le responsable du programme est le Directeur général du Trésor et de la politique économique. Le programme est mis en oeuvre par le biais du financement de l'AFD.

Le présent programme comporte une action unique qui correspond à l'action « Aide économique et financière bilatérale » du programme du budget général.

## Mission : Prêts à des Etats étrangers

Programme : Prêts à l'AFD en vue de favoriser le développement économique et social dans les Etats étrangers

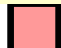
**BOP** Prêts AFD  
Appellation du service : DGTPE  
Responsable: C.S Affaires multilatérales  
Actions concernées : 1  
Titres concernés : 7

**UO** : Prêts AFD  
Appellation du service : MULTIFIN3  
Actions concernées : 1  
Titres concernés : 7  
Nombre par niveau: 1

**Niveau  
central**

**Niveau  
régional**

**Niveau  
départemental**

 BOP national

**Mission : Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés**

**Programme : Prêts et avances à des particuliers ou à des associations.**

Ce programme a pour finalité de permettre à des particuliers ou à des associations de financer, dans des conditions satisfaisantes, des besoins concourant à un objectif d'intérêt général :

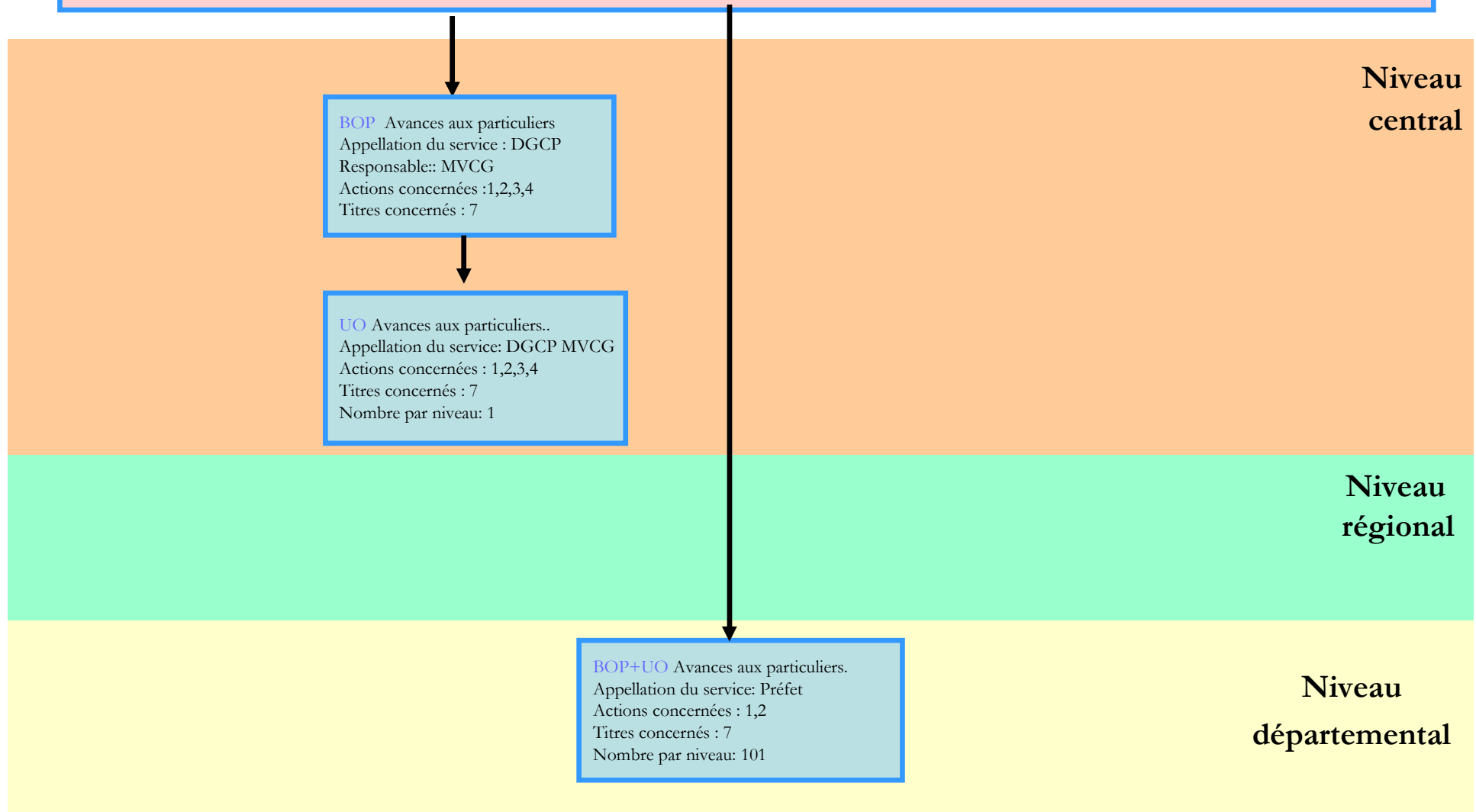
- en favorisant les conditions de prise de fonction et d'exercice des missions des agents de l'État, donc la permanence de l'action de l'État ;

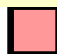
Le responsable du programme est le Directeur général du Trésor et de la politique économique. Les actions du programme sont mises en oeuvre par les services et le réseau de la DGCP ( actions 1 à 4)

Le programme est structuré en un BOP centraux chacun comportant une UO centrale et 101 BOP locaux.

Mission: Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés

Programme: Prêts et avances à des particuliers ou à des associations.



 BOP national

**Mission : Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés**

**Programme : Prêts pour le développement économique et social**

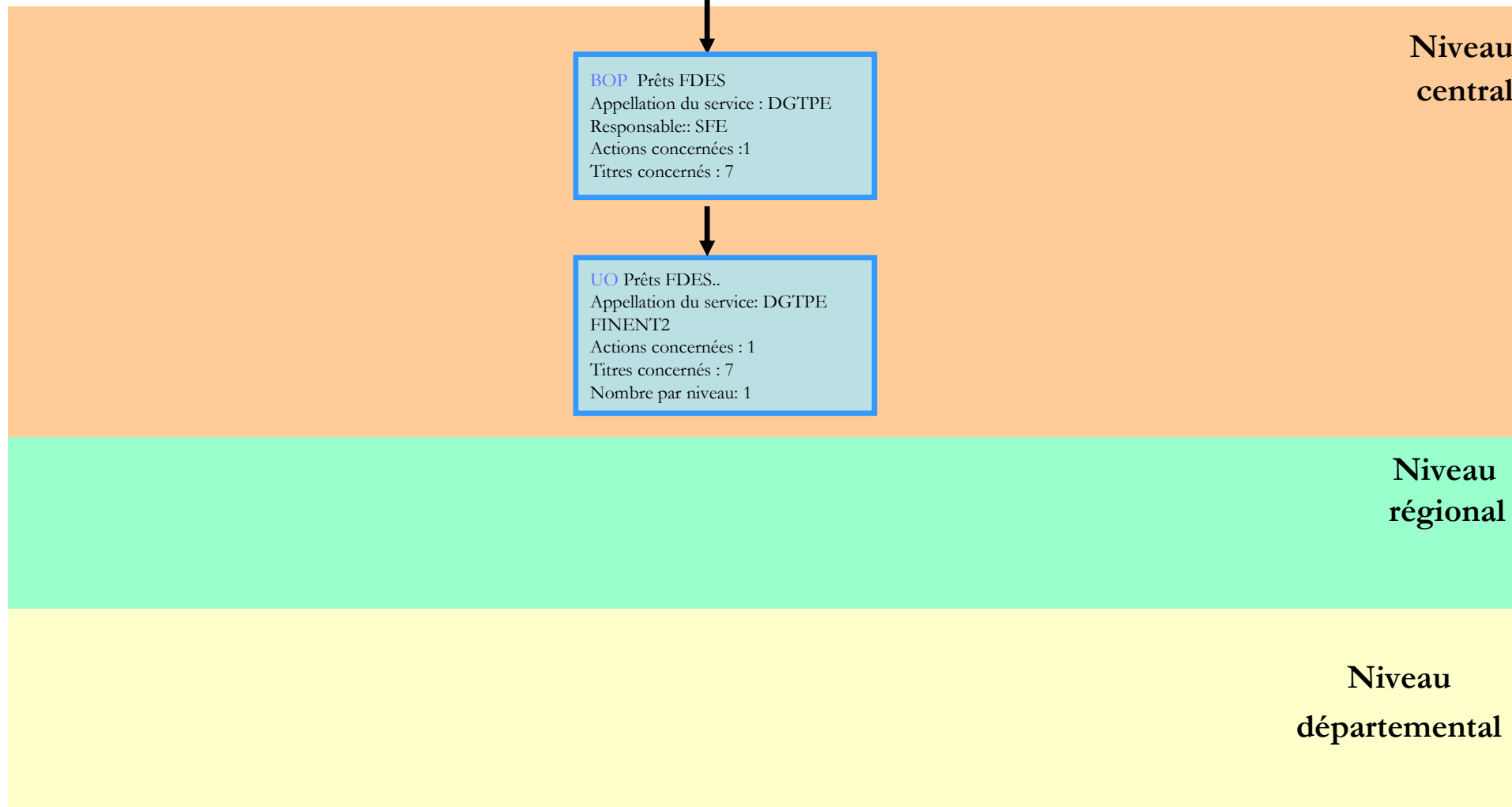
Ce programme a pour finalité de permettre en accordant des prêts à des entreprises de favoriser le développement économique et social.

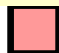
Le responsable du programme est le Directeur général du Trésor et de la politique économique.

Le programme est structuré en un BOP central comportant une UO.

Mission: Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés

Programme: Prêts pour le développement économique et social

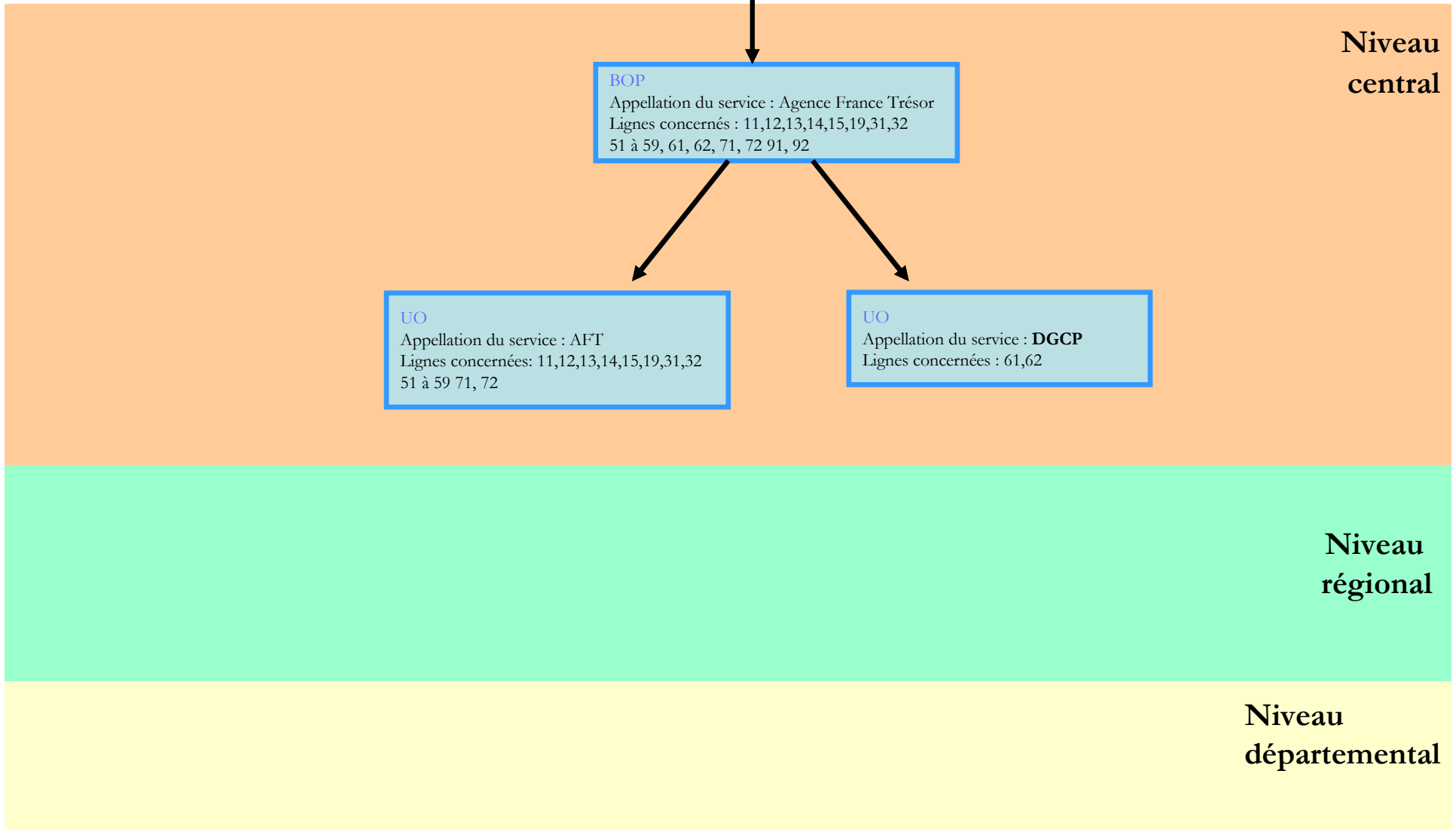


 BOP national

## Comptes spéciaux non dotés de crédit

Les comptes spéciaux non dotés de crédits (comptes de commerce, comptes d'opérations monétaires) ne sont pas des « missions/programmes » au sens de la LOLF. Cependant les opérations de ces comptes doivent être intégrées dans la comptabilité de l'Etat. Pour ce faire, ces comptes sont assimilés à des programmes (notion de programme technique ou programme fictif) par les systèmes d'information et font l'objet d'une codification spécifique définie par la Direction du Budget. Leurs dépenses seront saisies dans les systèmes d'information afin d'être intégrées en comptabilité. Toutefois ces dépenses seront considérées comme des dépenses sans AE ni CP.

# Gestion de la dette et de la trésorerie de l'Etat



## Lancement de certains matériels aéronautiques ou d'armement complexes


BOP Lancement de matériels  
Appellation du service : DGTPE  
Responsable: DEVINTER 3  
Lignes concernés : 10, 30

UO : Lancement de matériels  
Appellation du service : DEVINTER 3  
Lignes concernés :10,30  
Nombre par niveau: 1

Niveau  
central

Niveau  
régional

Niveau  
départemental

 BOP national

# Liquidation d'établissements publics de l'Etat et liquidations diverses


**BOP Liquidations**  
Appellation du service : DGCP  
Responsable: DGCP 7D  
Lignes concernés : 10,12,13,14,15  
31,32,33,34,35

**UO : Liquidation**  
Appellation du service : DGCP 7D  
Lignes concernés 10,12,13,14,15  
31,32,33,34,35  
Nombre par niveau: 1

**Niveau  
central**

**Niveau  
régional**

**Niveau  
départemental**

 BOP national

# Emission des monnaies métalliques


BOP Emission des monnaies  
Appellation du service : DGTPE  
Responsable: BANCFIN 1  
Lignes concernés :10, 30

UO : Emission des monnaies  
Appellation du service : BANCFIN 1  
Lignes concernés : 10, 30  
Nombre par niveau: 1

Niveau  
central

Niveau  
régional

Niveau  
départemental

 BOP national

# Opérations avec le FMI


BOP Opérations FMI  
Appellation du service : DGTPE  
Responsable: MULTIFIN 4  
Lignes concernés : 10, 30

UO : Opérations FMI  
Appellation du service : MULTIFIN 4  
Lignes concernés : 10, 30  
Nombre par niveau: 1

**Niveau  
central**

**Niveau  
régional**

**Niveau  
départemental**

 BOP national

## Pertes et bénéfices de change

BOP Pertes et bénéfices change  
Appellation du service : DGTPE  
Responsable: EUROPE 1  
Lignes concernés : 10, 30

UO : Pertes et bénéfices change  
Appellation du service : EUROPE 1  
Lignes concernés : 10, 30  
Nombre par niveau: 1

**Niveau  
central**

**Niveau  
régional**

**Niveau  
départemental**

 BOP national

# Couverture des risques financiers de l'Etat


**BOP**  
Appellation du service AFT:  
Responsable:  
lignes concernés :11,12,13,14  
31,32,33,34

**UO : Couverture risques**  
Appellation du service  
lignes concernés : 11,12,13,14  
31,32,33,34  
Nombre par niveau: 1

**Niveau  
central**

**Niveau  
régional**

**Niveau  
départemental**

 BOP national